Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro ISN : 9506
Centre d'intérêt: 230

Emploi-avenir : perspectives professionnelles jusqu'à 1995. 2, Ce que sont devenus les nouveaux diplômés : système de projections de professions au Canada (SPPC). -- Ed. 1990. -- [Toronto] : Nelson ; [Ottawa] : Emploi et immigration Canada (Ministère) : Approvisionnements et services Canada, c1990.
xiv, 387 p. ; 28 cm.

Code: LM-068/2/F ; No de catalogue: MP43-181/1990-1-2F. Index.

ISBN 0-17-602794-7

Vedette(s)-secondaire(s): Canada. Emploi et immigration Canada (Ministère)

Descripteur(s): Choix professionnel * Orientation professionnelle * Diplômé * Adéquation études-emploi * Marché du travail * Emploi * Prévision * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement) * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Ce volume s'intéresse au lien qui existe entre le système d'enseignement et le marché du travail, et se penche sur la situation professionnelle des diplômés issus de programmes d'études postsecondaires portant sur quelque 100 disciplines. Les données sont présentées par matière scolaire et ensuite par domaine d'étude principal, par établissement et par niveau de formation. En tout, on retrouve 36 domaines d'étude principaux au niveau de la formation professionnelle, 42 au niveau collégial, 45 au niveau du premier cycle, 41 au niveau de la maîtrise et 23 au niveau du doctorat. Pour chacun des domaines d'étude, on présente une étude statistique et on donne une brève description de la durée moyenne du programme, du nombre de diplômés antérieurs et prévus, des premières expériences sur le marché du travail de ces diplômés et des principales professions qu'ils exerçaient deux ans après l'obtention de leur diplôme. On y trouve aussi des renseignements sur certains aspects tels l'alternance travail-études, les études à temps partiel, le degré de satisfaction face à l'emploi, etc.

Type de document:
Notice(s) connexe(s): 8870560, 8870345, 8870344

9506

Emploi Avenir

Ce que sont devenus les nouveaux diplômés

Volume 2

Édition 1990

NDLR : Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre.

Publié par Thomson Canada Limited, par l'entremise de la division connue sous le nom de Nelson Canada, en collaboration avec Emploi et Immigration Canada et le Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada.

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être copiée, photocopiée, reproduite, copiée sur support informatique ou retransmise de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite au préalable du Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

© Ministre, Approvisionnements et Services Canada - 1990

Numéros de catalogue : MP43-181/1990-1-2F
ISBN 17-602794-7

Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

CANADA

Minister of Employment and Immigration

Message de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration

Emploi et Immigration Canada a le grand plaisir de publier la troisième édition mise à jour de *Emploi-Avenir*. La popularité des éditions précédentes auprès des divers établissements d'enseignement, des orienteurs et des étudiants de tous les coins du pays nous a convaincus de la nécessité de mettre à jour l'édition de 1988-1989. *Emploi-Avenir* s'est révélé d'une grande utilité pour aider les Canadiens à comprendre la situation actuelle et future du marché du travail.

Emploi-Avenir a été préparé par la composante Système de projections des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Immigration Canada afin de fournir aux orienteurs des renseignements sur les professions, renseignements qu'ils peuvent utiliser pour mieux conseiller les Canadiens en matière de choix ou de changement de carrière et de débouchés futurs.

L'édition 1990 de la publication *Emploi-Avenir*, qui renferme des données supplémentaires sur le marché du travail et des prévisions jusqu'en 1995, vous sera encore plus utile. Les personnes qui font leur choix de carrière pour la première fois et celles qui cherchent de nouveaux débouchés auront avantage à consulter les renseignements publiés dans cet ouvrage.

L'objectif du gouvernement fédéral est d'aider les Canadiens à créer ou à tirer profit des meilleures possibilités de carrière. C'est pourquoi, de plus en plus, nos programmes visent à développer à long terme les compétences des Canadiens et des Canadiennes afin de faire face aux changements technologiques croissants en milieu de travail et de s'assurer que le Canada soit compétitif dans une économie de plus en plus globale.

Nous avons pris l'engagement d'aider les Canadiens à choisir et à suivre des carrières valorisantes. Je suis persuadée que cette édition d'*Emploi-Avenir* vous permettra d'accéder à des sources d'information qui vous aideront à faire des choix de carrière éclairés.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration,

Barbara J McDougall

Barbara McDougall

Ministre d'État
Jeunesse

CANADA

Minister of State
Youth

Message du ministre d'État à la Jeunesse

Il n'est pas toujours facile de prendre les bonnes décisions qui conduiront à une carrière enrichissante et valorisante. Et cela est encore plus vrai pour les jeunes, qui doutent parfois d'eux mêmes, de leurs talents et de leurs choix de carrière.

D'autant plus que l'évolution constante de notre économie, où les métiers et les professions traditionnels sont en transformation plus rapide qu'auparavant, vient compliquer davantage cette prise de décision. Il est de ce fait, aujourd'hui plus complexe que jamais de faire le bon choix de carrière, en tâchant de concilier ses talents, ses aspirations et les réalités du marché du travail.

En ce début des années 1990, près de 100 000 jeunes abandonnent les études secondaires chaque année, ce qui représente un taux de décrochage d'environ 30 p. 100 à l'échelle du pays. Pourtant, nous estimons que les deux tiers de tous les emplois qui seront créés au Canada au cours de la présente décennie exigeront plus de douze années d'études et de formation. Bon nombre de ces emplois nécessiteront au moins cinq années d'études et de formation post-secondaires. Dans ce contexte, il est essentiel que les responsables de l'orientation scolaire et les étudiants puissent disposer, à temps, des documents de référence qui leur donneront un meilleur aperçu du monde du travail de demain.

Le gouvernement fédéral s'engage, par l'entremise conjointe du ministre d'État à la Jeunesse et Emploi et Immigration Canada, à aider les jeunes Canadiens à choisir des carrières appropriées et enrichissantes. Cette troisième édition du guide *Emploi-Avenir* reflète cet engagement envers l'avenir de nos jeunes.

Que vous soyez orienteur ou étudiant, ou que vous cherchiez à changer de carrière, *Emploi-Avenir,* vous aidera à mieux comprendre les perspectives actuelles du marché du travail et celles qui se présenteront d'ici 1995.

Le ministre d'État à la Jeunesse,

Marcel Danis

Marcel Danis

Préface

Emploi-Avenir est l'un des produits du Système de projections des professions au Canada (SPPC), une banque de données et de renseignements sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre, conçue par Emploi et Immigration Canada.

Parmi les renseignements d'ordre professionnel que renferment ces publications, on compte des projections fondées sur les données recueillies et traitées par le Système de projections des professions au Canada. Ces projections doivent être interprétées avec prudence, étant donné que personne ne peut être certain de ce que l'avenir nous réserve. Les projections ne constituent pas des prévisions des événements à venir, mais reflètent plutôt l'évolution possible des besoins en matière de professions.

Plusieurs associations commerciales, regroupements professionnels, syndicats et organismes industriels nous ont communiqué des renseignements utiles et révélateurs en matière de professions. Le nom de certaines de ces organisations apparaît au bas de la page de statistiques accompagnant chacun des énoncés des perspectives professionnelles que renferme le volume un - *Perspectives professionnelles*. Toutefois, le fait que le nom d'une organisation soit indiqué ne constitue nullement une marque d'appui ou de recommandation de notre part, que ce soit envers l'organisation ou envers l'information qu'elle peut fournir.

Ceci est la troisième édition d'*Emploi-Avenir*, une série de publications périodiques portant sur les perspectives professionnelles au Canada. Ces ouvrages véhiculent l'ensemble des résultats des recherches menées jusqu'à présent par le SPPC.

Table des matières

Introduction **ix**

Description des termes utilisés xi
Caractéristiques des diplômés de 1986 (tableau-synthèse) xiv

Domaines d'étude

Arts 2
Affaires, commerce, gestion et administration 24
Éducation 68
Génie et technologies du génie 94
Sciences humaines 176
Médecine et santé 210
Sciences naturelles et industries primaires 254
Sciences physiques 292
Sciences sociales et services 322

Index des domaines d'étude **377**

Introduction

Volume deux : ce que sont devenus les nouveaux diplômés

Réorienter sa carrière ou changer de branche de travail représente un défi qui soulève de nombreuses questions. Quelles professions puis-je intégrer, étant donné mes antécédents scolaires? Quelles compétences dois-je posséder pour accéder à une profession précise? Quelles sont les conditions du marché du travail? Quels sont les emplois qui sont sensibles aux progrès technologiques? Quels sont les meilleurs débouchés qui s'offrent à moi?

Emploi-Avenir aide à trouver réponse à ces questions, en fournissant des renseignements précieux sur le système d'enseignement et sur les conditions futures du marché du travail pour les diverses professions. *Emploi-Avenir* est conçu à l'intention des étudiants, des conseillers en orientation pédagogique et de toute personne qui songe à réorienter sa carrière ou à réintégrer la population active.

Outre des statistiques, *Emploi-Avenir* renferme des renseignements descriptifs sur les caractéristiques du marché du travail pour les diverses professions. Les représentants des entreprises, des syndicats, des gouvernements provinciaux et du monde de l'éducation y ont apporté leur point de vue particulier. Le produit résultant donne une vue détaillée des conditions actuelles et futures du marché du travail.

Le volume un d'*Emploi-Avenir* fournit des renseignements sur la conjoncture présente et future de l'emploi dans diverses professions. Le volume deux s'intéresse au lien qui existe entre le système d'enseignement et le marché du travail, et se penche sur la situation professionnelle des diplômés issus de programmes d'études postsecondaires portant sur quelque 100 disciplines.

En quoi consiste le volume deux?

Le volume deux donne réponse à des questions telles les suivantes :

- Pour quelle discipline devrais-je opter afin de me préparer le mieux possible à l'exercice de la profession qui m'intéresse?
- À quels critères dois-je répondre afin d'être admis dans cette discipline?
- Dans quelle province le programme est-il offert?
- Combien de temps me faudra-t-il pour obtenir le diplôme?
- Les personnes ayant récemment obtenu un diplôme dans cette discipline ont-elles réussi à trouver du travail à la sortie de l'école?
- Quel genre d'emplois ont-ils déniché?
- Quels sont les autres cheminements de carrière possibles dans cette discipline?
- Comment les personnes qui ont obtenu un diplôme dans cette discipline jugent-ils la formation reçue et que pensent-ils du poste qu'ils occupent présentement?

- Est-il préférable que je poursuive des études supérieures ou que je me lance à la recherche d'un emploi dès l'obtention d'un diplôme de premier cycle?

Le volume deux vise à vous aider à prendre deux types de décisions concernant votre future profession : quel domaine d'études choisir et comment dénicher un emploi?

Parmi les décisions en matière de formation scolaire, signalons :

- le choix d'un type de maison d'enseignement (école de métiers, collège communautaire ou cégep, université);
- le choix d'un niveau d'études (formation professionnelle, premier cycle, maîtrise, doctorat); et
- le choix du domaine d'études proprement dit.

Parmi les décisions en matière de stratégie de recherche d'emploi, signalons :

- l'évaluation des perspectives d'emploi dans une profession donnée;
- l'identification des professions les plus prometteuses dans lesquelles chercher un emploi; et
- les leçons tirées de l'expérience, sur le marché du travail, des personnes ayant déjà obtenu un diplôme.

La plupart du temps ces décisions visent les jeunes encore aux études. Toutefois, ces choix se posent à un nombre croissant d'adultes qui retournent aux études à plein temps ou à temps partiel.

Organisation du volume deux

Le contenu du volume deux est d'abord organisé selon le sujet principal, puis selon la discipline, le type de maison d'enseignement et le niveau d'études. En tout, 36 disciplines sont abordées au niveau des programmes de formation professionnelle, 42 au niveau des programmes d'études collégiales, 45 au niveau des programmes universitaires de premier cycle, 41 au niveau des programmes universitaires de maîtrise, et 23 au niveau des programmes universitaires de doctorat.

Chaque domaine d'études fait l'objet d'un aperçu statistique et d'un texte qui décrivent la durée moyenne du programme, le nombre passé et prévu de diplômés, les premières expériences professionnelles des diplômés, la principale profession qu'ils exercent deux ans après l'obtention du diplôme, et les changements d'emploi survenus entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. Il y est également question de programmes COOP, d'études à temps partiel et de satisfaction face à l'emploi présent.

Veuillez noter que toute discipline mentionnée dans le texte peut comprendre plusieurs domaines d'études précis, lesquels apparaissent dans l'index du volume deux.

Lorsque vous aurez identifié les professions qui correspondent au domaine d'étude qui vous intéresse, consultez le volume un; celui-ci donne un aperçu de la majorité des professions, mais non de toutes, et décrit les perspectives d'emploi qui s'offrent pour le type de postes en question.

Dans le volume deux, il est important de noter que les professions qu'exercent les diplômés (telles que relevées dans l'Enquête nationale de 1988 sur les diplômés de niveau postsecondaire) traduisent un éventail de possibilités découlant des choix posés en matière de formation scolaire. Toutefois, cela ne couvre pas tous les choix possibles. Les professions indiquées pour un domaine d'études donné ne représentent pas toutes un cheminement de carrière idéal, à court terme, pour les nouveaux diplômés, ni même un cheminement adéquat. Elles traduisent plutôt les conditions réelles du marché de l'emploi entre 1986 et 1988. Ces renseignements devraient servir de guide au diplômé, mais non limiter ses efforts inventifs de recherche d'un emploi.

Sources de renseignements

La plupart des renseignements présentés dans le volume deux sont tirés de l'enquête la plus récente dans ce domaine, soit l'Enquête nationale de 1988 sur les diplômés de niveau postsecondaire de 1986. On a également fait appel aux résultats de l'Enquête de suivi de 1987 sur les diplômés de niveau postsecondaire de 1982, laquelle faisait suite à une enquête similaire menée en 1984. Entre 1986 et 1988, l'économie a connu une forte croissance, la plupart des industries ayant réussi à effacer les séquelles laissées par la récession de 1981 et 1982. Le lecteur devrait se rappeler que les renseignements présentés dans cet ouvrage reflètent les conditions du marché du travail qui prévalaient au cours de cette période, et qu'ils devraient être interprétés conjointement avec d'autres renseignements sur les professions.

Description des termes utilisés dans le volume deux

Discipline : veuillez consulter l'index du volume deux afin d'identifier les domaines d'étude se rapportant à chaque discipline. Les domaines indiqués reflètent la classification adoptée par Statistique Canada.

Maison d'enseignement : école de métiers, collège communautaire, cégep ou université.

Niveau : on entend par programmes de formation professionnelle les programmes d'initiation à la vie professionnelle, les cours préparatoires menant à l'apprentissage, et les cours de recyclage d'une durée de trois mois ou plus. Cela ne comprend pas l'apprentissage par stages d'études, les cours préparatoires à la formation professionnelle (CPFP), la formation linguistique et la formation préparatoire à l'emploi (FPE).

On entend par programmes d'études collégiales les programmes de formation professionnelle ainsi que les programmes dispensés par les hôpitaux et les écoles de nursing, les cégeps et les écoles de formation des maîtres. Par contre, les diplômés des programmes de passage à l'université ne tombent pas sous cette catégorie.

Les programmes universitaires de premier cycle sont ceux qui mènent à l'obtention d'un baccalauréat, ou bien d'un diplôme ou certificat de premier cycle.

Les programmes universitaires de maîtrise sont ceux qui mènent à l'obtention d'une maîtrise, ou bien d'un diplôme ou certificat de deuxième cycle.

Les programmes universitaires de doctorat sont ceux qui mènent à l'obtention d'un doctorat.

Durée moyenne du programme : cette donnée est estimée à partir des résultats de l'enquête. La durée moyenne d'un programme peut varier considérablement d'une province à l'autre.

Diplômés : on entend par là le nombre total de personnes qui obtiennent un diplôme au cours de l'année civile, au terme d'études à plein temps ou à temps partiel. Les données se rapportant aux diplômés de 1981, 1984 et 1987 traduisent la réalité, alors que celles visant la période de 1989 à 1995 sont des projections.

Diplômés qui ont immédiatement poursuivi leurs études (%) : pourcentage de l'ensemble des diplômés qui étaient inscrits à un programme d'études à plein temps dispensé par une maison d'enseignement postsecondaire, et ce, entre le sixième et le neuvième mois faisant suite à l'obtention du diplôme.

Diplômés qui ne se sont pas joints à la population active (%) : pourcentage des diplômés ayant fait leurs études à plein temps qui n'ont ni poursuivi leurs études, ni intégré la population active.

Étudiants à temps partiel qui faisant déjà partie de la population active (%) : pourcentage des personnes qui faisaient des études à temps partiel, au cours du dernier semestre de leur programme.

Diplômés qui se sont joints à la population active (%) : pourcentage de l'ensemble des diplômés qui avaient intégré la population active, deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

Diplômés travaillant à plein temps (%) : pourcentage de l'ensemble des diplômés qui travaillaient à plein temps, deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

Diplômés travaillant à temps partiel (%) : pourcentage de l'ensemble des diplômés qui travaillaient à temps partiel, deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

Diplômés en chômage (%) : pourcentage de l'ensemble des diplômés qui avaient joint la population active mais étaient sans emploi, deux ans après avoir obtenu leur diplôme.

Répartition selon la profession (%) : pourcentage des détenteurs d'un diplôme dans le domaine d'étude en rubrique qui, deux ans après l'obtention de leur diplôme, se consacraient à plein temps à l'exercice de la profession indiquée.

Limites d'Emploi-Avenir

Emploi-Avenir vise à compléter d'autres publications et ne devrait pas être considéré comme le seul guide des perspectives de carrière. L'ouvrage entend plutôt donner un aperçu raisonnable des conditions du marché du travail prévues dans diverses professions.

Emploi-Avenir ne donne pas des renseignements complets sur les exigences de formation, les descriptions de poste ou les conditions de travail. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi du Canada le plus près, ou consulter la *Classification*

canadienne descriptive des professions (CCDP) ou le *Répertoire des associations du Canada*, 11e édition, Toronto, Micromedia Limited, 1990.

En outre, Emploi et Immigration Canada administre le programme CHOIX, un système interactif informatisé qui permet aux étudiants de poser des questions pertinentes sur les carrières qui s'offrent à eux. Pour de plus amples renseignements sur CHOIX, veuillez communiquer avec un Centre d'emploi du Canada ou avec la Direction des informations sur les professions et carrières, Emploi et Immigration Canada, Administration centrale, Ottawa-Hull.

Pour formuler des questions ou des commentaires sur le contenu de cette publication, veuillez communiquer avec :

Le directeur général
Perspectives du marché du travail et analyse structurelle
Emploi et Immigration Canada
Administration centrale
Ottawa-Hull

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS DE 1986

(Tableau-synthèse)

	NIVEAU				
	Formation professionnelle	Études collégiales	Premier cycle	Maîtrise	Doctorat
• Durée moyenne du programme (ans)	8 mois	2	3	2	4
• Nombre de diplômés (1986)	49 349	59 037	119 082	17 590	2 218
• Représentation des femmes (%)	n/d	55	54	44	27
• Âge moyen des diplômés (ans)	28	23	26	32	34
• Diplômés qui ont fait des études à temps partiel (%)	3	7	20	33	20
• Diplômés qui ont poursuivi leurs études (%)	7	25	14	7	3
• Diplômés qui ne se sont pas joints à la population active (%)	4	4	5	6	2
• Diplômés qui se sont joints à la population active (%)	85	65	61	55	75
• Diplômés qui se sont joints à la population active et travaillaient à plein temps (%)	74	75	80	84	88
• Diplômés qui se sont joints à la population active et travaillaient à temps partiel (%)	9	12	10	9	6
• Diplômés qui se sont joints à la population active et étaient en chômage (%)	17	13	10	7	5
• Salaire moyen (dollars de 1988)	19 900	20 700	26 800	36 800	38 000
• Diplômés jugeant que leur emploi actuel est directement ou partiellement relié à la formation reçue (%)	78	78	84	93	96
• Diplômés se disant satisfaits de leur emploi actuel (%)	91	91	91	93	96
• Diplômés s'estimant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent (%)	59	46	39	62	32
• Diplômés qui choisiraient de nouveau le même programme (%)	68	65	68	79	78

Source : données tirées de l'Enquête nationale de 1988 sur les diplômés de niveau postsecondaire de 1986.

Domaines d'étude

Arts appliqués

Premier cycle
Université (4 ans)

Arts

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	774	1 006	931	955	988
Pourcentage de diplômés féminins	60,6	64,1	63,7	64,0	64,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	14
Ne se sont pas joints à la population active	12	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	20
Se sont joints à la population active	73	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	11	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (37 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (18 %)
- Dessinateurs publicitaires et illustrateurs (16 %)
- Écrivains et rédacteurs (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (23 %)
- Dessinateurs (9 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Directeurs des services d'approvisionnement (12 %)
- Administrateurs : enseignement et domaines connexes (2 %)

Sciences sociales (11 %)
- Surveillants : bibliothéconomie, archivistique et muséologie (9 %)

Autres (15 %)
- Vente (9 %)
- Emplois de bureau (5 %)

Arts

Arts appliqués

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans un large éventail de disciplines, notamment les arts graphiques, la photographie, le dessin, la décoration d'intérieur, le dessin industriel, le dessin de mode et la céramique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, on exige des candidats qu'ils aient terminé leurs études secondaires et obtenu des notes supérieures à la moyenne dans un établissement d'enseignement offrant une concentration en arts. De plus, la plupart des universités exigent des candidats un échantillon de leurs oeuvres antérieures et leur demandent de se présenter à une entrevue. Les étudiants du Québec doivent être détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en beaux-arts ou en arts de création. À l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, des universités de toutes les provinces offrent un programme menant à l'obtention d'un diplôme en arts appliqués, et quelques maisons d'enseignement offrent un programme de moins longue durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. La durée du programme est habituellement de quatre ans. Les femmes représentent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles constituaient 64 p. 100 de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

Ce programme est demeuré relativement populaire auprès des étudiants, entre 1981 et 1987, et le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 sera de 10 p. 100 supérieur à celui des années 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Dans le domaine des arts appliqués, la proportion de personnes qui obtiennent leur diplôme à temps partiel est inférieure à celle de tous les autres diplômés. De plus, la proportion des détenteurs d'un diplôme en arts appliqués qui poursuivent des études supérieures est nettement inférieure à la moyenne; cette situation est sans doute attribuable au fait que de telles études n'amélioreraient pas leurs perspectives immédiates d'emploi ou leur salaire. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés se trouvent plus facilement un emploi que d'autres diplômés de même niveau, surtout des emplois à plein temps. Par conséquent, le taux de chômage chez les diplômés de 1986 était de 6 p. 100 en 1988, soit nettement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En général, ces diplômés trouvent du travail à titre de conseiller en montage et décorateur d'intérieur, d'artiste publicitaire, et d'illustrateur et de dessinateur au sein du secteur des services aux entreprises. En général, ils doivent concurrencer les diplômés des collèges communautaires en art commercial, en arts graphiques et audio-visuels et en arts de création et de conception. Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire quelque peu inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de l'ensemble des diplômés. Les données d'enquête révèlent qu'un grand nombre de détenteurs d'un diplôme en arts appliqués changent d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. Ils laissent des emplois à temps partiel comme vendeur ou adjoint à l'enseignement au niveau universitaire pour des emplois dans le domaine du montage et de la décoration intérieure et pour des postes d'artiste publicitaire et d'illustrateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Environ 85 p. 100 de tous les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine se sont déclarés satisfaits de leur emploi, soit un peu moins que la moyenne des autres diplômés de même niveau. Cela confirme les données voulant que les diplômés de premier cycle en arts appliqués réussissent un peu moins bien à trouver un emploi correspondant à leur domaine d'étude. De plus, bon nombre s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Ces diplômés sont en général satisfaits de leurs études et ils feraient le même choix, si c'était à refaire, et ce, dans une proportion correspondant à peu près à la moyenne. De plus, les résultats de l'enquête révèlent que le degré de satisfaction au travail et les conditions d'emploi s'améliorent considérablement après la deuxième année suivant l'obtention du diplôme. L'enquête révèle également une légère augmentation du salaire après la même période de temps.

Art commercial

Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	199	174	169	154
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	7
Ne se sont pas joints à la population active	9	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	4
Se sont joints à la population active	91	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	70	8	22
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (44 %)
- Dessinateurs publicitaires et illustrateurs (44 %)

Vente (15 %)
- Agents immobiliers (12 %)
- Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises (3 %)

Gestion et administration (12 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (12 %)

Emplois de bureau (12 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (12 %)

Autres opérateurs d'installations et de matériel (12 %)
- Impression et domaines connexes (12 %)

Autres (5 %)
- Domaine des services (5 %)

Arts

Art commercial

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Ce programme offre une formation de base dans les domaines de la publicité, du modelage et des arts commerciaux. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Toutefois, la majorité des étudiants inscrits aux cours d'art commercial ont complété leurs études secondaires. Le programme dure environ six mois et est offert par des maisons d'enseignement reconnues de Terre-Neuve, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a diminué légèrement, au cours des dernières années, le nombre total d'étudiants passant de 199 en 1984 à 174 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Au terme de ses études, pratiquement aucun de ces diplômés ne suit ce programme à temps partiel ou ne choisit de parfaire son éducation. Toutefois, à leur arrivée sur le marché du travail, ces diplômés éprouvent plus de difficultés à se trouver un emploi que d'autres diplômes d'écoles de formation professionnelle. À peine 70 p. 100 environ dénichent un emploi à plein temps et plus de 20 p. 100 ne trouvent aucun travail.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les diplômés de ce programme occupent un large éventail de postes, p. ex., des postes d'artiste publicitaire, d'illustrateur ou d'agent immobilier. Sur le marché du travail, ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial dans des domaines similaires. Les données d'enquête révèlent que deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces personnes touchent un salaire comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Toutefois, une étude portant sur les diplômés de 1982 révèle que leur salaire a augmenté à un rythme nettement supérieur à celui de la moyenne entre 1984 et 1987. Plusieurs diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart quittant des emplois de vendeur pour travailler comme artiste publicitaire et illustrateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en art commercial sont assez satisfaits de leurs études. Cependant, la proportion de ceux qui trouvent un travail correspondant à leur domaine d'étude est nettement inférieure à la moyenne pour l'ensemble des diplômés de formation professionnelle; la demande pour ces travailleurs est donc peu élevée. De plus, un nombre nettement supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, même si, dans l'ensemble, quelque 90 p. 100 des diplômés déclarent être satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail ces diplômés semblent se dégrader quelque peu aux chapitres des possibilités d'emploi et de la satisfaction au travail, mais s'améliorer en termes de salaire.

Art commercial

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	681	974	885	858	844
Pourcentage de diplômés féminins	64,5	65,0	58,1	57,4	55,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	7
Se sont joints à la population active	92	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	5	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature, loisirs et domaines connexes (39 %)
- Dessinateurs publicitaires et illustrateurs (24 %)
- Écrivains et rédacteurs (10 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (5 %)

Emplois de bureau (25 %)

Gestion et administration (16 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (5 %)

Vente (13 %)
- Commis-vendeurs (10 %)

Autres (7 %)

Arts

Art commercial

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les personnes inscrites à ce programme reçoivent une formation dans le domaine de la publicité, du modelage ou des arts commerciaux. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le type de programme mais, en général, les étudiants doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes dans leurs cours d'art et de français. En général, les candidats doivent soumettre un échantillon de leurs œuvres et présenter une lettre de recommandation. Le programme, habituellement d'une durée de deux ans, est offert dans les collèges communautaires ou les cégeps de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Le programme attire surtout les femmes; en effet, en 1987, elles représentaient 58 p. 100 des diplômés, soit une diminution par rapport à 1981, alors que la proportion de femmes était de 65 p. 100.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté entre 1981 et 1984 et s'est stabilisée par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre de diplômés diminue d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Tous les étudiants ont poursuivi leurs études à plein temps et, en général, ont intégré la population active immédiatement après l'obtention de leur diplôme. De plus, ils réussissent facilement à trouver du travail puisque tous, sauf 5 p.100, ont trouvé un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en art commercial trouvent du travail à titre d'artiste publicitaire ou d'illustrateur dans l'industrie de l'impression et de la publication, et un plus petit nombre deviennent rédacteur ou éditorialiste, conseiller en montage et décorateur d'intérieur, ou directeur de publicité et des ventes. En général, les détenteurs d'un diplôme de niveau universitaire, collégial et ceux de la formation professionnelle se font concurrence pour les emplois dans ce domaine et dans des domaines connexes.

Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Le taux de chômage de ce groupe a diminué régulièrement après l'obtention du diplôme, et les étudiants qui auparavant ne travaillaient pas ont trouvé un emploi à temps partiel. De plus, ces diplômés ont connu en moyenne un taux de croissance de leur salaire qui était nettement supérieur à celui d'autres diplômés de collèges communautaires et de cégeps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ils ont changé d'emploi dans une proportion comparable à celle de la moyenne (43 %); la plupart s'échangeant des emplois d'artiste publicitaire et d'illustrateur, et des emplois de conseiller en montage et en décoration d'intérieur.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblaient assez satisfaits de leur emploi actuel. La plupart considéraient que ce dernier correspondait à leur domaine d'étude. Relativement peu d'entre eux s'estimaient surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. Les travailleurs de ce groupe touchent des salaires supérieurs à la moyenne et leur taux de chômage est peu élevé. Presque 75 p. 100 des diplômés de 1986 en art commercial ont déclaré qu'ils feraient le même choix, si c'était à refaire. Toutefois, le taux d'insatisfaction au travail a augmenté entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors que plusieurs d'entre eux ont déclaré être déçus de leur emploi et moins certains d'avoir choisi le bon domaine d'étude.

Arts de création et de conception

Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	466	427	415	377
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	0,9	0,9	0,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	7
Ne se sont pas joints à la population active	14	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	4
Se sont joints à la population active	74	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	75	6	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (55 %)
- Opérateurs de machine à coudre (24 %)
- Patronniers, traceurs et coupeurs de tissu, de fourrure et de cuir (13 %)
- Fabrication et réparation de chaussures (7 %)

Services (15 %)
- Chefs et cuisiniers (6 %)
- Services personnels (5 %)

Arts, littérature et loisirs (8 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (5 %)
- Peintres, sculpteurs et travailleurs assimilés (3 %)

Autres (22 %)
- Professions dans les industries de traitement (5 %)
- Ventes (4 %)
- Industries agricoles (4 %)
- Industrie de la construction (4 %)

Arts

Arts de création et de conception

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce programme d'étude regroupe les arts de la mode (fabrication de vêtements sur commande et retouches, dessin de mode, couture) et la décoration d'intérieur. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage), la maison d'enseignement et la province mais, en général, les nouveaux étudiants possèdent au moins un diplôme d'études secondaires. La durée du cours est habituellement de sept mois. Toutes les provinces offrent ce programme, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La diminution de leur nombre, qui est passé de 466 en 1984 à 427 en 1987, correspond à une baisse de la popularité relative des arts de création et de conception. Si la conjoncture se maintient, on comptera environ 10 p. 100 moins de diplômés dans ce domaine chaque année.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en arts de création et de conception qui ont étudié à temps partiel est légèrement supérieure à la moyenne des diplômés de même niveau. La proportion intégrant la population active est nettement inférieure à la moyenne, mais ceux qui se lancent à la recherche d'un emploi réussissent aussi bien que les autres diplômés à se trouver un emploi à plein temps. De même, la proportion de ceux qui occupent un emploi à temps partiel ou qui sont sans emploi correspond à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme opérateur de machine à coudre dans l'industrie du vêtement, alors qu'un plus petit nombre occupent des emplois de patronnier, de traceur de patrons et de coupeur, de bottier et de cordonnier, de peintre et de sculpteur, et de conseiller en montage et en décoration d'intérieur. Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de 1986 en arts de création et de conception touchaient un salaire inférieur de 35 p. 100 à la moyenne, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres diplômés du même domaine d'études. D'autres données d'enquête révèlent que même si 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, ils ont presque tous continué à occuper un poste similaire. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés a augmenté plus lentement que celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme en arts de création et de conception choisiraient le même programme d'étude dans une proportion moins élevée que la moyenne (60 p.100). Cela semble correspondre au fait que ces diplômés ont trouvé un emploi correspondant à leur domaine d'étude et sont satisfaits de leur emploi actuel dans une proportion également moins élevée que la moyenne. La proportion de ces diplômés qui se considèrent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement supérieure à la moyenne. D'autres résultats d'enquête indiquent peu de changement dans la situation, entre 1984 et 1987, sauf en ce qui concerne le taux de chômage, qui était moins élevé en 1987 qu'il ne l'était en 1984.

Arts de création et de conception

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	951	725	782	758	746
Pourcentage de diplômés féminins	84,4	88,8	84,9	82,0	78,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,0	1,2	1,3	1,3	1,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	31	25
Ne se sont pas joints à la population active	5	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	7
Se sont joints à la population active	63	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	75	2	23
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (40 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (40 %)

Gestion et administration (22 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (14 %)
- Directeurs des services (8 %)

Vente (16 %)
- Vendeurs : vente au détail (16 %)

Autres (22 %)
- Emplois de bureau (10 %)

Arts

Arts de création et de conception

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les personnes inscrites à ce programme étudient les principes de base de la création de bijoux, des arts de la mode et de la décoration d'intérieur. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseigement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et suivi au moins un cours d'art ou de dessin. Ils doivent aussi avoir obtenu de bonnes notes en français (ou en anglais) et en mathématiques. De plus, les candidats doivent souvent subir un test d'aptitudes en français (ou en anglais), se présenter à une entrevue et soumettre une lettre de recommandation ainsi qu'un échantillon de leurs oeuvres antérieures. Bien que la durée varie, ces programmes d'études peuvent normalement être complétés en deux ans. Le programme d'études en arts de création et de conception est offert dans les collèges communautaires de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que dans les cégeps du Québec. On compte une majorité de femmes, dans ce domaine; en effet, en 1987, elles représentaient 85 p. 100 de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours auprès des étudiants a diminué de façon substantielle, entre 1981 et 1984, et a très peu augmenté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre de diplômés diminue de 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des étudiants poursuivant leurs études à temps partiel était presque nulle. Ces diplômés ont continué leurs études après l'obtention de leur diplôme dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Quant à ceux qui se sont lancés à la recherche d'un emploi, une proportion nettement inférieure à la moyenne (77 %) ont réussi à trouver du travail. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'emplois à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en arts de création et de conception travaillent comme conseiller en montage et en décoration d'intérieure dans le secteur des services aux entreprises, et un plus petit nombre travaillent comme directeur de la publicité et des ventes dans l'industrie des meubles et des appareils ménagers. Les diplômés des universités, des collèges et des écoles de métier, dans ce domaine et dans des domaines connexes, se font concurrence pour les emplois.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire inférieur d'environ 25 p. 100 au salaire moyen d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Le taux de chômage dans ce groupe diminue avec le temps. Entre la troisième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, le salaire moyen de ces personnes a augmenté un peu plus rapidement que la moyenne. Au cours de la même période, ces diplômés ont changé d'emploi dans une proportion égale à la moyenne (45 %), la majorité des changements s'effectuant entre des postes de conseiller en montage et en décoration d'intérieur, de directeur de la publicité et des ventes, et d'artiste publicitaire et d'illustrateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail ne semble pas avoir été vécue de façon très positive par ces diplômés, puisque ceux-ci sont satisfaits de leur emploi actuel dans une proportion moins élevée que la moyenne. À cela, il faut ajouter qu'ils occupent des emplois qui ne correspondent pas souvent à leur domaine d'étude et qu'ils se considèrent surqualifiés dans une proportion supérieure à la moyenne. De plus, le salaire moyen est nettement inférieur au salaire moyen d'autres diplômés de même niveau, et le taux de chômage dans ce groupe est très élevé. Seulement 60 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en arts de création et de conception déclarent qu'ils choisiraient ce même programme d'études, si c'était à refaire. Toutefois, la situation s'améliore entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors qu'un nombre légèrement moins élevé se considèrent surqualifiés. Ils étaient aussi plus nombreux à dire que leur emploi correspondait à leur formation et plus nombreux à être satisfaits d'avoir choisi ce domaine d'étude.

Beaux Arts

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	708	563	1 055	1 023	1 006
Pourcentage de diplômés féminins	64,5	59,0	56,3	52,4	48,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,0	1,8	1,8	1,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	27	25
Ne se sont pas joints à la population active	6	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	65	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	63	22	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Domaine des arts (43 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (16 %)
- Peintres, sculpteurs et travailleurs assimilés (9 %)
- Photographes et opérateurs de caméra (8 %)
- Chorégraphes et danseurs (8 %)

Emplois de bureau (13 %)

Services (12 %)

Gestion et administration (11 %)
- Agents d'affaires et de promotion (9 %)

Enseignement (10 %)
- Professeurs de beaux-arts (10 %)

Autres (11 %)

Arts

Beaux Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Le domaine des beaux-arts comprend des disciplines telles la danse, la musique et les autres arts du spectacle, la sculpture, la peinture et l'artisanat. Les critères d'admission varient selon la spécialité et la maison d'enseignement. Toutefois, en général, le candidat doit avoir complété ses études secondaires et obtenu de bons résultats dans ses cours de français (ou d'anglais). Habituellement, il doit aussi passer une audition, se présenter à une entrevue, remettre une lettre de recommandation et présenter un échantillon de son travail. En 1987, ce programme, d'une durée habituelle de deux ans, était offert dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que dans les cégeps du Québec. En 1987, 56 p. 100 des diplômés étaient des femmes, par rapport à 65 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué entre 1981 et 1984, mais s'est accrue depuis et se situe maintenant à un niveau supérieur à celui de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter de 35 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Les détenteurs d'un diplôme en beaux-arts intègrent la population active immédiatement après la fin de leurs études dans une proportion égale aux diplômés d'autres disciplines. Non seulement ces diplômés éprouvent-ils un peu plus de difficulté que les autres à trouver un emploi, mais la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel est nettement plus forte que la moyenne. Près de 25 p. 100 des diplômés des programmes de beaux-arts poursuivent leurs études immédiatement après l'obtention de leur diplôme.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme conseiller en montage et en décoration d'intérieur dans le domaine des sports et des loisirs et dans le secteur des services aux entreprises. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire inférieur d'environ 25 p. 100 au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de collèges communautaires et de cégeps, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en beaux-arts ou dans un domaine connexe.

Environ 65 p. 100 des diplômés de 1982 issus des programmes de beaux-arts avaient changé d'emploi, en 1987. Dans la plupart des cas, ils ont quitté un emploi qui n'était pas directement relié à leur formation (p. ex., dans le domaine de la vente) pour occuper un emploi comme dessinateur publicitaire, illustrateur ou gestionnaire. Le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus rapidement, de 1984 à 1987, que celui d'autres diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés des programmes de beaux-arts se disent très satisfaits de leurs études; environ 90 p.100 choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Pourtant, des données sur le marché du travail montrent qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi, alors que bon nombre jugent que leur travail ne correspond pas à la formation reçue. De plus, presque 75 p. 100 s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. À long terme, cependant, on note une augmentation substantielle du nombre de diplômés qui déclarent occuper un emploi correspondant à leur formation et en être satisfaits, soit parce qu'ils ont changé de profession, soit parce qu'ils ont obtenu un diplôme d'études supérieures.

Arts graphiques et audio-visuels

Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	467	342	333	302
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	0,7	0,7	0,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	4
Se sont joints à la population active	84	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	3	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Opérateurs d'installations et de matériel (37 %)
- Opérateurs de presses à imprimer (17 %)
- Compositeurs et fondeurs de caractères d'imprimerie à la machine (13 %)
- Relieurs à la main et domaines connexes (7 %)

Arts, littérature et loisirs (14 %)
- Dessinateurs publicitaires et illustrateurs (8 %)
- Photographes et opérateurs de caméra (6 %)

Emplois de bureau (14 %)
- Opérateurs de machines de bureau (6 %)
- Commis à l'expédition et à la réception (6 %)

Directeurs et administrateurs (12 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (6 %)

Autres (23 %)

Arts

Arts graphiques et audio-visuels

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Les personnes inscrites à ce programme reçoivent une formation en impression et en publication, en photographie et en production d'enregistrements musicaux. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage), mais les candidats ont généralement terminé leurs études secondaires et suivi des cours de niveau collégial. Ce programme est d'une durée moyenne de 10 mois et est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. En 1984, le nombre de diplômés atteignait 467; en 1987, ce nombre avait chuté à 342. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 20 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés qui font des études à temps partiel se situe dans la moyenne. La proportion de ceux qui se sont joints à la population active est également conforme à la moyenne, bien qu'ils aient plus de succès que la moyenne à dénicher des postes à plein temps. Le taux de chômage dans ce groupe est également inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés deviennent pressiers dans le secteur de l'impression et de la publication ainsi que dans les industries connexes. Certains trouvent un emploi de compositeur, de relieur, d'artiste publicitaire et d'illustrateur, de photographe et d'opérateur de prises de vue. Quelle que soit la profession, les diplômés de 1986 touchaient, en 1988, un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de la moyenne. La concurrence à laquelle ils font face provient surtout de détenteurs d'un diplôme en art commercial issus de collèges communautaires. Quarante-cinq pour cent des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, s'échangeant surtout des postes dans le domaine de l'impression ou dans un domaine connexe, ainsi que des postes d'artiste publicitaire et d'illustrateur. Entre 1984 et 1987, le salaire de ces diplômés s'est accru plus rapidement que celui de la moyenne des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de diplômés qui choisiraient ce même programme, si c'était à refaire, s'établissait à 60 p. 100, ce qui représente une proportion inférieure à la moyenne. Cette déception relative peut s'interpréter par le taux élevé d'insatisfaction qu'éprouvent ces étudiants face à l'emploi occupé, lequel reflète la proportion inférieure à la moyenne de diplômés qui jugent leur emploi relié à la formation reçue, la proportion supérieure à la moyenne de ceux qui s'estiment surqualifiés, et les salaires inférieurs à la moyenne. Peu de changements ont été notés, entre 1984 et 1987, à l'exception du fait que plus de diplômés travaillaient à plein temps et qu'en 1987, un plus grand nombre se jugeaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, comparativement à 1984.

Arts graphiques et audio-visuels

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	598	720	710	688	677
Pourcentage de diplômés féminins	40,6	47,2	49,3	49,6	50,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	7
Se sont joints à la population active	82	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	9	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (56 %)
- Dessinateurs publicitaires et illustrateurs (22 %)
- Écrivains et rédacteurs (13 %)
- Photographes et opérateurs de caméra (5 %)
- Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (4 %)

Emplois de bureau (12 %)
- Commis de bureau (8 %)
- Surveillants (4 %)

Autres opérateurs d'installations et de matériel (10 %)
- Impression et domaines connexes (9 %)

Autres (22 %)
- Gestion et administration (6 %)
- Sciences naturelles, génie et mathématiques (4 %)
- Vente (2 %)

Arts

Arts graphiques et audio-visuels

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation variée qui comprend la photographie, la production d'enregistrements musicaux, l'impression et la publication. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme, mais, en général, le candidat doit avoir fait des études secondaires (cours de mathématiques inclus), se présenter à une entrevue, remettre une lettre de recommandation et présenter des échantillons de son travail. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, des collèges communautaires et des cégeps dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, décernaient des diplômes aux étudiants dans ce domaine, dont la majorité avaient complété le programme en moins de deux ans. Le nombre des diplômés est réparti également entre les deux sexes, les femmes représentant 49 p. 100 des diplômés de 1987, comparativement à 41 p. 100 de ceux de 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100 au cours de la période de 1989 à 1995 par rapport à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion d'étudiants nettement inférieure à la moyenne choisissent de parfaire leur éducation, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne préfèrent se lancer à la recherche d'un emploi. Presque aucun de ces diplômés n'a suivi le programme à temps partiel, signifiant que cette discipline nécessite une participation à plein temps des étudiants. Une proportion supérieure à la moyenne (91%) trouvent un emploi et la majorité d'entre eux travaillent à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en arts graphiques et audio-visuels travaillent comme artiste publicitaire et dessinateur dans les secteurs de l'impression et de la publication. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de rédacteur, d'écrivain, de photographe et d'opérateur de prises de vue. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux diplômés d'autres programmes de formation professionnelle et aux détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en art commercial ou d'un diplôme universitaire en arts appliqués, en études anglaises ou en communications de masse.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Le taux de chômage parmi ces diplômés chute brusquement au cours des années qui font suite à l'obtention du diplôme, du fait principalement de l'augmentation du nombre de diplômés trouvant un emploi à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en arts graphiques et audio-visuels augmente à un rythme comparable à celui des diplômés des d'autres programmes collégiaux. Une proportion inférieure à la moyenne (40 %) des diplômés de 1982 ont changé d'emploi au cours de cette période, la plupart s'échangeant des postes d'artiste publicitaire et dessinateur, de conseiller en montage et en décoration d'intérieur, de photographe et d'opérateur de prises de vue, et de directeur de la publicité et des ventes.

Coup d'oeil rétrospectif

Comme l'indique le degré relativement élevé de satisfaction au travail, le passage de l'école au marché du travail se fait assez facilement pour ces diplômés. Cette situation est sûrement attribuable au fait que les postes qu'ils occupent soient assez étroitement reliés à la formation reçue et qu'ils parviennent assez facilement à trouver un emploi. Cependant, une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent ou considèrent qu'ils touchent un salaire inférieur à la moyenne. Si c'était à refaire, 70 p. 100 des diplômés de 1986 ayant fait leurs études en arts graphiques et audio-visuels choisiraient de nouveau ce programme. Cependant, le taux d'insatisfaction au travail augmente entre la troisième et la cinquième année de leur carrière; en effet, un plus grand nombre de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et une proportion plus faible se disent satisfaits de la formation reçue. Le nombre de diplômés ayant réussi à trouver un emploi correspondant à la formation reçue est demeuré stable.

Musique

Arts

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	746	837	895	928	968
Pourcentage de diplômés féminins	56,7	59,0	57,7	57,9	58,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	28	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	20
Se sont joints à la population active	57	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	54	33	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (52 %)
- Professeurs au niveau secondaire (22 %)
- Professeurs de beaux-arts (15 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (9 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (4 %)

Arts et littérature (10 %)
- Musiciens et chanteurs (10 %)

Emplois de bureau (10 %)
- Secrétaires et sténographes (10 %)

Autres (28 %)

Arts

Musique

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences requises en histoire de la musique, ainsi que celles reliées à la théorie musicale, à la composition, à l'orchestration et au rendement des instruments. Le nombre d'inscriptions est limité dans la plupart des universités, et les musiciens qui aspirent à ces études doivent généralement passer une audition afin de prouver leur talent et leur compétence à jouer un instrument de musique d'importance. De plus, ils doivent se soumettre à un examen de théorie musicale de base et se présenter à une entrevue. Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et avoir acquis une solide formation musicale. On exige des étudiants du Québec qu'ils détiennent un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec concentration en musique. Les principales universités de toutes les provinces offrent des programmes en musique, dont certains mènent à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Il faut normalement trois ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La majorité des diplômés sont des femmes; en effet, en 1987, elles représentaient 57 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est maintenue, de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait être supérieur d'environ 15 p. 100 à ce qu'il était de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à l'ensemble, une proportion inférieure à la moyenne des détenteurs d'un diplôme en musique ont tendance à étudier à temps partiel, et une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Ceci tient au fait que ces diplômés éprouvent plus de difficulté que les autres à trouver un emploi dans leur domaine ou encore qu'ils éprouvent le besoin de se doter de compétences additionnelles.

Ces diplômés sont moins enclins que la moyenne à se lancer à la recherche d'un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Non seulement leurs chances de dénicher un emploi sont-elles moindres, mais ils sont plus susceptibles que les diplômés d'autres disciplines de ne trouver que du travail à temps partiel. Le taux de chômage observé chez les détenteurs d'un diplôme en musique est légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de ce niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Après l'obtention de leur diplôme, les détenteurs d'un diplôme en musique trouvent habituellement un emploi de professeur au niveau secondaire, de professeur de beaux-arts ou de musicien professionnel dans le secteur du divertissement. Nombreux sont ceux qui acceptent des postes à temps partiel dans le domaine du secrétariat et du travail de bureau, dans les services aux entreprises ou d'autres secteurs de services. Puisqu'ils sont souvent appelés à enseigner diverses matières, les détenteurs d'un diplôme de musique doivent généralement concurrencer les détenteurs de diplômes universitaires ayant acquis une formation d'enseignant. Dans le domaine de la musique ils ont essentiellement à disputer les postes disponibles aux autres détenteurs d'un diplôme universitaire en musique.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru beaucoup plus rapidement que celui des diplômés d'autres disciplines et ce, en raison du grand nombre de détenteurs d'un diplôme en musique qui changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière; plusieurs d'entre eux abandonnent alors la profession musicale.

Coup d'oeil rétrospectif

Les données d'enquête démontrent que les détenteurs d'un diplôme en musique se disent assez satisfaits du programme d'études, et qu'une proportion supérieure à la moyenne d'entre eux feraient de nouveau ce choix, si c'était à refaire. Toutefois, une proportion nettement inférieure à la moyenne estiment avoir trouvé un emploi correspondant à leur formation, et une proportion légèrement supérieure à la moyenne se disent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Malgré des salaires relativement faibles, environ 90 p. 100 de tous les détenteurs d'un diplôme en musique se disent satisfaits de leur emploi, soit essentiellement la même proportion que l'ensemble des autres diplômés de même niveau. Ceci s'expliquerait par le fait que les détenteurs d'un diplôme en musique retirent beaucoup de satisfaction de leur travail. En termes de possibilités d'emploi, de satisfaction au travail et de salaires, les conditions de travail des détenteurs d'un diplôme en musique ont tendance à s'améliorer entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Musique

Arts

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1990	1995
Nombre de diplômés	104	136	130	129	123
Pourcentage de diplômés féminins	53,8	49,3	61,5	62,7	62,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	6
Ne se sont pas joints à la population active	0	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	33
Se sont joints à la population active	69	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	66	20	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (46 %)
- Professeurs de beaux-arts (26 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (8 %)
- École secondaire (5 %)
- Niveaux primaire et préscolaire (3 %)

Arts, littérature et loisirs (14 %)
- Écrivains et rédacteurs (8 %)
- Musiciens et chanteurs (6 %)

Directeurs et administrateurs (13 %)
- Directeurs généraux (8 %)
- Autres : Gestion et administration (5 %)

Médecine et santé (8 %)
- Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (8 %)

Autres (19 %)

Arts

Musique
Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants bénéficient d'une formation musicale approfondie, et une attention toute particulière est accordée à la théorie musicale, la composition (arrangements musicaux) et l'exécution. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en musique ou son équivalent. L'entrevue et l'audition témoignant de la compétence à jouer d'au moins un instrument font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception des provinces de l'Atlantique, ces programmes sont offerts par les principales universités canadiennes. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, mais pour s'y inscrire, les étudiants doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. En 1987, les femmes représentaient 63 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours est demeurée assez stable entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait être comparable pour la période de 1989 à 1995 à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font des études à temps partiel dans une proportion largement inférieure à la moyenne. Après l'obtention de la maîtrise, ils semblent plus enclins que d'autres diplômés à parfaire leur éducation et à se joindre à la population active. Cependant, ils éprouvent beaucoup plus de difficultés à percer sur le marché du travail et, par conséquent, un nombre supérieur à la moyenne d'entre eux ne travaillent qu'à temps partiel; de plus, leur taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur de beaux-arts. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de professeur au niveau postsecondaire, de phoniatre, de musicien ou de chanteur. Le salaire moyen de ces diplômés est nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire de premier cycle en musique, en enseignement au niveaux primaire et secondaire, en beaux-arts et en arts du spectacle, ainsi que les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d niveau collégial en beaux-arts. Même si quelque 60 p. 100 de ces diplômés ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, seulemnt 20 p. 100 occupaient un emploi de nature différente. De plus, aucun diplômé travaillant comme musicien ou chanteur, en 198, n'avait changé d'emploi en 1987. Le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moins rapidement, entre 1984 et 197, que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ces diplômés se disent satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, un nombre supérieur à la moyenne choisirait de nouveau ce programme. Paradoxalement, un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et leurs salaires sont en général inférieurs à la moyenne. Cependant, le niveau de satisfaction au travail est élevé et la proportion des diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est aussi supérieure à la moyenne. Cette situation est demeurée assez stable, entre 1984 et 1987.

Services personnels

Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 172	908	883	802
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,3	1,8	1,8	1,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	85	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	70	11	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Services (73 %)
- Barbiers et coiffeurs (66 %)
- Gardiens et garde de corps (2 %)

Emplois de bureau (15 %)
- Caissiers (4 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (3 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (2 %)
- Commis généraux de bureau (2 %)

Autres (12 %)

Arts

Services personnels
Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Ce domaine d'étude regroupe les secteurs suivants : la coiffure pour hommes, la coiffure pour femmes, la haute coiffure, les soins de beauté et les soins esthétiques des mains. Les critères d'admission de base varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle et recyclage) et la maison d'enseignement. Toutefois, un étudiant inscrit à l'un de ces programmes est habituellement détenteur d'un diplôme d'études secondaires. En général, la durée du cours est de 11 mois et toutes les provinces, à l'exception du Québec, offrent un tel programme d'études.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a diminué, entre 1984 et 1987, le nombre de diplômés ayant chuté de 1 172 à 908 au cours de cette période. Si la conjoncture se maintient, le nombre d'étudiants qui obtiendront leur diplôme connaîtra une baisse annuelle de 20 p. 100.

Destination des diplômés

Le pourcentage de diplômés du programme de formation en services personnels qui se joignent à la population active est comparable à la moyenne de l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle. Les données concernant les diplômés qui se trouvent un emploi à plein temps ou à temps partiel ainsi que les données sur le taux de chômage dans ce groupe sont comparables à celles de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme barbier et coiffeur dans le secteur des services personnels et ménagers. Ce sont là les deux seuls principaux champs d'activité offerts aux diplômés. Environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, la plupart quittant un emploi dans le secteur de la coiffure pour hommes ou de la coiffure pour femmes pour occuper un poste de directeur des services, de vendeur, de réceptionniste ou de commis à l'information. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire inférieur d'environ 40 p. 100 au salaire moyen des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer ceux des collèges communautaires et des cégeps qui possèdent un diplôme ou un certificat en services personnels.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme en services personnels choisiraient ce même programme dans une proportion comparable à la moyenne de l'ensemble des diplômés de ce niveau (65%). Ces diplômés étaient satisfaits de leur emploi dans une proportion supérieure à la moyenne et se considéraient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient dans une proportion inférieure à la moyenne. Ces résultats viennent contrebalancer ceux qui indiquent que, dans une proportion inférieure à la moyenne, le travail correspondait à la formation reçue et que le salaire moyen était quelque peu inférieur à celui des autres diplômés de même niveau.

Commerce (administration des affaires)

Premier cycle
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	11 914	15 995	16 897	17 255	17 799
Pourcentage de diplômés féminins	31,6	39,5	45,4	45,6	46,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	12,1	14,8	14,1	13,9	13,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	20
Se sont joints à la population active	67	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	3	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (64 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (37 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (6 %)
- Directeurs financiers (4 %)
- Directeurs du personnel et professions connexes (2 %)

Emplois de bureau (12 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (4 %)

Vente (12 %)
- Voyageurs de commerce (3 %)
- Vendeurs et commis-vendeurs (2 %)
- Vendeurs et agents d'assurances (2 %)

Autres (12 %)
- Sciences sociales (3 %)

Commerce (administration des affaires)

Premier cycle
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	11 914	15 995	16 897	17 255	17 799
Pourcentage de diplômés féminins	31,6	39,5	45,4	45,6	46,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	12,1	14,8	14,1	13,9	13,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	20
Se sont joints à la population active	67	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	3	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (64 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (37 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (6 %)
- Directeurs financiers (4 %)
- Directeurs du personnel et professions connexes (2 %)

Emplois de bureau (12 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (4 %)

Vente (12 %)
- Voyageurs de commerce (3 %)
- Vendeurs et commis-vendeurs (2 %)
- Vendeurs et agents d'assurances (2 %)

Autres (12 %)
- Sciences sociales (3 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Premier cycle
Université (3 ans)

Les étudiants qui choisissent ce domaine étudient un éventail de disciplines telles la comptabilité, le marketing, la gestion de la production, la finance, la gestion du personnel et les relations industrielles. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu des résultats supérieurs à la moyenne en mathématiques et en français (ou en anglais). Les étudiants provenant du Québec doivent posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Pratiquement toutes les universités canadiennes décernent des diplômes en commerce ou en administration des affaires, et certaines d'entre elles offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Le programme de premier cycle, d'une durée moyenne de trois ans, peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La proportion de femmes diplômées dans ce domaine est passée de 32 p. 100 en 1981 à 45 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue de façon considérable, entre 1981 et 1984, mais elle a chuté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours de la période de 1989 à 1995 devrait être d'environ 15 p. 100 supérieur à celui observé entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Dans cette discipline, une proportion légèrement supérieure à la moyenne font leurs études à temps partiel, alors que la proportion de ceux qui poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme est inférieure à la moyenne. Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, ces diplômés sont un peu plus portés à chercher de l'emploi dès l'obtention de leur diplôme, et ils ont plus de succès à cet égard. Presque tous trouvent du travail à plein temps, alors qu'environ 3 p. 100 acceptent des postes à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en commerce dénichent des emplois de comptable, de vérificateur ou de directeur des finances, de la publicité ou des ventes. Sur le marché du travail, il font surtout face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme en commerce, issus des collèges communautaires et de cégeps, de même qu'à celle de l'ensemble des diplômés universitaires, en particulier ceux qui ont fait des études en économie, en informatique, en mathématiques ou en administration des affaires. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme nettement supérieur à celui de la moyenne, entre 1984 et 1987. Un grand nombre de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant surtout des postes reliés à la gestion et à la finance.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en commerce semblent assez satisfaits de la formation reçue, puisque environ 75 p. 100 choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne jugent leur emploi relié à la formation reçue, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est égale à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. Étant donné que le salaire moyen de ce groupe est égal à la moyenne, il n'est pas surprenant que près de 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en commerce se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. De plus, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement en termes de possibilités d'emploi, de satisfaction au travail et de salaire, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Commerce (administration des affaires)

Maîtrise
Université (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 453	3 150	3 052	3 034	2 880
Pourcentage de diplômés féminins	23,8	28,0	30,1	30,7	30,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	17,1	19,3	17,3	17,3	17,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	6
Ne se sont pas joints à la population active	1	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	34	33
Se sont joints à la population active	64	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	96	1	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (67 %)
- Comptables et vérificateurs (18 %)
- Gestion financière (8 %)
- Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements (8 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (7 %)
- Directeurs de la production (4 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (4 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (9 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (2 %)

Sciences sociales (6 %)
- Économistes (3 %)

Enseignement (5 %)
- Université (3 %)

Autres (13 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Maîtrise
Université (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation professionnelle dans plusieurs domaines reliés à l'administration, notamment la comptabilité, les finances, les relations industrielles, le marketing, la gestion des stocks, l'économie commerciale et la planification stratégique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle (de préférence en commerce); toutefois, les diplômés d'autres disciplines sont aussi considérés. L'entrevue, le test d'aptitude et la lettre de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. En général, les facultés d'administration accordent la préférence aux candidats qui possèdent une expérience pertinente en administration. À l'exception des universités de l'Île-du-Prince-Édouard, les principales universités de toutes les provinces canadiennes offrent des programmes en commerce, et leur durée est d'environ deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent aux étudiants la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités proposent des programmes de plus courte durée menant à un diplôme ou à un certificat, mais qui nécessitent néanmoins la détention d'un diplôme de premier cycle. Dans ce domaine, la majorité des diplômés sont de sexe masculin, mais la représentation féminine s'est récemment accrue, ayant passé de 24 p. 100 en 1981 à 30 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue entre 1981 et 1984, mais a décliné depuis cette période pour revenir à son niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait être comparable entre 1989 et 1995 à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Comparativement à d'autres diplômés de même niveau, la proportion d'étudiants poursuivant leurs études à temps partiel se situe dans la moyenne. Un nombre inférieur à la moyenne choisissent de parfaire leur éducation après l'obtention de la maîtrise en administration des affaires, et il en résulte qu'une proportion supérieure à la moyenne intègrent le marché du travail. Ces diplômés ont non seulement plus de facilité que d'autres à décrocher un emploi, mais ils trouvent du travail à plein temps dans une proportion supérieure à la moyenne. De plus, le taux de chômage dans ce groupe est inférieur à la moitié de la moyenne du taux enregistré des autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de comptable, d'expert-comptable et autres agent de gestion financière dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'inspecteur, d'agent de réglementation, de directeur des ventes et de la publicité, de professeur d'université et d'économiste. Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés universitaires de premier cycle ainsi que les étudiants de collèges communautaires et de cégeps qui détiennent une licence, un diplôme ou un certificat en commerce. Quelque 55 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, alors que la majorité d'entre eux quittaient des postes de comptable et d'expert-comptable ou un emploi connexe dans le secteur financier, au profit de la gestion financière, de la gestion en général ou de l'analyse de systèmes. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui des autres titulaires d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'une maîtrise en commerce et en administration des affaires choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion nettement supérieure à la moyenne (90 %). Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'ils touchent un salaire plus élevé que la moyenne, car une proportion comparable à celle de la moyenne des autres diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est égale à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, cette situation est demeurée sensiblement la même.

Commerce (administration des affaires)

Doctorat
Université (5 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	23	21	41	46	46
Pourcentage de diplômés féminins	17,4	14,3	43,9	44,7	44,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,3	1,1	1,7	1,7	1,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	39	20
Se sont joints à la population active	61	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	0	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (100 %)
- Université (100 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Doctorat
Université (5 ans)

Les diplômés qui choisissent de poursuivre leurs études au niveau du doctorat se spécialisent dans des domaines tels la comptabilité, les finances, les relations industrielles, le marketing, la gestion des stocks, l'économie commerciale et la planification stratégique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en administration des affaires ou dans une discipline connexe et avoir obtenu de très bon résultats. Une entrevue et des lettres de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités, mais l'on accorde habituellement la préférence aux candidats possédant une expérience pertinente en administration. Les principales universités du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique offrent le programme de doctorat en administration des affaires. Sa durée moyenne est de cinq ans, et il est généralement suivi à temps partiel. La représentation féminine s'est accrue considérablement dans ce domaine, passant de 17 p. 100 en 1981, à 44 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a diminué légèrement entre 1981 et 1984, mais elle s'est accrue par la suite pour dépasser son niveau de 1981. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait presque doubler entre 1987 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de ces étudiants qui poursuivent leurs études à temps partiel est nettement supérieure à la moyenne, car la plupart d'entre eux avaient déjà intégré la population active. Aucun diplômé n'a entrepris d'études postdoctorales après l'obtention de son diplôme et, par conséquent, un nombre inférieur à la moyenne se retrouvent sur le marché du travail pour la première fois. Du fait de leur nombre restreint, la plupart des détenteurs d'un doctorat en administration des affaires n'éprouvent aucune difficulté à se trouver du travail, et quelque 90 p. 100 d'entre eux occupent un poste à plein temps. Néanmoins, le taux de chômage dans ce groupe est légèrement supérieur à celui de la moyenne d'autres détenteurs d'un doctorat.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur d'université et n'ont pas ou presque pas à concurrencer d'autres détenteurs de doctorat pour l'obtention de ces postes. Deux ans après l'obtention de leur doctorat, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 35 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus rapidement que celui de la moyenne, au cours de la période de 1984 à 1987. Le nombre de ces diplômés qui ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière est pratiquement nul.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un doctorat en commerce sont assez satisfaits de leur éducation. Si c'était à refaire, 70 p. 100 d'entre eux choisiraient à nouveau ce programme, ce qui représente une proportion légèrement inférieure à la moyenne. La majorité d'entre eux ont trouvé un emploi relié à la formation reçue et ils touchent un salaire supérieur à la moyenne. Un très petit nombre de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, mais leur satisfaction au travail est comparable à celle de la moyenne. Même si les conditions de travail de ces diplômés détenteurs d'un doctorat sont bonnes au départ, elles s'améliorent davantage entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en termes des perspectives d'emploi, du salaire et de la satisfaction au travail.

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	409	468	455	413
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	4
Se sont joints à la population active	84	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	85	6	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (49 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (16 %)
- Secrétaires et sténographes (7 %)
- Commis généraux de bureau (7 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (3 %)

Directeurs et administrateurs (32 %)
- Agents financiers (22 %)
- Directeurs financiers (2 %)
- Directeurs des services (2 %)

Vente (5 %)
- Commis-vendeurs et vendeurs (3 %)

Autres (14 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce programme permet d'acquérir des compétences de base en comptabilité et en gestion de la petite entreprise. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage). En général, les candidats détiennent un diplôme d'études secondaires au moment de s'inscrire à ce programme, dont la durée moyenne est de 10 mois. Certaines maisons d'enseignement de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Colombie-Britannique offrent des cours de base en finance, en gestion financière et en comptabilité.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Depuis quelques années, la popularité relative de ce domaine s'est accrue, le nombre de diplômés ayant passé de 409 en 1984 à 468 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 5 p. 100 par année, comparativement aux années précédentes.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en gestion financière (comptabilité) qui se sont joints à la population active est comparable à celle des autres diplômés de même niveau. Cependant, les diplômés en gestion financière ont beaucoup plus de facilité à trouver du travail à plein temps que d'autres diplômés de programmes de formation professionnelle. Ainsi, la proportion des diplômés qui travaillent à temps partiel ou qui sont sans emploi est beaucoup plus faible que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les diplômés de ces programmes dénichent généralement des postes d'agent financier, de teneur de livres ou de commis en comptabilité dans le secteur des services aux entreprises, alors qu'un plus petit nombre trouvent de l'emploi en tant que secrétaire et commis général de bureau. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur à la moyenne, quelle que soit la profession. Ils font face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme universitaire ou collégial qui possèdent des compétences en comptabilité, en gestion, en administration et en commerce. Selon les données d'enquête, près de 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, troquant généralement des postes de teneur de livres, de commis en comptabilité et d'agent financier. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion de diplômés supérieure à la moyenne, soit 75 p. 100, choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Ceci reflète bien le succès relatif qu'ils ont à trouver un emploi relié à la formation reçue, en dépit du fait qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La proportion de diplômés qui se disent satisfaits de leur emploi se situe dans la moyenne. Les données d'enquête indiquent peu de changements, entre 1984 et 1987, si ce n'est d'une augmentation du taux d'emploi chez les diplômés de 1982.

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 113	1 297	1 355	1 314	1 292
Pourcentage de diplômés féminins	59,4	60,8	59,1	56,0	47,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	9	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	7
Se sont joints à la population active	77	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	3	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Gestion et administration (55 %)
- Comptables et vérificateurs (46 %)
- Autres directeurs (3 %)
- Les ventes et la publicité (3 %)

Emplois de bureau (38 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (26 %)

Autres (7 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants qui s'inscrivent à ce programme se spécialisent dans les principes de base de la tenue de livres, de l'administration de bureau et de la comptabilité. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en français (ou en anglais) et, parfois, en tenue de livres. Certaines maisons d'enseignement exigent des candidats qu'ils se soumettent à un test de mathématiques ou d'aptitudes ainsi qu'à une entrevue. La plupart de ces cours de base peuvent être complétés en deux ans et sont parfois suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. De plus, une stage en milieu de travail est habituellement nécessaire pour ces diplômés. Les cours d'initiation à la comptabilité sont offerts dans la plupart des collèges communautaires de toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Manitoba. L'effectif est composé en majorité de femmes; en effet, celles-ci comptaient pour 59 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme est demeurée passablement stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômés au cours de la période de 1989 à 1995 sera environ le même qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en comptabilité qui cherchent de l'emploi immédiatement après avoir obtenu leur diplôme est nettement supérieure à la moyenne des autres diplômés de collèges communautaires et de cégeps. Non seulement ont-ils plus de facilité à trouver du travail, mais une proportion nettement inférieure à la moyenne travaillent à temps partiel. Seuls 10 p. 100 des diplômés entreprennent d'autres études dès l'obtention de leur diplôme.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent des postes de comptable, de vérificateur, de teneur de livres ou de commis en comptabilité dans le secteur des services aux entreprises. Ils disputent ces emplois aux autres détenteurs d'un diplôme en administration issus de collèges communautaires et de cégeps, ainsi qu'aux détenteurs d'un diplôme universitaire en administration des affaires ou dans un domaine connexe.

Environ 45 p. 100 des diplômés de 1982 avaient changé d'emploi en 1987 quittant généralement des emplois de bureau (p. ex., en tenue de livres) pour des postes en comptabilité, en vérification ou dans une autre branche de la gestion financière. Entre 1984 et 1987, leur salaire moyen a augmenté plus rapidement que celui des autres diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en comptabilité semblent satisfaits de leur formation, puisqu'environ 70 p. 100 choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Ceci reflète bien leur expérience acquise sur le marché du travail, où une proportion supérieure à la moyenne jugent que leur poste est relié à la formation reçue, et bon nombre se disent satisfaits de leur emploi. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, mais, dans l'ensemble, l'attitude des diplômés envers la formation reçue et envers leur emploi ne fait que s'améliorer avec le temps.

Gestion financière

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 033	2 431	2 321	2 250	2 213
Pourcentage de diplômés féminins	58,8	62,5	62,3	62,1	61,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,2	4,1	4,0	4,0	4,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	16	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	9	7
Se sont joints à la population active	71	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	11	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (42 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (20 %)
- Secrétaires (6 %)
- Commis généraux de bureau (5 %)

Gestion et administration (37 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (28 %)
- Directeurs financiers (2 %)

Autres (21 %)
- Vente (5 %)
- Services (2 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion financière

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences de base reliées à la gestion des placements, à l'expertise et à l'évaluation des biens immobiliers, à la gestion immobilière et aux opérations bancaires. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Cependant, les candidats doivent normalement avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes en mathématiques et en français (ou en anglais). Il faut normalement trois ans pour compléter ce cours, qui est parfois suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les programmes en gestion financière sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. La majorité de ces diplômes sont des femmes, soit 62 p. 100 du total de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme s'est maintenue, de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, il est à prévoir que le nombre de diplômes décernés au cours de la période de 1989 à 1995 sera à peu près égal à celui de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne ont poursuivi leurs études dès l'obtention de leur diplôme, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne ont choisi de se trouver du travail. Cette situation semble être propre aux détenteurs d'un diplôme en gestion des affaires et en administration. Ces diplômés ont poursuivi des études à temps partiel dans une proportion égale à la moyenne des diplômés d'autres programmes d'études collégiales. En outre, c'est dans une proportion supérieure à la moyenne (91 %) qu'ils ont réussi à trouver du travail, dans la plupart des cas un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de comptable, de vérificateur ou d'agent financier, de teneur de livres et de commis en comptabilité dans le secteur des services aux entreprises; un plus petit nombre s'orientent vers des professions administratives ou des emplois de bureau. Les diplômés des programmes de gestion financière concurrencent généralement les diplômés d'écoles de métiers, de collèges communautaires et de cégeps ayant reçu une formation en comptabilité, en gestion et en administration, ainsi que les diplômés de programmes universitaires en commerce.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen environ 15 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés du même niveau, quelle que soit la profession. La proportion de ces diplômés qui se retrouvent sans emploi diminue avec le temps, ce qui peut s'expliquer par le nombre croissant de ceux qui dénichent un poste à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés s'est accru au même rythme que celui d'autres diplômés de programmes d'études collégiales. Une proportion supérieure à la moyenne (45 %) ont changé d'emploi au cours de cette période, trouvant généralement des emplois de comptable, de vérificateur, d'agent financier ou de teneur de livres, de commis de comptabilité, ainsi que des postes de direction. Quelque 30 p. 100 des diplômés de 1982 qui occupaient un poste de secrétaire en 1984 avaient accédé, en 1987, à un poste de teneur de livres ou de commis de comptabilité.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble avoir été réussi, puisqu'un grand nombre jugent leur emploi satisfaisant. Ceci tiendrait du fait que leur emploi est directement lié à la formation reçue, que peu d'entre eux s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et que le taux de chômage de ce groupe est inférieur à la moyenne. Ces diplômés affichent un niveau élevé de satisfaction envers leurs études. Si c'était à refaire, trois diplômés sur quatre opteraient pour le même cheminement. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, une proportion moindre de ces diplômés se disent satisfaits du poste qu'ils occupent. Une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés et un nombre moindre ne regrettent pas d'avoir choisi ce programme. Toutefois, parmi les diplômés de 1982, une plus grande proportion jugent que l'emploi qu'ils occupaient en 1987 était plus directement relié à la formation reçue que celui qu'ils occupaient en 1984.

Gestion des institutions

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	578	694	886	859	845
Pourcentage de diplômés féminins	52,1	56,6	58,0	56,5	56,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,2	1,5	1,5	1,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	7
Se sont joints à la population active	85	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	2	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (36 %)
- Commis d'hôtel (13 %)
- Secrétaires (6 %)
- Commis d'établissement financier (3 %)
- Réceptionnistes (3 %)

Gestion et administration (32 %)
- Directeurs d'hôtel (16 %)
- Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles (5 %)
- Administrateurs, médecine et santé (4 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (3 %)

Services (17 %)
- Surveillants / travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (6 %)

Autres (15 %)
- Médecine et santé (7 %)
- Vente (6 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion des institutions

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à la gestion d'institutions telles que les hôpitaux, les autres établissements de soins de santé, les hôtels et les centres de villégiature. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. En général, on exige du candidat qu'il ait complété avec succès ses études secondaires et obtenu de bonnes notes en mathématiques et en français (ou en anglais). Certaines maisons d'enseignement exigeront que le candidat se présente à une entrevue et subisse des tests d'aptitudes. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, qui est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Québec. En 1987, 58 p. 100 des diplômés étaient des femmes, alors qu'en 1981, cette proportion n'était que de 52 p. 100.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est maintenue de 1981 à 1984, mais s'est quelque peu accrue depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 20 p. 100, au cours de la période de 1989 à 1995, par rapport à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

À l'instar de la plupart des étudiants en commerce et en administration, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études dès l'obtention du diplôme. Inversement, une proportion supérieure à la moyenne optent pour le marché de l'emploi. Ceci tient sans doute du fait que la demande pour ce type de diplômés soit forte présentement. D'ailleurs, on observe chez ces diplômés un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne. La proportion d'étudiants qui ont choisi de suivre ce cours à temps partiel se situe dans la moyenne. Une proportion largement supérieure à la moyenne de ces diplômés (94 %) ont pu trouver un emploi; de ce nombre, seulement 2 p. 100 ne travaillaient pas à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active.

En majorité, ces diplômés trouvent des emplois à titre de gérant d'hôtel dans les secteurs de l'hébergement, et des aliments et des boissons. Un plus petit nombre œuvrent comme commis d'hôtel, tout en suivant une formation en vue d'accéder à des postes de direction dans le secteur de l'hôtellerie ou d'administrateur dans le domaine de la médecine et de la santé, ou occupent des postes de surveillant dans le secteur des aliments et des boissons. Les diplômés issus de ce programme doivent concurrencer les diplômés de programmes de formation professionnelle et les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant reçu une formation dans ce domaine ou dans des domaines connexes, tels que le marketing, la comptabilité, le commerce et l'économie.

Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire de 5 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Le taux de chômage observé chez ces diplômés est demeuré relativement stable, les diplômés de 1982 pouvant, en 1986, être sans emploi pendant huit semaines en moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en gestion des institutions a grimpé nettement plus rapidement que celui de l'ensemble des autres diplômés de programmes d'études collégiales. Une proportion nettement supérieure à la moyenne (60 %) ont changé d'emploi, pendant cette période, la plupart troquant des postes de commis d'hôtel ou de teneur de livres pour des postes de direction dans le secteur de l'hôtellerie. Près de 90 p. 100 des diplômés de 1982 qui occupaient un poste de gérant d'hôtel en 1984 se retrouvaient dans la même situation en 1987.

Coup d'œil rétrospectif

Il semble que le passage de l'école au marché du travail n'ait pas été des plus réussis pour les détenteurs d'un diplôme en gestion des institutions; en effet, chez ces derniers, le taux de satisfaction à l'égard de l'emploi était relativement faible. Ainsi, une proportion égale à la moyenne jugent que leur employé est relié à la formation reçue, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que le salaire qu'ils touchent est inférieur à la moyenne. Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion d'à peine 50 p. 100. Les détenteurs d'un diplôme en gestion des institutions deviennent de moins en moins satisfaits de leur emploi, entre la troisième et cinquième année de leur carrière. La plupart d'entre eux se disent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, alors qu'une proportion légèrement moindre jugent que leur emploi correspond à la formation reçue et qu'un nombre encore plus faible se déclarent satisfaits de leur choix de programme d'études.

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	693	614	597	542
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	7
Ne se sont pas joints à la population active	4	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	4
Se sont joints à la population active	79	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	77	10	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (54 %)
- Secrétaires et sténographes (14 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (12 %)
- Réceptionnistes, commis à l'information, commis au courrier et messager (5 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (2 %)

Directeurs et administrateurs (16 %)
- Agents financiers (5 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)
- Directeurs des services (2 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (2 %)

Professions dans l'industrie des services (12 %)
- Chefs et cuisiniers (6 %)
- Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (2 %)

Autres (18 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Les candidats qui s'inscrivent à ce programme acquièrent des compétences de base reliées à la gestion, à la tenue de livres et à la vente au détail. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement, mais la plupart des étudiants sélectionnés ont au moins terminé leurs études secondaires. Des cours offerts dans le cadre de ce programme se donnent dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, et ils sont d'une durée approximative de 11 mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. De 1984 à 1987, le nombre de diplômés est passé de 693 à 614, ce qui traduit un recul de la popularité relative de cette discipline. Si la conjoncture se maintient, une augmentation annuelle d'environ 10 p. 100 devrait être notée dans les inscriptions à ce programme.

Destination des diplômés

Ces diplômés intègrent la population active dans une proportion comparable à celle des autres diplômés; cependant, les diplômés de ce programme obtiennent généralement plus de succès dans la recherche d'un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent un emploi de secrétaire ou de sténographe dans le secteur des services aux entreprises, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme teneur de livres, commis-comptable, réceptionniste ou commis général de bureau. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 recevaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Dans cette discipline, la concurrence provient de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial en secrétariat. De 1984 à 1987, environ 45 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, troquant des postes de secrétaire et de sténographe contre des postes de réceptionniste et de préposé aux renseignements, ou délaissant tout à fait le travail de bureau pour la gestion ou l'administration. Au cours de cette période, les salaires se sont accrus au même rythme que ceux d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs de ce diplôme choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble des détenteurs d'un diplôme de même niveau, soit 70 p. 100. De telles statistiques traduisent sans doute le fait que ces diplômés ont davantage réussi à dénicher un emploi relié à la formation reçue. La proportion des diplômés de ce programme qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent ou qui se déclarent satisfaits de leur emploi est équivalente à la moyenne. De 1984 à 1987, les perspectives d'emploi de ces diplômés se sont améliorées, en particulier au chapitre des postes à plein temps.

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 204	3 440	3 666	3 554	3 496
Pourcentage de diplômés féminins	48,5	55,6	52,3	51,7	50,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,5	5,8	6,3	6,3	6,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	28	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	9	7
Se sont joints à la population active	61	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	73	12	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (37 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (11 %)
- Commis généraux de bureau (8 %)
- Opérateurs/trices de matériel de traitement électronique (4 %)
- Caissiers (4 %)

Gestion et administration (27 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (12 %)
- Ventes et publicité (9 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (9 %)
- Analystes de systèmes (4 %)

Vente (8 %)
- Vendeurs (5 %)

Autres (19 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les critères d'admission à ce programme varient selon la maison d'enseignement, mais les étudiants doivent normalement passer une entrevue, subir un test d'aptitude en français (ou en anglais) et avoir complété avec succès leurs études secondaires, y compris des cours de niveau avancé en mathématiques, en français (ou en anglais) et, de préférence, en commerce. Ce programme est offert dans toutes les provinces, et c'est en Ontario que l'on compte le plus grand nombre de diplômés. La durée du programme varie selon la maison d'enseignement et la spécialité, et certains établissements offrent aux étudiants la possibilité d'obtenir un certificat ou un diplôme dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Autant d'hommes que de femmes ont obtenu un diplôme dans ce domaine en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté de façon spectaculaire, entre 1981 et 1984, et continue de croître depuis, bien que plus lentement. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 10 p. 100 au cours de la période de 1989 à 1995, par rapport à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion de ces diplômés supérieure à la moyenne continuent leurs études après avoir complété ce cours, éveillant chez les diplômés d'années précédentes une certaine crainte au regard de la sécurité d'emploi. Par le passé, le nombre de personnes étudiant à temps partiel a été légèrement supérieur à la moyenne. Toutefois, la proportion des diplômés qui cherchaient un travail immédiatement après l'obtention du diplôme, de même que leur taux de succès, étaient légèrement inférieurs à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme comptable, vérificateur ou agent financier dans toute une gamme de branches d'activité. C'est dans le secteur des services aux entreprises que leur concentration est la plus forte, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme directeur de publicité et des ventes, vendeur, opérateur de matériel mécanographique électronique, ou teneur de livres. Ces diplômés doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires en comptabilité, en administration financière ou en commerce.

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 5 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés du même niveau, quelle que soit la profession. En 1986, les diplômés de 1982 demeuraient en moyenne quatre semaines sans emploi, alors que les autres diplômés de programmes d'études collégiales dénichaient normalement un emploi en trois semaines. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté à un rythme légèrement plus rapide que celui de la moyenne des autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi au cours de cette période, troquant généralement des postes de vendeur pour des postes de directeur de ventes et d'agent financier, et des postes de teneur de livres pour des emplois de directeur de ventes, d'agent financier et de directeur financier. Environ 75 p. 100 des diplômés de 1982 qui travaillaient comme directeur de publicité et de ventes en 1984 oeuvraient toujours dans ce domaine en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble bien se faire pour ces diplômés, puisque le niveau de satisfaction au travail est légèrement plus élevé. Cette situation contraste avec le mariage relativement pauvre entre le domaine d'étude et l'emploi actuel, avec la proportion supérieure à la moyenne de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et avec les salaires inférieurs à la moyenne que touchent ces diplômés. Si c'était à refaire, deux diplômés de 1986 sur trois choisiraient de nouveau ce cours, alors que la satisfaction au travail s'accroît entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. De plus, un grand nombre croient que leur formation répond bien aux exigences de leur emploi et sont satisfaits du choix qu'ils ont fait. Cependant, de 1984 à 1987, la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent en 1987 est plus élevée qu'elle ne l'était en 1984.

Marketing

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 300	1 429	1 757	1 704	1 675
Pourcentage de diplômés féminins	41,2	46,3	48,7	49,5	52,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,7	2,4	3,0	3,0	3,0

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	7
Se sont joints à la population active	79	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	7	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Gestion et administration (40 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (17 %)
- Directeurs des services (5 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (5 %)
- Directeurs généraux (2 %)
- Acheteurs et agents d'approvisionnement (2 %)

Vente (26 %)
- Voyageurs de commerce (11 %)
- Commis-vendeurs (5 %)
- Vente : assurances (2 %)

Emplois de bureau (22 %)
- Commis d'assurances, de banque et autres commis financiers (6 %)
- Commis généraux de bureau (3 %)
- Caissiers (2 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (2 %)
- Secrétaires (2 %)

Autres (12 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Marketing

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les critères d'admission à ce cours varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, il est préférable que les candidats aient complété leurs études secondaires et qu'ils aient obtenu de bons résultats en mathématiques et en français (ou en anglais). Les candidats doivent, dans la plupart des cas, subir un test d'aptitudes en mathématiques et en français (ou en anglais), et se présenter à une entrevue. Les étudiants peuvent habituellement compléter ce cours en deux ans dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Des collèges communautaires et des cégeps de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan, offrent des programmes de spécialisation en marketing. En 1987, 49 p. 100 des étudiants inscrits aux programmes dans ce domaine étaient des femmes, comparativement à 41 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué entre 1981 et 1984, mais a augmenté depuis pour dépasser le niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 15 p. 100 au cours de la période de 1989 à 1995, comparativement à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

À l'instar de la plupart des étudiants en affaires, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études dès l'obtention de leur diplôme. Une proportion égale à la moyenne ont obtenu leur diplôme ou leur certificat après avoir fait des études à temps partiel. Une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés ont réussi à trouver de l'emploi, et un nombre inférieur à la moyenne d'entre eux travaillent à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme en marketing trouvent de l'emploi comme directeur de publicité et de ventes dans les secteurs des aliments et des boissons, dans le domaine des produits pharmaceutiques, dans l'industrie du tabac et dans le secteur bancaire. Un plus petit nombre d'entre eux travaillent comme voyageur de commerce, commis-vendeur et directeur des services. Les diplômés de ce cours doivent généralement concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en gestion et en administration ainsi que les diplômés universitaires qui ont fait des études de premier cycle en commerce.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 10 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés du même niveau, quelle que soit la profession. Le nombre de diplômés sans emploi diminue avec le temps, l'emploi à plein temps augmentant de façon considérable. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en marketing augmente plus rapidement que celui des autres diplômés de programmes d'études collégiales. Une proportion inférieure à la moyenne (60 %) changent d'emploi au cours de cette période, troquant normalement des postes de vendeur pour des postes de directeur et vice versa, ou s'échangeant divers emplois de direction.

Coup d'œil rétrospectif

Le niveau de satisfaction au travail de ces diplômés se situe dans la moyenne, ce qui révèle que le passage de l'école au marché du travail s'est bien fait pour eux. Ceci résulte probablement d'un assez bon mariage entre la formation et l'emploi, d'un salaire plus élevé que la moyenne et d'un taux de chômage inférieur à la moyenne. Si c'était à refaire, environ les trois cinquièmes de ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme, même si une proportion supérieure à la moyenne d'entre eux s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le nombre de diplômés qui s'estiment surqualifiés s'est accru, tandis que une moins forte proportion se sont dits satisfaits du choix de carrière qu'ils ont fait. Par ailleurs, parmi les diplômés de 1982, un plus grand nombre ont déclaré que l'emploi qu'ils occupaient en 1987 correspondait de plus près à la formation reçue que celui qu'ils occupaient en 1984.

Vente au détail

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projection	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	169	260	253	230
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,3	0,5	0,5	0,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	4
Se sont joints à la population active	88	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	69	13	18
Même chose pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (35 %)	Vente (29 %)	Opérateurs de matériel de transport (15 %)	Services (14 %)	Autres (7 %)
• Teneurs de livres et commis en comptabilité (10 %) • Commis à l'expédition et à la réception (9 %) • Secrétaires et sténographes (8 %) • Caissiers (8 %)	• Vendeurs de marchandises (29 %)	• Camionneurs (15 %)	• Barbiers et coiffeurs (10 %)	

Affaires, commerce, gestion et administration

Vente au détail

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences reliées à la vente au détail et à la gestion des ventes. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Cependant, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et posséder une bonne connaissance du français (ou de l'anglais) et des mathématiques. Il faut normalement sept mois pour compléter ce cours, qui peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme coop, alliant travail et études. Ce cours est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme s'est récemment accrue, le nombre de diplômés ayant passé de 169 en 1984 à 260 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 15 p. 100.

Destination des diplômés

Aucun des détenteurs d'un diplôme dans ce domaine n'a poursuivi d'études à temps partiel, ce qui signifie que cette discipline nécessite généralement que les études se fassent à plein temps. Au terme de leurs études, ces diplômés ont intégré la population active dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. En outre, ils ont réussi aussi bien que les autres diplômés à dénicher un emploi, bien qu'ils n'aient trouvé du travail à plein temps que dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de vendeur dans le domaine de l'automobile et dans l'industrie des services. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent des emplois de secrétaire, de sténographe, de teneur de livres, de commis-comptable et de caissier. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés d'autres programmes de formation professionnelle ainsi que les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Quelque 45 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, alors que la majorité d'entre eux quittaient soit la vente au détail pour la gestion des ventes, soit un poste de commis aux stocks pour la vente au détail. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'œil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion nettement inférieure à la moyenne (50 %). Cette situation pourrait être attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne de diplômés aient trouvé un emploi relié à la formation reçue, qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que les salaires sont inférieurs à la moyenne. Le seul changement relevé au cours de la période de 1984 à 1987 a été l'augmentation de l'emploi à plein temps.

Vente au détail

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	530	464	497	482	474
Pourcentage de diplômés féminins	81.9	84.5	83.1	82.2	79.6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	9	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	9	7
Se sont joints à la population active	79	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	6	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Gestion et administration (40 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (20 %)
- Agents financiers (9 %)

Vente (25 %)
- Surveillants-vendeurs de marchandises (9 %)
- Agents immobiliers (9 %)
- Commis-vendeurs (7 %)

Comptoirs de services (19 %)
- Caissiers (9 %)
- Commis d'approvisionnement (4 %)
- Teneurs de livres et commis-comptables (2 %)

Autres (12 %)
- Serveurs (9 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Vente au détail

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences et des techniques reliées à la vente au détail et à la direction des ventes. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Cependant, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et posséder une bonne connaissance du français (ou de l'anglais) et des mathématiques. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, qui peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce cours est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Le programme attire surtout des femmes, qui constituaient 83 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme a diminué au cours de la période de 1981 à 1984, mais s'est accrue légèrement depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés de la période de 1989 à 1995 devrait être d'environ 5 p. 100 inférieur à ce qu'il était au cours des années 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Dès l'obtention de leur diplôme, les diplômés de ce programme choisissent de poursuivre leurs études dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, à l'instar de la majorité des diplômés en affaires, une proportion supérieure à la moyenne optent plutôt pour la recherche d'un emploi. Le pourcentage des diplômés étudiant à temps partiel est légèrement supérieur à la moyenne, ce qui démontre que l'on suit souvent ce cours pour améliorer sa situation personnelle ou professionnelle. Environ 10 p. 100 des diplômés de 1982 ont poursuivi leur formation à un niveau supérieur, entre 1984 et 1987. Ces diplômés ont trouvé un emploi dans une proportion supérieure à la moyenne (95 %), bien que 6 p. 100 de ceux-ci ne travaillaient qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de directeur des ventes ou directeur de la publicité dans l'industrie de la chaussure, du vêtement, du tissu et du fil, ou au sein d'autres secteurs de services connexes. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent d'autres postes dans le domaine des ventes et de la gestion. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en marketing, en gestion et en administration, ainsi que les diplômés universitaires de premier cycle en commerce.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, la proportion des sans-emploi diminue de moitié durant les années suivant l'obtention du diplôme, grâce en bonne partie à une hausse marquée du travail à temps partiel. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des diplômés en vente au détail augmente à un taux légèrement supérieur au salaire moyen de l'ensemble des autres détenteurs de diplômes d'études collégiales. Durant cette même période, une proportion nettement supérieure à la moyenne (70 %) ont changé d'emploi, tout en restant dans le domaine de la gestion et des ventes ou dans des emplois du domaine clérical.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble réussir très bien, considérant qu'ils jugent leur emploi satisfaisant dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Cette situation tient sans doute du fait que leur emploi est directement lié à leurs études et que les diplômés trouvent assez facilement du travail. Cependant, un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et les salaires sont comparativement bas. Si c'était à refaire, la moitié seulement des diplômés de 1986 des programmes de vente au détail choisiraient le même cheminement. Toutefois, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés se montrent plus satisfaits du poste qu'ils occupent; plusieurs trouvent un nouvel emploi, ce qui les amène à juger davantage que leur emploi est directement lié à leur formation. De plus, un moins grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent.

Secrétariat (comptabilité et tenue de livres)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	831	718	698	634
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	4
Se sont joints à la population active	86	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	65	15	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (65 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (18 %)
- Secrétaires et sténographes (18 %)
- Traitement sur matériel mécanographique électronique (7 %)
- Caissiers (4 %)
- Commis généraux de bureau (4 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (8 %)
- Directeurs des services (2 %)

Services (11 %)

Vente (8 %)

Autres (2 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat (comptabilité et tenue de livres)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce programme d'études permet à l'étudiant d'acquérir des compétences en travail de secrétariat, principalement en comptabilité et en tenue de livres. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les postulants détiennent au moins un diplôme d'études secondaires. Ce programme, d'une durée moyenne de 10 mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a chuté entre 1984 et 1987, le nombre de diplômés ayant passé de 831 à 718. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait, au cours des prochaines années, être comparable à celui des années précédentes.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion égale à la moyenne que ces diplômés font leurs études à temps partiel; de même, la proportion d'entre eux qui intègrent la population active au terme de leurs études se situe dans la moyenne. Une proportion inférieure à la moyenne travaillent à plein temps, tandis qu'une proportion supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Par conséquent, dans cette discipline, le taux de chômage est supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés dénichent des emplois de secrétaire, de sténographe, de commis en comptabilité ou de teneur de livres dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme opérateur sur matériel mécanographique électronique, commis-vendeurs ou commis général de bureau. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de la moyenne des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux autres diplômés d'écoles de formation professionnelle ainsi qu'aux détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial en secrétariat ou en comptabilité. Environ 40 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la plupart quittant des postes en tenue de livres et en comptabilité pour des postes de direction et de gestion. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus lentement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion de ces diplômés légèrement supérieure à la moyenne (70 %) choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Ceci reflète sans doute le fait qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne aient trouvé un emploi relié à la formation reçue, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La situation de ces diplômés n'a guère évolué de 1984 à 1987, si ce n'est d'une augmentation de la proportion de ceux qui travaillent à plein temps.

Secrétariat général

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	4 353	3 250	3 162	2 869
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	8,5	6,6	6,6	6,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	84	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	68	14	18
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (79 %)
- Secrétaires et sténographes (40 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (8 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (5 %)
- Réceptionnistes (5 %)
- Dactylographes et commis-dactylographes (5 %)
- Caissiers (3 %)

Services (6 %)

Vente (4 %)
- Vendeurs (3 %)

Autres (11 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat général
Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences de base reliées à l'utilisation d'un clavier, au classement et à l'administration générale d'un bureau. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Les résultats d'une enquête menée en 1988 montrent que la plupart des étudiants inscrits avaient complété au moins une partie de leurs études secondaires. Les programmes de secrétariat général, d'une durée approximative de sept mois, sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme a chuté récemment, le nombre de diplômés ayant passé de 4 353 en 1984 à 3 250 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés chaque année devrait diminuer d'environ 15 p. 100.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont poursuivi des études à temps partiel et, une fois le diplôme reçu, ont intégré la population active dans une proportion à peu près égale à la moyenne. En outre, ils ont réussi aussi bien que les autres diplômés de même niveau à dénicher un emploi, bien qu'un nombre supérieur à la moyenne travaillaient à temps partiel. Le taux de chômage observé chez ces diplômés était supérieur à celui de l'ensemble des diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Selon les données d'enquête, la majorité de ces diplômés ont trouvé du travail à titre de secrétaire ou de sténographe dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre ont déniché des emplois de teneur de livres, de commis de comptabilité, d'opérateur de matériel mécanographique électronique, de réceptionniste ou de préposé aux renseignements. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés de programmes de formation professionnelle ainsi que les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ayant des compétences dans le domaine du secrétariat. Toujours selon les résultats d'enquête, quelque 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, quittant un poste de secrétaire ou de sténographe au profit du traitement sur matériel mécanographique électronique, du travail général de bureau, ou d'un emploi de bureau similaire. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moins rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion égale à la moyenne (65 %). La proportion des diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue était supérieure à la moyenne. Par ailleurs, ces diplômés jugeaient leur emploi satisfaisant ou s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient dans une proportion égale à la moyenne. Selon les données d'enquête, cette situation a peu changé entre 1984 et 1987, à l'exception d'une forte augmentation du pourcentage des diplômés occupant un poste à plein temps.

Secrétariat général

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 542	2 750	2 588	2 509	2 468
Pourcentage de diplômés féminins	100,0	99,9	99,3	98,9	97,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	5,2	4,7	4,4	4,4	4,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	7
Se sont joints à la population active	86	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	7	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau
(86 %)
- Secrétaires et sténographes (52 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (7 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (5 %)
- Commis-dactylographes (4 %)
- Commis généraux de bureau (4 %)

Autres
(14 %)
- Gestion et administration (7 %)
- Services (4 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat général
Formation professionnelle
Collège communautaire (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences de base reliées au travail de secrétariat : utilisation de claviers, sténographie et administration de bureau. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Cependant, les candidats doivent généralement avoir terminé leurs études secondaires et posséder une bonne connaissance du français (ou de l'anglais). Dans la plupart des cas, ils doivent subir un test d'aptitudes linguistiques en français (ou en anglais) et posséder une compétence reconnue en dactylographie et en sténographie; en outre, ils doivent parfois se présenter à une entrevue. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, qui peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce cours est offert dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Pratiquement tous les diplômés de 1987 étaient des femmes.

Tendances et projections

Au cours de la période de 1981 à 1987, la popularité relative de ce programme n'a cessé de diminuer. Le nombre de diplômés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait être d'environ 5 p. 100 inférieur à ce qu'il était au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Dès l'obtention de leur diplôme, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études; la très grande majorité optent plutôt pour la recherche d'un emploi. La proportion d'étudiants ayant fait des études à temps partiel est inférieure à la moyenne, ce qui indique qu'il faut sans doute suivre des cours intensifs. Non seulement les diplômés de programmes de secrétariat général se trouvent-ils très facilement du travail, mais il s'agit dans la plupart des cas d'emplois à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent un emploi de secrétaire, bien que quelques-uns travaillent comme teneur de livres, commis de comptabilité, opérateur de matériel mécanographique électronique et commis de bureau général. On les retrouve dans presque tous les types d'entreprises, mais la plupart oeuvrent dans le secteur des services aux entreprises et le secteur des services de l'enseignement. Ils doivent généralement concurrencer les diplômés de cours semblables issus d'écoles de métiers et de collèges.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. La proportion des diplômés sans emploi diminue avec les années; entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leur salaire moyen augmente presque aussi rapidement que celui des autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Une proportion égale à la moyenne changent d'emploi durant cette période, quittant généralement des postes de secrétaire pour des postes de commis ou de gestion, ou des postes de bureau pour des postes de secrétaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble généralement réussir très bien, considérant qu'ils jugent leur emploi satisfaisant dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Cette situation pourrait sans doute s'expliquer par le fait que la formation reçue répond bien aux exigences de l'emploi et que les diplômés trouvent assez facilement du travail. Cependant, une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et touchent des salaires nettement inférieurs au salaire moyen des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Si c'était à refaire, seuls les deux tiers des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce cours. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés manifestent une plus grande insatisfaction à l'égard de leur travail, un nombre croissant s'estimant surqualifiés pour l'emploi occupé et les salaires augmentant à un rythme comparativement bas. Dès 1987, le nombre de diplômés de 1982 qui choisiraient d'étudier dans ce domaine, si c'était à refaire, avait diminué de presque 20 p. 100.

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	124	216	210	191
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,2	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	7
Ne se sont pas joints à la population active	0	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	4
Se sont joints à la population active	86	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	6	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (82 %)
- Secrétaires et sténographes (53 %)
- Commis généraux de bureau (10 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (5 %)

Sciences sociales et domaines connexes (13 %)
- Professions dans le domaine du droit (13 %)

Directeurs et administrateurs (5 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les compétences de base reliées au travail de secrétaire, de clerc et de sténographe dans le domaine juridique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Selon une enquête menée en 1988, la majorité des étudiants avaient au moins complété leurs études secondaires avant de s'y inscrire. Les programmes propres à cette discipline, d'une durée approximative de dix mois, sont offerts dans des institutions publiques de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme s'est accrue, le nombre de diplômés ayant passé de 124 en 1984 à 216 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 25 p. 100.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont fait des études à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne. Par ailleurs, un nombre équivalant à la moyenne d'entre eux occupaient un poste à plein temps, tandis qu'un nombre supérieur à la moyenne travaillaient à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Selon les données d'enquête, la majorité de ces diplômés ont trouvé du travail à titre de secrétaire ou de sténographe dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre ont déniché un emploi dans le domaine du secrétariat juridique comme réceptionniste, préposé aux renseignements ou commis de bureau général. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés d'autres programmes de formation professionnelle ainsi que les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans une discipline connexe. Quelque 80 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, s'échangeant généralement des postes de secrétaire, de commis et de réceptionniste. Le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moins rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne (70 %). La proportion des diplômés qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue ou qui jugeaient leur emploi satisfaisant était supérieure à la moyenne, bien qu'un nombre relativement élevé de diplômés s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient ou touchaient des salaires comparativement bas. Cette situation a peu changé entre 1984 et 1987, malgré une plus grande satisfaction chez les diplômés et une hausse du nombre de ceux qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue.

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	740	576	622	603	593
Pourcentage de diplômés féminins	99,5	99,1	96,0	93,9	87,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,0	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	7
Se sont joints à la population active	93	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	6	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (74 %)
- Secrétaires et sténographes (63 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (5 %)

Sciences sociales (22 %)
- Professions dans le domaine du droit (20 %)

Gestion et administration (4 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences de base reliées au travail de secrétaire (utilisation de clavier, sténographie et administration de bureau), plus particulièrement les compétences juridiques nécessaires au travail de clerc d'études juridiques et de sténographe officiel. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, le candidat doit avoir complété ses études secondaires et posséder une bonne connaissance du français (ou de l'anglais). En outre, il est souvent nécessaire de se présenter à une entrevue, de subir un test d'aptitudes linguistiques et d'avoir acquis une certaine compétence en dactylographie et en sténographie. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, souvent offert par le biais d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce cours est offert dans les collèges communautaires de toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Saskatchewan. Le programme attire surtout des femmes, les hommes ne comptant que pour 4 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme a nettement diminué, au cours de la période de 1981 à 1984, et ne s'est accrue que très légèrement depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés durant la période de 1989 à 1995 devrait être d'environ 5 p. 100 inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Sans doute favorisés par de nombreux débouchés dans leur domaine, presque tous les diplômés en secrétariat juridique intègrent la population active dès l'obtention de leur diplôme. La proportion des étudiants poursuivant des études à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne, une indication que la charge de travail est assez importante pour nécessiter des études à plein temps. Non seulement une proportion supérieure à la moyenne (97 %) parviennent-ils à trouver un emploi, mais presque tous travaillent à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les diplômés en secrétariat juridique travaillent surtout comme secrétaire dans les études juridiques ou aux différents paliers de gouvernement. Ils disputent les emplois principalement aux autres diplômés en secrétariat issus de collèges communautaires et de cégeps et, dans une moindre mesure, d'écoles professionnelles.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. La proportion des sans-emploi parmi les diplômés de 1982 était la même en 1987 qu'en 1984, en grande partie à cause d'une diminution de l'emploi à temps plein contrebalancée par une hausse de l'emploi à temps partiel. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen d'un diplômé en secrétariat juridique augmente au même rythme que celui de l'ensemble des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Durant cette période, une proportion légèrement supérieure à la moyenne (45 %) changent d'emploi, quittant un poste de secrétaire pour un emploi de bureau ou un autre emploi dans le domaine juridique, par exemple un poste de clerc d'études juridiques.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble réussir très bien, puisqu'ils se disent presque tous satisfaits de leur emploi actuel. Cette situation s'expliquerait par le lien étroit qui existe entre la formation reçue et l'emploi qu'ils occupent, un taux de chômage inférieur à la moyenne et un nombre égal à la moyenne qui s'estiment surqualifiés pour cet emploi. Malgré cette situation relativement favorable, une proportion inférieure à la moyenne des diplômés choisiraient ce programme, si c'était à refaire. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés deviennent déçus du poste qu'ils occupent; une proportion considérable s'estiment surqualifiés, peu sont satisfaits de leur emploi et plusieurs n'opteraient plus de nouveau pour ce cheminement scolaire.

Secétariat médical

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	294	180	175	159
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	0	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	4
Se sont joints à la population active	95	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	56	27	17
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (53 %)
- Secrétaires et sténographes (24 %)
- Archivistes médicaux (12 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (4 %)

Médecine et santé (22 %)
- Hygiénistes et assistants dentaires (11 %)
- Autres : médecine et santé (11 %)

Services (14 %)
- Préposés aux voyages (11 %)

Directeurs et administrateurs (6 %)

Autres (5 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secétariat médical

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Cette discipline mène à des programmes de formation de secrétaire médical avec accent particulier sur la technologie des dossiers médicaux et de la santé. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement, mais la plupart des candidats détiennent un diplôme d'études secondaires. Ce programme, dont la durée moyenne est de 10 mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de cette discipline a diminué récemment, le nombre de diplômés passant de 294 en 1984 à 180 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre annuel de diplômés en secrétariat médical devrait être inférieur d'environ 10 p. 100 à ce qu'il était par le passé.

Destination des diplômés

Tous ces diplômés poursuivent des études à plein temps. Une proportion supérieure à la moyenne intègrent la population active au terme de leurs études. Cependant, ils ne trouvent un emploi que dans une proportion égale à la moyenne, et un nombre supérieur à la moyenne travaillent à temps partiel. Le taux de chômage de ces diplômés est environ le même que celui d'autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent un emploi de secrétaire ou de sténographe dans le secteur des services de la santé et des services sociaux. Un plus petit nombre trouvent un emploi relié aux dossiers médicaux et aux services de bien-être et à la collectivité, ou des emplois connexes au sein de services médicaux et de la santé. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyennne un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés d'écoles de métiers, de collèges communautaires et de cégeps ayant reçu une formation dans les disciplines du secrétariat et des sciences de la santé. Environ la moitié des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, quittant généralement un poste de secrétaire, de sténographe ou de commis de bureau général pour un emploi de réceptionniste, de préposé aux renseignements ou d'opérateur de matériel mécanographique électronique. Au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moin rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion bien inférieure à la moyenne (50 %), et ce, malgré le fait qu'une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi qui correspond à la formation reçue, qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent et qu'un nombre élevé se disent satisfaits de leur emploi. Cette situation a peu changé entre 1984 et 1987, sauf qu'en 1987, un plus fort pourcentage avaient trouvé un emploi correspondant à leurs études et un plus faible pourcentage s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient.

Secrétariat médical

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	497	616	611	592	583
Pourcentage de diplômés féminins	99,6	99,0	99,3	99,1	98,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	91	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	6	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Secrétaires et commis (86 %)
- Secrétaires et sténographes (62 %)
- Commis et dactylographes (10 %)
- Réceptionnistes (7 %)

Gestion et administration (8 %)
- Administrateurs, médecine et santé (4 %)

Autres (6 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat médical

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences de base reliées au travail de secrétaire (utilisation de clavier, sténographie et administration de bureau), plus particulièrement celles de travailleur spécialisé dans la technologie des dossiers médicaux. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, le candidat doit avoir complété ses études secondaires et posséder une bonne connaissance du français (ou de l'anglais) et des mathématiques. En outre, le candidat doit souvent subir un test d'aptitudes linguistiques en français (ou en anglais), avoir acquis une certaine compétence en dactylographie et en sténographie, se présenter à une entrevue et subir un examen médical. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, offert souvent par le biais d'un programme COOP, alliant travail et études. Le programme de secrétariat médical est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. La majorité des diplômés de 1987 étaient des femmes.

Tendances et projections

La popularité relative du programme est demeurée assez stable, au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait être d'environ 5 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Pratiquement tous les diplômés de ce programme ont choisi de chercher un emploi dès la fin de leurs études. Le nombre d'étudiants ayant suivi des cours à temps partiel est presque nul, ce qui démontre que l'on considère les études à plein temps comme le meilleur moyen de compléter avec succès ce programme. Bien qu'une proportion supérieure à la moyenne (90 %) parviennent à trouver un emploi, ces diplômés réussissent moins bien que les autres diplômés en secrétariat à dénicher un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent un emploi de secrétaire dans les cabinets de médecins ou dans les hôpitaux; un plus petit nombre travaillent comme réceptionniste, commis-dactylographe ou directeur dans les services médicaux et de la santé. Ils doivent surtout concurrencer les autres diplômés en secrétariat issus d'écoles de métiers, de collèges communautaires et de cégeps.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés du même niveau, quelle que soit la profession. On observe une diminution spectaculaire des sans-emploi durant les années suivant l'obtention du diplôme, grâce en bonne partie à une hausse de l'emploi à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, le salaire moyen d'un diplômé en secrétariat médical augmente plus lentement que le salaire moyen de l'ensemble des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Durant cette période, une proportion inférieure à la moyenne (35 %) changent d'emploi; cependant ceux qui le font demeurent presque toujours dans le groupe d'emplois du secrétariat et du travail de bureau.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble particulièrement bien réussir, la grande majorité se disant satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Cette situation s'expliquerait sans doute par le lien étroit entre la formation reçue et l'emploi. En effet, la proportion des diplômés qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et le taux de chômage de ce groupe est nettement plus basse, en termes relatifs. Néanmoins, seulement la moitié des diplômés de 1986 choisiraient le même cheminement scolaire si c'était à refaire. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés deviennent de plus en plus déçus du poste qu'ils occupent; une proportion plus grande s'estiment surqualifiés, un moins grand nombre jugent que leur emploi correspond à leurs études et un nombre un peu plus faible sont satisfaits de leur choix de carrière.

Secrétariat (traitement de textes)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	293	785	764	693
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	1,6	1,6	1,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	7
Ne se sont pas joints à la population active	10	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	4
Se sont joints à la population active	80	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	78	10	12
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (88 %)
- Secrétaires et sténographes (33 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (25 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (12 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (6 %)

Directeurs et administrateurs (8 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (4 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat (traitement de textes)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une formation spécialisée sur l'utilisation du matériel de traitement de textes et sur l'informatique en général. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement. En général, ceux qui s'inscrivent à ce cours possèdent un diplôme d'études secondaires. Ce programme, dont la durée moyenne est d'environ quatre mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Ce cours a récemment gagné en popularité, le nombre de diplômés passant de 293 en 1984 à 785 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait connaître une hausse spectaculaire.

Destination des diplômés

Dans une proportion supérieure à la moyenne, les diplômés de ce programme ont tendance à faire leurs études à temps partiel. Ils intègrent le marché du travail dans une proportion à peu près égale à la moyenne et réussissent mieux que les autres diplômés à trouver un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent un poste de secrétaire ou de sténographe dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre trouvent un emploi comme opérateur de matériel mécanographique électronique ou comme teneur de livres, commis en comptabilité, réceptionniste et préposé aux renseignements. Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés des écoles de métiers et des collèges communautaires ou des cégeps ayant reçu une formation en informatique, en secrétariat et en administration. Environ 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, mais ceux qui l'ont fait ont continué à occuper un emploi de bureau. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté presque aussi rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion égale à la moyenne (70 %). La proportion des diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue et qui jugent leur emploi satisfaisant est égale à la moyenne, malgré le fait qu'un nombre légèrement supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation a changé quelque peu entre 1984 et 1987, un plus grand nombre de diplômés ayant trouvé un emploi à plein temps ou un emploi relié à la formation reçue et le taux de chômage ayant connu une baisse dramatique.

Administration spécialisée

Premier cycle
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	399	550	929	923	933
Pourcentage de diplômés féminins	55,6	57,8	69,4	69,8	70,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,5	0,8	0,7	0,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	40	20
Se sont joints à la population active	56	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	9	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (40 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (15 %)
- Directeurs du personnel et professions connexes (7 %)
- Administrateurs gouvernementaux (3 %)
- Directeurs de bureau de postes (2 %)
- Directeurs d'exploitations agricole (2 %)

Médecine et santé (37 %)
- Sciences infirmières (22 %)
- Surveillants : sciences infirmières (15 %)

Emplois de bureau (8 %)

Autres (15 %)
- Domaine des services (6 %)
- Exploitations agricoles (6 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Administration spécialisée

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'études regroupe des programmes spécialisés en administration et en gestion publique et sanitaire, en gestion de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que dans d'autres domaines. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires (au Québec, un diplôme d'études collégiales) (D.E.C.) et avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne, particulièrement en mathématiques et en français (ou en anglais). Dans le cas de certains programmes qui mènent à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme, les candidats qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires peuvent quand même être admis s'ils possèdent l'expérience et les aptitudes requises. Des programmes de premier cycle en administration spécialisée sont offerts par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Manitoba et de l'Alberta. Les étudiants complètent normalement ces cours en trois ans, parfois dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes parmi ces diplômés est passée de 56 p. 100 en 1981 à 70 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté très peu entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés, au cours des années 1989 à 1995, devrait être plus d'une fois et demie ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à d'autres diplômés de même niveau, ces diplômés ont moins tendance à poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme. Ils sont aussi un peu moins enclins à chercher du travail dès la fin de leurs études, puisqu'une proportion nettement supérieure à la moyenne ont déjà un emploi et suivent le programme à temps partiel. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés ont un peu plus de facilité que d'autres diplômés à trouver un emploi, une proportion légèrement supérieure à la moyenne obtenant un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Une proportion élevée de ces diplômés étudient à temps partiel, certains dans le cadre d'un programme de recyclage. Ainsi, la majorité sont embauchés dans des postes de direction au sein de la fonction publique ou dans le domaine des soins de santé, ou encore comme directeur de la publicité et des ventes ou directeur du personnel. Ils se disputent ces emplois avec des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire dans la plupart des domaines, plus particulièrement ceux en commerce, en sciences politiques et en économie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchent à peu près le même salaire en que l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme un peu plus lent que celui de l'ensemble des détenteurs de baccalauréat. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, plusieurs changent d'emploi, tout en restant dans le domaine de la gestion et des finances.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent être plutôt déçus de leur formation, puisqu'une proportion inférieure à la moyenne (60 %) choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Bien qu'une proportion comparable à la moyenne trouvent un emploi directement relié à leur formation, ces diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent dans une proportion nettement supérieure à la moyenne de l'ensemble des autres diplômés. Malgré cela, environ 85 p. 100 se disent satisfaits de leur emploi. En outre, entre 1984 et 1987, les conditions de travail des diplômés de 1982 se sont grandement améliorées, notamment en ce qui a trait au nombre d'emplois disponibles, au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi occupé et au salaire touché.

Administration spécialisée

Maîtrise
Université (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	246	455	456	455	432
Pourcentage de diplômés féminins	40,7	43,5	49,8	50,7	50,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,7	2,8	2,6	2,6	2,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	6
Ne se sont pas joints à la population active	2	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	37	33
Se sont joints à la population active	59	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	95	2	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (74 %)
- Directeurs généraux (16 %)
- Autres directeurs et administrateurs (14 %)
- Administrateurs, médecine et santé (11 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (9 %)
- Personnel et professions connexes (5 %)

Sciences sociales (13 %)
- Travailleurs sociaux (6 %)
- Économistes (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (5 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (3 %)
- Spécialistes en aménagement urbain et régional (2 %)

Autres (8 %)

Affaires, commerce, gestion et administration

Administration spécialisée

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ces étudiants se spécialisent dans les domaines de l'administration publique et sanitaire, de l'hôtellerie et de la restauration. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans l'une des disciplines sus-mentionnées ou dans une discipline connexe. Dans la plupart des cas, les postulants doivent se présenter à une entrevue, être reçus à des examens d'admission et fournir des lettres de recommandation. Le programme de maîtrise en administration spécialisé est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les étudiants complètent normalement ces cours en deux ans, parfois dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Quelques universités offrent des programmes d'une durée moindre menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, mais pour lesquels un diplôme de premier cycle est quand même exigé. La représentation des femmes parmi les diplômés est passée de 41 p. 100 en 1981 à 50 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté considérablement, entre 1981 et 1984, puis s'est stabilisée par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés entre 1989 à 1995 devrait être d'environ 20 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Les étudiants à la maîtrise en administration spécialisée suivent le programme à temps partiel dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Après l'obtention de leur diplôme, une proportion nettement inférieure à la moyenne poursuivent leurs études, et une proportion supérieure à la moyenne se joignent à la population active. En outre, ces diplômés réussissent plus facilement que d'autres diplômés de même niveau à trouver un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés occupent des postes de directeur général ou de gestionnaire au sein de la fonction publique. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme administrateur dans le domaine de la santé et de la médecine ou comme analyste de l'organisation et des méthodes. Dès 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. Les diplômés dans ce domaine doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat dotés d'une licence, d'un diplôme ou un d'un certificat en commerce ou dans une discipline connexe. Entre 1984 et 1987, près de 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, quittant habituellement des postes de gestionnaire ou d'administrateur pour devenir analyste de l'organisation et des méthodes. Au cours de la même période, leur salaire moyen a augmenté un peu plus rapidement que celui de l'ensemble des autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, 85 p. 100 de ces diplômés, soit une proportion supérieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, choisiraient de nouveau ce cheminement scolaire. Cela reflète le fait que les salaires sont comparativement élevés, que le taux de chômage est négligeable et qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Une proportion comparable à la moyenne de ces diplômés trouvent un emploi qui correspond à leur formation et se disent satisfaits du poste qu'ils occupent. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, cette situation change peu, à l'exception d'une augmentation de la proportion de ceux qui se disent satisfaits de leur emploi et de ceux dont l'emploi correspond à la formation reçue.

Services pédagogiques et d'orientation

Éducation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 268	2 531	2 508	2 450	2 409
Pourcentage de diplômés féminins	89,7	89,5	90,0	90,3	91,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,7	4,3	4,3	4,3	4,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	25
Ne se sont pas joints à la population active	5	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	7
Se sont joints à la population active	74	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	15	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Enseignement (56 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (36 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (15 %)

Services (16 %)
- Auxiliaires aux soins des enfants exceptionnels (13 %)

Sciences sociales (9 %)
- Travailleurs sociaux (5 %)
- Personnel des services sociaux et communautaires (3 %)

Autres (19 %)
- Gestion et administration (5 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Vente (5 %)

Éducation

Services pédagogiques et d'orientation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à l'enseignement de la petite enfance, aux arts industriels, à l'éducation des adultes, à la formation des maîtres, à la consultation auprès des toxicomanes et aux services de conseils matrimoniaux et financiers. Les critères d'admission varient selon la discipline et la maison d'enseignement mais, en général, tous les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bonnes notes en français (ou en anglais), en sciences sociales et en sciences humaines. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, qui peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les programmes de services pédagogiques et d'orientation sont offerts dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. En 1987, les femmes représentaient la majorité des diplômés, soit 90 p. 100 du total.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué au cours de la période de 1981 à 1984 et est demeurée stable depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, l'on prévoit que le nombre de diplômés de ce cours sera d'environ 5 p. 100 inférieur, au cours de la période de 1989 à 1995, à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont fait leurs études à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne. Ceci démontre que l'on choisit souvent ce cours pour satisfaire des intérêts personnels ou pour parfaire des compétences dans le domaine. Une proportion d'étudiants nettement inférieure à la moyenne poursuivent leurs études dès l'obtention du diplôme, alors qu'un grand nombre optent pour la recherche d'un emploi, une tendance souvent relevée chez les diplômés de programmes de services sociaux et de sciences sociales. Bien qu'ils trouvent du travail dans une proportion supérieure à la moyenne, ces diplômés dénichent un plus grand nombre d'emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Un grand nombre de ces diplômés trouvent des emplois de professeur aux niveaux primaire et préscolaire, alors qu'un plus petit nombre occupent des emplois d'auxiliaire aux soins des enfants exceptionnels, de travailleur social ou d'éducateur de personnes inadaptées. Un grand nombre complètent leur études à temps partiel, ce qui semblerait indiquer qu'ils ont déjà un emploi et se sont inscrits à ce cours pour développer leur carrière ou améliorer leurs compétences. Ces diplômés doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou d'un baccalauréat en formation des maîtres aux niveaux élémentaire ou secondaire.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. La proportion des étudiants qui ne travaillent pas diminue avec le temps, en raison d'une hausse considérable du nombre d'emplois à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en services pédagogiques et d'orientation augmente à peu près au même rythme que celui de l'ensemble des autres diplômés de programmes d'études collégiales. Durant cette période, une proportion égale à la moyenne (40 %) changent d'emploi, troquant habituellement des postes d'enseignant aux niveaux primaire et préscolaire pour des emplois dans les services de bien-être et les services à la collectivité, les soins des enfants exceptionnels et l'enseignement aux personnes inadaptées. Parmi les diplômés de 1982 qui travaillaient comme auxiliaires aux soins des enfants exceptionnels, en 1984, environ 90 p. 100 occupaient encore un poste de ce genre en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble avoir été assez bien réussi pour ces diplômés, si l'on se fie au niveau élevé de satisfaction au travail. Ceci résulte probablement d'un très bon mariage entre la formation reçue et l'emploi actuel, du petit nombre de diplômés qui s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, et de la facilité relative qu'ils ont à trouver du travail. Environ les deux tiers des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce cours si c'était à refaire; cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ils ont tendance à être quelque peu déçus. Aussi, un plus grand nombre s'estiment surqualifiés, moins d'entre eux trouvent que l'emploi correspond bien à la formation reçue et un plus petit nombre sont satisfaits de leur choix de domaine d'étude.

Éducation (enseignement non didactique)

Premier cycle
Université (2 ans)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	477	701	709	727
Pourcentage de diplômés féminins	74,6	65,5	65,8	66,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	14
Ne se sont pas joints à la population active	0	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	45	20
Se sont joints à la population active	52	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	12	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (37 %)
- Psychologues (21 %)
- Travailleurs sociaux (11 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (5 %)

Enseignement (27 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (9 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (8 %)
- Professeurs au niveau secondaire (5 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (5 %)

Directeurs et administrateurs (25 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (11 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (11 %)
- Administrateurs : enseignement et domaines connexes (3 %)

Autres (11 %)

Éducation

Éducation (enseignement non didactique)

Premier cycle
Université (2 ans)

Cette discipline regroupe les programmes spécialisés tels la mesure et l'évaluation de l'enseignement, la psychologie de l'éducation et les services de consultation et d'orientation. Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en biologie et en sciences sociales. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Certains programmes de certificat ou de diplôme sont accessibles aux personnes qui possèdent une expérience pertinente dans un domaine connexe. À l'exception des universités de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, les principales universités de toutes les provinces offrent ces programmes dont la durée est d'environ deux ans. En 1987, les femmes constituaient 65 p. 100 des diplômés de cette discipline.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. En effet, la popularité relative du programme s'est accrue, entre 1984 et 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 20 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1984 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés en enseignement non-didactique ayant étudié à temps partiel est supérieure à la moyenne, et seulement une très faible proportion entreprennent un programme d'études supérieures après l'obtention de leur diplôme. Après avoir percé le marché du travail, ces diplômés ont plus de facilité à trouver un emploi à temps partiel ou à plein temps que d'autres diplômés de même niveau, et le taux de chômage de ce groupe est pratiquement nul.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre d'éducateur de personnes inadaptées, de conseiller psychologique et d'analyste de l'organisation et des méthodes. Sur le marché du travail, ces diplômés doivent concurrencer principalement les diplômés universitaires provenant du secteur de l'éducation. Deux ans après la fin de leurs études, les détenteurs d'un diplôme en enseignement non-didactique touchaient en moyenne un salaire inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés en 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement entre 1984 et 1987 que celui d'autres diplômés. Une faible proportion de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant la consultation en orientation professionnelle et pédagogique au profit d'un emploi similaire dans le secteur de l'éducation.

Coup d'oeil rétrospectif

Bon nombre de diplômés se disent peu satisfaits de leur choix de formation. Si c'était à refaire, une proportion nettement inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation peut être attribuable au fait qu'ils ont en moyenne un salaire moins élevé que celui d'autres diplômés de même niveau, et qu'un nombre plus faible d'entre eux dénichent un emploi relié à la formation reçue. De plus, une proportion comparable à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Environ 90 p. 100 de ces diplômés sont satisfaits de leur travail, ce qui correspond à un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la situation de ces diplômés s'améliore aux chapitres des conditions salariales et des perspectives d'emploi.

Éducation (enseignement non didactique)

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 025	1 799	1 773	1 762	1 673
Pourcentage de diplômés féminins	48,7	57,2	60,1	61,2	60,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	14,1	11,0	10,0	10,0	10,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	6
Ne se sont pas joints à la population active	0	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	69	33
Se sont joints à la population active	31	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	6	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Gestion et administration (36 %)
- Administrateurs scolaires (19 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimiliés (6 %)

Enseignement (30 %)
- Professeurs au niveau secondaire (15 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (8 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (3 %)

Sciences sociales (19 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (10 %)
- Psychologues (5 %)
- Services sociaux et communautaires (3 %)

Autres (15 %)

Éducation

Éducation (enseignement non didactique)

Maîtrise
Université (2 ans)

Cette discipline comprend des domaines tels la bibliothéconomie scolaire, l'administration scolaire, la psychologie de l'éducation, l'orientation et la consultation, ainsi que la mesure et l'évaluation. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé dans cette discipline ou dans une discipline connexe. La majorité des universités demandent aux candidats de passer une entrevue et de leur fournir des lettres de recommandation. Le programme d'études au niveau de la maîtrise est offert dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, et certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de le suivre dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, mais les candidats doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe. En 1987, les femmes représentaient 60 p. 100 des diplômés, comparativement à 49 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a diminué, entre 1981 et 1987, le nombre de diplômés ayant passé de 2 025 en 1981 à 1 773 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 10 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui ont poursuivi leurs études à temps partiel est plus de deux fois supérieure à la moyenne. Ceci explique partiellement le fait qu'après l'obtention de leur diplôme, une proportion inférieure à la moyenne ont intégré le marché du travail pour la première fois, et qu'aucun étudiant n'a entrepris un programme d'études supérieures. Par ailleurs, ces diplômés ont beaucoup plus de facilité à trouver un emploi à plein temps que d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre d'administrateur scolaire. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme professeur aux niveaux primaire et secondaire, conseiller en orientation professionnelle ou conseiller pédagogique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en enseignement aux niveaux primaire et secondaire, ou en commerce. Bien que 70 p. 100 des diplômés de 1982 aient changé d'emploi entre 1984 et 1987, seulement 20 p. 100 exerçaient une profession différente. La majorité d'entre eux ont quitté l'enseignement au niveau primaire ou secondaire pour l'administration scolaire ou un emploi dans un secteur connexe. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté aussi rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne (80 %). Cette situation pourrait être attribuable au fait qu'ils touchent un salaire plus élevé que la moyenne, qu'une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue et qu'ils jugent leur travail satisfaisant. Cependant, une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation est demeurée stable, entre 1984 et 1987, à l'exception d'une diminution du nombre de diplômés se considérant surqualifiés.

Éducation (enseignement non didactique)

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	152	127	139	155	155
Pourcentage de diplômés féminins	32,2	48,8	55,4	56,4	56,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	8,4	6,8	5,8	5,8	5,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	35	20
Se sont joints à la population active	65	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	8	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (45 %)
- Professeurs d'université (27 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (9 %)

Sciences sociales (28 %)
- Psychologues (28 %)

Directeurs et administrateurs (18 %)
- Administrateurs, enseignement et domaines connexes (18 %)

Autres (9 %)

Éducation

Éducation (enseignement non didactique)

Doctorat
Université (4 ans)

Ce programme d'études regroupe des spécialités telles l'administration scolaire, la psychologie de l'éducation, les services d'orientation, ainsi que la mesure et l'évaluation de l'enseignement. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement; cependant, tous les candidats doivent détenir une maîtrise dans un domaine connexe et démontrer des aptitudes pour la recherche. Une entrevue, des lettres de recommandation et plusieurs années d'expérience pertinentes en enseignement font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception des provinces de l'Atlantique, ce programme, d'une durée moyenne de quatre ans, est offert partout au Canada. La proportion de femmes s'est accrue considérablement chez ces diplômés, passant de 32 p. 100 en 1981 à 55 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué considérablement de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 15 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font des études à temps partiel dans une proportion largement supérieure à la moyenne des autres détenteurs d'un doctorat. Lors de l'obtention du diplôme, tous les étudiants avaient déjà intégré la population active ou étaient sur le point de le faire. Aucun diplômé ne poursuit des études postdoctorales. Un fois sur le marché du travail, ces diplômés ont un peu plus de facilité à décrocher un emploi que d'autres détenteurs d'un doctorat. En effet, environ 90 p. 100 trouvent du travail à plein temps, et les autres réussissent à occuper un emploi à temps partiel. Conséquemment, le taux de chômage de ce groupe est inférieur à la moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail comme professeur d'université, psychologue scolaire, administrateur scolaire, rédacteur ou éditorialiste. La concurrence à laquelle ils doivent faire face est pratiquement nulle pour les postes de professeur d'université; toutefois, elle est beaucoup plus importante dans le secteur de l'administration scolaire, où ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en sciences politiques ou en psychologie, ainsi que les détenteurs d'un doctorat dans d'autres disciplines. Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, ils touchaient un salaire largement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui d'autres détenteurs d'un doctorat. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, un nombre limité de diplômés ont changé d'emploi. Parmi ceux-ci, la majorité ont quitté l'enseignement et la psychologie de l'éducation pour l'administration scolaire.

Coup d'oeil rétrospectif

En majorité, ces diplômés se disent assez satisfaits de leur formation. Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion supérieure à la moyenne. La plupart d'entre eux trouvent un emploi relié à la formation reçue, même si une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Environ neuf diplômés sur dix jugent leur travail satisfaisant, ce qui représente une proportion légèrement inférieure à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés se détériorent quelque peu, même si la satisfaction au travail et les salaires s'améliorent.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire) Éducation

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	14 321	14 037	14 451	14 996
Pourcentage de diplômés féminins	72,4	72,3	72,7	73,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	13,3	11,7	11,7	11,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	29	20
Se sont joints à la population active	66	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	15	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (91 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (52 %)
- Professeurs au niveau secondaire (27 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (5 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (3 %)

Directeurs et administrateurs (3 %)

Autres (6 %)

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Premier cycle
Université (3 ans)

Les personnes qui entreprennent des études dans le domaine de l'enseignement reçoivent une formation dans une vaste gamme de disciplines, telles l'enseignement de l'art, l'enseignement de la musique, l'enseignement professionnel, l'enseignement de l'administration des affaires, l'éducation aux adultes, l'éducation permanente et l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, la province et la spécialité. Ainsi, l'enseignement de la musique requiert une formation musicale de base, tandis que l'enseignement de l'administration requiert des connaissances en administration, en informatique et en mathématiques. En général, les candidats à ces programmes doivent aussi détenir un diplôme d'études secondaires; au Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) est exigé. Souvent, les étudiants obtiennent un autre diplôme de premier cycle avant de rechercher un diplôme en enseignement. Ce programme, que les étudiants complètent normalement en trois ans, est offert par les principales universités de toutes les provinces, et peut-être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Plusieurs universités offrent des programmes d'une durée moindre menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Cette discipline attire surtout les femmes, qui constituaient 72 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué considérablement, entre 1984 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être à peu près identique à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Les étudiants au baccalauréat en enseignement suivent ce programme à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne. Ces diplômés ont davantage tendance à chercher du travail dès l'obtention du diplôme, et c'est dans une proportion très faible qu'ils choisissent de parfaire leur éducation. Une fois sur le marché du travail, ils dénichent plus facilement un emploi que d'autres diplômés, bien qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe est environ deux fois plus faible que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en enseignement aux niveaux primaire et secondaire sont employés principalement dans le secteur de l'éducation. Ils doivent se disputer entre eux les emplois disponibles dans les écoles publiques et privées et concurrencer les détenteurs d'un diplôme en éducation physique et dans diverses spécialités ne relevant pas de l'enseignement pour ces mêmes postes. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchent un salaire comparable à celui de l'ensemble des détenteurs d'un baccalauréat. Toutefois, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leur salaire moyen augmente beaucoup moins rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Bien que plusieurs changent d'emploi au cours de cette période, peu quittent le domaine de l'enseignement.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ces diplômés considèrent positivement leur formation scolaire; ainsi, près de 75 p. 100 choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Cette situation est attribuable au fait qu'une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi directement relié à leurs études et qu'une proportion relativement faible s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Touchant des salaires comparables à ceux de la moyenne de l'ensemble des diplômés, près de 95 p. 100 de ces diplômés se disent satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leurs conditions de travail s'améliorent, notamment en ce qui a trait au nombre de postes disponibles, au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi occupé et au salaire touché.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Éducation

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 109	1 132	1 241	1 235	1 172
Pourcentage de diplômés féminins	54,2	56,2	65,8	67,0	66,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	7,7	6,9	7,0	7,0	7,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	6
Ne se sont pas joints à la population active	1	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	58	33
Se sont joints à la population active	41	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	7	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (62 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (28 %)
- Professeurs au niveau secondaire (10 %)
- Professeurs d'université (8 %)
- Professeurs de beaux-arts (6 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (4 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (4 %)

Gestion et administration (27 %)
- Administrateurs scolaires (12 %)
- Directeurs généraux (8 %)
- Relations avec le personnel et des relations industrielles (6 %)

Sciences sociales (10 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (5 %)
- Psychologues (5 %)

Autres (1 %)

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe plusieurs domaines reliés à l'enseignement, notamment les arts, la musique, l'administration des affaires, l'éducation spécialisée pour les aveugles, les malentendants, les enfants exceptionnels et les inadaptés sur le plan affectif et social, l'économie domestique, l'éducation des adultes et l'éducation permanente. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé relié à la spécialité désirée. L'entrevue, la lettre de recommandation et plusieurs années d'enseignement pertinent font également partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ce programme est offert par les principales universités de toutes les provinces, et sa durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certains établissements proposent des programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures qui sont de plus courte durée mais, pour s'y inscrire, les candidats doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 66 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 57 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué, entre 1981 et 1984, mais s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés poursuivent leurs études à temps partiel (occupent déjà un emploi et décident de parfaire leur éducation) dans une proportion largement supérieure à la moyenne. Cette situation explique en partie le fait que pratiquement aucun diplômé n'entreprend d'études immédiatement après l'obtention de son diplôme et qu'une proportion inférieure à l'ensemble des diplômés de même niveau se lancent à la recherche d'un emploi au terme de leurs études. Ces diplômés ont plus de facilité que d'autres détenteurs d'une maîtrise à trouver du travail, et ils décrochent un emploi à plein temps dans une proportion supérieure à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur aux niveaux préscolaire et primaire. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de professeur aux niveaux secondaire et universitaire, dans le domaine des beaux-arts, ou travaillent à titre d'administrateur scolaire et de conseiller en orientation scolaire et professionnelle.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté beaucoup moins rapidement que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise. Même si bon nombre de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, peu d'entre eux abandonnent l'enseignement et la majorité quittent des postes de professeur aux niveaux primaire ou secondaire au profit de l'administration des affaires ou de l'enseignement à l'enfance exceptionnelle. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans ce même domaine.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent très satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, quelque 80 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. La satisfaction au travail et les salaires sont supérieurs à la moyenne, tout comme l'est la proportion de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue. Toutefois, une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la situation relative de ces diplômés s'améliore aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Éducation

Doctorat
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	35	62	65	72	72
Pourcentage de diplômés féminins	60,0	43,5	50,8	51,7	51,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	3,3	2,7	2,7	2,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	39	20
Se sont joints à la population active	61	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	95	5	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (62 %)
- Psychologues (40 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (22 %)

Enseignement (18 %)
- Professeurs d'université (18 %)

Médecine et santé (20 %)
- Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (20 %)

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Doctorat
Université (3 ans)

Au niveau du doctorat, plusieurs spécialisations sont disponibles dans le domaine de l'enseignement, notamment les arts, la musique, l'administration des affaires, l'éducation spécialisée pour les aveugles, les malentendants, les inadaptés sur le plan affectif et social, l'économie domestique, l'éducation aux adultes et l'éducation permanente. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir une maîtrise dans ce domaine, avoir obtenu de très bonnes notes et démontrer des aptitudes pour la recherche. L'entrevue, la lettre de recommandation et plusieurs années d'enseignement pertinent font également partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, ce programme est offert par les principales universités de toutes les provinces canadiennes, et sa durée moyenne est de trois ans. En 1987, les femmes représentaient 51 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 60 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1984, la popularité relative de ces cours a augmenté de façon considérable, mais a diminué depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait s'accroître de 120, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font leurs études à temps partiel dans une proportion deux fois plus élevée que la moyenne d'autres étudiants au doctorat. Après l'obtention de leur doctorat, les diplômés n'ayant pas déjà intégré la population active se mettent à la recherche d'un emploi et aucun n'entreprend d'études postdoctorales. Sur le marché du travail, ces docteurs obtiennent beaucoup de succès, 95 p. 100 d'entre eux trouvant un emploi à plein temps et les autres occupant un poste à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe est comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau (5 %).

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de psychologue scolaire, de conseiller en orientation scolaire et professionnelle, de professeur d'université, d'audiologiste ou de phoniatre dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. En général, ils ne doivent faire face qu'à la concurrence de leurs confrères pour les postes de professeur d'université, d'audiologiste et de phoniatre, mais doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en psychologie pour les postes de psychologue et de conseiller scolaire. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchent un salaire beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu plus rapidement, entre 1984 et 1987, que celui d'autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, pratiquement aucun de ces diplômés ne change d'emploi.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés sont généralement très satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, plus de 90 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme, ce qui représente une proportion largement supérieure à la moyenne d'autres diplômés de même niveau. Tous ces diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue et jugent leur travail satisfaisant, mais bon nombre d'entre eux s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Éducation physique

Éducation

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	3 003	2 636	3 014	3 129	3 267
Pourcentage de diplômés féminins	49,2	55,4	53,5	53,7	54,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,0	2,4	2,5	2,5	2,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	20	14
Ne se sont pas joints à la population active	4	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	19	20
Se sont joints à la population active	57	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	77	16	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (35 %)
- Professeurs au niveau secondaire (22 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (7 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (2 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (2 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (3 %)
- Directeurs généraux (3 %)
- Directeurs : sciences sociales et domaines connexes (2 %)

Arts, littérature et loisirs (11 %)
- Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs (11 %)

Sciences sociales (8 %)
- Services sociaux et communautaires (4 %)
- Travailleurs sociaux (2 %)
- Avocats et notaires (2 %)

Autres (32 %)
- Vente (7 %)
- Médecine et santé (6 %)
- Services (6 %)
- Emplois de bureau (5 %)

Éducation

Éducation physique

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce programme permet aux étudiants de se spécialiser en éducation physique et dans des disciplines connexes, telles la kinanthropologie, la kinésiologie et la récréologie. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et posséder une base solide en biologie, en mathématiques, en chimie et en physique; au Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) est exigé. En outre, les postulants doivent habituellement subir un test de condition physique et se présenter à une entrevue. Il faut normalement un peu plus de trois ans pour compléter ces cours, qui sont parfois suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Le programme est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes de diplôme ou de certificat de plus courte durée. Les femmes constituaient 53 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme a diminué, entre 1981 et 1984, et s'est stabilisée par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, au cours des années 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. De plus, ils préfèrent poursuivre leurs études après l'obtention du diplôme dans une proportion supérieure à la moyenne, peut-être en raison des critères d'embauche très rigides dans ce domaine. Par conséquent, ils ont moins tendance que d'autres diplômés à intégrer la population active dès la fin de leurs études. En revanche, le pourcentage de ceux qui réussissent à trouver un emploi est quelque peu supérieur à celui des diplômés d'autres domaines, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Il en résulte que le taux de chômage des détenteurs d'un baccalauréat en éducation physique est quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un baccalauréat en éducation physique recherchent généralement des postes d'enseignant ou d'entraîneur. Ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en éducation pour les postes d'enseignant, et les autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires en éducation physique pour les postes d'entraîneur. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De surcroît, de 1984 à 1987, leur salaire a augmenté à un rythme nettement inférieur à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, de nombreux diplômés occupant des postes d'enseignant changent d'emploi et quittent habituellement des postes d'entraîneur dans une école au profit de postes semblables dans le secteur des services ou dans celui des loisirs.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un baccalauréat en éducation physique sont plutôt mécontents de leur formation, comme en témoigne le fait qu'une proportion inférieure à la moyenne de l'ensemble d'autres détenteurs d'un baccalauréat choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Cette situation est sans doute attribuable aux salaires relativement faibles des diplômés oeuvrant dans ce domaine. La proportion de ceux qui considèrent que leur emploi correspond à la formation reçue, et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, sont assez comparables à celles de l'ensemble des diplômés de même niveau. Une proportion pratiquement identique à la moyenne (90 %) se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés connaissent une amélioration de l'ensemble des conditions de travail, notamment en ce qui a trait au nombre d'emplois disponibles, au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi et au salaire touché.

Éducation physique

Éducation

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	195	169	238	237	225
Pourcentage de diplômés féminins	38,5	44,4	49,2	50,0	49,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,0	1,3	1,3	1,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	16	6
Ne se sont pas joints à la population active	7	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	24	33
Se sont joints à la population active	53	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	60	24	16
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (41 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (16 %)
- École secondaire (15 %)
- Professeurs d'université (8 %)

Directeurs et administrateurs (25 %)
- Directeurs généraux (10 %)
- Directeurs financiers (8 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (7 %)

Arts, littérature et loisirs (8 %)
- Professions dans le domaine des sports et loisirs (8 %)

Autres (26 %)

Éducation

Éducation physique

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe des spécialités telles la kinésiologie, la kinétique humaine, la kinanthropologie, la récréologie et l'éducation physique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé dans une discipline reliée à la spécialisation désirée. La majorité des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, présentent des lettres de recommandation et fassent preuve de compétence dans un sport de leur choix. La préférence est accordée aux candidats ayant plusieurs années d'enseignement pertinentes à leur actif. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, les principales universités de toutes les provinces canadiennes offrent ce programme, dont la durée moyenne est de deux ans. Il est également possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures mais, pour s'y inscrire, les étudiants doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe. En 1987, les femmes représentaient 49 p. 100 des étudiants ayant réussi cette formation, comparativement à 38 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1984, la popularité relative de ce programme a diminué, mais elle s'est accrue depuis cette période pour atteindre pratiquement le niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Les détenteurs d'un diplôme en éducation physique poursuivent leurs études à temps partiel dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne. Après l'obtention de leur maîtrise, un nombre considérable de diplômés décident de parfaire leur éducation et, par conséquent, un nombre plus restreint se joignent à la population active. De plus, ils éprouvent beaucoup plus de difficulté à percer sur le marché du travail. En effet, la proportion de ces diplômés qui ne travaillent qu'à temps partiel est nettement supérieure à la moyenne, et le taux de chômage de ce groupe est deux fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur aux niveaux préscolaire et primaire. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de professeur au niveau secondaire, de professeur d'université, de directeur général, de directeur de la publicité et des ventes, de même que des postes reliés aux sports et aux loisirs. En général, les détenteurs d'une licence, d'un diplôme en éducation physique doivent concurrencer les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en enseignement aux niveaux primaire et secondaire. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire largement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Bien que 55 p. 100 de ces diplômés aient changé d'emploi, entre 1984 et 1987, seulement 20 p. 100 d'entre eux ont réorienté leur carrière. Ces derniers quittent généralement le secteur des services sociaux et communautaires ou des postes d'entraîneur au profit de la supervision dans le domaine du sport et du loisir, ou délaissent l'enseignement au niveau primaire pour l'enseignement au niveau secondaire. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu moins rapidement que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les détenteurs d'un diplôme en éducation physique ne sont pas très satisfaits de leur formation. En effet, seulement 55 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Les diplômés qui trouvent du travail réussissent davantage à décrocher un emploi relié à la formation reçue et jugent leur travail satisfaisant dans une proportion supérieure à la moyenne. Cependant, leurs salaires sont inférieurs à ceux d'autres diplômés de même niveau; cette situation est demeurée relativement la même au cours de la période de 1984 à 1987.

Éducation physique

Éducation

Doctorat
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	12	11	21	23	23
Pourcentage de diplômés féminins	25.0	36.4	28.6	29.1	28.9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.7	0.6	0.9	0.9	0.9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	30	20
Se sont joints à la population active	65	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	11	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement
(75 %)
- Professeurs d'université (49 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (25 %)

Sciences naturelles
(25 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (25 %)

Éducation

Éducation physique

Doctorat
Université (3 ans)

Au niveau du doctorat, cette discipline regroupe des spécialités telles la kinésiologie, la kinétique humaine, la kinanthropologie, la récréologie et l'éducation physique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais les candidats doivent détenir une maîtrise dans un domaine spécifique et démontrer des aptitudes pour la recherche. La majorité des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, qu'ils leur présentent des lettres de recommandation, qu'ils fassent preuve de compétence dans un sport de leur choix et qu'ils aient à leur actif plusieurs années d'enseignement pertinent. Les principales universités du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent ce programme, dont la durée moyenne est de trois ans. En 1987, les femmes représentaient 29 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

De 1981 à 1984, la popularité relative de ces cours est demeurée passablement stable, mais elle s'est légèrement accrue par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter de 65 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne, et bon nombre occupent déjà un emploi lorsqu'ils entreprennent cette formation. Pratiquement tous les détenteurs d'un diplôme en éducation physique intègrent le marché du travail immédiatement après l'obtention du diplôme, et seuls un petit nombre d'entre eux entreprennent des études postdoctorales. Une fois sur le marché du travail, près de 90 p. 100 de ces diplômés trouvent un emploi à plein temps, alors que les autres obtiennent un poste à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe est comparable à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat (5 %).

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur d'université ou d'entraîneur. Par ailleurs, un plus petit nombre quittent ce domaine pour devenir analyste de systèmes ou programmeur en informatique. Ils ne font face qu'à la concurrence de leurs pairs pour les postes de professeur d'université, mais doivent cependant rivaliser avec les détenteurs d'un diplôme de premier cycle ou d'un diplôme d'études supérieures en informatique ou en commerce pour les emplois de programmeur en informatique. Deux ans après l'obtention de leur doctorat, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui d'autres diplômés de même niveau. Le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement entre 1984 et 1987 que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Pratiquement aucun détenteur d'un diplôme en éducation physique n'a changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ces diplômés ne sont pas très satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, seulement un diplômé sur deux choisirait de nouveau ce programme ; cette proportion est nettement inférieure à la moyenne de tous les diplômés de même niveau. Bien que la majorité des détenteurs d'un diplôme en éducation physique trouvent un emploi relié à la formation reçue, un nombre considérable s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, ils se disent tous satisfaits de leur travail. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires, mais elles se détériorent au niveau de la satisfaction au travail.

Récréologie

Éducation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 534	1 623	1 627	1 563	1 537
Pourcentage de diplômés féminins	76,5	73,9	75,4	76,4	79,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,2	2,7	2,8	2,8	2,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	12	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	7
Se sont joints à la population active	83	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	11	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (35 %)
- Commis d'agence de voyage (18 %)
- Réceptionnistes (4 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (3 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (3 %)

Services (17 %)
- Services de protection (8 %)
- Auxiliaires aux soins des enfants exceptionnels (3 %)

Sciences sociales (9 %)
- Personnel des services sociaux et communautaires (8 %)

Autres (39 %)
- Gestion et administration (10 %)
- Arts, littérature et loisirs (5 %)
- Vente (5 %)

Éducation

Récréologie

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les personnes qui s'inscrivent à ce programme étudient pour devenir professeur d'éducation physique, agent de voyages, caissier au guichet des billets d'entrée, conseiller en voyages, agent des parcs ou agent de la faune. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement. Toutefois, les étudiants doivent habituellement avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en français (ou en anglais) et, le cas échéant, en mathématiques et en biologie. La plupart des maisons d'enseignement exigent que les candidats subissent un test d'aptitude en français (ou en anglais), qu'ils possèdent une expérience de travail dans un domaine connexe et, parfois, qu'ils se présentent à une entrevue et passent un examen médical. Le cours, habituellement d'une durée de deux ans, est souvent offert dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, le cours était offert dans les collèges communautaires et les cégeps de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. Les femmes occupent une place prépondérante dans ce domaine; en 1987, elles représentaient 75 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a diminué, entre 1981 et 1984, et est demeurée stable par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre d'étudiants qui obtiendront leur diplôme entre 1989 et 1995 sera inférieur d'environ 5 p. 100 à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, un pourcentage beaucoup plus élevé que la moyenne choisissant plutôt de se chercher un emploi. Ceci reflète assez bien la situation des diplômés dans les domaines des sciences sociales et des services sociaux. Le fait que la proportion des étudiants qui faisaient leurs études à temps partiel était presque nulle indique qu'il est préférable d'étudier à plein temps si l'on vise l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat en récréologie. Bien que ces diplômés aient trouvé un emploi dans une proportion supérieure à la moyenne, 10 p. 100 de ceux-ci ne travaillaient qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés de ce programme travaillent comme commis aux renseignements de voyages, dans le secteur des services de voyages, et un plus petit nombre occupent des postes dans le secteur des services de bien-être et à la collectivité. Cette répartition des emplois reflète le choix de cours offerts dans ce domaine. Les diplômés de ce programme doivent habituellement concurrencer les diplômés de collèges communautaires et de cégeps ayant fait leurs études dans le même domaine et les diplômés universitaires en sciences humaines.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen inférieur d'environ 10 p. 100 au salaire moyen d'autres diplômés du même niveau, quelle que soit la profession. Le pourcentage des diplômés qui ne travaillent pas diminue de façon marquée, avec le temps, en raison surtout de l'augmentation du nombre de postes à temps partiel. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les détenteurs d'un diplôme en récréologie voient leur salaire moyen augmenter à un rythme légèrement plus rapide que le salaire moyen des autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps. Au cours de la même période, ils changent d'emploi dans une proportion supérieure à la moyenne (50 %), quittant habituellement des postes de commis aux renseignements de voyages ou des emplois dans le secteur des services de bien-être et à la collectivité pour des postes de direction. À peu près 70 p. 100 de tous les diplômés de 1982 qui occupaient un emploi de commis aux renseignements de voyages en 1984 travaillaient toujours dans le même domaine en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le degré de satisfaction élevé face à l'emploi occupé semble indiquer que le passage de l'école au marché du travail a été une expérience positive pour ces diplômés. Cela est probablement dû au fait que l'emploi actuel correspond très souvent à la formation, bien que ces diplômés se considèrent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent dans une proportion supérieure à la moyenne et qu'ils touchent un salaire inférieur à la moyenne. Néanmoins, à peine la moitié des diplômés en récréologie de 1986 ont déclaré qu'il choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés avaient tendance à être déçus de leur emploi, un plus petit nombre estimant que leur emploi correspondait à leur domaine d'étude, un plus grand nombre se considérant surqualifiés, et un plus petit nombre étant satisfaits du choix qu'ils avaient fait.

Autres domaines de l'enseignement

Éducation

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 204	1 229	1 259	1 301
Pourcentage de diplômés féminins	76,2	79,2	79,6	80,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,1	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	14
Ne se sont pas joints à la population active	0	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	28	20
Se sont joints à la population active	67	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	68	29	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (94 %)

- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (61 %)
- Professeurs au niveau secondaire (11 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (11 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (6 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (5 %)

Emplois de bureau (6 %)

Éducation

Autres domaines de l'enseignement

Premier cycle
Université (3 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation des maîtres de niveaux préscolaire et postsecondaire. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires ou, au Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), et avoir obtenu de bons résultats en sciences humaines et en sciences. La majorité des universités exigent des candidats inscrits en enseignement à la petite enfance qu'ils possèdent de l'expérience de travail auprès des jeunes enfants. En ce qui concerne la formation de professeur au niveau postsecondaire, les étudiants doivent détenir un diplôme de premier cycle ou de l'expérience professionnelle dans la spécialisation désirée. À l'exception des provinces de l'Atlantique, des universités de toutes les provinces offrent ce programme, dont la durée moyenne est de trois ans. Il est également possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement en Ontario et en Colombie-Britannique offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un certificat. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 79 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

De 1984 à 1987, la popularité relative de ce cours est demeurée passablement stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100 par année, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1984 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne. Par ailleurs, ils sont plus enclins que d'autres diplômés à chercher du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et un nombre très restreint d'entre eux choisissent de parfaire leur éducation. Une fois qu'ils ont intégré la population active, ils éprouvent plus de difficulté à décrocher un emploi à plein temps que d'autres diplômés; cependant, ils réussissent très bien à trouver du travail à temps partiel. Par conséquent, le taux de chômage de ce groupe est nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Ces diplômés doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire du domaine de l'éducation pour les postes dans ce même domaine. En ce qui concerne les postes de professeur aux niveaux primaire et secondaire, ils font face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire ainsi qu'aux diplômés en éducation physique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement entre 1984 et 1987 que celui d'autres diplômés de même niveau. Un nombre très restreint de ces diplômés changent d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

La majorité de ces diplômés se disent très satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, près de 90 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. La proportion de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est supérieure à la moyenne, alors que le nombre de diplômés qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est comparable à la moyenne. Malgré leurs salaires inférieurs à la moyenne, pratiquement tous les diplômés de cette discipline jugent leur travail satisfaisant. De plus, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Autres domaines de l'enseignement

Éducation

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	154	91	314	315	299
Pourcentage de diplômés féminins	64,9	82,4	72,9	74,3	73,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,1	0,6	1,8	1,8	1,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	6
Ne se sont pas joints à la population active	3	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	58	33
Se sont joints à la population active	39	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	85	13	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (43 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (26 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (10 %)
- Professeurs au niveau secondaire (4 %)

Sciences sociales (30 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (10 %)
- Travailleurs sociaux (8 %)
- Services sociaux et communautaires (8 %)
- Psychologues (4 %)

Gestion et administration (25 %)
- Relations avec le personnel et relations industrielles (9 %)
- Directeurs des services (8 %)
- Directeurs des ventes, de la publicité et du marketing (7 %)

Autres (2 %)

Éducation

Autres domaines de l'enseignement

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants choisissent une formation spécialisée telles que l'enseignement aux niveaux postsecondaire, de la maternelle et de la pré-maternelle. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé dans cette discipline ou dans une discipline reliée au domaine de spécialisation désirée. L'entrevue, la lettre de recommandation et plusieurs années d'enseignement pertinent font également partie des critères adoptés par la majorité des universités. Le programme au niveau de la maîtrise est offert par les principales universités du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, et sa durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de le suivre dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures, mais, pour s'y inscrire, les étudiants doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 73 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

Après avoir connu une baisse au cours de la période de 1981 à 1984, la popularité relative de ce programme s'est accrue de façon considérable entre 1984 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait doubler, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne, car plusieurs d'entre eux occupent déjà un emploi. Par conséquent, un nombre relativement faible de diplômés intègrent la population active et aucun ne choisit de parfaire son éducation. En outre, ces diplômés ont plus de facilité à trouver du travail, et ils réussissent davantage à décrocher un emploi à plein temps que d'autres diplômés de même niveau. Il en résulte que le taux de chômage de ces diplômés est très faible.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur au niveau primaire ou préscolaire dans le secteur des services de l'enseignement. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de professeur au niveau collégial ou dans une école professionnelle, de conseiller en orientation scolaire et professionnelle, de travailleur social, d'agent d'aide sociale ou d'agent dans le secteur des services communautaires. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en enseignement aux niveaux primaire et secondaire.

Quelque 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, mais la majorité d'entre eux sont demeurés dans le même domaine. La plupart ont quitté des postes de professeur au niveau secondaire au profit de l'enseignement au niveau postsecondaire, ou des postes d'enseignement à l'école primaire au profit de l'enseignement au niveau secondaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent généralement satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, environ 75 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation est sans doute attribuable au fait que ces diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue dans une proportion largement supérieure à la moyenne. En raison des salaires légèrement inférieurs à la moyenne et du nombre relativement élevé de diplômés qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, une proportion légèrement inférieure à la moyenne jugent leur travail satisfaisant. De 1984 à 1987, cette situation est demeurée relativement stable; par ailleurs, en 1987, un nombre encore plus élevé de ces diplômés s'estimaient surqualifiés pour le poste occupé.

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (1 an)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	164	210	204	185
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,3	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	7
Ne se sont pas joints à la population active	4	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	80	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	2	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles et génie (66 %)
- Dessin (53 %)
- Arpenteurs-géomètres (4 %)
- Technologues et techniciens en architecture (4 %)
- Technologues et techniciens en génie (4 %)

Services (11 %)
- Industrie des aliments et boissons (4 %)

Opérateurs de matériel de transport (8 %)
- Camionneurs (8 %)

Autres (15 %)
- Opérateurs de matériel (7 %)
- Vendeurs (4 %)
- Emplois de bureau (4 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (1 an)

Les personnes inscrites à ce programme étudient les concepts et les principes de base du dessin d'architecture, de l'art architectural, des technologies du génie civil et structurel et des techniques de conception. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement, mais, en général, l'étudiant est au moins détenteur d'un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire. Ce programme de formation professionnelle, habituellement d'une durée d'un an, est offert en Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Ce programme d'études a conservé sa popularité au cours des dernières années, le nombre total de diplômés ayant passé de 164 en 1984 à 210 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 10 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Les étudiants inscrits à ces programmes étudient à temps partiel dans une proportion comparable à celle des autres étudiants des écoles de métiers. Toutefois, ils sont deux fois plus nombreux à poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme, améliorant ainsi, semble-t-il, leurs possibilités de trouver du travail. Ces diplômés cherchent donc moins souvent du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme que d'autres étudiants d'écoles de métier. Les étudiants qui ont terminé ces programmes de dessin d'architecture ont trouvé du travail beaucoup plus facilement que d'autres diplômés d'écoles de métier. Presque neuf diplômés sur dix trouvent un travail à plein temps, ce qui constitue une proportion nettement supérieure à la moyenne. Le taux de chômage dans ce groupe est nettement inférieur à la moyenne, un diplômé de 1986 sur dix n'ayant pas d'emploi en 1988.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Ces diplômés travaillent surtout comme dessinateur d'architecture et arpenteur-géomètre dans le secteur des services aux entreprises. Toutefois, un grand nombre travaillent dans des domaines variés qui ne correspondent pas à leur formation. En général, ces diplômés se disputent les emplois entre eux, mais pour l'obtention des postes de dessinateur d'architecture et d'arpenteur-géomètre, ils doivent aussi concurrencer les diplômés de collèges communautaires et de cégeps ayant fait leurs études dans le même domaine. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 en technologies du dessin d'architecture touchaient un salaire moyen quelque peu supérieur à celui de l'ensemble des diplômés d'écoles de métier, quelle que soit la profession. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme légèrement inférieur à celui des autres étudiants d'écoles de métier. Plusieurs diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés étaient assez satisfaits de leurs études, puisqu'ils ont déclaré, dans une proportion comparable à la moyenne, qu'ils choisiraient le même programme, si c'était à refaire. La faible demande pour ces travailleurs peut être la raison pour laquelle ces diplômés n'ont trouvé un emploi correspondant à leur domaine d'étude que dans une proportion quelque peu inférieure à la moyenne de l'ensemble des étudiants d'écoles de métier. De plus, ils se considéraient surqualifiés pour leur emploi dans une proportion supérieure à la moyenne. Néanmoins, plus de 90 p. 100 d'entre eux ont déclaré être satisfaits de leur emploi. Les résultats d'enquête indiquent que, dans l'ensemble, les conditions de travail des détenteurs d'un diplôme en technologies du dessin d'architecture de 1982 se sont beaucoup améliorées entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, en termes de l'emploi occupé, de la satisfaction au travail et du salaire.

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	734	712	710	688	677
Pourcentage de diplômés féminins	23.2	26.1	24.6	22.6	17.4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.5	1.2	1.2	1.2	1.2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	7
Se sont joints à la population active	81	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	93	0	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (61 %)
- Dessinateurs (40 %)
- Technologues et techniciens en architecture (16 %)

Directeurs et administrateurs (19 %)
- Directeurs des travaux de construction (5 %)
- Autres directeurs (3 %)
- Inspecteurs chargés de l'application des règlements gouvernementaux (2 %)
- Directeurs généraux (2 %)

Métiers de la construction (5 %)
- Surveillants : métiers de la construction (3 %)

Autres (15 %)
- Services (4 %)
- Emplois de bureau (3 %)
- Vente (3 %)
- Professions dans les industries du traitement (2 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline étudient le dessin d'architecture et le dessin structurel, l'art architectural, les technologies du génie civil et structurel, le dessin et les techniques de conception. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes en français (ou en anglais), en mathématiques et en sciences. Les études menant à l'obtention d'un certificat de technicien sont d'une durée moyenne de deux ans, alors que celles menant à l'obtention d'un diplôme de technologue nécessitent jusqu'à trois ans. Ces cours peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce programme d'études est offert par des collèges communautaires et des cégeps de toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Dans cette dernière province, cependant, l'enseignement des technologies du dessin d'architecture est intégré au programme de technologies du génie civil. La plupart des diplômés sont des hommes, les femmes représentant 25 p. 100 de l'effectif en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu un léger recul, au cours de la période de 1981 à 1984, mais s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés issus de ce programme sera d'environ 5 p. 100 inférieur, entre 1989 à 1995, à ce qu'il a été de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont choisi de parfaire leur éducation dès l'obtention de leur diplôme et, à l'instar de la plupart des diplômés issus des programmes de technologies du génie, c'est dans une proportion nettement supérieure à la moyenne qu'ils ont plutôt opté pour la recherche d'un emploi. Par ailleurs, c'est dans une proportion égale à la moyenne qu'ils ont obtenu leur diplôme ou leur certificat au terme d'études à temps partiel. Non seulement ces diplômés ont-ils réussi dans une proportion supérieure à la moyenne (93 %) à trouver du travail, mais il s'agissait dans tous les cas d'un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés ayant fait leurs études dans ce domaine occupent un poste de dessinateur dans le secteur des services aux entreprises, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme directeur des travaux de construction, ou technologue ou technicien en architecture. Ils disputent habituellement les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme collégial ayant suivi le programme de technologies du génie civil ou ayant étudié les autres technologies du génie, aux détenteurs d'un diplôme en dessin issus d'écoles de formation professionnelle, et aux détenteurs d'un diplôme universitaire en génie mécanique.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 5 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En outre, la proportion des diplômés sans emploi diminue à mesure que s'écoulent les années suivant l'obtention du diplôme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés s'est accru à un rythme comparable à celui de la moyenne des autres détenteurs d'un diplôme collégial. Au cours de la même période, une proportion nettement supérieure à la moyenne (60 %) ont changé d'emploi, quittant habituellement des postes de dessinateur pour des postes d'architecte, d'inspecteur chargé de l'application des règlements gouvernementaux ou d'ingénieur mécanique, ou des postes de technologue ou de technicien en architecture pour des postes de dessinateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble avoir été réussi, étant donné que presque tous (97 %) se disent satisfaits de leur emploi. Ceci est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, du petit nombre qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et des salaires supérieurs à la moyenne que touchent ces diplômés. Si c'était à refaire, près de 70 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient le même programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés ont tendance à être plus satisfaits de leur emploi, alors qu'une plus grande proportion jugent leur poste relié à la formation reçue ou se disent satisfaits de leur choix de programme, et ce, en dépit du fait qu'en 1987, le nombre de personnes s'estimant surqualifiées pour le poste qu'elles occupaient ait été supérieur à celui noté en 1984.

Technologies du bâtiment

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 700	2 453	2 386	2 166
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	5,3	5,0	5,0	5,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	4
Se sont joints à la population active	84	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	76	0	24
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Métiers de la construction (57 %)
- Charpentiers et travailleurs assimilés (23 %)
- Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés (13 %)
- Briqueteurs, maçons et carreleurs (9 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (13 %)
- Ébénistes et menuisiers (6 %)
- Fabrication et montage de produits en bois (2 %)

Autres (30 %)
- Usinage (4 %)
- Services (4 %)
- Opérateurs de matériel de transport (3 %)
- Manutention de matériel (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du bâtiment

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Ce programme d'études permet à l'étudiant de se spécialiser dans l'un des divers métiers de la construction, notamment la maçonnerie, le plâtrage, le chauffage et l'isolement, la plomberie, la finition intérieure, le travail des métaux, le travail du bois et la menuiserie. Les critères d'admission de base varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Toutefois, la plupart des étudiants ont terminé leurs études secondaires. Ce programme, d'une durée d'environ huit mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Une formation supplémentaire est offerte sur les lieux mêmes du travail, souvent dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme a diminué au cours des dernières années, le nombre total de diplômés ayant passé de 2 700 en 1984 à 2 453 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre d'étudiants qui obtiendront leur diplôme accusera une baisse annuelle de 10 p. 100.

Destination des diplômés

Les étudiants en technologies du bâtiment font leurs études à temps partiel dans une proportion comparable à l'ensemble des étudiants de programmes de formation professionnelle. Seulement quelques-uns d'entre eux continuent leurs études après l'obtention de leur diplôme, et certains poursuivent leur formation par l'apprentissage. Bien que les étudiants de ce programme cherchent un emploi à la fin de leurs études dans une proportion comparable à celle des autres diplômés de programmes de formation professionnelle, ils trouvent moins facilement du travail. En effet, environ 75 p.100 des diplômés de 1986 ont trouvé un emploi à plein temps et, de ceux qui restent, presque aucun n'a réussi à trouver un emploi à temps partiel. Le taux de chômage dans ce domaine est donc nettement supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en technologies du bâtiment travaillent surtout comme menuisiers, briqueteurs, maçons, carreleurs, tuyauteurs, plombiers et ébénistes. On les retrouve surtout dans le secteur des métiers de la construction et du bâtiment ainsi que dans l'industrie du meuble et des produits du bois. Lorsqu'ils sont à la recherche d'un emploi, ces diplômés doivent surtout concurrencer les diplômés de collèges communautaires et de cégeps ayant fait leurs études dans le même domaine. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire quelque peu supérieur au salaire moyen de l'ensemble des étudiants du même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le revenu moyen des diplômés de 1982 a augmenté légèrement plus rapidement que celui de la moyenne, entre 1984 et 1987. Plusieurs de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart d'entre eux délaissant un métier de la construction pour occuper un poste de directeur des travaux de construction.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en technologies du bâtiment étaient assez satisfaits de leurs études, puisqu'un pourcentage un peu plus élevé que la moyenne ont déclaré qu'ils choisiraient le même programme, si c'était à refaire. La faible demande pour ces travailleurs pourrait être la raison pour laquelle ces diplômés n'ont trouvé un emploi correspondant à leur domaine d'étude que dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne. De plus, ils se considéraient surqualifiés pour leur emploi dans une proportion nettement supérieure à la moyenne. Néanmoins, 90 p.100 ont déclaré être satisfaits de leur emploi, pourcentage légèrement en dessous la moyenne pour l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle. Dans l'ensemble, les conditions de travail de ces diplômés se sont beaucoup améliorées, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, en termes de l'emploi occupé, de la satisfaction au travail et du salaire.

Technologies de la soudure

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Génie et technologies de génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	4 446	3 434	3 341	3 032
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	8,7	7,0	7,0	7,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	7
Ne se sont pas joints à la population active	3	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	86	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	77	2	21
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Usinage (48 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (43 %)
- Tôliers (1 %)

Métiers de la construction (10 %)
- Vitriers (2 %)
- Plombiers, tuyauteurs, et travailleurs assimilés (1 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (8 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (3 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (1 %)

Autres (34 %)
- Vente (5 %)
- Professions dans les industries du traitement (5 %)
- Autres opérateurs d'installations et de matériel (4 %)
- Emplois de bureau (4 %)
- Opérateurs de matériel de transport (3 %)

Génie et technologies de génie

Technologies de la soudure

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Cette discipline permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à l'électricité, à la soudure de canalisation et de construction navale, ainsi qu'au raccord et à la soudure de l'acier de charpente. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Cependant, les étudiants qui s'y inscrivent ont normalement déjà terminé leurs études secondaires. Les programmes de soudure sont offerts dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et durent en général huit mois. Par ailleurs, une formation en cours d'emploi est parfois nécessaire, souvent dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité du programme en soudure a quelque peu diminué au cours des dernières années, entraînant une baisse du nombre de diplômés, qui est passé de 4 446 en 1984 à 3 434 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 20 p. 100 annuellement.

Destination des diplômés

La proportion des étudiants qui complètent ce programme à temps partiel et la proportion de ceux qui poursuivent leurs études après l'obtention du diplôme sont équivalentes à la moyenne, bien qu'un grand nombre décident de parfaire leurs connaissances dans le cadre d'un programme d'apprentissage. Les étudiants en technologies de la soudure sont tout aussi sujets que les étudiants d'autres programmes de formation professionnelle à chercher un emploi, après l'obtention de leur diplôme, même s'ils n'y parviennent pas avec autant de succès. En effet, en 1988, les trois quarts des diplômés de 1986 travaillaient à plein temps, alors que le cinquième étaient sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les étudiants complétant ces programmes dénichent du travail principalement comme soudeur ou comme mécanicien ou réparateur de machines industrielles et agricoles et de machines de construction. On les retrouve surtout dans les industries de fabrication de matériel de transport ou de produits métalliques, dans le secteur lié aux métiers de la construction et du bâtiment et dans le domaine des machines industrielles. Les diplômés de ce programme concurrencent généralement les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans un domaine connexe. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire nettement supérieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés d'écoles de métiers, quelle que soit la profession. En outre, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un taux quelque peu supérieur à la moyenne, entre 1984 et 1987. Plusieurs diplômés de ce programme changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant surtout des emplois dans les domaines de la soudure et des machines industrielles et agricoles et des machines de construction, ainsi que des emplois dans l'industrie de la construction en général.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce programme sont assez satisfaits de la formation reçue. Ainsi, seule une proportion légèrement inférieure à la moyenne feraient le même choix, si c'était à refaire. La proportion de diplômés qui ont déniché un emploi relié à leur formation était quelque peu inférieure à la moyenne des autres diplômés de programmes de formation professionnelle, traduisant la faible demande pour ces travailleurs. La proportion qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est légèrement supérieure à la moyenne. Plus de 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en soudure se disent satisfaits de leur emploi, taux légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble des autres diplômés de programmes de formation professionnelle. Les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, en termes d'emploi, de satisfaction au travail et de salaire.

Autres technologies d'architecture et du bâtiment

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	523	594	546	529	521
Pourcentage de diplômés féminins	9.4	6.6	7.3	7.8	9.2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	14	7
Se sont joints à la population active	80	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	4	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Gestion et administration (22 %)
- Agents financiers (9 %)
- Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux (3 %)
- Directeurs de la production (2 %)
- Directeurs des servicesd'approvisionnement (2 %)

Métiers de la construction (19 %)
- Charpentiers (10 %)
- Plombiers (3 %)
- Surveillants : métiers de la construction (2 %)
- Installateurs-électriciens (2 %)
- Monteurs de lignes électriques (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (17 %)
- Dessinateurs (9 %)
- Technologues et techniciens en architecture (2 %)
- Technologues et techniciens en génie (2 %)

Usinage (14 %)
- Soudeurs (8 %)
- Tôliers (2 %)

Fabrication de produits (12 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (6 %)
- Ébénistes (2 %)

Autres (16 %)
- Vente (4 %)
- Emplois de bureau (3 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies d'architecture et du bâtiment

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants de se spécialiser dans une vaste gamme de métiers, notamment ceux reliés à la maçonnerie, à la pose de panneaux muraux secs, au chauffage et à l'isolation, à la plomberie, à l'électricité appliquée à la construction, au travail des métaux, à la finition intérieure, à l'ébénisterie, à la menuiserie et au soudage. Les critères d'admission varient selon le métier et la maison d'enseignement; cependant, les candidats doivent normalement avoir complété certains cours de niveau secondaire, et plus particulièrement des cours de français (ou d'anglais), de mathématiques et de sciences. Le fait de posséder des compétences en dessin d'architecture et en électronique est un atout, et certaines maisons d'enseignement peuvent exiger des candidats qu'ils subissent un test d'aptitudes et qu'ils passent une entrevue. Il faut normalement deux ans pour compléter ce programme, qui peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les cours reliés à l'architecture et à la construction sont offerts au Québec par des cégeps, et, dans toutes les autres provinces, par des collèges communautaires. Cette discipline regroupe principalement des hommes; des diplômés de 1987, à peine 7 p. 100 étaient de sexe féminin.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a connu une faible baisse entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 sera d'environ 15 p. 100 inférieur à celui des années 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Au terme de leurs études, un nombre nettement inférieur à la moyenne de ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation, alors qu'un nombre supérieur à la moyenne optent pour la recherche d'un emploi. Cette situation est fort courante chez les diplômés des programmes de technologies du génie. La proportion de ceux qui font leurs études à temps partiel est deux fois plus élevée que la moyenne, ce qui porte à croire que plusieurs visaient à élargir leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles tout en travaillant. Un nombre relativement élevé de diplômés (90 %) réussissent à dénicher un emploi et, dans la majorité des cas, ils occupent un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés travaillent à titre de menuisier ou de dessinateur dans le domaine de la construction ou dans le secteur relié aux métiers de la construction. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme soudeur ou mécanicien de machinerie lourde. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés d'autres programmes de formation professionnelle ainsi que les détenteurs d'un diplôme collégial qui ont étudié le dessin d'architecture.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. La proportion de ceux qui demeurent sans emploi diminue sensiblement avec les années, essentiellement en raison de l'accroissement du nombre d'emplois à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés augmente un peu plus rapidement que celui de la moyenne des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Au cours de cette période, ces diplômés changent d'emploi dans une proportion largement supérieure à la moyenne (60 %), quittant souvent des postes de dessinateur d'architecture au profit d'emplois d'entrepreneur en construction, d'ingénieur mécanique ou civil, ou de technicien en génie.

Coup d'oeil retrospectif

Le fait que ces diplômés affichent un degré de satisfaction légèrement supérieur à la moyenne face à l'emploi qu'ils occupent porte à croire qu'en général, leur passage de l'école au marché du travail s'est fait avec succès. Ceci pourrait résulter du nombre élevé de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, d'un taux de chômage peu élevé, et de salaires supérieurs à la moyenne. Environ les deux tiers des diplômés de 1986 ont précisé qu'ils choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quelque 20 p. 100 des diplômés de 1982 ont entrepris des études de niveau supérieur. Par conséquent, une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi, un nombre plus restreint se sont estimés surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, et un nombre beaucoup plus considérable ont jugé que leur emploi correspondait à la formation reçue et se montraient satisfaits du programme qu'ils avaient suivi.

Architecture
Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	440	475	516	535	559
Pourcentage de diplômés féminins	22.7	29.7	30.0	30.2	30.5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	9	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	15	20
Se sont joints à la population active	71	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	98	0	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (84 %)
- Architectes (84 %)

Directeurs et administrateurs (5 %)
- Directeurs des travaux de construction (5 %)

Autres (11 %)

Génie et technologies du génie

Architecture
Premier cycle
Université (4 ans)

Les personnes qui intègrent cette discipline étudient notamment la conception d'aménagements paysagers, les mesures de contrôle de l'environnement, la conception d'aménagements urbains, et la théorie et l'histoire de l'architecture. Le nombre d'inscriptions dans ce programme est limité, et les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement; toutefois, les candidats doivent normalement posséder un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), et avoir complété deux années d'études universitaires en ayant obtenu de très bonnes notes en mathématiques, en physique et dans d'autres matières scientifiques. Les principales universités de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique offrent ces cours, qui se complètent normalement en quatre ans et qui peut-être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes représentaient 30 p. 100 des diplômés en 1987, comparativement à 23 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée stable, au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, une hausse d'environ 10 p. 100 du nombre de diplômés sera notée entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en architecture qui ont complété leurs études à temps partiel ou qui poursuivent des études supérieures après l'obtention de leur diplôme est quelque peu inférieure à la moyenne. Ceci porte à croire qu'un diplôme de niveau supérieur n'avantage pas beaucoup la carrière d'un architecte ou son salaire. Par conséquent, les détenteurs d'un diplôme en architecture sont plus portés que la moyenne à chercher un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Ils y réussissent mieux que la moyenne, et occupent pratiquement tous un poste à plein temps. Il en découle un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La grande majorité de ces diplômés dénichent un emploi en tant qu'architecte, soit dans le secteur des services aux entreprises, soit dans le secteur relié aux métiers de la construction et du bâtiment. En plus d'avoir à faire face à la concurrence interne, ces diplômés se disputent certains postes avec les détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire dans d'autres domaines des sciences appliquées. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était légèrement inférieur à la moyenne des autres diplômés de même niveau. Cependant, durant la période de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu plus rapidement que celui de la moyenne. Seuls quelques détenteurs d'un diplôme en architecture ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant habituellement un poste en arpentage ou en dessin industriel pour un poste en architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en architecture semblent assez satisfaits de leur formation et, si c'était à refaire, un nombre supérieur à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. De plus, une proportion nettement supérieure à la moyenne ont déniché un emploi relié à la formation reçue, alors qu'une proportion largement inférieure à la moyenne s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Par conséquent, une proportion nettement supérieure à la moyenne (95 %) se sont dits satisfaits de leur emploi. De plus, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement sur le plan du salaire et de la satisfaction au travail.

Architecture

Maîtrise
Université (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	56	51	69	68	65
Pourcentage de diplômés féminins	19,6	11,8	34,8	35,4	35,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	6
Ne se sont pas joints à la population active	0	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	33
Se sont joints à la population active	88	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	6	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (80 %)
- Architectes (51 %)
- Dessinateurs (18 %)
- Technologues et techniciens en architecture (11 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Directeurs et administrateurs (14 %)

Autres (6 %)

Génie et technologies du génie

Architecture
Maîtrise
Université (3 ans)

Un éventail varié de spécialités s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise, notamment la conception architecturale, la conception d'aménagements paysagers, l'architecture de l'acoustique, l'analyse des ossatures, et les mesures de contrôle de l'environnement. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais, pour s'y inscrire, il faut normalement être détenteur d'un diplôme de premier cycle avec spécialisation en architecture ou dans un domaine connexe (tel le génie). La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue, présentent des lettres de recommandation et passent un examen d'entrée. Ce programme est offert dans les principales universités de la Nouvelle-Écosse, du Québec, du Manitoba, et de l'Alberta, et sa durée moyenne est de trois ans. Les femmes représentaient 35 p. 100 des diplômés de 1987, soit une hausse par rapport au taux de 20 p. 100 observé en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée passablement stable, durant la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 15 p. 100 au cours de la période de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Un très petit nombre de détenteur d'un diplômes en architecture ont suivi leur formation à temps partiel, alors qu'une proportion comparable à la moyenne ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme. Les détenteurs d'un diplôme en architecture sont plus enclins que la moyenne à chercher du travail dès l'obtention de leur diplôme et à dénicher un emploi à plein temps, et sont moins susceptibles d'être en chômage.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des emplois en tant qu'architecte dans le secteur des services aux entreprises, tandis qu'un plus petit nombre deviennent technologue en architecture, technicien, gestionnaire ou administrateur. En 1988, le salaire moyen des diplômés de 1986 était d'environ 30 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en architecture ainsi que les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial dans une discipline connexe.

Environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, s'échangeant des postes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la gestion. Au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés s'est accru à un rythme deux fois plus rapide que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion nettement inférieure à la moyenne des détenteurs d'une maîtrise en architecture choisiraient de nouveau ce programme (60 %). Ce fait peut être attribuable à leurs salaires qui se situent au-dessous de la moyenne. Par ailleurs, une proportion supérieure à la moyenne ont déniché un emploi relié à la formation reçue. De plus, une proportion inférieure à la moyenne se sont estimés surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et tous ont exprimé de la satisfaction envers leur emploi. Cette situation a peu changé durant la période de 1984 à 1987, à l'exception d'une augmentation du nombre de diplômés occupant un poste relié à la formation reçue.

Génie chimique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	714	809	805	833	867
Pourcentage de diplômés féminins	16,5	21,0	24,5	24,6	24,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	27	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	20
Se sont joints à la population active	63	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	1	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (63 %)
- Ingénieurs chimistes (17 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (11 %)
- Ingénieurs civils (8 %)
- Ingénieurs du pétrole (5 %)
- Technologues et techniciens en génie (4 %)
- Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés (4 %)

Directeurs et administrateurs (12 %)
- Directeurs de la production (2 %)
- Directeurs des services (2 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)

Vendeurs (7 %)
- Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés (5 %)

Autres (18 %)

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Premier cycle
Université (4 ans)

L'inscription aux programmes de génie chimique est limitée et très concurrentielle. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bons résultats, plus particulièrement en mathématiques, en chimie et en physique. Par contre, les étudiants provenant du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). En général, les universités considèrent les candidatures des candidats ayant déjà complété une ou deux années d'études universitaires, et demandent à ces derniers de se présenter à une entrevue. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, des universités de toutes les provinces offrent le programme de premier cycle en génie chimique, qui se complète normalement en quatre ans. Quelques universités ontariennes offrent des programmes de plus courte durée, menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme en génie chimique. Plusieurs établissements permettent aux étudiants de compléter ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes représentaient 25 p. 100 des diplômés de 1987, une hausse par rapport au taux de 16 p. 100 enregistré en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante, au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés issus de ce programme sera d'environ 10 p. 100 supérieur, au cours de la période de 1989 à 1995, à ce qu'il a été de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en génie chimique qui font leurs études à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne globale des diplômés. Cependant, ils sont beaucoup plus enclins à entreprendre des études supérieures après l'obtention de leur diplôme; il semblerait que l'obtention d'un diplôme de niveau supérieur améliore les perspectives d'emploi et de carrière dans ce domaine. Ces diplômés sont aussi enclins que d'autres diplômés à chercher un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Une fois sur le marché du travail, non seulement réussissent-ils mieux à trouver du travail, mais les emplois qu'ils dénichent sont presque tous à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La vaste majorité des détenteurs d'un diplôme en génie chimique trouvent du travail en tant qu'ingénieur chimique, ingénieur civil, ingénieur en organisation industrielle ou ingénieur du pétrole. Ils deviennent aussi technologue ou technicien en génie dans l'industrie des produits chimiques et l'industrie du papier et des produits du papier, ainsi que dans les secteurs des communications, des services publics et des services aux entreprises. Sur le marché du travail, ces diplômés doivent généralement concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme universitaire en génie et, parfois, les détenteurs d'un diplôme collégial en technologies du génie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui de la moyenne globale des diplômés de premier cycle, quelle que soit la profession. Cependant, au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un taux légèrement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés. Plusieurs de ces diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, passant d'un domaine de spécialisation en génie à l'autre, ou quittant des postes en génie au profit de postes de direction.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés sont assez satisfaits de leur formation, car près de 70 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. De plus, le nombre de ceux qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue est légèrement supérieur à la moyenne, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement inférieure à la moyenne.

Néanmoins, environ 85 p. 100 seulement de ces diplômés se sont déclarés satisfaits de leur emploi, ce qui est quelque peu inférieur à la moyenne des diplômés de premier cycle. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, on note chez les détenteurs d'un diplôme en génie chimique une amélioration des conditions de travail aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires.

Génie chimique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	110	159	138	137	130
Pourcentage de diplômés féminins	10,0	15,7	18,8	19,2	19,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	1,0	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	6
Ne se sont pas joints à la population active	16	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	26	33
Se sont joints à la population active	41	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	95	5	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (74 %)
- Ingénieurs chimistes (15 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (13 %)
- Chimistes (11 %)
- Ingénieurs civils (8 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (4 %)
- Ingénieurs mécaniciens (4 %)
- Technologues en science physique (4 %)

L'enseignement (9 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (9 %)

Directeurs et administrateurs (4 %)

Autres (13 %)

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Maîtrise
Université (2 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise, notamment le génie pétrochimique, le génie chimique des polymères et le génie chimique appliqué aux pâtes et papiers. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, habituellement, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en génie. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue, présentent des lettres de recommandation et subissent un examen d'entrée aux études supérieures. Le programme de maîtrise en génie chimique est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. Il se complète habituellement en deux ans et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, pour lesquels les critères d'admission restent les mêmes, soit un diplôme de premier cycle. Les femmes représentaient 19 p. 100 des diplômés de 1987, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 10 p. 100 observé en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1989, la popularité relative de ce programme s'est accrue, mais depuis cette période, elle est retombée au niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés connaîtra une diminution d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion inférieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme en génie chimique ont fait leurs études à temps partiel, et dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils ont entrepris des études supérieures après l'obtention de leur diplôme. Bien qu'une proportion inférieure à la moyenne se soient joints à la population active dès l'obtention de leur diplôme, ils y connaissent davantage de succès; en effet, une proportion plus élevée dénichent des emplois à plein temps, alors qu'on ne compte aucun diplômé sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent un emploi en tant qu'ingénieur chimique dans le secteur des services aux entreprises, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme chimiste, analyste de systèmes ou professeur d'université. En 1988, le salaire des diplômés de 1986 se situait dans la moyenne de celui de l'ensemble des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Ces diplômés doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en génie chimique ou en génie mécanique.

Environ 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, troquant des postes dans les domaines du génie chimique, des autres spécialités du génie et de la gestion. Au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté environ deux fois moins rapidement que celui de la moyenne des détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, c'est dans une proportion égale à la moyenne (80 %) que les détenteurs d'un diplôme en génie chimique choisiraient de nouveau ce programme. Ceci reflète le fait que ces diplômés se disent satisfaits de leur emploi dans une proportion comparable à la moyenne, qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne dénichent un emploi relié à la formation reçue, et qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation a peu évolué au cours de la période de 1984 à 1987, à l'exception de l'augmentation du nombre qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue.

Génie chimique

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	34	29	48	53	53
Pourcentage de diplômés féminins	0,0	10,3	10,4	10,6	10,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	1,5	2,0	2,0	2,0

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	3
Ne se sont pas joints à la population active	7	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	20
Se sont joints à la population active	78	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	8	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (54 %)
- Professeurs d'université (54 %)

Sciences naturelles et génie (46 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (18 %)
- Ingénieurs chimistes (14 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (14 %)

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Doctorat
Université (4 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau du doctorat, notamment le génie pétrochimique, le génie chimique des polymères et le génie chimique appliqué aux pâtes et papiers. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais les candidats doivent détenir une maîtrise en génie chimique ou son équivalent. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se présentent à une entrevue et qu'ils fournissent des lettres de recommandation. Ce programme se complète habituellement en quatre ans et est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. En 1987, les femmes ne représentaient que 10 p. 100 des diplômés au niveau du doctorat.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a baissé au cours de la période de 1981 à 1984, pour ensuite retrouver son niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, environ 140 personnes de plus recevront leur doctorat en génie chimique entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un doctorat en génie chimique ayant poursuivi leurs études à temps partiel est de plus de 50 p. 100 inférieure à celle de l'ensemble des autres détenteurs de doctorat, ce qui laisse croire que la difficulté du programme est telle que les étudiants doivent y consacrer toute leur attention. En outre, la proportion des diplômés ayant entrepris des études postdoctorales était deux fois plus élevée que la moyenne, ce qui laisse entendre que de telles études améliorent les perspectives de carrière dans certaines spécialités. La proportion des détenteurs d'un doctorat en génie chimique qui cherchent du travail dès l'obtention du diplôme n'est que très légèrement supérieure à la moyenne, et 90 p. 100 d'entre eux dénichent un emploi à plein temps. Tous les autres diplômés trouvent un emploi à temps partiel, de sorte que le taux de chômage est pratiquement nul.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en génie chimique occupent habituellement des postes de professeur d'université, d'ingénieur chimique ou d'ingénieur industriel. La concurrence pour les postes dans l'enseignement universitaire provient presque uniquement des diplômés issus du même programme; cependant, pour les postes hors-université, ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en génie civil, en génie industriel ou en chimie, quel que soit le niveau. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était quelque peu supérieur à la moyenne. Cependant, au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Seules quelques personnes ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant habituellement des postes dans l'enseignement universitaire pour la pratique du génie chimique.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour les détenteurs d'un doctorat en génie chimique, le passage des études au marché du travail se fait assez facilement, puisqu'ils se disent pratiquement tous satisfaits du poste qu'ils occupent. Tous ont déniché un emploi relié à la formation reçue et aucun ne s'estime surqualifié pour le poste qu'il occupe. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, on note chez les détenteurs d'un doctorat en génie chimique une légère amélioration des conditions de travail au chapitre du salaire, alors que la satisfaction au travail demeure plutôt stable et que les possibilités d'emploi se détériorent.

Technologies du génie chimique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	603	677	770	747	734
Pourcentage de diplômés féminins	45,6	40,6	39,7	35,8	26,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,1	1,3	1,3	1,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	7
Se sont joints à la population active	83	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	5	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (54 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (34 %)
- Chimistes (4 %)
- Technologues et techniciens en génie (3 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (3 %)

Médecine et santé (13 %)
- Techniciens et technologues de laboratoire médical (12 %)

Directeurs et administrateurs (6 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (3 %)
- Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux (2 %)

Autres (27 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Vente (5 %)
- Professions dans les industries du traitement (4 %)
- Fabrication de produits (4 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie chimique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences en technologies du génie chimique, de la biochimie, de la chimie industrielle (textiles et plastiques) et de la chimie photographique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, habituellement, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et avoir acquis une base solide en mathématiques, en chimie et en français (ou en anglais). La plupart des collèges communautaires et des cegeps demandent aux candidats le passer des tests d'aptitudes en mathématiques, en chimie et en français (ou en anglais). Ces cours se complètent habituellement en trois ans et sont parfois suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La formation dans ces différentes technologies est offerte dans des collèges communautaires de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. La majorité des diplômés sont des hommes, les femmes ne représentant que 14 p. 100 de l'effectif en 1987, ce qui représente une diminution par rapport au taux de 46 p. 100 enregistré en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ce cours est demeurée assez stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, il y aura une hausse d'environ 5 p. 100 du nombre de diplômés, de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion comparable à la moyenne que ces diplômés ont étudié à temps partiel. Une proportion nettement inférieure à la moyenne ont choisi de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme et, la plupart ont plutôt opté pour la recherche immédiate d'un emploi. Cette tendance est caractéristique des diplômés issus de programmes techniques. Non seulement une proportion supérieure à la moyenne ont-ils déniché un emploi (91%), mais un nombre considérable de ceux-ci occupent un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en technologies du génie chimique travaillent à titre de technologue ou technicien en sciences physiques au sein de l'industrie chimique, alors qu'un plus petit nombre deviennent chimiste, technologue ou technicien en génie, ou technologue ou technicien de laboratoire médical. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en technologies du génie et en sciences biologiques, ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire en biologie, en chimie, en géologie, en physique ou en sciences médicales de base.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était d'environ 15 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Au cours des années suivant l'obtention du diplôme, le nombre de diplômés sans emploi diminue légèrement, principalement à cause du nombre croissant d'emplois à temps partiel. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire des détenteurs d'un diplôme en technologies du génie chimique augmente un peu moins rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de collèges communautaires. Au cours de la même période, une proportion supérieure à la moyenne (45 %) changent d'emploi, troquant habituellement des postes de technologue et de technicien en sciences physiques, en médecine, en génie et en sciences de la vie.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail semble un peu moins facile par rapport à l'expérience des autres diplômés, car une proportion inférieure à la moyenne se déclarent satisfaits de leur emploi. Ceci vient contredire le fait qu'un nombre considérable de ces diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, qu'un plus petit nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que leurs salaires soient supérieurs à la moyenne. Si c'était à refaire, seulement 60 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés expriment une plus grande satisfaction envers l'emploi et sont moins enclins à s'estimer surqualifiés pour le poste qu'ils occupent sans doute en raison du nombre considérable d'entre eux qui ont changé d'emploi. Toutefois, ils se disent moins satisfaits de leur choix de formation.

Génie civil

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 562	1 338	1 230	1 274	1 328
Pourcentage de diplômés féminins	5,7	8,4	9,2	9,2	9,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	1,2	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	20
Se sont joints à la population active	69	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	94	0	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (62 %)
- Ingénieurs civils (38 %)
- Autres ingénieurs professionnels (8 %)
- Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés (4 %)
- Ingénieurs mécaniciens (3 %)
- Dessinateurs (3 %)

Directeurs et administrateurs (20 %)
- Directeurs des travaux de construction (9 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (4 %)

Professions dans le domaine de la construction (7 %)
- Surveillants : autres métiers de la construction (4 %)
- Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs (2 %)

Autres (11 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (5 %)
- Vendeurs et agents d'assurances (3 %)

Génie et technologies du génie

Génie civil

Premier cycle
Université (4 ans)

Les ingénieurs civils participent à la planification et à la construction de ponts, de bâtiments, de métros, de ports et d'aqueducs. Le nombre d'inscriptions aux programmes de génie civil est généralement limité et les critères d'admission sont rigoureux. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bonnes notes, particulièrement en mathématiques et en sciences. Par ailleurs, au Québec, les étudiants doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). En général, les candidats ne seront considérés que s'ils ont déjà complété une ou deux années d'études universitaires, si leurs résultats universitaires sont élevés et s'ils se soumettent à une entrevue. Les programmes de génie civil se complètent normalement en quatre ans et sont offerts dans des universités des toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Certaines universités offrent la possibilité de compléter ce cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes ne représentaient que 9 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué lentement au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés sera comparable, au cours de la période de 1989 à 1995, à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui ont fait leurs études à temps partiel est légèrement inférieure à la moyenne, ce qui laisse croire que les études à plein temps sont un facteur de réussite important dans cette discipline. De plus, la proportion de diplômés qui ont poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme est légèrement supérieure à la moyenne, ce qui porte à croire que dans cette discipline, le fait de détenir un diplôme d'études supérieures améliore les possibilités d'emploi. Les détenteurs d'un diplôme en génie civil sont plus enclins que d'autres diplômés à chercher du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme; ils connaissent d'ailleurs plus de succès à cet égard, car ils travaillent presque tous à plein temps et leur taux de chômage est légèrement inférieur à celui de la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en génie civil dénichent des emplois en génie et dans les autres domaines scientifiques, dans le domaine général de la construction et du bâtiment, dans les secteurs reliés aux métiers de la construction, et au sein des administrations publiques locales. Ils occupent des postes d'ingénieur civil, de programmeur en informatique, d'analyste de systèmes, de directeur des travaux de construction et de directeur dans des domaines reliés au génie. Pour décrocher un emploi dans le domaine du génie, ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en génie mécanique ou dans d'autres spécialités du génie, alors qu'ils disputent les emplois reliés à l'informatique aux détenteurs d'un diplôme universitaire en mathématiques ou en informatique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était quelque peu supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à peu près au même rythme que celui de l'ensemble des diplômés. Plusieurs de ces diplômés ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant principalement des postes de gestion en génie et dans des domaines connexes.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en génie civil semblent assez satisfaits de leur formation, et c'est dans une proportion comparable à celle de la moyenne qu'ils feraient de nouveau ce choix, si c'était à refaire. La proportion de ceux qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue est nettement supérieure à la moyenne, et une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Il n'est donc pas surprenant que près de 95 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en génie civil se déclarent satisfaits de leur emploi. De plus, les conditions de travail de ces diplômés, en termes de possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire, s'améliorent considérablement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Génie civil

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	230	377	330	327	310
Pourcentage de diplômés féminins	7,0	5,8	7,3	7,4	7,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	2,3	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	6
Ne se sont pas joints à la population active	4	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	33	33
Se sont joints à la population active	59	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	94	3	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (69 %)
- Ingénieurs civils (34 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (5 %)
- Ingénieurs électriciens (4 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (4 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (2 %)

Directeurs et administrateurs (16 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (6 %)
- Directeurs des travaux de construction (2 %)

Enseignement (8 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (6 %)
- Professeurs de collège communautaire, de cégep et d'école professionnelle (2 %)

Autres (7 %)

Génie et technologies du génie

Génie civil
Maîtrise
Université (2 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise, notamment la conversion de l'énergie électrique, le génie géotechnique, le calcul et la conception des structures, le génie routier, le génie municipal et la gestion de projets de construction. Les critères d'admission varient d'une université à l'autre, mais il faut généralement être détenteur d'un diplôme de premier cycle en génie. En outre, la plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, présentant des lettres de recommandation et réussissent un examen d'entrée. Les programmes de maîtrise en génie civil sont offerts dans les grandes universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement deux ans pour compléter ce cours, qui est parfois suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes d'études supérieures plus courts menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat et pour lesquels les critères d'admission restent les mêmes que pour la maîtrise. En 1987, les femmes représentaient 7 p. 100 des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme s'est légèrement accrue; en effet, le nombre de diplômés est passé de 230 en 1981 à 330 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait être à peine moindre au cours de la période de 1989 à 1995 qu'il ne le fut entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans des proportions égales à la moyenne que ces diplômés font leurs études à temps partiel, intègrent la population active ou continuent leurs études à plein temps, suite à l'obtention du diplôme. Cependant, ils réussissent extrêmement bien à dénicher un emploi, alors qu'une très grande majorité trouvent un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent un emploi d'ingénieur civil dans l'industrie des services aux entreprises. Un plus petit nombre deviennent professeur d'université, analyste de l'organisation et des méthodes, ou ingénieur électrique ou industriel. Quelle que soit la profession, le salaire moyen des diplômés de 1986 était légèrement moindre, en 1988, que ne l'était celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat universitaire de premier cycle en génie civil.

Quelque 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, généralement au profit de postes en gestion ou en génie industriel. Au cours de la période de 1984 à 1987, la croissance salariale des diplômés de 1983 a été moindre que celle d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion légèrement inférieure à la moyenne (70 %) des détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle en génie civil choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Ceci peut être attribué au fait qu'une proportion plus faible que la moyenne aient trouvé un emploi relié à leur formation, qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne se considèrent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et que les salaires soient inférieurs à la moyenne. Cependant, une proportion légèrement supérieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Dans l'ensemble, cette situation est demeurée inchangée au cours de la période de 1984 à 1987.

Génie civil

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	34	32	45	50	50
Pourcentage de diplômés féminins	0,0	3,1	2,2	2,3	2,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	1,7	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	3
Ne se sont pas joints à la population active	5	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	20
Se sont joints à la population active	77	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	93	4	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (51 %)
- Professeurs d'université (37 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (14 %)

Sciences naturelles et génie (43 %)
- Ingénieurs civils (24 %)
- Technologues et techniciens en génie (6 %)

Autres (6 %)
- Domaine des transports (6 %)

Génie et technologies du génie

Génie civil

Doctorat
Université (4 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau du doctorat, notamment la conversion de l'énergie électrique, le génie géotechnique, l'analyse et la conception des ossatures, le génie routier, le génie municipal et la gestion de projets de construction. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais les candidats doivent détenir une maîtrise en génie civil ou son équivalent. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue et présentent des lettres de recommandation. Le programme de doctorat en génie civil est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement quatre ans pour compléter ces cours, qui peuvent parfois être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, les femmes ne représentaient que 2 p. 100 des détenteurs d'un doctorat dans cette discipline.

Tendances et projections

La popularité relative de cette discipline s'est maintenue durant la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés pour la période de 1989 à 1995 sera nettement supérieur à celui observé entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion de détenteurs d'un doctorat en génie civil qui ont fait leurs études à temps partiel et qui occupaient déjà un emploi est d'un peu plus de 50 p. 100 supérieure à la moyenne. Ceci porte à croire que la difficulté du programme de génie civil est telle que les étudiants doivent y consacrer toute leur attention. C'est dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent des études postdoctorales ou cherchent un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Ces diplômés réussissent très bien à dénicher un emploi relié à la formation reçue, et plus de 90 p. 100 travaillent à plein temps, un pourcentage qui est quelque peu au-dessus de la moyenne. Les autres trouvent normalement des emplois à temps partiel, et très peu sont incapables de trouver du travail. Le taux de chômage de ces diplômés est de 3 p. 100, soit légèrement inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en génie civil sont employés le plus souvent comme professeur d'université ou comme ingénieur, soit au sein du gouvernement fédéral, soit dans le secteur des travaux en génie, le secteur des transports, ou l'industrie des services publics. En général, ils se concurrencent entre eux pour les postes d'enseignement universitaire, et font face à la concurrence de l'ensemble des diplômés universitaires pour les autres postes dans les domaines du génie électrique et les postes hors-université. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, la moyenne salariale des diplômés de 1986 était légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Par ailleurs, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne, au cours de la période de 1984 à 1987. Pratiquement aucun diplômé n'a changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail a été assez facile, bien qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne se soient déclarés satisfaits de leur emploi. Tous ont déniché un emploi relié à la formation reçue, mais une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Leurs conditions de travail se sont améliorées quelque peu aux chapitres du salaire et de la satisfaction au travail, mais se sont détériorées sur le plan des possibilités d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	136	138	134	122
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,3	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	7	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	9	4
Se sont joints à la population active	79	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	5	21
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Métiers de la construction (51 %)
- Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés (32 %)
- Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés (9 %)
- Manoeuvres d'entreprises de construction (9 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (12 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (5 %)
- Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (8 %)
- Technologues et techniciens en génie (4 %)

Autres (29 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences en aménagement des routes, en techniques de canalisation et en construction de ponts. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage), et la maison d'enseignement, mais la plupart des candidats ont déjà complété leurs études secondaires. Le programme en technologies du génie civil se complète habituellement en cinq mois, et est offert dans des maisons d'enseignement toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Ainsi, le nombre de diplômés est passé de 136 en 1984 à 138 en 1987, indiquant une hausse de la popularité relative de ce programme. Le programme en technologies du génie civil fait présentement face à une diminution du nombre d'inscriptions. Si la conjoncture se maintient, une baisse annuelle de 20 p. 100 du nombre d'étudiants complétant ces cours sera notée.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion supérieure à la moyenne que ces diplômés ont complété leur cours à temps partiel, et dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne qu'ils ont intégré le marché du travail dès l'obtention de leur diplôme. Bien qu'ils aient connu autant de succès que l'ensemble des diplômés d'autres programmes à dénicher un emploi à plein temps, ces diplômés ont connu un taux de chômage quelque peu supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés dénichent des emplois de tuyauteur ou de plombier dans l'industrie des métiers de la construction. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de technicien ou technologue en génie, de mécanicien et réparateur de machinerie industrielle et agricole et de de machinerie construction, ainsi que de manoeuvre d'excavatrice et de niveleuse, ou de manoeuvre en construction. Pour devenir plombier-tuyauteur certifié, la personne devra habituellement travailler plusieurs années comme apprenti avant d'obtenir le certificat de l'organisme de contrôle provincial. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était d'environ 25 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat en techniques de la construction, issus d'une école publique de métiers ou d'un collège communautaire. Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant des postes dans les métiers de la construction ou des postes de vendeur ou de préposé aux services. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté au même rythme que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, c'est dans une proportion égale à la moyenne (65 %) que les détenteurs d'un diplôme en technologies du génie civil choisiraient de nouveau ce programme. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne ont déniché un emploi relié à la formation reçue. Ces diplômés étaient en moyenne satisfaits de leur travail, bien qu'un nombre relativement élevé s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Cette situation a peu évolué, au cours de la période de 1984 à 1987, à l'exception d'une forte augmentation du nombre de diplômés occupant un poste à temps plein. En 1987, un nombre plus restreint de diplômés en technologies du génie civil s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, par rapport à celui de 1984.

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 025	1 007	681	660	649
Pourcentage de diplômés féminins	6,0	7,8	9,3	11,1	19,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,1	1,7	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	15	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	7
Se sont joints à la population active	78	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	0	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (62 %)
- Technologues et techniciens en génie (19 %)
- Dessinateurs (14 %)
- Ingénieurs civils (11 %)
- Arpenteurs-géomètres (8 %)

Gestion et administration (12 %)
- Inspecteurs (4 %)
- Directeurs des travaux de construction (3 %)

Métiers de la construction (12 %)
- Surveillants : autres métiers de la construction (4 %)
- Inspection, vérification, et triage : autres métiers de la construction (2 %)
- Transmission d'énergie hydroélectrique (2 %)

Autres (14 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Vente (3 %)
- Professions dans les industries du traitement (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les personnes qui intègrent cette discipline étudient le génie civil, les services de génie municipaux et le génie structurel. Les critères d'admission varient selon le domaine choisi et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir fait des études secondaires et suivi des cours avancés en mathématiques, en physique et en français (ou en anglais). Il est aussi avantageux d'avoir suivi un cours de dessin. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent que les candidats subissent un test d'aptitudes en mathématiques et passent une entrevue. Des collèges communautaires et des cégeps dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent des programmes en technologies du génie civil. En général, il faut environ deux années d'études pour acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention d'un certificat de technicien, et environ trois années d'études pour acquérir celles nécessaires à l'obtention d'un certificat de technologue. En 1987, les femmes constituaient à peine 9 p. 100 des diplômés, ce qui représente malgré tout une hausse par rapport au taux de 6 p. 100 noté en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a connu une baisse constante au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une baisse d'environ 30 p. 100 du nombre de diplômes décernés au cours de la période de 1989 à 1995 par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une fois leur diplôme obtenu, une proportion plutôt faible de ces diplômés ont choisi de parfaire leur éducation. Par contre, une proportion supérieure à la moyenne ont opté pour la recherche d'un emploi, ce qui est plutôt habituel chez les détenteurs d'un diplôme en génie. La proportion des diplômés ayant fait leurs études à temps partiel a été assez faible, ce qui semble indiquer que la participation aux études à plein temps est essentielle. Bien qu'une proportion nettement au-dessus de la moyenne aient déniché un emploi à temps plein, le taux de chômage parmi ces diplômés était, deux ans après l'obtention de leur diplôme, l'un de plus élevés parmi tous les groupes de diplômés issus des programmes en techniques du génie. Ceci est attribuable au fait qu'aucun diplômé ne travaillait à temps partiel. Cependant, au fil des années faisant suite à l'obtention du diplôme, la proportion de ceux qui se trouvaient sans emploi a diminué de façon importante.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en techniques du génie civil dénichent surtout des emplois en tant que technologue ou technicien en génie dans le secteur des services aux entreprises, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme dessinateur ou comme arpenteur-géomètre. Ces diplômés doivent habituellement concurrencer les détenteurs d'un diplôme en informatique ou dans d'autres technologies du génie issus des collèges communautaires, des cégeps et des écoles publiques de métiers, ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire en génie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était de 10 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés voient leur salaire moyen évoluer à un rythme plus rapide que celui des autres diplômés des collèges communautaires et cégeps. Au cours de cette période, une proportion supérieure à la moyenne (60 %) ont changé d'emploi, s'échangeant surtout des postes de technologue ou de technicien en génie ou en sciences physiques, d'arpenteur-géomètre ou de dessinateur, ou quittant de tels postes pour des postes en gestion des travaux de construction ou en surveillance.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail a semblé être vu comme une expérience positive par les diplômés de 1986, une forte proportion d'entre eux se déclarant satisfaits de leur emploi actuel. Ce fait s'explique sans doute par la proportion relativement forte de diplômés qui occupent des emplois reliés à la formation reçue, par le faible nombre qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et par le fait qu'ils touchent des salaires supérieurs à la moyenne. Pourtant, si c'était à refaire, une proportion légèrement inférieure à la moyenne opteraient pour le même programme d'études. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés perdent de l'enthousiasme pour leur emploi, alors qu'une plus forte proportion s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et qu'un plus petit nombre se disent satisfaits de leur choix de programme d'études, et ce, bien qu'une proportion plus grande jugent leur emploi relié à la formation reçue.

Génie électrique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 547	1 923	2 394	2 476	2 579
Pourcentage de diplômés féminins	4,0	4,6	6,8	6,8	6,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	1,8	2,0	2,0	2,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	20
Se sont joints à la population active	75	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	5	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (77 %)
- Ingénieurs électriciens (37 %)
- Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés (16 %)
- Technologues et techniciens en génie (7 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (5 %)
- Ingénieurs mécaniciens (3 %)
- Autres ingénieurs professionnels (3 %)

Directeurs et administrateurs (5 %)
- Directeurs de production industrielle et manufacturière (2 %)

Construction (4 %)
- Monteurs et réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes (3 %)

Autres (14 %)
- Fabrication, montage et réparation de produits (4 %)
- Opérateurs d'installations et de matériel
- Vente (2 %)
- Emplois de bureau (2 %)

Génie et technologies du génie

Génie électrique

Premier cycle
Université (4 ans)

Les ingénieurs électriciens effectuent la recherche, la conception et le développement de nombreux produits et systèmes électriques, dont les produits et les systèmes de communications, les systèmes énergétiques et les ordinateurs, ainsi que les circuits électriques et électroniques. Les critères d'admission sont rigoureux et le nombre d'inscriptions limités. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires, alors que les étudiants provenant du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Tous doivent avoir obtenu de bonnes notes, surtout en mathématiques et en sciences. Le programme de génie électrique est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il se complète habituellement en quatre ans et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Quelques universités du Québec et d'Ontario offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Cette discipline attire surtout les hommes : en effet, en 1987, les femmes ne représentaient que 7 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a augmenté très légèrement au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, une hausse d'environ 30 p. 100 du nombre de diplômés sera notée de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres diplômés de même niveau, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme en génie électronique ont fait leurs études à temps partiel, ce qui signifie que ce programme pourrait nécessiter que les candidats s'y consacrent à plein temps. Par ailleurs, c'est dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne que ces diplômés ont choisi de parfaire leur éducation dès l'obtention du diplôme. En outre, ils se sont montrés nettement plus portés que les autres à se lancer immédiatement à la recherche d'un emploi, et plus aptes à y parvenir. Parmi eux, une proportion nettement supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi à plein temps, alors qu'une proportion inférieure à la moyenne ont déniché un emploi à temps partiel. Le taux de chômage dans ce domaine était quelque peu inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en génie électrique dénichent des emplois en tant qu'ingénieur électrique, industriel ou autre, programmeur en informatique, et analyste de systèmes dans les secteurs des services d'ingénierie et d'architecture, des communications et des produits électriques et électroniques. Ils doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme universitaire en génie pour l'obtention des postes en génie, et avec les détenteurs d'un diplôme en mathématiques et en informatique pour l'obtention des postes en programmation informatique et les postes connexes. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était quelque peu supérieur à la moyenne de celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Plusieurs détenteurs d'un diplôme en génie électrique changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart continuant à oeuvrer dans les domaines du génie et de la gestion des travaux de génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent assez satisfaits de leur formation, comme en témoigne la proportion nettement supérieure à la moyenne qui opteraient de nouveau pour ce programme, si c'était à refaire. De plus, la proportion de ceux qui occupent un poste relié à leur formation est largement au-dessus de la moyenne, alors que la proportion des diplômés s'estimant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement inférieure à la moyenne. Par conséquent, près de 95 p. 100 de ces diplômés se déclarent satisfaits de leur emploi, un taux qui est largement supérieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés de même niveau. De plus, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Génie électrique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	216	320	374	371	352
Pourcentage de diplômés féminins	5,1	4,4	7,0	7,1	7,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	2,0	2,1	2,1	2,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	6
Ne se sont pas joints à la population active	10	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	27	33
Se sont joints à la population active	52	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	95	3	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (84 %)
- Ingénieurs électriciens (41 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (30 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (2 %)
- Physiciens (2 %)

Directeurs et administrateurs (8 %)
- Directeurs : transports et communications (4 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (2 %)

Enseignement (6 %)
- Professeurs d'université (4 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (2 %)

Génie et technologies du génie

Génie électrique
Maîtrise
Université (2 ans)

Un éventail varié de spécialités s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise, notamment les systèmes électroniques numériques et analogiques, les circuits de micro-ondes, la conception et la fabrication de circuits intégrés, les systèmes de contrôle, les systèmes d'alimentation électrique, et les systèmes de transmission de données. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais les candidats doivent normalement être détenteurs d'un diplôme de premier cycle en génie ou dans une discipline connexe. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue, présentent des lettres de recommandation et réussissent un examen d'entrée. Les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent ce programme de maîtrise. Il faut normalement deux ans pour compléter ces cours, qui sont parfois suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent aux détenteurs d'un baccalauréat des programmes d'études supérieures plus courts menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Ce domaine compte une majorité d'hommes; en 1987, les femmes représentaient à peine 7 p. 100 de l'effectif des diplômés dans cette discipline.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine, dont la popularité relative s'est récemment accrue; en effet, le nombre d'environ diplômés est passé de 216 en 1981 à 374 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 15 p. 100 au cours de la période de 1989 à 1995 par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Comparativement à la moyenne des détenteurs d'une maîtrise, une plus faible proportion des étudiants en génie électrique font leurs études à temps partiel, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne choisissent plutôt de parfaire leur éducation dès l'obtention du diplôme. Ces diplômés démontrent une plus grande facilité à trouver un emploi que la moyenne, comme en témoignent des taux de chômage et d'emploi à temps partiel peu élevés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés de 1986 ont déniché un emploi d'ingénieur électricien dans les secteurs des télécommunications et de la consultation. Un plus petit nombre sont devenus professeur d'université chargés de l'enseignement en analyse de systèmes, ou gestionnaire dans les transports et les communications. Quelle que soit la profession, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en génie électrique obtenu en 1986 était, en 1988, d'environ 15 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat universitaire de premier cycle en génie électrique ou dans une discipline connexe, ainsi que les détenteurs d'un diplôme en technologies de l'électricité et de l'électronique.

Environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, troquant principalement des postes d'ingénieur électricien pour des postes en analyse de systèmes, en sciences naturelles et en gestion des travaux de génie. Au cours de la période de 1984 à 1987, la moyenne salariale des diplômés de 1982 est demeurée conforme à celle d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion supérieure à la moyenne (90 %) des détenteurs d'une maîtrise en génie électrique choisiraient de nouveau ce programme, bien qu'une proportion plus élevée s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation, qui n'a que peu changé entre 1984 et 1987, peut être attribuable aux salaires offerts, qui sont supérieurs à la moyenne.

Génie électrique

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	52	51	79	88	88
Pourcentage de diplômés féminins	11,5	2,0	3,8	3,9	3,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,9	2,7	3,3	3,3	3,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	3	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	36	20
Se sont joints à la population active	61	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	4	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (58 %)
- Professeurs d'université (45 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (7 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (6 %)

Sciences naturelles et génie (33 %)
- Ingénieurs électriciens (13 %)
- Mathématiciens et statisticiens (7 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (7 %)

Emplois de bureau (9 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (9 %)

Génie et technologies du génie

Génie électrique

Doctorat
Université (4 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau du doctorat, notamment les systèmes électriques analogiques et numériques, les circuits micro-ondes, la conception et la fabrication de circuits intégrés, les systèmes opérationnels, et les systèmes de communication de données. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en génie électrique ou l'équivalent. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue et présentent des lettres de recommandation. Ce programme est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, et se complète normalement en quatre ans. En 1987, les femmes représentaient à peine 4 p. 100 des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a légèrement diminué, entre 1981 et 1984, pour augmenter de nouveau, dépassant le niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés sera d'environ 40 p. 100 plus élevé, au cours de la période de 1989 à 1995, qu'il ne l'a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un doctorat en génie électrique qui ont fait leurs études à temps partiel alors qu'ils étaient déjà sur le marché du travail s'élevait à environ le double de la moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat. Cette situation s'expliquerait par les bonnes perspectives d'emploi pour les détenteurs d'une maîtrise dans ce domaine. De plus, pratiquement aucun de ces diplômés n'a poursuivi d'études postdoctorales, ce qui porte à croire qu'une scolarisation supplémentaire n'améliore pas les possibilités d'emploi. Vu la proportion élevée d'étudiants qui travaillaient déjà, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés ont opté pour la recherche d'un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Par ailleurs, c'est dans une proportion quelque peu inférieure à la moyenne qu'ils sont parvenus à dénicher un poste relié à la formation reçue, alors que 10 p. 100 se sont révélés incapables de trouver un emploi, soit le double de la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en génie électrique trouvent de l'emploi comme professeur d'université ou travailleur connexe dans ces établissements. D'autres travaillent à titre d'ingénieur professionnel, électrique ou autre, de mathématicien ou de statisticien. Il n'existe pratiquement aucune concurrence pour les postes d'enseignement au niveau universitaire; cependant, ces diplômés doivent concurrencer les autres diplômés universitaires pour l'obtention des postes hors-université en génie, en informatique et en chimie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était nettement supérieur à la moyenne. Cependant, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que la moyenne, au cours de la période de 1984 à 1987. Seuls quelques individus ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement des postes dans des domaines autres que l'enseignement au profit de postes en programmation informatique.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail se fait assez facilement, pour les détenteurs d'un doctorat en génie électrique, alors que pratiquement tous se déclarent satisfaits de leur emploi. En effet, neuf diplômés sur dix dénichent un emploi relié à la formation reçue. Cependant, une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Bien que ces diplômés paraissent assez satisfaits de leur formation, une proportion légèrement inférieure à la moyenne opteraient de nouveau pour ce programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des détenteurs d'un doctorat en génie électrique s'améliorent considérablement sur le plan du salaire, et demeurent relativement stables aux chapitres de l'emploi et de la satisfaction au travail.

Technologies du génie électrique et électronique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 494	2 284	2 222	2 017
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,9	4,6	4,6	4,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	7
Ne se sont pas joints à la population active	1	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	87	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	5	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication de produits (38 %)
- Monteurs et réparateurs d'appareils électriques (14 %)
- Monteurs et réparateurs d'appareils électroniques (5 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique (4 %)
- Dépanneurs de radios et téléviseurs (3 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (3 %)

Métiers de la construction (25 %)
- Électriciens d'installation et d'entretien (13 %)
- Monteurs et réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes (4 %)
- Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés (2 %)

Sciences naturelles et génie (8 %)
- Dessinateurs (5 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (2 %)

Autres (29 %)
- Vente (5 %)
- Emplois de bureau (4 %)
- Services (4 %)
- Gestionnaires (4 %)
- Professions dans les industries du traitement (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie électrique et électronique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences en électrotechnique (climatisation et chauffage, réfrigération, inspection des installations électriques, électricien des installations d'énergie électrique, et électricien d'installations industrielles, électriques et commerciales), en technologie électronique (électrodynamique, commutation électronique, transistors électroniques, circuits intégrés), en avionique, en moteurs électriques, en électronique des installations maritimes et en télécommunications par micro-ondes. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage). Cependant, la majorité des étudiants ont déjà complété leurs études secondaires avant de s'inscrire au programme. Ces programmes, habituellement d'une durée de onze mois, sont offerts dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Entre 1984 et 1987, le nombre de diplômés dans cette discipline est passé de 3 386 à 2 997, indiquant une baisse de la popularité relative du programme. Si la conjoncture se maintient, le nombre d'étudiants qui complètent ce cours devrait baisser d'environ 10 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Une proportion inférieure à la moyenne de ces étudiants ont fait leurs études à temps partiel. Après l'obtention de leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne ont poursuivi leurs études, suggérant qu'ils peuvent ainsi augmenter leurs possibilités d'emploi. Une proportion égale à la moyenne ont intégré le marché du travail et, deux ans après l'obtention du diplôme, une proportion supérieure à la moyenne travaillaient à plein temps. Les diplômés travaillant à temps partiel représentaient une proportion nettement inférieure à la moyenne, et ceux sans emploi, une proportion équivalente à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés dénichent des emplois d'installateur et de réparateur d'appareils électriques dans le secteur relié aux métiers de la construction. Un plus petit nombre travaillent comme monteur et fabricant d'appareils électriques et connexes, installateur et réparateur d'appareillage électronique, dépanneur de radio et télévision, et mécanicien et réparateur de machinerie industrielle et agricole et de machinerie de construction. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient normalement un salaire de 15 p. 100 supérieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle ou d'études collégiales dans ce domaine. Quelque 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, bien que leur nouveau poste soit identique ou similaire à l'ancien. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion équivalente à la moyenne (64 %). Ce constat traduit le niveau moyen de satisfaction vis-à-vis du poste exprimée par les diplômés ainsi que la proportion moyenne d'entre eux qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue. Une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation a peu évolué de 1984 à 1987, sauf en ce qui concerne un plus grand pourcentage de diplômés travaillant à plein temps et l'augmentation de la satisfaction en regard de l'emploi.

Technologies du génie électrique et électronique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 779	3 819	3 963	3 842	3 779
Pourcentage de diplômés féminins	2,0	3,0	5,2	5,8	6,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	5,7	6,5	6,8	6,8	6,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	12	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	7
Se sont joints à la population active	80	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	2	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (35 %)
- Travailleurs spécialisés dans la réparation et le montage d'appareils électroniques et autres (14 %)
- Monteurs de matériel électronique et autres (3 %)
- Monteurs et réparateurs d'appareils électriques et autres (3 %)
- Inspecteurs et vérificateurs d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe (3 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (21 %)
- Technologues et techniciens en génie (8 %)
- Ingénieurs électriciens (5 %)
- Dessinateurs (3 %)
- Analystes de systèmes (3 %)

Métiers de la construction (13 %)
- Monteurs et réparateurs de matériel de téléphonie et matériel connexe (3 %)
- Transmission d'énergie hydro-électrique (2 %)
- Installateurs-électriciens et réparateurs (2 %)

Autres (31 %)
- Vente (7 %)
- Gestion et administration (6 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Services (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie électrique et électronique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans un vaste éventail de spécialités, notamment l'électricité industrielle, la climatisation et le chauffage, la réfrigération, l'hydro-électricité, l'électricité appliquée à la construction, la commutation électronique, les circuits, l'avionique, et les techniques des installations maritimes et des télécommunications. Les critères d'admission varient selon la spécialité et la maison d'enseignement mais, en général les candidats doivent avoir complété certains cours de niveau secondaire et suivi des cours avancés en mathématiques, en physique, en chimie, en français (ou en anglais) et, de préférence, en dessin industriel. La majorité des maisons d'enseignement exigent que les candidats subissent un test d'aptitudes en mathématiques et passent une entrevue. Une expérience pratique dans un domaine connexe est un atout souhaitable. Les programmes menant à l'obtention d'un certificat de technicien sont d'une durée moyenne de deux ans, tandis que ceux menant à l'obtention d'un diplôme de technologiste sont d'environ trois ans. Dans certains cas, ces cours peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Des collèges communautaires et des cégeps de toutes les provinces offrent ces programmes. Cette discipline attire surtout les hommes : en effet, en 1987, les femmes ne représentaient que 5 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a connu une hausse constante, au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours de la période de 1989 à 1995 sera d'environ 5 p. 100 supérieur à celui noté au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de ces diplômés qui choisissent de parfaire leur éducation après l'obtention du diplôme est deux fois moins importante que la moyenne, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne se lancent à la recherche d'un emploi. Cette situation est fréquente, chez les détenteurs d'un diplôme en génie. Le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études à temps partiel correspond à celui de la moyenne. En plus d'avoir réussi dans une très forte proportion à trouver un emploi (93%), la plupart de ces diplômés parviennent à dénicher un poste à plein temps. Après l'obtention du diplôme, le nombre de diplômés en chômage diminue progressivement, résultat d'une augmentation de l'emploi à plein temps dans ce groupe.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent un emploi dans l'industrie des produits électriques et électroniques, comme installateur et réparateur d'appareils électriques et électroniques, ou à titre de travailleur spécialisé dans le montage et la fabrication d'appareils électroniques. Un plus petit nombre travaillent comme technicien ou technologue en génie. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en informatique ou en instrumentation issus de collèges communautaires et de cégeps, les diplômés en informatique ou en technologies de la fabrication issus d'écoles de métiers, et les diplômés universitaires en informatique ou en génie électrique.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 10 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés ont vu leur salaire augmenter au même rythme que celui d'autres diplômés. Au cours de la même période, une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi (48%), s'échangeant des postes de technicien ou de technologue en génie, d'installateur et de réparateur d'appareils électriques et électroniques, d'analyste de systèmes, d'électricien et de réparateur dans le domaine de la construction.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble bien se faire pour ces diplômés, une proportion égale à la moyenne se disant satisfaits de leur emploi. Cette situation résulte probablement de la correspondance étroite entre l'emploi et la formation reçue, et du fait que le salaire moyen soit supérieur à la moyenne. De plus, un nombre inférieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Si c'était à refaire, environ 70 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau cette discipline. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés expriment une plus grande satisfaction envers l'emploi occupé et sont plus nombreux à se dire satisfaits de leur formation et à préciser que leur emploi correspond à la formation reçue. Cependant, un plus grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent.

Technologies du génie industriel

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	672	791	829	804	791
Pourcentage de diplômés féminins	17,9	4,0	6,4	5,9	4,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	12	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	7
Se sont joints à la population active	80	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	2	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Usinage (26 %)
- Machinistes et régleurs de machines-outils (16 %)
- Ajusteurs-outilleurs (5 %)
- Mouleurs et modeleurs (3 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (24 %)
- Inspection, vérification, triage, échantillonnage, montage et installation des produits métalliques (6 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines de construction, industrielles et agricoles (5 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (19 %)
- Dessinateurs (5 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (3 %)
- Ingénieurs mécaniciens (3 %)

Gestion et administration (9 %)
- Directeurs de production (5 %)

Autres (22 %)
- Métiers de la construction (6 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline font l'apprentissage de différents métiers, notamment la conception et l'exploitation industrielle, le contrôle de la qualité, la machinerie, et la science et la gestion des matériaux, ainsi que plusieurs technologies de fabrication (p. ex., fabrication d'automobiles, de produits électriques, de produits chimiques, de pâtes et papiers, d'aéronefs et de vêtements). Les critères d'admission varient selon la spécialisation et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en physique, en chimie et en français (ou en anglais). De plus, des cours en programmation informatique, en construction mécanique, en dessin mécanique et en soudure, ainsi qu'une expérience de travail pertinente, constituent des atouts importants pour les étudiants désireux de s'inscrire dans cette discipline. L'entrevue et le test d'aptitudes en mathématiques font également partie des critères de sélection adoptés par la majorité des cégeps et des collèges communautaires. La durée du programme menant à l'obtention d'un certificat de technicien est d'environ deux ans, et celui menant à l'obtention d'un diplôme de technologue est d'environ trois ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba, des collèges communautaires (les cégeps, au Québec) de toutes les provinces canadiennes offrent différents programmes en technologie de fabrication. Ce domaine continue d'attirer surtout les hommes : en 1987, les femmes ne représentaient que 6 p. 100 des diplômés, comparativement à 18 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ce programme est demeurée passablement stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se partageront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait être comparable, entre 1989 et 1995, à celui noté au cours de la période de 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation dans une proportion inférieure à l'ensemble des diplômés de même niveau, alors qu'un nombre nettement supérieur à la moyenne se mettent à la recherche d'un emploi. Ces diplômés poursuivent leurs études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. Un nombre considérable de diplômés réussissent à trouver du travail (93 %), et presque tous occupent un poste à plein temps. De plus, en raison de l'augmentation du nombre de diplômés travaillant à temps partiel, le taux de chômage diminue progressivement.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme en technologie du génie industriel travaillent à titre de machiniste ou d'installateur de machine-outil dans l'industrie de l'équipement de transport. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'outilleurs-ajusteurs, de vérificateur dans l'industrie des métaux, de mécanicien en machinerie lourde et de directeur de la production. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial en technologie de la mécanique et les diplômés des programmes de formation professionnelle en machinerie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu plus rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau. Au cours de cette période, un nombre relativement élevé de diplômés (55 %) changent d'emploi, troquant des postes de machiniste, d'outilleur-ajusteur, de machiniste-opérateur, de directeur, de vendeur-technicien et de publiciste.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail semble représenter une expérience positive pour les détenteurs d'un diplôme en technologies du génie industriel, comme en témoigne le nombre relativement élevé d'entre eux qui jugent leur travail satisfaisant. Cette situation est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, à la proportion comparable à la moyenne de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, aux salaires supérieurs à la moyenne et au taux de chômage inférieur à la moyenne. Si c'était à refaire, près de 70 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce programme. Cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la satisfaction au travail diminue en raison d'un plus grand nombre de diplômés s'estimant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et de la diminution du nombre de ceux qui choisiraient de nouveau ce programme. Toutefois, le nombre de diplômés considérant leur emploi relié à la formation reçue s'accroît au cours de la même période.

Technologies du génie industriel (usinage)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 457	1 323	1 287	1 130
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,8	2,7	2,7	2,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	1	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	90	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	81	2	17
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Usinage (55 %)
- Machinistes et régleurs de machines-outils (33 %)
- Ajusteurs-outilleurs (11 %)
- Conducteurs de machines-outils (3 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (3 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (19 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (5 %)
- Autres monteurs et assembleurs d'articles métalliques (4 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (2 %)

Autres (26 %)
- Métiers de la construction (5 %)
- Professions dans les industries du traitement (4 %)
- Opérateurs de matériel de transport (3 %)
- Autres opérateurs d'installation et de matériel (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel (usinage)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Dans cette discipline, les étudiants doivent apprendre l'essentiel de la fabrication de roulements, de la taille d'engrenage, de la construction mécanique et de la fabrication d'outils et de matrices. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Cependant, la majorité des candidats ont complété leurs études secondaires. Ces programmes, habituellement complétés en un an, s'offrent dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de cette discipline a récemment connu une baisse, le nombre de diplômés ayant passé de 2 457 en 1984 à 1 323 en 1987. Si la conjoncture se maintient, on notera une baisse annuelle d'environ 30 p. 100 du nombre d'étudiants qui compléteront ce programme.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés ayant fait des études à temps partiel et celle de ceux qui poursuivent leurs études après l'obtention du diplôme se situent autour de la moyenne des étudiants inscrits aux programmes de formation professionnelle. Ces diplômés sont généralement plus portés à chercher un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme et y réussissent aussi bien que la moyenne. La proportion de diplômés travaillant à temps plein est nettement élevée par rapport à la moyenne, alors que celle des diplômés qui occupent des emplois à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne. Le taux de chômage dans ce groupe est comparable à celui de l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les emplois qui s'offrent aux diplômés de ces programmes sont principalement des emplois de machiniste, de préposé au réglage de machines-outils et de mécanicien d'équipement industriel, agricole et d'équipement de construction. On les retrouve dans une gamme d'industries, surtout celles de la fabrication de produits métalliques, du matériel de transport et de la machinerie. Ces diplômés se disputent pour la plupart les emplois disponibles et font face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans une discipline connexe. En 1988, le salaire moyen des diplômés de 1986 dépassait quelque peu celui de l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, la croissance salariale des diplômés de 1982 s'est effectuée à un taux passablement plus élevé que la moyenne des autres diplômés de même niveau. Plusieurs de détenteurs d'un diplôme en usinage ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, se tournant pour la plupart vers des métiers connexes.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en usinage semblent raisonnablement satisfaits de leur formation, et une proportion légèrement inférieure à la moyenne ont indiqué qu'ils choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Parmi ces diplômés, une proportion légèrement supérieure à la moyenne ont déniché des emplois reliés à leur formation, tandis qu'une proportion quelque peu inférieure à la moyenne s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau (90 %) sont satisfaits de leur emploi. Les résultats d'enquête montrent une amélioration globale des conditions de travail des diplômés en termes d'emploi et de la satisfaction au travail, de même qu'une amélioration assez importante du salaire entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Technologies du génie industriel (fabrication)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	910	476	463	420
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,8	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	87	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	0	26
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (51 %)
- Piqueurs de tissu à la machines (12 %)
- Monteurs de matériel électronique (8 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (7 %)
- Bottiers et cordonniers (4 %)
- Monteurs et réparateurs d'appareils électroniques (4 %)

Usinage (16 %)
- Tôliers (8 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (3 %)
- Ajusteurs-outilleurs (3 %)

Autres (33 %)
- Services (7 %)
- Métiers de la construction (5 %)
- Professions dans les industries du traitement (3 %)
- Sciences naturelles et génie (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel (fabrication)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Cette discipline couvre un vaste éventail de métiers reliés aux techniques de fabrication du matériel électrique et électronique, des produits du métal, du bois et du papier, des aéronefs, du vêtement, du caoutchouc, du verres, des plastiques et des produits chimiques. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Cependant, la plupart des candidats ont déjà reçu leur diplôme d'études secondaires. Des maisons d'enseignement dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent ces programmes, qui se complètent habituellement en huit mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme a connu une baisse au cours des dernières années, le nombre de diplômés ayant passé de 910 en 1984 à 476 en 1987. Si la conjoncture se maintient, une baisse annuelle d'environ 35 p. 100 du nombre d'étudiants complétant ce programme sera notée.

Destination des diplômés

Les diplômés ayant fait leurs études à temps partiel ne forment qu'une petite proportion de l'effectif. La proportion de ceux qui poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme se situe autour de la moyenne de l'ensemble de diplômés des programmes de formation professionnelle. Comparativement aux autres, les diplômés de ce programme ont plus tendance à chercher un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Trois diplômés sur quatre dénichent un emploi à plein temps, soit un taux égal à la moyenne. Les emplois à temps partiel sont pratiquement inexistants, d'où un taux de chômage supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En raison du large éventail de cours offerts dans ce domaine, la gamme de postes offerts aux candidats est très grande. Ces postes se retrouvent dans toutes les industries manufacturières. Il s'agit notamment de postes d'opérateur de machine à coudre, de travailleur spécialisé dans la fabrication et le montage d'appareils électriques, de mécanicien de machinerie industrielle, agricole et de machinerie de construction, de tôlier, d'outilleur-ajusteur, de soudeur, de chaudronnier, de charpentier en fer et de monteur d'acier de structure. Pour l'obtention d'un emploi, ces diplômés concurrencent les détenteurs de diplômes d'études collégiales dans des disciplines connexes. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 dépassait celui des autres diplômés de programmes de formation professionnelle, quelle que soit la profession. Au cours de la période de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un taux nettement inférieur à celui des diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, plusieurs diplômés changent d'emploi, le plus souvent pour un métier connexe, ou un travail de vente ou de commis.

Coup d'oeil rétrospectif

Le diplômés de programmes de techniques de fabrication se disent relativement déçus de la formation reçue. Si c'était à refaire, une proportion inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. La proportion de diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue est aussi légèrement inférieure à la moyenne de tous les diplômés de même niveau. Par ailleurs, une proportion égale à la moyenne se considèrent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Malgré tout, 90 p. 100 des diplômés de ce programme étaient satisfaits de leur emploi, représentant une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces personnes s'améliorent quelque peu en termes de l'emploi et de la satisfaction au travail et beaucoup en ce qui a trait au salaire.

Génie mécanique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 460	1 925	1 964	2 039	2 128
Pourcentage de diplômés féminins	2,6	5,1	6,9	6,9	7,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,8	1,6	1,6	1,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	14
Ne se sont pas joints à la population active	4	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	20
Se sont joints à la population active	83	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	1	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (73 %)
- Ingénieurs mécaniciens (28 %)
- Ingénieurs civils (11 %)
- Technologues et techniciens en génie (5 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (5 %)
- Ingénieurs électriciens (4 %)
- Autres ingénieurs professionnels (4 %)
- Analyste des systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs connexes (4 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Directeurs de la production (4 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (3 %)
- Directeurs en sciences naturelles et génie (2 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (4 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (2 %)

Autres (9 %)

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Premier cycle
Université (4 ans)

Les personnes inscrites à l'un des programmes de génie mécanique acquièrent des compétences dans le domaine de la conception et de l'élaboration de procédés de fabrication et de projets de conservation énergétique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, ils sont rigoureux, et le nombre d'inscriptions limité. Les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires, alors que les étudiants provenant du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). En outre, tous doivent avoir obtenu de bons résultats, surtout en mathématiques, en physique et en chimie. Les programmes de génie mécanique sont offerts dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils se complètent habituellement en quatre ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Quelques universités du Québec et de l'Ontario offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. En 1987, les femmes ne représentaient que 7 p. 100 de ces diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté légèrement, au cours de la période de 1981 à 1984, mais elle est retombée depuis au niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, une hausse d'environ 15 p. 100 du nombre de diplômés sera observée, de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des détenteurs d'un diplôme en génie électrique qui complètent leurs études à temps partiel est nettement en dessous de la moyenne, ce qui porte à croire qu'il est nécessaire de suivre ce programme à plein temps. Le nombre de diplômés poursuivant des études supérieures est largement inférieur à la moyenne, indiquant une forte demande pour les services de diplômés à ce niveau. Par conséquent, ces derniers sont beaucoup plus portés que la moyenne à chercher un emploi dès l'obtention de leur diplôme; d'ailleurs, ils y réussissent dans une plus grande mesure. La proportion des diplômés qui trouvent un travail à plein temps est beaucoup plus élevée que la moyenne, alors que pratiquement aucun diplômé en génie mécanique n'occupe de poste à temps partiel. Il en résulte que leur taux de chômage est légèrement inférieur à celui de la moyenne des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme en génie mécanique dénichent des emplois d'ingénieur mécanique, d'ingénieur civil, d'ingénieur agricole, ou de technicien ou technicien spécialiste des sciences de l'ingénierie, et ce dans plusieurs secteurs, en particulier dans les domaines de l'architecture, du génie, des services scientifiques, et de l'équipement mécanique industriel et de transport. Ils doivent concurrencer les autres diplômés universitaires en génie, en particulier ceux issus des programmes de génie électrique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire des diplômés de 1986 était quelque peu supérieur à celui de la moyenne des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme légèrement supérieur à la moyenne. Plusieurs diplômés ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, se cantonnant principalement dans les domaines du génie et de la gestion appliquée au génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en génie mécanique semblent assez satisfaits de la formation reçue, et un nombre supérieur à la moyenne opteraient de nouveau pour ce programme, si c'était à refaire. De plus, presque tous ont trouvé un emploi relié à leur formation, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent se situe nettement en dessous de la moyenne. Malgré tout, ce n'est que dans une proportion égale à la moyenne que ces diplômés se disent satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des détenteurs d'un diplôme en génie mécanique s'améliorent nettement aux chapitres des possibilités d'emploi et du salaire, mais se détériorent sur le plan de la satisfaction au travail.

Génie mécanique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	116	185	200	198	188
Pourcentage de diplômés féminins	3,4	1,6	7,5	7,6	7,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	6
Ne se sont pas joints à la population active	9	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	29	33
Se sont joints à la population active	51	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	7	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (70 %)
- Ingénieurs mécaniciens (36 %)
- Ingénieurs en aérospatiale (6 %)
- Ingénieurs électriciens (5 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (5 %)

Enseignement (13 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (10 %)
- Instructeurs et agents de formation (3 %)

Autres (17 %)

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Maîtrise
Université (2 ans)

Un éventail varié s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise, notamment le génie des techniques de fabrication, la thermodynamique appliquée, la conception de systèmes mécaniques, et les systèmes de contrôle à rétroaction. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais il faut normalement être détenteur d'un diplôme de premier cycle en génie. La plupart des universités soumettent les candidats à une entrevue et demandent qu'ils présentent des lettres de recommandation et réussissent des examens d'entrée. Les programmes de maîtrise en génie mécanique sont offerts dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement deux ans pour compléter ces cours, qui sont parfois suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et étude. En 1987, les femmes représentaient 8 p. 100 des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Ce nombre est passé de 116 en 1981 à 200 en 1987, reflétant une hausse de la popularité relative de cette discipline. Si la conjoncture actuelle se maintient, le nombre de nouveaux diplômés diminuera très légèrement, de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987. En 1995, quelque 190 étudiants recevront leur maîtrise en génie mécanique.

Destination des diplômés

Comparativement à la moyenne des détenteurs de maîtrise, une proportion plus faible de détenteurs d'un diplôme en génie mécanique étudient à temps partiel, alors qu'une proportion plus forte poursuivent leurs études dès l'obtention de leur diplôme. De plus, ils sont aussi enclins que d'autres diplômés de même niveau à chercher un emploi, et connaissent autant de succès à cet égard.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés occupent des postes d'ingénieur mécanique ou d'expert-conseil dans le secteur des services aux entreprises; un plus petit nombre deviennent professeur d'université, ingénieur de l'aérospatiale ou analyste de systèmes. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire presque égal à celui de l'ensemble des autres détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession.

En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en génie mécanique ou dans une discipline connexe. Environ 55 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, la majorité quittant le domaine du génie mécanique pour celui du génie électrique ou de l'aérospatiale. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un taux presque deux fois supérieur à celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, c'est dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne (70 %) que les détenteurs d'une maîtrise en génie mécanique choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation pourrait être attribuable au fait que les salaires, la proportion de ceux qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue et la proportion de ceux qui sont satisfaits de leur emploi sont tous légèrement inférieurs à la moyenne. Une proportion égale à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation a peu évolué, de 1984 à 1987, si ce n'est d'une hausse du degré de satisfaction au travail et du nombre de ceux qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Génie mécanique

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	27	25	42	47	47
Pourcentage de diplômés féminins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,3	1,8	1,8	1,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	20
Se sont joints à la population active	93	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	13	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (45 %)
- Professeurs d'université (23 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (22 %)

Sciences naturelles et génie (44 %)
- Génie mécanique (33 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (11 %)

Directeurs et administrateurs (11 %)

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Doctorat
Université (4 ans)

Un vaste éventail s'offre aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau du doctorat, notamment le génie en techniques de fabrication, la thermodynamique appliquée, la conception de systèmes mécaniques, et les systèmes de contrôle à rétroaction. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en génie mécanique ou l'équivalent. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue et présentent des lettres de recommandation. Le programme de doctorat en génie mécanique est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan, et se complète habituellement en quatre ans. En 1987, aucune femme ne figurait parmi les diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a chuté au cours de la période de 1981 à 1984, mais a depuis rejoint le niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture actuelle se maintient, une centaine de personnes de plus obtiendront leur diplôme, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Presqu'aucun détenteur d'un doctorat en génie mécanique n'a obtenu son diplôme à temps partiel, ce qui porte à croire que ce programme nécessite une participation à plein temps. Le nombre de diplômés poursuivant des études postdoctorales est deux fois supérieur à la moyenne des autres détenteurs d'un doctorat. On peut donc conclure que de telles études représentent un atout dans certaines spécialités. Plus de 90 p. 100 des diplômés cherchent un emploi dès l'obtention de leur diplôme, ce qui se situe nettement au-dessus de la moyenne. Près de neuf diplômés sur dix dénichent un emploi à plein temps, soit une proportion presque équivalente à la moyenne. Pour leur part, les autres trouvent un travail à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en génie mécanique dénichent habituellement des emplois auprès d'une université, en tant que professeur ou membre du personnel non enseignant. Par ailleurs, certains travaillent comme ingénieur mécanique ou technologue et technicien en sciences physiques, dans l'industrie primaire des métaux ou dans les domaines de l'équipement de transport et des services d'ingénierie. Ce diplômés ne se heurtent à aucune concurrence pour l'obtention des postes dans l'enseignement universitaire, mais doivent disputer tout autre poste à l'ensemble des autres diplômés universitaires, surtout ceux qui sont issus de programmes de génie chimique, de chimie, de physique et de géologie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 se situait quelque peu sous la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Toutefois, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un taux nettement supérieur à la moyenne. Pratiquement aucun de ces diplômés n'a changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail se fait assez facilement pour les détenteurs d'un doctorat en génie mécanique, car neuf diplômés sur dix se disent satisfaits du poste qu'ils occupent. Cette proportion, légèrement inférieure à la moyenne, peut s'expliquer par le nombre inférieur à la moyenne de ceux qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue. Par ailleurs, la proportion des diplômés s'estimant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent se situe à peine au tiers de la moyenne, alors qu'un nombre légèrement inférieur à la moyenne opteraient pour le même programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des détenteurs d'un doctorat en génie mécanique s'améliorent nettement au chapitre du salaire, mais se détériorent sur le plan de la satisfaction au travail.

Technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 357	1 717	1 444	1 400	1 377
Pourcentage de diplômés féminins	1,0	2,0	3,7	3,8	4,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,8	2,9	2,5	2,5	2,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	7
Se sont joints à la population active	83	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	2	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication et assemblage de produits (36 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines de construction (11 %)
- Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs (7 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (6 %)
- Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (23 %)
- Dessinateurs (9 %)
- Technologues et techniciens en génie (5 %)
- Ingénieurs mécaniciens (3 %)

Autres (41 %)
- Direction et administration (7 %)
- Vente (5 %)
- Exploitation agricole et horticulture (5 %)
- Services (4 %)
- Usinage (4 %)
- Métiers de la construction (4 %)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline reçoivent une formation en mécanique d'appareils agricoles, en mécanique des aéronefs, en mécanique automobile, en mécanique d'appareils marins, en mécanique d'appareils lourds ou légers, et en débosselage. Les critères d'admission varient selon la technologie visée et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir fait des études secondaires et suivi des cours en mathématiques, en physique et en français (ou en anglais). La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent des candidats qu'ils se soumettent à un test d'aptitudes en mathématiques, qu'ils passent une entrevue et qu'ils fassent preuve de certaines aptitudes en mécanique. Bien que ce ne soit pas expressément requis, il est très souhaitable que les candidats aient suivi des cours de chimie, de dessin mécanique, de machines fixes et de soudage. Ces programmes, d'une durée habituelle de deux ans, peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les hommes occupent la plus grande place dans cette discipline, les femmes ne représentant que 4 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable au cours de la période de 1981 à 1984, mais elle a chuté depuis pour se situer en dessous du niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés issus de ce programme sera d'environ 10 p. 100 inférieur entre 1989 et 1995 à ce qu'il a été de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés ont choisi de parfaire leur éducation dès l'obtention de leur diplôme, et dans une proportion largement supérieure à la moyenne qu'ils ont plutôt opté pour la recherche d'un emploi. Ce phénomène est assez courant chez les diplômés de programmes de technologies du génie. Une proportion quelque peu inférieure à la moyenne ont obtenu leur diplôme ou leur certificat au terme d'études à temps partiel, ce qui laisse entendre que ce programme nécessite une participation assidue en classe. Une proportion supérieure à la moyenne ont réussi à trouver un emploi, et dans presque tous les cas, ils ont déniché un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en technologies du génie mécanique occupent des postes de mécanicien de machinerie lourde, de mécanicien d'aéronefs ou de mécanicien de véhicules automobiles, au sein de l'industrie des transports ou de la fabrication de matériel de transport. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme dessinateur, technologue ou technicien en génie, ou ingénieur mécanique. Ces diplômés doivent surtout disputer les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme comparable, obtenu auprès de collèges communautaires, de cégeps, et d'écoles de formation professionnelles.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau, quel'le que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leur salaire moyen s'est accru à un rythme comparable à celui des autres détenteurs d'un diplôme collégial. Au cours de cette période, une proportion légèrement supérieure à la moyenne (50 %) ont changé d'emploi, quittant habituellement des postes de mécanicien de véhicules automobiles pour des postes de mécanicien de machinerie lourde, ou des postes de mécanicien de machinerie lourde au profit de postes de dessinateur ou d'ingénieur mécanique. Environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 qui occupaient un poste de mécanicien de véhicules automobiles en 1984 exerçaient toujours ce métier en 1987.

Coup d'oeil *rétrospectif*

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail semble avoir été relativement bien réussi, comme en témoigne leur niveau de satisfaction face à l'emploi, qui se situe dans la moyenne. Ceci traduit le fait que ces diplômés occupent des emplois qui sont passablement reliés à la formation reçue, que le taux de chômage de ce groupe soit inférieur à la moyenne et qu'ils touchent des salaires supérieurs à la moyenne. Si c'était à refaire, environ les deux tiers des diplômés de 1986 ayant fait leurs études dans le domaine des technologies du génie mécanique choisiraient le même programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés ont tendance à être déçus de leur emploi, alors qu'une proportion plus grande s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et qu'une proportion plus faible se disent satisfaits de leur choix de programme, et ce, en dépit du fait qu'en 1987, le nombre de personnes jugeant leur poste relié à la formation reçue ait été supérieur à celui observé en 1984.

Débosselage

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	528	413	402	365
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	7
Ne se sont pas joints à la population active	0	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	4
Se sont joints à la population active	90	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	6	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (67 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (50 %)
- Peintres et décorateurs (11 %)
- Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles (3 %)

Usinage (5 %)
- Machinistes et régleurs de machines-outils (3 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (2 %)

Métiers de la construction (5 %)
- Manoeuvres et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (23 %)
- Manutention de matériel (3 %)
- Services (3 %)
- Directeurs et administrateurs (2 %)
- Ventes (2 %)

Génie et technologies du génie

Débosselage

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Les personnes qui intègrent cette discipline apprennent à réparer des carrosseries d'automobiles et de camions. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage), mais la plupart des candidats ont déjà obtenu un diplôme d'études secondaires. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario, offrent des programmes de réparation de carrosseries qui sont d'une durée moyenne de huit mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Cette discipline a connu une légère baisse de popularité, au cours des dernières années, alors que le nombre de diplômés est passé de 528 en 1984 à 413 en 1987. Si la conjoncture se maintient, on notera, de 1981 à 1995, une baisse annuelle d'environ 15 p. 100 du nombre d'étudiants qui compléteront ce programme.

Destination des diplômés

La proportion d'étudiants à temps partiel dans ce domaine était d'environ le double de la moyenne pour tous les étudiants d'écoles professionnelles. Le nombre de ceux qui ont poursuivi leurs études à la fin du programme était largement inférieur à la moyenne. Les étudiants étaient donc plus enclins à chercher un emploi immédiatement après avoir obtenu leur diplôme. Cependant, ces diplômés ont eu un peu moins de succès que d'autres étudiants d'écoles professionnelles à trouver du travail.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés des cours de débosselage trouvent des emplois surtout de réparateur de carosseries, de véhicules automobiles, de peintre et décorateur de carrosseries, de monteur de véhicules automobiles et de soudeur de carrosserie. Lorsqu'ils cherchent de l'emploi, ils concurrencent surtout des diplômés de collèges communautaires qui ont suivi des programmes semblables. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un taux légèrement supérieur à la moyenne de 1984 à 1987. Plusieurs diplômés de ce domaine changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart troquant des emplois dans des domaines connexes ou dans la fabrication, la vente et les services des produits.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés étaient quelque peu déçus de leurs études, une proportion nettement inférieure à la moyenne ayant indiqué qu'ils suivraient à nouveau ce programme, si c'était à refaire. Néanmoins, le nombre de diplômés qui ont trouvé un emploi correspondant à la formation reçue était légèrement supérieur à la moyenne pour tous les étudiants d'écoles de formation professionnelle, et une proportion légèrement inférieure à la moyenne s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Par conséquent, environ 95 p. 100 de ces diplômés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de leur emploi, ce qui est nettement supérieur à la moyenne pour tous les diplômés d'écoles de formation professionnelle. Par ailleurs, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail globales de ces diplômés se sont améliorées quelque peu, surtout sur le plan des possibilités d'emploi, de la satisfaction face au travail et du salaire.

Mécanique automobile

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 019	1 112	1 082	982
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,0	2,2	2,2	2,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	3	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	88	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	3	17
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (60 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (50 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (4 %)

Opérateurs de matériel de transport (7 %)
- Camionneurs (5 %)

Vente (7 %)
- Commis-vendeurs (5 %)

Autres (26 %)
- Services (4 %)
- Professions dans les industries du traitement (4 %)
- Métiers de la construction (4 %)

Génie et technologies du génie

Mécanique automobile

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Les personnes qui intègrent cette discipline acquièrent des connaissances dans une vaste gamme de spécialités, notamment des connaissances reliées aux systèmes électriques d'automobiles, aux boîtes de vitesse, aux systèmes de freinage, au matériel de diagnostic mécanique, à la mécanique du train avant, et à la réparation et à l'entretien des pneus. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage); cependant, la plupart des candidats détiennent un diplôme d'études secondaires. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de mécanique automobile, dont la durée moyenne est de six mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Le nombre de diplômés est passé de 1 019 en 1984 à 1 112 en 1987, ce qui traduit un accroissement de la popularité relative de cette discipline. Si la conjoncture se maintient, le nombre d'étudiants qui compléteront ce cours baissera d'environ 5 p. 100 au cours des prochaines années.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion comparable à la moyenne que ces diplômés suivent le programme à temps partiel ou poursuivent leurs études dès l'obtention de leur diplôme. Une proportion supérieure à la moyenne intègrent le marché du travail; environ 80 p. 100 trouvent du travail à plein temps, alors qu'une proportion égale à la moyenne se retrouvent sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés travaillent à titre de mécanicien et de réparateur de véhicules automobiles. D'autres réussissent à se placer comme mécanicien et réparateur de machines industrielles et agricoles et de machines de construction, technologue ou technicien en génie, commis-vendeur ou installateur et réparateur d'appareils électroniques. En général, pour être mécanicien automobile agréé, la personne doit suivre un apprentissage de quelques années avant de recevoir un permis officiel de l'organisme provincial de réglementation. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 gagnaient plus que la moyenne des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Les diplômés de ce programme doivent, en général, concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat en technologie de mécanique automobile et les diplômés de collèges communautaires et de cégeps détenant un diplôme ou un certificat en génie mécanique. Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987; en général, ils ont laissé des postes de mécanicien et de réparateur de véhicules automobiles au profit de postes de mécanicien et de réparateur de machines industrielles et agricoles et de machines de construction. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus lentement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Ce n'est que dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne que les diplômés de ce domaine choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Cette situation reflète sans doute la raison pour laquelle un nombre plus élevé que la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et qu'en moyenne, ces diplômés étaient satisfaits de leur emploi. Cette situation est demeurée la même, entre 1984 et 1987, sauf qu'en 1987, un plus grand nombre avaient déniché un poste à plein temps et jugeaient que leur travail correspondait à la formation reçue, et ce par rapport à 1984.

Mécanique de matériel lourd

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 519	2 004	1 949	1 769
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,9	4,1	4,1	4,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	7
Ne se sont pas joints à la population active	2	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	92	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	1	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (51 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (32 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (10 %)

Opérateurs de matériel de transport (8 %)
- Camionneurs (6 %)

Métiers de la construction (6 %)
- Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés (2 %)

Usinage (5 %)
- Machinistes et régleurs de machines-outils (3 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (1 %)

Autres (30 %)
- Professions dans les industries du traitement (6 %)
- Services (5 %)
- Ventes (2 %)
- Directeurs et administrateurs (2 %)

Génie et technologies du génie

Mécanique de matériel lourd

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Cette discipline permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées au fonctionnement et à la mécanique de matériel lourd, tel les pelles rétrocaveuses, les grues géantes, le matériel utilisé pour l'exploitation forestière et les bulldozers. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement; toutefois, la plupart des candidats possèdent un diplôme d'études secondaires. La durée moyenne de ces programmes est d'environ neuf mois. Ils sont offerts dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité de ce programme a récemment connu une baisse, le total des diplômes décernés ayant chuté de 2 519 en 1984 à 2 004 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait connaître une baisse annuelle de 15 p. 100.

Destination des diplômés

Très peu d'étudiants suivent ce programme à temps partiel ou poursuivent des études suite à l'obtention de leur diplôme. Il semble donc y avoir une forte demande pour ces diplômés, lesquels sont d'ailleurs plus portés que d'autres à chercher un emploi dès l'obtention du diplôme et y réussissent avec autant de succès. Plus de 80 p. 100 trouvent du travail à plein temps, un taux nettement supérieur à la moyenne, et presqu'aucun de ces diplômés ne travaillent à temps partiel. Le taux de chômage dans ce groupe est quelque peu inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de mécanicien de machines industrielles et agricoles et de machines de construction, de mécanicien de véhicules automobiles, de camionneur et de machiniste, ainsi que de régleur de machines-outils. Ces emplois se retrouvent dans toutes les industries, mais plus particulièrement dans le secteur des transports et dans les industries connexes. En général, ces diplômés se disputent les emplois entre eux et concurrencent les détenteurs de diplômes d'études collégiales issus de programmes similaires. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est également accru à un taux quelque peu supérieur à la moyenne, entre 1984 et 1987. Plusieurs diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, et optent en majorité pour du travail dans un métier connexe ou pour un poste dans le domaine de la vente.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés des programmes de mécanique de matériel lourd semblent assez satisfaits de leur formation, puisqu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne choisiraient le même domaine d'études, si c'était à refaire. La proportion de ceux qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est légèrement inférieure à la moyenne, alors que la proportion de ceux qui se jugent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est légèrement supérieure à la moyenne. Plus de 90 p. 100 des diplômés sont satisfaits de leur emploi, ce qui correspond presqu'à la moyenne. On observe une amélioration générale des conditions de travail, entre la troisième et la cinquième année de la carrière en ce qui concerne l'emploi, le taux de satisfaction au travail et le salaire.

Autres technologies du génie mecanique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 788	2 527	2 458	2 231
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	5,5	5,1	5,1	5,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	2	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	4
Se sont joints à la population active	86	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	2	16
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (30 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (7 %)
- Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs (6 %)
- Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (5 %)
- Monteurs et réparateurs d'appareils électriques (3 %)
- Fabricants et monteurs d'aéronefs (1 %)

Opérateurs d'installations et de matériel (19 %)
- Mécaniciens de machines et d'installations fixes (13 %)
- Opérateurs de centrales électriques (5 %)

Autres (51 %)
- Services (7 %)
- Métiers de la construction (7 %)
- Emplois de bureau (7 %)
- Opérateurs de matériel de transport (5 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie mecanique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à la mécanique des aéronefs, à la mécanique navale, à la mécanique du matériel agricole et à l'hydraulique. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement; cependant, la plupart des candidats ont au moins complété leur études secondaires. Ces programmes, d'une durée approximative de 10 mois, sont offerts dans toutes les provinces.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de cette discipline est demeurée relativement stable, ces dernières années, bien que le nombre de diplômés ait chuté de 2 788 en 1984 à 2 527 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 10 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont fait des études à temps partiel dans une proportion deux fois plus élevée que la moyenne de l'ensemble des étudiants d'écoles de métier. Un pourcentage légèrement inférieur à la moyenne ont choisi de parfaire leur éducation après l'obtention de leur diplôme, ce qui signifie que la demande pour ces travailleurs est très élevée. Ces diplômés cherchaient du travail après leurs études dans une proportion comparable à la moyenne et ils ont réussi aussi bien que d'autres diplômés à dénicher un emploi. Une proportion nettement supérieure à la moyenne, soit plus de 80 p. 100, occupent un poste à plein temps, et le taux de chômage de ce groupe est comparable à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de mécanicien de machines industrielles et agricoles, de mécanicien de machinerie de construction, de mécanicien d'aéronefs, de mécanicien de véhicules automobiles, d'installeur et de réparateur d'appareils électriques, de mécanicien de machines et d'installations fixes, et d'opérateur de centrale électrique. Bien que ces emplois couvrent l'ensemble du domaine industriel, on les retrouve surtout dans les secteurs des transports et de l'entreposage, des métiers de la construction et du bâtiment, des métiers de la construction et de la réparation des véhicules automobiles et dans la fabrication de matériel de transport. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans le même domaine. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire nettement supérieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés d'écoles de métiers, quelle que soit la profession. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moins rapidement que celui de l'ensemble des étudiants d'écoles de formation professionnelle. Plusieurs de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart pour s'installer dans un autre métier relié au domaine de la construction ou pour occuper un emploi dans le domaine de la vente.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine semblent légèrement insatisfaits de leurs études; si c'était à refaire, ils choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion quelque peu inférieure à la moyenne. La proportion des diplômés qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue était légèrement inférieure à la moyenne. Ils étaient aussi légèrement moins nombreux à s'estimer surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Environ 90 p. 100 ont déclaré être satisfaits de leur emploi, soit un pourcentage légèrement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés d'écoles de métiers. Il est toutefois important de noter qu'en termes de possibilités d'emploi, de satisfaction au travail et de salaire, la situation s'améliore nettement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Autres technologies du génie

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 557	1 899	2 030	2 086	2 162
Pourcentage de diplômés féminins	8.3	9.6	14.9	15.0	15.1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.6	1.8	1.7	1.7	1.7

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	29	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	9	20
Se sont joints à la population active	57	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	5	12
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (67 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (13 %)
- Ingénieurs civils (9 %)
- Ingénieurs électriciens (7 %)
- Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés (6 %)
- Autres ingénieurs professionnels (6 %)
- Ingénieurs mécaniciens (5 %)
- Technologues et techniciens en génie (4 %)

Directeurs et administrateurs (15 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (3 %)
- Directeurs de production industrielle et manufacturière (2 %)

Autres (18 %)
- Fabrication de produits (3 %)
- Vente (3 %)
- Enseignement et professions connexes (2 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Premier cycle
Université (4 ans)

Les personnes qui intègrent cette discipline se spécialisent dans des domaines tels le génie de l'aérospatiale et de l'aéronautique, le génie industriel, le génie minier, le génie métallurgique et le génie informatique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et le programme mais, habituellement, les inscriptions sont limitées et les exigences très rigoureuses. Les candidats doivent posséder un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu des notes élevées, surtout en mathématiques, en physique, en chimie et en biologie. Par ailleurs, les étudiants provenant du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Les principales universités canadiennes offrent ces programmes, qui sont habituellement complétés en quatre ans, parfois dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Plusieurs universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Les femmes représentaient 15 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours est demeurée passablement stable, au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, une hausse d'environ 15 p. 100 du nombre de diplômés sera enregistrée entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés ayant complété leurs études à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne, ce qui porte à croire que ce programme exige que les étudiants y consacrent toute leur attention. La proportion de ceux qui ont poursuivi des études supérieures se situait nettement au-dessus de la moyenne, ce qui indique que de telles études améliorent les perspectives d'emploi dans ce domaine. Par conséquent, ces diplômés étaient un peu moins portés que d'autres à chercher un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Cependant, une fois sur le marché du travail, ils avaient plus de succès que d'autres diplômés à dénicher un emploi à plein temps. Comme la proportion de ceux qui dénichent un emploi à temps partiel se situe nettement sous la moyenne, il en résulte un taux de chômage supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés de ces programmes trouvent un emploi d'ingénieur industriel, civil, électrique ou mécanique, de technologue ou technicien en génie, ou un poste de direction dans un domaine relié au génie. On les retrouve dans tous les secteurs, en particulier ceux des services d'architecture et d'ingénierie, des autres services scientifiques, de la machinerie industrielle et du transport. Ces diplômés doivent généralement disputer les différents postes disponibles aux détenteurs d'un diplôme universitaire des différents domaines de génie. Leur salaire est habituellement légèrement supérieur à la moyenne, quelle que soit la profession. Par ailleurs, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un taux légèrement inférieur à la moyenne. Bon nombre de diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, continuant toutefois d'oeuvrer dans les domaines du génie et de la gestion appliquée au génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ces programmes semblent assez satisfaits de la formation reçue et, si c'était à refaire, c'est dans une proportion comparable à la moyenne qu'ils choisiraient le même programme. De plus, une proportion nettement supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à leur formation, alors qu'une proportion largement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Pourtant, un nombre légèrement inférieur à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Autres technologies du génie

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	257	419	400	397	377
Pourcentage de diplômés féminins	7,8	10,0	9,8	9,9	9,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,8	2,6	2,3	2,3	2,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	6
Ne se sont pas joints à la population active	8	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	33
Se sont joints à la population active	56	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	4	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (71 %)
- Ingénieurs civils (10 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (8 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (8 %)
- Ingénieurs miniers (6 %)
- Géologues (5 %)

Directeurs et administrateurs (12 %)
- Autres directeurs et administrateurs (5 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (3 %)

Enseignement (9 %)
- Université (7 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (2 %)

Autres (8 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe les spécialités telles le génie aéronautique et aérospatial, le génie industriel, le génie minier, le génie biomédical, le génie géologique et le génie du pétrole. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en génie. L'entrevue, la lettre de recommandation et les tests d'aptitudes font aussi partie des critères adoptés par la majorité des universités. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ces programmes sont offerts par les principales universités de toutes les provinces canadiennes, et leur durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures pour s'y inscrire, les candidats doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. Ce domaine continue d'attirer surtout les hommes; en effet, en 1987, les femmes ne représentaient que 10 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

De 1981 à 1984, la popularité relative de ce programme s'est accrue considérablement, mais elle a diminué quelque peu depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion inférieure à la moyenne. Après l'obtention de leur maîtrise, un nombre relativement élevé de diplômés choisissent de parfaire leur éducation, tandis qu'une proportion comparable à la moyenne se mettent à la recherche d'un emploi et obtiennent plus de succès dans cette démarche que d'autres diplômés. En effet, une proportion largement supérieure à la moyenne occupent un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre d'ingénieur civil dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'analyste de systèmes, d'ingénieur minier ou d'ingénieur industriel, ainsi que de technologue ou de technicien en génie. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire pratiquement aussi élevé que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un diplôme de premier cycle ou d'un certificat en génie civil et les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de niveau collégial dans une discipline connexe.

Quelque 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont réorienté leur carrière, entre 1984 et 1987, la majorité quittant des postes d'ingénieurs au profit d'emplois d'analyste de systèmes, de directeur général ou d'autres postes de cadre supérieur. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion comparable à la moyenne d'autres détenteurs d'une maîtrise (75 %). Cette situation est attribuable au fait qu'ils trouvent en emploi relié à la formation reçue, qu'ils jugent leur travail satisfaisant et qu'ils s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent dans une proportion comparable à celle d'autres détenteurs d'une maîtrise. De plus, leurs conditions salariales sont similaires à celles d'autres diplômés de même niveau.

Autres technologies du génie

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	54	44	68	76	76
Pourcentage de diplômés féminins	1,9	9,1	7,4	7,5	7,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,0	2,3	2,9	2,9	2,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	20
Se sont joints à la population active	96	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	8	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles et génie (48 %)
- Ingénieurs civils (17 %)
- Ingénieurs électriciens (9 %)
- Surveillants : domaines de l'architecture et du génie (8 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (7 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (7 %)

Enseignement et professions connexes (37 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (30 %)
- Professeurs d'université (7 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (7 %)

Autres (8 %)
- Construction (7 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Doctorat
Université (4 ans)

Un éventail varié de spécialités s'offrent aux personnes qui intègrent cette discipline au niveau du doctorat, notamment le génie aéronautique et le génie de l'aérospatiale ainsi que le génie industriel, minier, biomédical, géologique et du pétrole. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en génie ou son équivalent. La plupart des universités exigent que les candidats se soumettent à une entrevue et présentent des lettres de recommandation. Les programmes de doctorat sont offerts par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, et ils se complètent habituellement en quatre ans. En 1987, les femmes représentaient 7 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ces programmes a chuté, au cours de la période de 1981 à 1984, mais a depuis rejoint le niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on comptera environ 170 diplômés de plus entre 1989 et 1995 qu'au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés ayant complété leurs études à temps partiel (et donc déjà intégrés au marché du travail) se situait à peine à un cinquième de la moyenne, ce qui porte à croire que ce programme nécessite une participation à plein temps. Après l'obtention de leur diplôme, pratiquement aucun des diplômés n'a poursuivi d'études postdoctorales, optant plutôt pour la recherche d'un emploi. Ces diplômés réussissaient assez bien à dénicher un emploi, neuf sur dix ayant trouvé un emploi à plein temps, et les autres, un emploi à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat dans une de ces disciplines occupent habituellement des emplois au sein des universités, en tant que professeur ou membre du personnel non enseignant. Par ailleurs, certains travaillent comme ingénieur civil, analyste de systèmes ou programmeur en informatique. Ces postes se retrouvent dans différents secteurs, dont la fonction publique fédérale, les services publics, les communications et les services d'ingénierie. Il n'existe pas de concurrence directe pour les postes d'enseignement au niveau universitaire, mais ces diplômés doivent disputer les autres postes aux détenteurs d'un diplôme universitaire en génie civil, en informatique et, pour certains postes, aux diplômés en chimie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était nettement supérieur à celui des autres détenteurs d'un doctorat. De plus, de 1984 à 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté un peu plus rapidement que celui de la moyenne. Seuls quelques diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement le domaine de l'aérospatiale au profit des autres spécialités du génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage de l'école au marché du travail s'est fait assez facilement, presque tous se disant satisfaits de leur emploi. Tous ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et une proportion légèrement inférieure à la moyenne se sont dits surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Ces diplômés ont semblé assez satisfaits de la formation reçue, puisque huit sur dix (soit une proportion légèrement au-dessus de la moyenne) choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres du salaire et de la satisfaction au travail, mais se détériorent sur le plan des possibilités d'emploi.

Instrumentation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	377	482	450	436	429
Pourcentage de diplômés féminins	1.6	1.9	4.2	5.6	13.5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	7
Se sont joints à la population active	81	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	2	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Fabrication de produits (41 %)
- Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision (20 %)
- Travailleurs spécialisés dans le montage et la réparation d'appareils électroniques (9 %)
- Travailleurs spécialisés dans le montage et la réparation d'appareils électriques (4 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (19 %)
- Technologues et techniciens en génie (10 %)
- Analystes de systèmes (3 %)

Métiers de la construction (15 %)
- Monteurs et réparateurs de matériel de téléphonie et matériel connexe (8 %)
- Électriciens d'installation et d'entretien (3 %)

Autres (25 %)
- Vente (6 %)
- Professions dans les industries du traitement (4 %)
- Gestion et administration (4 %)

Génie et technologies du génie

Instrumentation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à l'assemblage, à l'inspection et à la réparation d'instruments, aux mesures et au contrôle numérique, à l'opération des oscilloscopes et à l'instrumentation de précision. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé des cours de niveau secondaire avancés en français (ou en anglais), en mathématiques, en physique, en chimie et en dessin. Il est préférable d'avoir aussi suivi des cours de mécanique, d'informatique, d'électricité et d'électronique. Ce programme, d'une durée approximative de deux ans, est offert dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Certaines maisons d'enseignement offrent ces cours dans le cadre d'un programme COOP, bien que seulement 5 p. 100 des diplômés s'y inscrivent. La majorité des diplômés sont des hommes (97 %) et un grand nombre se retrouvent au Québec (43 %).

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est légèrement accrue, au cours de la période de 1981 à 1984. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 15 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion deux fois moins élevée que la moyenne que ces diplômés ont décidé de poursuivre leurs études dès l'obtention de leur diplôme; ils ont plutôt opté, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, pour la recherche d'un emploi. Une telle situation reflète assez bien celle des détenteurs d'un diplôme dans le domaine des technologies du génie. Ces étudiants ont poursuivi des études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. Par ailleurs, ces diplômés ont non seulement très bien réussi à trouver du travail, mais presque la totalité des emplois dénichés sont des postes à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en instrumentation travaillent comme mécanicien et réparateur d'instruments de précision dans l'industrie des produits électriques et électroniques. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme technologue ou technicien en génie, ou comme installateur et réparateur d'appareils électroniques, de matériel de téléphonie et de matériel connexe. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en électricité ou en électronique.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 35 p. 100 supérieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. Le taux de chômage de ces diplômés diminue avec le temps en raison du nombre croissant d'entre eux qui décrochent un emploi à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté à un rythme comparable à celui d'autres détenteurs d'un diplôme d'études collégiales. Ils ont changé d'emploi au cours de cette période dans une proportion comparable à la moyenne (45 %), la plupart du temps pour un emploi similaire. Près de 80 p. 100 des diplômés de 1982 travaillant comme mécanicien ou réparateur d'instruments de précision en 1984, occupaient un emploi similaire en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés, puisqu'ils sont satisfaits de leur emploi dans une proportion comparable à la moyenne. Cette situation pourrait être attribuable au fait qu'une proportion relativement élevée de ces diplômés ont trouvé un emploi qui correspond à la formation reçue, qu'ils sont moins nombreux à s'estimer surqualifiés, et qu'ils touchent un salaire beaucoup plus élevé que la moyenne. De plus, 70 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Ces perceptions ne se démentent pas entre la troisième et la cinquième de leur carrière, étant donné qu'ils sont plus nombreux à considérer que leur travail correspond à la formation reçue et à affirmer qu'ils choisiraient de nouveau ces cours, si c'était à refaire. Une proportion nettement plus élevée de diplômés de 1982 s'estimaient surqualifiés pour leur poste en 1987, par rapport à 1984, peut-être en raison du nombre considérable d'entre eux qui ont choisi de parfaire leur éducation au cours de cette période.

Autres technologies du génie (arpentage)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	300	270	193	187	184
Pourcentage de diplômés féminins	10.7	11.5	6.7	3.8	0.7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.6	0.5	0.3	0.3	0.3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	7
Se sont joints à la population active	81	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	4	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (78 %)
- Arpenteurs-géomètres (50 %)
- Technologues et techniciens en génie (6 %)
- Surveillants : domaines de l'architecture et du génie (5 %)
- Dessinateurs (2 %)

Autres (22 %)
- Emplois de bureau (6 %)
- Métiers de la construction (5 %)
- Services (3 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie (arpentage)

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées aux relevés aériens, civils, hydrographiques et sismiques, et aux relevés de gravité et de magnétomètre. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement. Cependant, les étudiants doivent habituellement avoir terminé des cours de niveau secondaire avancé en mathématiques, en physique, en dessin et en français (ou en anglais). Il faut normalement deux ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les collèges communautaires de toutes les provinces offrent une formation en arpentage, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec. La majorité des diplômés sont des hommes, la proportion de femmes ayant chuté de 11 p. 100 à 7 p. 100 entre 1981 et 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours auprès des étudiants a diminué de façon régulière, entre 1981 et 1987, et le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Comme la plupart des diplômés des technologies du génie, ceux-ci ont décidé, dans une proportion très élevée, de chercher du travail après l'obtention de leur diplôme au lieu de poursuivre des études. Ils ont obtenu leur diplôme ou leur certificat en étudiant à temps partiel dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. D'autre part, le taux de chômage dans ce groupe était légèrement supérieur à la moyenne et le deuxième en importance pour l'ensemble des détenteurs d'un diplôme en génie. Cette situation pourrait être attribuable au fait qu'il n'existe pratiquement pas d'emplois à temps partiel dans ce domaine.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre d'arpenteur-géomètre dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent des emplois de technologue ou de technicien en génie, ou encore se trouvent un emploi de bureau ou un emploi dans le secteur de la construction. Ces diplômés doivent concurrencer les étudiants d'universités, de collèges et d'écoles de métier qui détiennent un diplôme en arpentage, en technologies du génie civil et en génie civil.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. De plus, la proportion des diplômés sans emploi diminue avec le temps, grâce à une augmentation du nombre d'emplois à plein temps. Entre la troisième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, ces diplômés ont vu leur salaire moyen augmenter un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Au cours de cette période, une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi (50%), la plupart des changements s'effectuant entre des postes d'arpenteur-géomètre, de technologue et de technicien en génie et des postes dans le secteur de la construction.

Coup d'oeil rétrospectif

Malgré le fait que ces diplômés touchaient un salaire élevé et que très souvent leur emploi actuel correspondait à la formation reçue, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils étaient satisfaits de leur emploi. Ceci illustre le fait qu'il ne suffit pas de toucher un salaire élevé et d'occuper un poste correspondant à la formation pour être satisfait de son emploi. Un étudiant qui n'aime pas le programme d'études auquel il est inscrit ne sera probablement pas satisfait d'un emploi dans ce même domaine. En 1986, seulement deux diplômés sur cinq ont déclaré qu'ils choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les diplômés de 1982 avaient tendance à être déçus de leur emploi, un plus grand nombre s'estimant surqualifiés et déclarant que leur travail correspondait très peu à leur formation.

Autres technologies du génie

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	598	742	562	545	536
Pourcentage de diplômés féminins	17,9	19,7	18,9	20,8	28,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,3	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	62	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	7
Se sont joints à la population active	28	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	53	20	27
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (24 %)
- Commis généraux de bureau (5 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (17 %)
- Dessinateurs (6 %)
- Analystes de systèmes (3 %)

Services (14 %)
- Gardiens et préposés à des services de sécurité (4 %)
- Serveurs d'aliments et de boissons (3 %)

Ventes (12 %)
- Vendeurs (9 %)

Autres (33 %)
- Gestion et administration (9 %)
- Agriculture (4 %)
- Fabrication de produits (3 %)
- Métiers de la construction (3 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Cette discipline regroupe la conception et le dessin de génie, la cartographie, le dessin mécanique, les réparations et services, la météorologie et la physique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en physique, en géographie, en dessin et en français (ou en anglais). À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ce programme est offert par les cégeps et les collèges communautaires de toutes les provinces canadiennes, et sa durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les hommes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, ils représentaient 81 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme. L'âge moyen des diplômés de 1986 (20 ans) est le moins élevé de tous les diplômés de niveau collégial.

Tendances et projections

De 1981 à 1984, la popularité relative de ce programme est demeurée passablement stable, mais elle a quelque peu diminué depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 20 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés poursuivent leurs études dès l'obtention de leur diplôme dans une proportion deux fois plus élevée que la moyenne. Par conséquent, un nombre très restreint choisissent de se mettre à la recherche d'un emploi. La proportion de diplômés qui font leurs études à temps partiel est comparable à la moyenne. Par ailleurs, une proportion nettement inférieure à la moyenne réussissent à se trouver un emploi, mais une proportion largement supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Peut-être en raison des perspectives de carrière peu favorables lors de l'obtention de leur diplôme, un nombre considérable de diplômés décident de parfaire leur éducation. La majorité de ces diplômés ne trouvent pas d'emploi directement relié à la formation reçue : cette situation est sans doute attribuable à la diversité des cours offerts dans le cadre de ce programme. Quant aux diplômés travaillant dans le domaine voulu, la plupart occupent des postes dans le secteur des services aux entreprises et celui des services professionnels. En général, ceux qui acceptent un travail non relié à la formation reçue le font dans l'attente d'une amélioration des conditions d'emploi; ils occupent temporairement un poste dans le domaine de la vente ou un emploi de gardien de sécurité ou de serveur. Les diplômés convoitant les postes de dessinateur doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou de formation professionnelle en architecture ou en techniques de dessin.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur à celui d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le taux de chômage des diplômés de 1982 est demeuré élevé pendant les quatre années suivant l'obtention de leur diplôme. Ceci explique la raison pour laquelle un nombre considérable d'entre eux ont choisi de parfaire leur éducation entre 1984 et 1987. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés augmente au même rythme que celui de la moyenne. Au cours de la même période, une proportion supérieure à la moyenne de diplômés changent de carrière, troquant généralement des emplois d'arpenteur-géomètre, de dessinateur et de technologue ou technicien en génie, ou quittant des postes non reliés à la formation reçue au profit d'emplois dans le domaine de l'architecture et du génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si l'ensemble des conditions de travail (taux de chômage élevé, salaire inférieur à la moyenne, faible disponibilité d'emplois reliés à la formation reçue) portent à croire que le passage de l'école au marché du travail constitue une expérience difficile pour ces diplômés, un nombre relativement élevé d'entre eux jugent leur travail satisfaisant. De plus, si c'était à refaire, près des deux tiers choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, une plus forte proportion des diplômés de 1982 ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, un nombre plus restreint s'estimaient surqualifiés pour le poste occupé, un plus grand nombre se disaient satisfaits de leur travail, et une proportion plus importante de diplômés auraient choisi ces cours de nouveau, si c'était à refaire. Ce revirement est attribuable à l'augmentation des salaires devenus comparables à la moyenne, et à l'amélioration des conditions d'emploi en général, notamment des emplois reliés à la formation reçue.

Autres technologies du génie (dessin)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	466	245	238	216
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	0,5	0,5	0,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	7
Ne se sont pas joints à la population active	4	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	4
Se sont joints à la population active	85	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	78	5	17
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Fabrication, montage et réparation de produits (23 %)
- Fabrication, montage et réparation d'appareils électriques et électroniques (9 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction (5 %)
- Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision (4 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (17 %)
- Arpenteurs-géomètres (7 %)
- Technologues et techniciens en génie (2 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (2 %)

Usinage (8 %)
- Remplissage, broyage, polissage et nettoyage (5 %)
- Soudeurs et oxycoupeurs (3 %)

Emplois de bureau (8 %)
- Commis à l'expédition et à la réception (5 %)

Autres (44 %)
- Métiers de la construction (6 %)
- Services (6 %)

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie (dessin)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à la conception et au dessin du génie, à la cartographie et au dessin mécanique. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement; cependant, la majorité des étudiants ont terminé leurs études secondaires lors de l'inscription. Ce programme de dessin, d'une durée moyenne de douze mois, est offert dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et de l'Alberta.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme a diminué, le nombre de diplômés ayant chuté de 466 en 1984 à 245 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés chaque année sera inférieur d'environ 35 p. 100 à ce qu'il était par le passé.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont fait des études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne, et ils ont intégré la population active immédiatement après l'obtention de leur diplôme dans une proportion supérieure à la moyenne. Un nombre supérieur à la moyenne ont réussi à se trouver un emploi à plein temps et le taux de chômage dans ce groupe était moins élevé que chez d'autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Plusieurs de ces diplômés trouvent du travail dans le domaine de la fabrication, de l'installation et de la réparation de matériel électrique et électronique, ou encore travaillent comme arpenteur-géomètre ou comme mécanicien et réparateur de machinerie industrielle et agricole et de machinerie de construction dans le secteur des services aux entreprises et de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation des produits. Un plus petit nombre travaillent comme technologue ou technicien en sciences physiques, comme technologue ou technicien en génie, et comme installateur et réparateur d'appareils électriques et électroniques. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire supérieur d'environ 30 p. 100 à celui d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'une école de métiers dans le même domaine ainsi que les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales en technologies du génie civil ou en arpentage. Environ 35 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, délaissant habituellement un poste de dessinateur pour occuper un poste de surveillant en architecture ou en génie. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté beaucoup plus rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion inférieure à la moyenne (70 %). Cette situation, qui pourrait être attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne de diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, semble pourtant contredire le fait qu'un grand nombre de diplômés étaient satisfaits de leur emploi et qu'une proportion inférieure à la moyenne se considéraient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Toutefois, des données d'enquête indiquent que les conditions de travail de ces diplômés se sont améliorées, au cours de la période de 1984 à 1987.

Technologies des transports

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 260	1 106	1 076	976
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,5	2,2	2,2	2,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	81	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	73	1	26
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Opérateurs de matériel de transport (31 %)
- Camionneurs (13 %)
- Officiers de pont (9 %)
- Opérateurs de matériel de transport par eau (4 %)
- Équipage de pont (3 %)

Enseignement et professions connexes (25 %)
- Instructeurs et agents de formation (25 %)

Pêche, piégeage et activités connexes (9 %)
- Chasse, piégeage et pêche à la ligne (7 %)

Autres (35 %)
- Métiers de la construction (6 %)
- Usinage (5 %)
- Professions dans les industries du traitement (5 %)
- Vente (5 %)
- Services (4 %)

Génie et technologies du génie

Technologies des transports

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Ce domaine d'études regroupe les technologies du transport ferroviaire, marin, aérien et routier, ainsi que les technologies de la navigation maritime. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement; cependant, la plupart des étudiants sont détenteurs d'un diplôme d'études secondaires lors de l'inscription. Ces cours, d'une durée approximative de trois mois, sont offerts dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme a diminué, entre 1984 et 1987, le nombre de diplômés ayant chuté de 1 260 à 1 106 au cours de cette période. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés chaque année sera inférieur d'environ 10 p. 100 à ce qu'il était par le passé.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont étudié à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. Par ailleurs, c'est dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils ont poursuivi leurs études immédiatement après l'obtention de leur diplôme, peut-être en raison de la nature segmentaire du programme ou parce qu'ils désiraient maximiser leurs possibilités de trouver un emploi. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne de ces diplômés ont intégré la population active et bien qu'ils aient trouvé des emplois à plein temps dans une proportion correspondant à la moyenne, le taux de chômage dans ce groupe est supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Plusieurs de ces diplômés trouvent du travail à titre d'enseignant et d'agent de formation dans le secteur des transports. Par ailleurs, un plus petit nombre œuvrent comme officier de pont, camionneur ou travailleur sur le pont d'un navire. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen de plus de 30 p. 100 supérieur à celui d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales en technologies des transports. Environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la plupart délaissant le camionnage pour le secteur de la mécanique et de la réparation de matériel lourd. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus rapidement que celui d'autres diplômés de ce niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion comparable à la moyenne. Cette situation pourrait être attribuable au fait qu'ils s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et qu'ils sont satisfaits de leur emploi dans des proportions qui sont aussi comparables à la moyenne. Leurs salaires sont aussi élevés que la moyenne, et une proportion inférieure à la moyenne réussissent à trouver un emploi correspondant à leur formation. Si l'on fait exception d'un pourcentage plus élevé de ces diplômés qui étaient satisfaits de leur emploi et d'un plus grand nombre qui ont trouvé du travail relié à leur formation, la situation est demeurée la même entre 1984 et 1987.

Technologies des transports

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	300	310	283	274	270
Pourcentage de diplômés féminins	3,7	9,4	8,5	6,9	3,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	25
Ne se sont pas joints à la population active	8	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	7
Se sont joints à la population active	82	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	5	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Opérateurs de matériel de transport (32 %)
- Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens (17 %)
- Officiers de pont (4 %)
- Personnel des services auxiliaires au sol (3 %)
- Équipage de pont (3 %)
- Conducteurs d'autobus (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (16 %)
- Technologues et techniciens en génie (6 %)
- Urbanistes (2 %)

Fabrication et réparation de produits (15 %)
- Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs (3 %)
- Inspection et vérification des produits métalliques (3 %)
- Mécaniciens d'aéronefs (2 %)
- Mécaniciens de machines industrielles et agricoles (2 %)

Enseignement (9 %)
- Instructeurs et agents de formation (9 %)

Autres (28 %)
- Vente (9 %)
- Gestion et administration (8 %)
- Emplois de bureau (8 %)
- Services (3 %)

Génie et technologies du génie

Technologies des transports

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation touchant le transport aérien (formation des pilotes, des contrôleurs de la circulation aérienne, des agents de bord); le transport routier (formation des chauffeurs d'autobus, de camion-remorque, de véhicule articulé); ainsi que le transport par chemin de fer et par voie maritime (formation des commandants de navire et matelots, des navigateurs et des marins). Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en physique, en chimie et en français (ou en anglais). Dans la plupart des cas, les candidats doivent également passer une entrevue, subir un examen médical, et réussir un test d'aptitudes en français (ou en anglais), en mathématiques et en conduite automobile. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan, les cégeps et les collèges communautaires de toutes les provinces offrent ce programme, dont la durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les hommes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, ils représentaient 92 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ce programme est demeurée assez stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, la proportion des diplômés qui choisissent de parfaire leur éducation est quatre fois moins élevée que celle des autres diplômés de même niveau, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne préfèrent se lancer à la recherche d'un emploi; cette situation est assez caractéristique des étudiants en technologies du génie. Une proportion inférieure à la moyenne poursuivent leurs études à temps partiel, et une proportion légèrement supérieure à la moyenne (89 %) réussissent à trouver du travail; de ce nombre, la presque totalité occupent un poste à plein temps. Cependant, la proportion des diplômés qui choisissent de ne pas intégrer la population active est deux fois plus élevée que la moyenne. Par ailleurs, plus le temps écoulé après l'obtention du diplôme augmente, plus le nombre de chômeurs diminue de façon importante, et ce, en raison de la forte augmentation du nombre d'emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de pilote, de navigateur ou d'officier en second dans l'industrie du transport. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'instructeur et d'agent de formation, de personnel de soutien dans le transport aérien, de chef d'équipe et d'officier de pont, ainsi que de chauffeur d'autobus. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial dans cette discipline ou dans une discipline connexe.

Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui d'autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en technologie des transports augmente à un rythme comparable à celui de la moyenne. Au cours de cette période, une proportion supérieure à la moyenne (60 %) réorientent leur carrière, quittant généralement des postes de mécanicien d'aéronef au profit d'emplois de mécanicien de véhicules routiers, des postes de chef d'équipe au profit d'emplois d'officier de pont, et des postes d'instructeur et d'agent de formation au profit d'emplois de pilote, d'officier navigateur, d'ingénieur ou de professeur au niveau collégial.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés. En effet, une proportion comparable à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Cette situation est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés qui trouvent un travail relié à la formation reçue, au nombre modéré qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et aux salaires supérieurs à la moyenne qu'ils touchent. Si c'était à refaire, quelque 66 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la proportion des diplômés qui jugent leur travail satisfaisant s'accroît. En effet, un plus grand nombre trouvent un emploi relié à la formation reçue, et un nombre encore plus élevé choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Néanmoins, une proportion beaucoup plus forte d'entre eux s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'au cours de cette période, près du quart des détenteurs d'un diplôme en technologie des transports améliorent leurs qualifications professionnelles.

Études anglaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences humaines

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 238	2 616	3 461	3 581	3 729
Pourcentage de diplômés féminins	69,2	72,1	72,5	72,9	73,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,3	2,4	2,9	2,9	2,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	21	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	22	20
Se sont joints à la population active	51	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	76	13	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (30 %)
- Professeurs au niveau secondaire (11 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (10 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (4 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (3 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)

Directeurs et administrateurs (22 %)
- Directeurs financiers et de la comptabilité (9 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)
- Directeurs généraux (2 %)

Emplois de bureau (17 %)
- Commis généraux de bureau (3 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (3 %)
- Secrétaires et sténographes (2 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (2 %)

Arts et littérature (6 %)
- Écrivains et rédacteurs (4 %)

Autres (25 %)
- Vente (9 %)
- Services (3 %)

Sciences humaines

Études anglaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce programme vise l'étude de la langue et de la littérature anglaises. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir leur diplôme d'études secondaires et obtenu de bons résultats, tout particulièrement en anglais, en sciences humaines et en sciences sociales. Les étudiants du Québec doivent posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ce programme de premier cycle, d'une durée moyenne de 3 ans, est offert partout au Canada et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes de diplôme et de certificat de premier cycle qui sont de plus courte durée. Les femmes dominent ce domaine; elles représentaient 73 p. 100 de tous les diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours est demeurée constante, entre 1981 et 1984, mais elle s'est accrue depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 30 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion égale à la moyenne que ces diplômés étudient à temps partiel. Par ailleurs, une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études et une proportion nettement inférieure à la moyenne cherchent du travail dès l'obtention de leur diplôme, peut-être en raison des difficultés qu'ont connues les anciens diplômés à dénicher un poste. Sur le marché du travail, cependant, les diplômés du programme d'études anglaises ont presque autant de succès à trouver de l'emploi que les autres diplômés, le taux de chômage de ce groupe n'étant supérieur à la moyenne que de 1 p. 100.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les diplômés du programme d'études anglaises occupent surtout des postes d'enseignant aux niveaux primaire ou secondaire, de directeur des finances et de la vente ou d'administrateur dans la fonction publique, dans le secteur de l'impression et de la publication, dans le domaine de l'immeuble et dans le secteur des services financiers. Ils doivent faire face à une concurrence féroce de la part des détenteurs d'un diplôme universitaire issus de tous les programmes, pour les postes d'enseignant, à moins que le diplôme d'études anglaises ne soit une exigence minimale. (Ces postes exigent aussi une licence ou un diplôme en éducation.) Quant aux postes de directeur dans le secteur privé et la fonction publique, ils les disputent surtout aux diplômés provenant des universités, des collèges communautaires et des cégeps, plus particulièrement ceux qui ont étudié en commerce et en sciences sociales. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire des diplômés de 1986 était inférieur à la moyenne de tous les diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de la moyenne, entre 1984 et 1987. De nombreux diplômés ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, se déplaçant surtout parmi les différents niveaux d'enseignement ou allant vers l'administration.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés du programme d'études anglaises sont assez satisfaits de la formation reçue, puisque 70 p. 100 d'entre eux choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Cependant, la proportion de ceux qui trouvent un poste relié à la formation reçue est nettement inférieure à la moyenne, et la proportion qui se jugent surqualifiés est largement supérieure à la moyenne. Leurs salaires sont également inférieurs à la moyenne; il en est de même pour la proportion de ceux qui se disent satisfaits du poste occupé. Dans l'ensemble, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en ce qui a trait aux possibilités d'emploi, à la satisfaction au travail et au salaire.

Études anglaises

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	302	309	343	340	323
Pourcentage de diplômés féminins	60,3	60,2	62,1	63,2	62,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,1	1,9	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	6
Ne se sont pas joints à la population active	15	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	24	33
Se sont joints à la population active	44	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	57	19	24
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (37 %)
- Écrivains et rédacteurs (37 %)

Enseignement (25 %)
- Professeurs au niveau secondaire (9 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (7 %)
- Professeurs d'université (5 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (4 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (7 %)

Autres (31 %)

Sciences humaines

Études anglaises

Maîtrise
Université (2 ans)

Ceux qui optent pour des études dans ce domaine au niveau de la maîtrise explorent la littérature anglaise et la création littéraire, se spécialisant dans des périodes historiques et des auteurs particuliers. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou dans un domaine connexe (p. ex., la littérature française). Ces programmes sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme de deuxième cycle qui sont de plus courte durée, mais pour s'y inscrire, les candidats doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. La plupart des diplômés sont des femmes; celles-ci représentaient 62 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours est demeurée constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont étudié à temps partiel dans une proportion nettement inférieure à la moyenne. Ils étaient aussi plus portés à poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme; ainsi, un nombre plus restreint se sont joints à la population active. Ils ont éprouvé beaucoup plus de difficulté à trouver du travail, ce qui a contribué à faire augmenter le taux de chômage dans une mesure de trois fois supérieure à celle de la moyenne d'autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des postes de rédacteur et de réviseur de textes dans le domaine de l'impression et dans le secteur des services éducationnels. Une proportion moins grande travaillent en tant que professeur aux niveaux primaire, secondaire, et collégial ainsi que dans les écoles de métiers. En 1988, le salaire moyen des diplômés de 1986 était inférieur d'environ 35 p. 100 à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. Ces diplômés disputent généralement les emplois dans ce domaine aux détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle ou aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial en communication de masse ou dans un domaine connexe. Près de 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la plupart quittant des postes de rédacteur ou de vérificateur de textes pour l'enseignement au niveau secondaire. Entre 1984 et 1987, le salaire de ces diplômés a augmenté à un rythme comparable à celui de la moyenne d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Dans l'ensemble, les diplômés du programme d'études anglaises semblent satisfaits de la formation reçue, puisque 85 p. 100 choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Cette tendance se confirme en dépit du fait que le salaire, la satisfaction au travail et les chances de dénicher un poste relié à la formation reçue soient minces, et qu'un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Peu de changements ont été relevés, entre 1984 et 1987, si ce n'est qu'en 1987, encore plus de diplômés s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient qu'en 1984.

Études anglaises

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	87	68	53	59	59
Pourcentage de diplômés féminins	47,1	38,2	64,2	65,3	65,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,8	3,6	2,2	2,2	2,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	3
Ne se sont pas joints à la population active	3	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	35	20
Se sont joints à la population active	60	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	60	21	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (70 %)
- Professeurs d'université (70 %)

Directeurs et administrateurs (20 %)

Sciences sociales (10 %)

Sciences humaines

Études anglaises

Doctorat
Université (5 ans)

Au niveau du doctorat, cette discipline regroupe la littérature anglaise et l'oeuvre créatrice littéraire, et amène les étudiants à se spécialiser dans l'étude de certains auteurs et romans historiques. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en études anglaises et avoir obtenu de très bons résultats. À l'exception des universités de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, les principales universités canadiennes offrent ce programme, dont la durée moyenne est de cinq ans. En 1987, les femmes ont obtenu 64 p. 100 de l'ensemble des doctorats décernés en études anglaises.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué de façon considérable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Un nombre relativement élevé de ces étudiants occupent déjà un emploi lorsqu'ils font leur études à temps partiel. La proportion des diplômés qui se mettent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention du diplôme est considérablement inférieure à celle de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. De plus, les perspectives de carrière de ces diplômés sont peu favorables : seulement 60 p. 100 d'entre eux trouvent du travail à plein temps et leur taux de chômage est d'environ 20 p. 100, ce qui est largement supérieur au taux de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés occupent des postes de professeur d'université pour lesquels ils ne font face qu'à très peu, voire aucune concurrence de la part d'autres détenteurs d'un doctorat. Selon les données d'enquête menée en 1988, ces diplômés touchaient un salaire nettement inférieur à la moyenne, bien que le salaire moyen des diplômés de 1982 ait augmenté beaucoup plus rapidement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Un nombre limité de diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement l'enseignement au profit de la rédaction à plein temps.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un doctorat en études anglaises se disent assez satisfaits de leur formation. Si c'était à refaire, ils choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion largement supérieure à la moyenne (85 %). Tous les diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, mais ils touchent un salaire inférieur à celui de la moyenne. Une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et seulement 85 p. 100 des diplômés jugent leur emploi satisfaisant, soit une proportion nettement inférieure à celle de l'ensemble des diplômés de même niveau. Cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Études françaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences humaines

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 159	1 400	1 757	1 802	1 865
Pourcentage de diplômés féminins	78,5	79,4	83,0	83,5	84,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,3	1,5	1,5	1,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	20	14
Ne se sont pas joints à la population active	4	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	24	20
Se sont joints à la population active	52	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	13	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (37 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (28 %)
- Professeurs au niveau secondaire (7 %)

Emplois de bureau (29 %)
- Secrétaires et sténographes (8 %)
- Commis d'hôtel (5 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (3 %)
- Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises (3 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (3 %)

Directeurs et administrateurs (9 %)
- Directeurs des services (3 %)

Autres (25 %)

Sciences humaines

Études françaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Le programme regroupe les cours de langue, de culture et de littérature françaises. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais, règle générale, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en français et en sciences humaines, et les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). La majorité des universités canadiennes offrent un programme de premier cycle en études françaises, ainsi que des programmes de certificat ou de diplôme, qui sont de plus courte durée. Normalement, les étudiants complètent ces cours en moins de trois ans. En 1987, les femmes représentaient 83 p. 100 des diplômés, comparativement à l'année 1981, où elles constituaient 78 p. 100 de l'effectif.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée passablement stable, entre 1981 et 1984, mais a augmenté légèrement depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Comparativement à l'ensemble des diplômés de ce même niveau, la proportion de ceux qui étudient à temps partiel est supérieure à la moyenne, comme l'est celle des diplômés qui poursuivent des études de niveau supérieur après l'obtention de leur diplôme. (Cette situation peut être attribuable au fait que, par le passé, ces diplômés ont eu de la difficulté à intégrer le marché du travail.) En effet, une proportion inférieure à la moyenne cherchent un emploi immédiatement après l'obtention du diplôme. Non seulement ces diplômés éprouvent-ils plus de difficultés que les autres à trouver un emploi, mais un nombre supérieur à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Il en résulte que le taux de chômage parmi les détenteurs d'un diplôme en études françaises est légèrement supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur au niveau primaire, à condition qu'ils détiennent un brevet d'enseignement ou un diplôme en éducation. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent un emploi de secrétaire, de réceptionniste ou de commis-vendeur dans l'industrie de l'impression et de la publication et dans la fonction publique. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres diplômés universitaires pour l'obtention de postes d'enseignants, sauf lorsque les études françaises constituent un critère particulier. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire largement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne des autres diplômés. Un nombre restreint de détenteurs d'un diplôme en études françaises changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, et la plupart de ces changements ont lieu entre les différents niveaux d'enseignement du secteur de l'éducation.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en études françaises semblent être satisfaits de leur formation. Si c'était à refaire, 70 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Par contre, une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue, et une proportion largement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Par conséquent, une proportion inférieure à la moyenne d'autres diplômés considèrent que leur travail répond à leurs attentes professionnelles. Toutefois, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la situation de ces diplômés s'améliore aux chapitres des conditions salariales, des perspectives d'emploi et de la satisfaction au travail.

Études françaises

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences humaines

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	115	119	141	140	133
Pourcentage de diplômés féminins	68,7	77,3	66,7	67,9	67,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	23	6
Ne se sont pas joints à la population active	6	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	28	33
Se sont joints à la population active	43	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	43	29	28
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (53 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (19 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (13 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (11 %)
- Autres professeurs aux niveaux secondaire et primaire (10 %)

Directeurs et administrateurs (13 %)
- Directeurs généraux (13 %)

Arts, littérature et loisirs (11 %)
- Traducteurs et interprètes (11 %)

Autres (23 %)

Sciences humaines

Études françaises

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ceux qui optent pour cette discipline étudient la langue française, la littérature française et l'oeuvre créatrice littéraire. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en études françaises. À l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, ce programme est offert dans toutes les provinces et sa durée moyenne est de deux ans. En 1987, les femmes représentaient 67 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée stable, de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font des études à temps partiel dans une proportion nettement inférieure à la moyenne. Par ailleurs, les détenteurs d'une maîtrise en études françaises sont plus enclins à parfaire leur formation que d'autres diplômés de même niveau. Ils ont aussi moins tendance à chercher un emploi immédiatement après l'obtention de la maîtrise. Cependant, ceux qui préfèrent se joindre à la population active éprouvent beaucoup plus de difficulté à trouver du travail, comme en témoigne le taux de chômage très élevé de ces diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur aux niveaux préscolaire et primaire. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de professeur au niveau postsecondaire, ou des emplois de traducteur ou d'interprète. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en formation des maîtres ou dans une discipline connexe. Bien qu'environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 aient changé d'emploi entre 1984 et 1987, seulement 15 p. 100 exerçaient une profession différente. La majorité de ceux qui changent de travail quittent des postes de traducteur et d'interprète au profit d'emplois d'enseignant ou d'agent de formation. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté au même rythme que celui des autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

La majorité des détenteurs d'une maîtrise en études françaises semblent satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, environ 80 p. 100 de ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme. Même si les salaires touchés et les chances de trouver un emploi relié à la formation reçue sont inférieurs à la moyenne, un nombre relativement élevé de diplômés jugent leur travail satisfaisant, et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La situation a changé quelque peu, entre 1984 et 1987, la proportion de diplômés qui étaient satisfaits de leur travail ayant augmenté considérablement et le nombre de ceux qui ont trouvé un emploi relié à la formation reçue s'étant accru.

Études françaises

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	34	25	28	31	31
Pourcentage de diplômés féminins	50,0	48,0	46,4	47,3	47,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	1,3	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	13	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	32	20
Se sont joints à la population active	55	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	100	0	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (72 %)
- Professeurs d'université (72 %)

Directeurs et administrateurs (28 %)
- Administrateurs : enseignement et domaines connexes (28 %)

Sciences humaines

Études françaises

Doctorat
Université (5 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline, au niveau du doctorat, bénéficient d'une formation en langue et littérature françaises ainsi qu'en oeuvre créatrice littéraire, et se spécialisent dans l'étude de certains auteurs et romans historiques. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais toutes exigent que les candidats détiennent une maîtrise et aient obtenu de bons résultats. Ces programmes sont offerts par des universités du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, et leur durée moyenne est de cinq ans. En 1987, les femmes ont obtenu 46 p. 100 de l'ensemble des doctorats décernés en études françaises.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué, entre 1981 et 1984, mais s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 30 p. 100, entre 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987. Cependant, le nombre de diplômés devrait diminuer à partir de 1991.

Destination des diplômés

Une proportion largement supérieure à la moyenne de ces étudiants obtiennent leur diplôme après avoir poursuivi des études à temps partiel, car bon nombre d'entre eux avaient déjà un emploi avant d'entreprendre le programme. Aucun diplômé n'entreprend d'études postdoctorales. Comme de nombreux diplômés ont déjà intégré la population active, une proportion inférieure à la moyenne se lancent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention du doctorat. De plus, seul un petit nombre décident de ne pas chercher du travail après avoir obtenu leur diplôme. En raison de leur nombre restreint, tous les détenteurs d'un doctorat en études françaises trouvent du travail à plein temps, alors que le taux de chômage des autres diplômés de même niveau est de 5 p. 100.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur d'université ou d'administrateur scolaire. Ils ne font face à aucune concurrence pour les postes de professeur en études françaises, mais doivent cependant rivaliser avec les détenteurs d'un doctorat dans des domaines connexes pour les postes en administration scolaire. Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen légèrement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de tous les autres détenteurs d'un doctorat. Un nombre restreint de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement l'administration scolaire au profit de l'enseignement universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

La majorité de ces diplômés se disent satisfaits de leur formation. Si c'était à refaire, près de 85 p. 100 des détenteurs d'un doctorat en études françaises choisiraient de nouveau ce programme, ce qui représente un niveau de satisfaction largement supérieur à la moyenne. Tous les diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et le nombre d'entre eux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est comparable à celui de la moyenne. Un nombre légèrement inférieur à l'ensemble des diplômés jugent leur travail satisfaisant (80 %). Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés demeurent assez stables aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires.

Histoire

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences humaines

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 885	1 803	2 300	2 387	2 491
Pourcentage de diplômés féminins	44,2	45,6	43,3	43,6	44,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	1,7	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	29	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	22	20
Se sont joints à la population active	42	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	63	19	18
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (22 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (5 %)
- Directeurs du personnel et professions connexes (4 %)
- Directeurs des services (3 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (3 %)

Enseignement (18 %)
- Professeurs au niveau secondaire (6 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (5 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (4 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (1 %)

Emplois de bureau (17 %)
- Commis d'agence de voyage et agents de billets (4 %)
- Surveillants: teneurs de livres et commis en comptabilité (3 %)

Sciences sociales (13 %)
- Travailleurs dans le domaine des services sociaux et communautaires (4 %)
- Bibliothécaires, archivistes et conservateurs (4 %)

Autres (30%)
- Services (11 %)
- Arts et littérature (5 %)

Sciences humaines

Histoire

Premier cycle
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline étudient un vaste éventail de pays et de périodes, tout en ayant la possibilité de choisir une spécialisation telle l'histoire du Moyen Âge, l'histoire contemporaine, l'histoire de l'Amérique du Nord, ou l'histoire de l'Europe. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les étudiants doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bons résultats en français (ou en anglais), en sciences humaines et en sciences sociales. Les candidats québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Des universités de toutes les provinces offrent le programme de premier cycle en histoire, dont la durée moyenne est de trois ans. De plus, certaines d'entre elles offrent des programmes d'une durée plus courte qui mènent à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. En 1987, les femmes représentaient 43 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué entre 1981 et 1987, mais elle est revenue depuis au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter de 25 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font leurs études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. Par ailleurs, un nombre supérieur à la moyenne choisissent de parfaire leur éducation et, par conséquent, une proportion inférieure à la moyenne se lancent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Parmi les diplômés qui se joignent à la population active, seul un nombre restreint trouvent du travail, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne ne dénichent qu'un emploi à temps partiel. Cette situation contribue à un taux de chômage largement supérieur à la moyenne chez ces diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en histoire trouvent du travail dans de nombreux domaines, les plus courants étant la direction et l'administration (particulièrement appliquées aux ressources humaines et aux relations publiques), ainsi que l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire. Pour accéder aux postes de professeur, les diplômés doivent aussi détenir un certificat ou un brevet d'enseignement, alors que pour les postes de gestion, il leur faut habituellement entreprendre un stage en milieu de travail ou poursuivre leur formation. Les détenteurs d'un diplôme en histoire doivent disputer les postes dans le domaine de l'enseignement aux autres détenteurs d'un diplôme universitaire en sciences humaines et en éducation. Par ailleurs, pour l'obtention des postes de gestion, ils doivent faire face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire en sciences sociales, en sciences humaines et, plus particulièrement, en commerce. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu plus rapidement entre 1984 et 1987 que celui des autres diplômés de programmes de premier cycle. De nombreux détenteurs d'un diplôme en histoire qui, au terme de leur études, ne trouvent pas de travail directement relié à la formation reçue changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. Ils quittent alors généralement un emploi de bureau au profit d'un poste en direction.

Coup d'oeil rétrospectif

Selon les données d'une enquête, les détenteurs d'un diplôme en histoire se disent assez satisfaits de la formation reçue. En effet, si c'était à refaire, quelque 75 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. La proportion des diplômés qui ont trouvé un emploi directement relié à la formation reçue est nettement inférieure à la moyenne, et un grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cependant, en dépit de salaires inférieurs à la moyenne, ces diplômés se disent tout aussi satisfaits de leur travail que les autres diplômés de même niveau. De plus, l'enquête révèle que, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la situation de ces diplômés s'améliore aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Histoire

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences humaines

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	237	211	242	240	228
Pourcentage de diplômés féminins	38,0	38,9	47,1	48,0	47,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,7	1,3	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	6
Ne se sont pas joints à la population active	9	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	29	33
Se sont joints à la population active	49	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	64	23	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (45 %)
- Professions dans le domaine des sciences sociales (21 %)
- Bibliothécaires, archivistes et conservateurs (9 %)
- Bibliothéconomie, archivistique et muséologie (5 %)
- Économistes (5 %)

Arts, littérature et loisirs (14 %)
- Écrivains et rédacteurs (14 %)

Enseignement (14 %)
- Professeurs au niveau secondaire (8 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (4 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Relations avec le personnel et relations industrielles (5 %)
- Administrateurs gouvernementaux (5 %)

Autres (13 %)

Sciences humaines

Histoire

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants qui optent pour cette discipline se spécialisent dans une période ou une culture spécifique (p. ex., la Grèce antique et Rome, l'Europe du Moyen Âge, l'Europe contemporaine, l'histoire de l'Amérique du Nord, l'histoire de l'Asie ou l'histoire de la Russie). Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en histoire ou dans une discipline connexe. À l'exception de celles de l'Île-du-Prince-Édouard, la majorité des universités canadiennes offrent ce programme, dont la durée moyenne est de deux ans. Les femmes représentaient 47 p. 100 des diplômés de 1987, comparativement à 38 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué, entre 1981 et 1984, et est demeurée stable depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait être comparable, entre 1989 et 1995, à celui observé au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Les détenteurs d'un diplôme en histoire sont un peu moins enclins que la moyenne à faire des études à temps partiel ou à intégrer la population active. En revanche, par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, ils ont beaucoup plus tendance à parfaire leur formation après l'obtention de leur diplôme. Par ailleurs, ils éprouvent des difficultés sur le marché du travail, comme l'indiquent le taux de chômage de ce groupe, qui est pratiquement le double de la moyenne, et le grand nombre de ceux qui ne travaillent qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre d'historien ou de spécialiste en sciences sociales, dans le secteur des services de l'enseignement. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de bibliothécaire, de professeur aux niveaux primaire et secondaire, de rédacteur et d'éditorialiste. Les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur à celui d'autres détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en histoire ou en géographie. Bien qu'environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 aient changé d'emploi entre 1984 et 1987, la plupart d'entre eux continuent de travailler dans le même domaine. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu moins rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les détenteurs d'une maîtrise en histoire se disent satisfaits de la formation reçue. En effet, si c'était à refaire, environ 80 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation est attribuable au fait qu'une proportion supérieure à la moyenne jugent leur travail satisfaisant, même si le nombre de diplômés ayant trouvé un travail relié à la formation reçue est légèrement inférieur à la moyenne. Les salaires sont également inférieurs à la moyenne, et un nombre relativement élevé de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation est demeurée plutôt stable, au cours de la période de 1984 à 1987.

Histoire

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	39	42	55	61	61
Pourcentage de diplômés féminins	23,1	33,3	47,3	48,1	47,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,1	2,2	2,3	2,3	2,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	33	20
Se sont joints à la population active	64	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	93	3	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (52 %)
- Professeurs d'université (44 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (8 %)

Directeurs et administrateurs (24 %)
- Directeurs des services (15 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimiliés (9 %)

Organisations religieuses (15 %)
- Ministres du culte (15 %)

Autres (9 %)

Sciences humaines

Histoire

Doctorat
Université (5 ans)

Au niveau du doctorat, les étudiants qui optent pour cette discipline se spécialisent dans une période ou une culture spécifique (p. ex., la Grèce antique ou Rome, le Moyen Age, l'Europe contemporaine, l'histoire de l'Amérique du Nord, l'histoire de l'Asie ou l'histoire de la Russie). Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir une maîtrise en histoire et démontrer des aptitudes pour la recherche historique. À l'exception de celles de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, le programme est offert dans des universités canadiennes de toutes les provinces, et sa durée moyenne est de cinq ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, les femmes ont obtenu 47 p. 100 des diplômes décernés, comparativement à 23 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est légèrement accrue entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 35 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion supérieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études à temps partiel, ayant déjà intégré la population active. Après l'obtention de leur diplôme, le nombre de diplômés qui entreprennent des études postdoctorales est comparable à celui de l'ensemble des autres détenteurs d'un doctorat. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés n'éprouvent aucune difficulté à trouver un emploi. En effet, un nombre relativement élevé de diplômés occupent un poste à plein temps, et le taux de chômage chez ces diplômés est quelque peu inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés travaillent comme professeur d'université ou occupent un poste universitaire connexe. Certains trouvent également des emplois de directeur dans le secteur des services, d'agent du personnel ou autres. La concurrence des détenteurs de doctorat provenant d'autres disciplines est pratiquement nulle pour les postes de professeur d'université. En revanche, les docteurs en histoire doivent disputer les postes de directeur aux détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans tous les domaines, plus particulièrement ceux en commerce, ainsi qu'à l'ensemble des détenteurs d'un diplôme universitaire. Deux ans suivant l'obtention du doctorat, ces diplômés touchent un salaire légèrement supérieur à celui de la moyenne des autres détenteurs de même niveau. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement entre 1984 et 1987 que celui des autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de sa carrière, pratiquement aucun détenteur d'un doctorat en histoire ne change d'emploi.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent assez satisfaits de la formation reçue. Si c'était à refaire, plus de 90 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme, ce qui représente un pourcentage nettement supérieur à la moyenne. Toutefois, une proportion de diplômés quelque peu inférieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue. De plus, un nombre comparable à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et jugent leur travail satisfaisant. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent aux chapitres de la satisfaction au travail et du salaire, mais se détériorent quelque peu sur le plan des possibilités d'emploi.

Bibliothéconomie et archivage

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	527	516	521	517	491
Pourcentage de diplômés féminins	74,2	78,1	75,8	77,2	76,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,7	3,2	3,0	3,0	3,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	6
Ne se sont pas joints à la population active	1	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	19	33
Se sont joints à la population active	79	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	81	11	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (82 %)
- Bibliothécaires, archivistes et conservateurs (69 %)
- Surveillants : bibliothèques (10 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Directeurs et administrateurs (4 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (2 %)

Autres (11 %)

Sciences humaines

Bibliothéconomie et archivage

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe des disciplines telles l'archivage médical, la tenue des archives, la muséologie, l'administration des galeries d'arts, la conservation d'oeuvres d'arts et la bibliothéconomie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle. Les principales universités de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent ce programme, dont la durée moyenne est de deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Le programme menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures est de plus courte durée mais, pour s'y inscrire, les candidats doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. Les femmes constituent la majorité de l'effectif : en effet, en 1987, elles représentaient 76 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué de façon considérable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait être comparable entre 1989 et 1995 à ce qu'il était de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Dans cette discipline, seul un nombre très limité de personnes étudient à temps partiel. Dès l'obtention de la maîtrise, ces diplômés sont beaucoup plus enclins à intégrer la population active, et une très faible proportion décident de poursuivre des études supérieures. Même si ces diplômés connaissent passablement de succès dans la recherche d'un emploi, une proportion légèrement supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Le taux de chômage de ces diplômés correspond à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de bibliothécaire, d'archiviste, de technicien ou de conservateur dans le secteur des services de l'enseignement. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de directeur ou de commis de bibliothèque. Deux ans après l'obtention de la maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire (au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise) en bibliothéconomie ou en histoire.

Quelque 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, mais seulement 20 p. 100 exerçaient une profession différente. La majorité de ceux qui réorientent leur carrière quittent la bibliothéconomie, l'archivage ou le travail de conservateur au profit de postes de direction. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté aussi rapidement que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'une maîtrise en bibliothéconomie et en archivage se disent très satisfaits de la formation reçue. En effet, si c'était à refaire, environ 80 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'une proportion largement supérieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue et qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. D'autre part, un nombre légèrement inférieur à la moyenne jugent leur emploi satisfaisant, ceci résultant probablement des salaires quelque peu inférieurs à la moyenne. De 1984 à 1987, les conditions de travail de ces diplômés sont, dans l'ensemble, demeurées assez stables.

Linguistique, traduction et interprétation

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	724	905	869	886	912
Pourcentage de diplômés féminins	80,5	82,2	82,0	82,5	83,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	35	20
Se sont joints à la population active	53	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	65	16	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (54 %)
- Secrétaires et sténographes (31 %)
- Estimateurs d'assurances (10 %)
- Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises (10 %)
- Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes (3 %)

Arts et littérature (30 %)
- Traducteurs et interprètes (22 %)
- Écrivains et rédacteurs (8 %)

Services (10 %)
- Préposés au service des aliments et boissons (10 %)

Autres (6 %)
- Enseignement (4 %)

Sciences humaines

Linguistique, traduction et interprétation

Premier cycle
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline étudient les fondements analytiques, descriptifs et historiques du langage. Les critères d'admission varient selon le programme et l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bonnes notes en français, en anglais, en sciences humaines et en sciences sociales. Par ailleurs, les étudiants du Québec doivent être détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Le programme de premier cycle est offert dans des universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. En outre, certaines maisons d'enseignement, en particulier celles du Québec, offrent un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. En général, il faut trois ans pour compléter ce programme, lequel compte une majorité de femmes; en 1987, celles-ci formaient 82 p. 100 de l'effectif des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit, entre 1989 et 1995, une augmentation d'environ 5 p. 100 du nombre de diplômés issus de ce programme, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement supérieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont fait leurs études à temps partiel. Par contre, une proportion inférieure à la moyenne ont choisi de poursuivre leurs études dès l'obtention de leur diplôme. De même, une proportion inférieure à la moyenne ont opté pour la recherche immédiate d'un emploi, phénomène attribuable au grand nombre de personnes qui occupaient déjà un poste au moment d'obtenir leur diplôme. Par rapport à l'ensemble des diplômés, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont déniché un poste à plein temps, et dans une proportion largement supérieure à la moyenne qu'ils ont trouvé du travail à temps partiel. Par ailleurs, le taux de chômage dans ce groupe était près du double de celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline travaillent comme traducteur, interprète, secrétaire, commis d'agence de voyage, écrivain ou rédacteur dans les secteurs des services de l'enseignement ou des services aux entreprises ou dans la fonction publique fédérale. Ils disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire en études françaises, en communications de masse, ou dans d'autres disciplines des sciences humaines et des sciences sociales. Les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline touchaient en moyenne un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés, quelle que soit la profession. En outre, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Par ailleurs, seuls quelques diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent plutôt insatisfaits de la formation reçue, puisqu'à peine quelque 60 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. C'est dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils ont déniché un emploi relié à la formation reçue, et dans une proportion largement supérieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, une proportion égale à la moyenne de diplômés dans cette discipline se sont déclarés satisfaits de leur emploi, et ce, malgré une rémunération en-dessous de la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés bénéficient d'une amélioration générale des conditions de travail aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Linguistique, traduction et interprétation

Sciences humaines

Maîtrise
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	124	110	138	137	130
Pourcentage de diplômés féminins	79,8	68,2	76,8	78,2	77,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	0,7	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	14	6
Ne se sont pas joints à la population active	6	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	26	33
Se sont joints à la population active	54	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	55	26	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature et loisirs (36 %)
- Traducteurs et interprètes (36 %)

Enseignement (31 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (19 %)
- Primaire et préscolaire (12 %)

Autres (33 %)

Sciences humaines

Linguistique, traduction et interprétation

Maîtrise
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour ce domaine au niveau de la maîtrise étudient la linguistique théorique et appliquée dans le but de comprendre la dynamique et la structure du langage ainsi que son utilisation en traduction et en interprétation. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en linguistique ou dans une discipline connexe (p. ex., les langues étrangères). Ce programme, d'une durée moyenne de trois ans, est offert à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Certaines universités offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de deuxième cycle, mais ceux-ci exigent néanmoins des candidats qu'ils possèdent un diplôme de premier cycle. L'effectif est composé en majorité de femmes; en effet, celles-ci représentaient 77 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée assez constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés, entre 1989 et 1995, devrait être comparable à celui de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de ces diplômés qui suivent le programme à temps partiel est légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. Après l'obtention de leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études, alors qu'une proportion égale à la moyenne choisissent d'intégrer la popu..tion active. Cependant, non seulement ces diplômés ont-ils moins de succès que d'autres à trouver du travail, comme en témoigne le taux de chômage élevé dans ce domaine, mais ils ont également moins de succès que d'autres diplômés à trouver un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des emplois de traducteur et d'interprète dans le secteur des services aux entreprises. Une plus faible proportion travaillent comme professeur au niveau primaire ou à l'université. Quelle que soit la profession, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur à la moyenne des diplômés de ce niveau. Ces diplômés doivent généralement disputer les emplois disponibles aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat en linguistique, en traduction ou en interprétation.

Même si quelque 70 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, environ 15 p. 100 seulement ont opté pour un travail différent, quittant habituellement l'enseignement pour la rédaction et l'édition. Entre 1984 et 1987, le salaire de ces diplômés a augmenté beaucoup moins rapidement que celui des détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de ces diplômés qui choisiraient le même programme, si c'était à refaire est inférieure à la moyenne (65 %). Ceci pourrait être attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue et qu'un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. En dépit du salaire, qui est légèrement inférieur à la moyenne, le taux de satisfaction au travail des diplômés issus de ce programme est comparable à celui d'autres diplômés de même niveau. Cette situation est demeurée assez stable, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bien que les possibilités d'emploi se sont améliorées au cours de cette période.

Communications de masse

Sciences humaines

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	968	1 195	1 352	1 311	1 289
Pourcentage de diplômés féminins	44,9	48,0	47,2	48,6	53,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,0	2,0	2,3	2,3	2,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	7
Se sont joints à la population active	89	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	3	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Arts, littérature, loisirs et domaines connexes (42 %)
- Écrivains et rédacteurs (14 %)
- Directeurs artistiques et metteurs en scène (13 %)
- Annonceurs à la radio et à la télévision (6 %)
- Photographes et opérateurs de caméra (4 %)

Emplois de bureau (19 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (4 %)
- Opérateurs de machines de bureau (4 %)

Vente (11 %)
- Vendeurs (4 %)

Gestion et administration (8 %)
- Directeurs financiers (4 %)

Autres (20 %)
- Métiers de la construction (7 %)
- Enseignement (4 %)

Sciences humaines

Communications de masse

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline étudient la cinématographie, la production de films, l'animation, la radio-télédiffusion et le journalisme. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et suivi des cours de français (ou d'anglais). De plus, il est préférable qu'ils aient suivi des cours d'histoire et de géographie de même que des cours dans le domaine des sciences sociales. La plupart des collèges communautaires exigent des candidats qu'ils réussissent un test d'aptitudes linguistiques en français (ou en anglais), qu'ils se soumettent à une entrevue et qu'ils présentent des lettres de recommandation ainsi que des échantillons de leur travail antérieur. Ce programme est offert dans toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan. Il faut habituellement deux ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes représentaient 47 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée passablement stable, de 1981 à 1984, mais s'est accrue légèrement par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une augmentation d'environ 10 p. 100 du nombre de diplômés, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont choisi de poursuivre leurs études dès l'obtention du diplôme, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne optent plutôt pour la recherche d'un emploi. Aucun des candidats inscrits au programme de diplôme ou de certificat n'a fait ses études à temps partiel, ce qui porte à croire qu'il est nécessaire de consacrer tout son temps aux études pour bien réussir dans cette discipline. Une proportion de diplômés légèrement supérieure à la moyenne (89 %) sont parvenus à dénicher un emploi, et la presque totalité occupent un poste à plein temps. De plus, le nombre de diplômés sans emploi diminue au fil des ans.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline décrochent un emploi d'écrivain, de rédacteur, de producteur ou de metteur en scène dans les domaines des arts d'interprétation et des arts audio-visuels. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme annonceur à la radio et à la télévision. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux autres détenteurs d'un diplôme de niveau collégial dans ce domaine, ainsi qu'aux détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle en communications de masse.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 5 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leur salaire moyen s'est accru à un rythme légèrement inférieur à la moyenne. Par ailleurs, c'est dans une proportion égale à la moyenne (45 %) que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont changé d'emploi au cours de la même période, quittant habituellement un poste de producteur ou de metteur en scène au profit d'un poste de direction, ou encore quittant un poste d'annonceur à la radio ou à la télévision au profit d'un poste de producteur ou de metteur en scène. Environ 75 p. 100 des diplômés de 1982 qui travaillaient en 1984 comme rédacteur ou éditorialiste exerçaient le même métier trois ans plus tard.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline, le passage de l'école au marché du travail ne semble pas avoir été des plus réussi, comme en témoigne la proportion nettement inférieure à la moyenne qui se disent satisfaits du poste qu'ils occupent. Cette insatisfaction s'explique sans doute par le fait qu'un petit nombre aient déniché un emploi qui corresponde à la formation reçue, qu'un grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que les salaires versés soient en-dessous de la moyenne. Si c'était à refaire, à peine 60 p. 100 des diplômés de 1986 choisiraient ce même programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont tendance à être moins satisfaits de leur travail, alors qu'un plus grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et qu'un plus petit nombre se disent satisfaits de la formation reçue. Toutefois, la proportion de diplômés occupant un poste relié à la formation reçue s'est accrue, de 1984 à 1987.

Communications de masse

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	752	1 294	1 305	1 329	1 368
Pourcentage de diplômés féminins	52.9	57,5	58,6	58,9	59,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	1,2	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	14
Ne se sont pas joints à la population active	3	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	30	20
Se sont joints à la population active	60	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	71	4	25
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Arts et littérature (40 %)
- Écrivains et rédacteurs (17 %)
- Directeurs artistiques et metteurs en scène (12 %)
- Photographes et opérateurs de caméra (7 %)
- Annonceurs à la radio et à la télévision (4 %)

Directeurs et administrateurs (18 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (5 %)
- Directeurs financiers (4 %)
- Directeurs du personnel et professions connexes (4 %)

Emplois de bureau (13 %)
- Caissiers (3 %)
- Commis d'assurances, de banque et autres commis financiers (3 %)
- Traitement sur matériel mécanographique électronique (1 %)

Vente (8 %)
- Commis-vendeurs de marchandises (4 %)
- Autres : vente (4 %)

Autres (21 %)
- Sciences naturelles et génie (4 %)
- Enseignement (4 %)
- Services (4 %)

Sciences humaines

Communications de masse

Premier cycle
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline étudient l'histoire des communications de masse ainsi que les méthodes qui s'y rattachent, y compris l'art et la technique cinématographiques, le tournage, la radio-télédiffusion et les relations publiques. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes en français (ou en anglais) et en sciences sociales. Par ailleurs, les étudiants du Québec doivent être détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Plusieurs universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à une entrevue et qu'ils présentent des échantillons de leur travail antérieur. Ce programme est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et de l'Alberta. De plus, certaines maisons d'enseignement, en particulier celles du Québec, offrent un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Il faut habituellement trois ans pour compléter des études dans ce domaine. Le programme de communications de masse peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, 59 p. 100 des diplômés étaient des femmes, comparativement à 53 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue entre 1981 et 1984, et s'est stabilisée par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une augmentation d'environ 20 p. 100 du nombre de diplômés issus de ce programme entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline sont nettement plus enclins à faire leurs études à temps partiel. Par ailleurs, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils choisissent de poursuivre leurs études dès l'obtention de leur diplôme, et dans une proportion égale à la moyenne qu'ils préfèrent se joindre à la population active.

Ces diplômés connaissent moins de succès que leurs homologues de même niveau dans la recherche d'un emploi. Par conséquent, le taux de chômage dans ce groupe est deux fois et demie plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline dénichent un emploi d'écrivain, de rédacteur, de producteur, de metteur en scène, de photographe ou d'opérateur de prises de vue dans le secteur des communications. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme directeur de la publicité, directeur des ventes ou directeur des services financiers. Ils disputent plusieurs de ces postes aux détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire en études anglaises, en sciences humaines, en sciences sociales ou en commerce. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme nettement supérieur à celui d'autres diplômés. Un grand nombre de détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant des postes à caractère technique au profit de postes en gestion et en administration.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent un peu moins satisfaits que d'autres diplômés de la formation reçue; ainsi, à peine quelque 65 p. 100 d'entre eux choisiraient le même programme, si c'était à refaire. En outre, une proportion légèrement inférieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cependant, environ 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme dans cette discipline se sont dits satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés ont connu une amélioration importante aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 300	1 431	1 489	1 525	1 576
Pourcentage de diplômés féminins	42,8	48,2	49,7	49,9	50,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	12	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	33	20
Se sont joints à la population active	53	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	14	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Organisations religieuses (44 %)
- Ministres du culte (36 %)
- Professions dans le domaine des organisations religieuses (8 %)

Enseignement (11 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (7 %)
- Professeurs au niveau secondaire (3 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (1 %)

Sciences sociales (8 %)
- Travailleurs dans le domaine des services sociaux et communautaires (8 %)

Autres (37 %)
- Services (8 %)
- Gestion et administration (8 %)
- Médecine et santé (5 %)

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Les personnes qui intègrent cette discipline étudient les religions de l'Orient et de l'Occident, le droit canonique, la théologie, la théologie pastorale et l'histoire de la religion. Les critères d'admission varient selon le programme et l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes en sciences humaines, en sciences sociales et en français (ou en anglais). Par ailleurs, les candidats qui ont fait leurs études au Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Dans cette discipline, le programme de licence est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, alors que certaines maisons d'enseignement offrent un programme, habituellement de plus courte durée, qui mène à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. En général, il faut trois ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, les femmes constituaient 50 p. 100 de l'effectif des diplômés, par rapport à 43 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de personnes qui obtiendront leur diplôme dans cette discipline sera d'environ 5 p. 100 supérieur, entre 1989 et 1995, à ce qu'il a été au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement supérieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline ont fait leurs études à temps partiel. En outre, par rapport à l'ensemble des diplômés, une proportion inférieure à la moyenne ont poursuivi leurs études dès l'obtention du diplôme. Par contre, une proportion largement inférieure à la moyenne ont opté pour la recherche d'un emploi, phénomène attribuable au nombre élevé de personnes qui ont poursuivi des études en théologie tout en faisant partie de la population active. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés ont connu davantage de succès dans la recherche d'un emploi que d'autres diplômés de même niveau, et c'est dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils ont déniché un emploi à plein temps ou à temps partiel. Par conséquent, le taux de chômage de ce groupe se situait nettement au-dessous la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme en théologie dénichent un poste de ministre du culte ou un emploi connexe, ou bien travaillent comme professeur aux niveaux primaire ou secondaire. Dans nombre de cas, ils disputent les postes disponibles, non pas aux autres diplômés universitaires, mais aux détenteurs d'une maîtrise dans leur domaine. À moins qu'un diplôme en études religieuses ne soit requis, ceux qui se destinent à l'enseignement doivent obtenir un diplôme en éducation, puis disputer les postes disponibles aux autres diplômés universitaires. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En outre, de 1982 à 1984, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de la moyenne. Seuls quelques détenteurs d'un diplôme en théologie ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant le plus souvent un poste de ministre du culte au profit d'un poste d'enseignant, de directeur ou d'administrateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent assez satisfaits de la formation reçue, car c'est dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Cependant, par rapport à l'ensemble des diplômés, une proportion inférieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, alors qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, une proportion supérieure à la moyenne se sont déclarés satisfaits de leur emploi. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des détenteurs d'an diplôme en théologie s'améliorent aux chapitres des possibilités d'emploi et du salaire, mais se détériorent quelque peu sur le plan de la satisfaction au travail.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	211	400	372	370	351
Pourcentage de diplômés féminins	23,2	32,8	33,1	33,7	33,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	2,4	2,1	2,1	2,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	6
Ne se sont pas joints à la population active	9	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	35	33
Se sont joints à la population active	50	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	10	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Organisations religieuses (55 %)
- Ministres du culte (49 %)
- Professions dans le domaine des organisations religieuses (6 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Administrateurs, enseignement (6 %)

Sciences sociales (13 %)
- Bibliothécaires, archivistes et conservateurs (5 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (4 %)

Autres (18 %)

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Ceux qui optent pour la maîtrise dans ce domaine étudient le rôle de la religion dans la société et dans la vie des individus. Les étudiants se spécialisent en religions comparées, en droit canonique, en théologie pastorale, en théologie pratique et en théologie systématique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en études religieuses ou dans un domaine connexe (p. ex., en sociologie ou en histoire). Le programme de maîtrise en études religieuses est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick; leur durée moyenne est de deux ans et ils peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de deuxième cycle, mais ceux-ci exigent néanmoins des candidats qu'ils possèdent un diplôme de premier cycle. Les femmes représentaient 33 p. 100 des diplômés de 1987, alors qu'elles ne comptaient que pour 23 p. 100 de l'effectif en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours s'est accrue de façon considérable, entre 1981 et 1984, mais elle a légèrement chuté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés pour la période de 1989 à 1995 devrait être comparable à celui observé de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui étudient à temps partiel se situe dans la moyenne, tout comme la proportion de ceux qui poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme ou qui se joignent à la population active. Lorsqu'ils ont intégré le marché du travail, ces diplômés ont non seulement autant de succès que d'autres détenteurs d'une maîtrise à trouver un emploi, mais aussi à trouver du travail à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des emplois de pasteur, alors qu'un plus petit nombre occupent d'autres postes dans le domaine de la religion, en administration de l'enseignement, ou travaillent comme bibliothécaire, archiviste, conseiller pédagogique ou conseiller en orientation scolaire et professionnelle. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire représentant environ les deux tiers de celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Les diplômés ayant fait leurs études dans ce domaine doivent généralement disputer les emplois disponibles aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en religion ou en théologie. Près de 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant généralement des postes de pasteur pour devenir conseiller pédagogique ou conseiller en orientation scolaire et professionnelle. Entre la deuxième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés s'est accrue beaucoup plus lentement que celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les détenteurs d'un diplôme en études religieuses et théologiques sont très satisfaits de la formation reçue; quelque 80 p. 100 d'entre eux opteraient pour ce même programme, si c'était à refaire. La proportion de ceux qui ont trouvé un poste relié à la formation reçue ou qui se disent satisfaits de leur travail se situe dans la moyenne. Cependant, la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés est légèrement supérieure à la moyenne. Pour ces diplômés, la situation a peu changé, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	24	27	47	52	52
Pourcentage de diplômés féminins	8,3	48,1	19,1	19,5	19,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,3	1,4	2,0	2,0	2,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	15	20
Se sont joints à la population active	75	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	14	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (38 %)
- Professeurs d'université (38 %)

Sciences sociales (38 %)
- Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives (38 %)

Directeurs et administrateurs (24 %)
- Directeurs généraux et autres cadres supérieurs (24 %)

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Doctorat
Université (3 ans)

Ceux qui s'inscrivent à un programme de doctorat en études religieuses acquièrent des compétences spécialisées en matière de religions de l'Orient et de l'Occident, de droit canonique, de théologie pastorale, de théologie pratique, et de théologie systématique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en études religieuses et obtenu de bonnes notes. Seules les principales universités du Québec et de l'Ontario décernent des doctorats en études religieuses. Ce programme, d'une durée moyenne de quatre ans, peut habituellement être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, 19 p. 100 des détenteurs d'un doctorat dans cette discipline étaient des femmes.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est quelque peu accrue, de 1981 à 1984, et a connu une croissance appréciable de 1984 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait doubler, entre 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à l'ensemble des personnes inscrites à un programme de doctorat, c'est dans une proportion quelque peu inférieure à la moyenne que ces diplômés ont fait leurs études à temps partiel. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne ont poursuivi des études postdoctorales dès l'obtention de leur diplôme, alors qu'un nombre égal à la moyenne ont plutôt opté pour la recherche d'un emploi. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés ont tous réussi à trouver du travail; de ces emplois, environ 90 p. 100 étaient à plein temps, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne, compte-tenu que le taux de chômage des autres diplômés s'établissait à 5 p. 100.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En général, les détenteurs d'un doctorat en théologie travaillent comme ministre du culte, professeur d'université, directeur général auprès d'un organisme religieux, ou dans le secteur de l'éducation. Il n'existe habituellement aucune concurrence pour l'obtention des postes de ministre du culte, alors que ces diplômés disputent les postes dans le domaine de l'enseignement aux détenteurs d'un doctorat dans d'autres disciplines. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de l'ensemble des diplômés. Pratiquement aucun détenteur d'un doctorat dans cette discipline n'a quitté la profession, entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'œil rétrospectif

Dans l'ensemble, les détenteurs d'un doctorat en théologie sont satisfaits de la formation reçue, car environ 75 p. 100 d'entre eux choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Cependant, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés ont déniché un emploi relié à la formation reçue. En outre, une proportion largement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, bien que tous se déclarent satisfaits de l'emploi en question. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les détenteurs d'un doctorat en théologie bénéficient de meilleures conditions d'emploi et de salaire, mais accusent un certain recul au chapitre de la satisfaction au travail.

Sciences médicales de base

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	137	179	270	267	254
Pourcentage de diplômés féminins	40,9	42,5	48,9	49,8	49,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,1	1,5	1,5	1,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	22	6
Ne se sont pas joints à la population active	14	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	18	33
Se sont joints à la population active	46	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	78	9	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (28 %)
- Médecins et chirurgiens (9 %)
- Techniciens et technologues de laboratoire médical (5 %)
- Infirmiers (4 %)

Enseignement (27 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (17 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (25 %)
- Biologistes (10 %)
- Chimistes (5 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (5 %)

Autres (20 %)

Médecine et santé

Sciences médicales de base

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe les programmes spécialisés tels l'anatomie, la biochimie, la biophysique, l'embryologie, l'endocrinologie, la génétique, la pharmacologie et la physiologie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans la discipline qu'ils désirent intégrer ou dans une discipline connexe. Un examen médical, une entrevue, des lettres de recommandation et des tests d'aptitudes font aussi partie des critères d'admission adoptés par la majorité des universités. Ces programmes sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, et leur durée moyenne est de deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Le nombre de diplômes décernés est également partagé entre les hommes et les femmes, celles-ci représentant 49 p. 100 des diplômés de 1987, comparativement à 41 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce cours s'est accrue d'une façon lente et régulière entre 1981 et 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 40 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés étudient à temps partiel dans une proportion nettement inférieure à la moyenne des autres détenteurs d'une maîtrise. Cependant, une proportion supérieure à la moyenne poursuivent des études après l'obtention de leur maîtrise. Ces diplômés ont non seulement moins tendance à se mettre à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention de la maîtrise, mais ils éprouvent plus de difficulté à trouver du travail que l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur d'université. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent des emplois de biologiste ou décident de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du doctorat. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 15 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en biologie ou en sciences médicales de base.

Quelque 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la majorité d'entre eux quittant l'enseignement universitaire et des postes connexes au profit d'autres emplois reliés au domaine de la médecine. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté deux fois plus rapidement que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'une maîtrise dans ce domaine choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne (70 %). Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue, qu'un nombre comparable à celui de la moyenne jugent leur travail satisfaisant et qu'un nombre relativement élevé de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Ces facteurs semblent influencer davantage les diplômés qu'un salaire moyen supérieur à celui de l'ensemble des autres diplômés. Entre 1984 et 1987, cette situation est demeurée assez stable.

Sciences médicales de base

Médecine et santé

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	70	115	137	152	152
Pourcentage de diplômés féminins	31,4	37,4	29,2	29,7	29,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,9	6,1	5,7	5,7	5,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	14	3
Ne se sont pas joints à la population active	5	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	12	20
Se sont joints à la population active	69	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	8	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (40 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (21 %)
- Professeurs d'université (19 %)

Médecine et santé (34 %)
- Technologues et techniciens de laboratoire médical (22 %)
- Médecins et chirurgiens (12 %)

Sciences naturelles (26 %)
- Biologistes et scientifiques assimilés (10 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (6 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (6 %)
- Chimistes (4 %)

Médecine et santé

Sciences médicales de base

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, les étudiants en médecine se spécialisent dans différents domaines, dont l'anatomie, la biochimie, la biophysique, l'embryologie, l'endocrinologie, la génétique, la pharmacologie et la physiologie. Les critères d'admission varient selon l'université, mais les candidats doivent détenir au moins une maîtrise, un diplôme d'études médicales ou l'équivalent, avec de très bonnes notes dans un domaine spécialisé. Dans la plupart des cas, les candidats doivent subir un examen médical, passer une entrevue, fournir des lettres de recommandation et démontrer qu'ils ont de bonnes aptitudes pour la recherche. Les programmes de doctorat en sciences médicales de base sont offerts dans des universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Il faut normalement quatre ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Cette discipline attire surtout les hommes, les femmes ne comptant que pour 29 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme a augmenté de façon marquée, entre 1981 et 1984, mais a diminué légèrement depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 50 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion d'étudiants au doctorat en sciences médicales de base qui suivent le programme à temps partiel est bien inférieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, indiquant que le programme est d'une telle difficulté que les candidats doivent se consacrer entièrement à leurs études. La formation en cours d'emploi constitue souvent une part importante du programme. Ces diplômés sont presque cinq fois plus nombreux que l'ensemble des détenteurs d'un doctorat à poursuivre des études postdoctorales dans le domaine de la recherche, ce qui indique que de telles études améliorent considérablement les possibilités d'emploi dans certaines spécialités. Par conséquent, la proportion de ces diplômés qui cherchent un emploi dès la fin de leurs études est nettement inférieure à celle de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Le taux de chômage dans cette discipline est presque nul; neuf diplômés sur dix trouvent un emploi à plein temps, soit un peu plus de la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, tandis que le reste travaillent à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Ces diplômés travaillent généralement comme chercheur spécialisé dans une laboratoire médical ou comme professeur d'université et recherchiste. Bon nombre possèdent déjà un diplôme d'études médicales. Ces diplômés n'ont presque pas de concurrence de la part des détenteurs d'un doctorat dans d'autres domaines pour les postes de professeur d'université. Au chapitre des postes ne relevant pas de l'enseignement, ils doivent cependant concurrencer les autres médecins professionnels ainsi que les détenteurs d'un doctorat, et parfois les détenteurs d'une maîtrise en chimie et en biologie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Parmi ces diplômés, seuls quelques-uns ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement un poste de professeur d'université ou un poste connexe ne relevant pas de l'enseignement, pour un poste de biologiste travaillant en laboratoire.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail se fait assez facilement, pratiquement tous se disant satisfaits de leur emploi actuel. Tous trouvent un emploi directement lié à la formation reçue, et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent n'est que d'environ les deux tiers de la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Comme on aurait pu le prévoir, la proportion de ces diplômés qui suivraient le même cheminement scolaire si c'était à refaire est nettement supérieure à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions d'emploi de ces diplômés s'améliorent considérablement, notamment en ce qui a trait au salaire et au nombre d'emplois disponibles.

Art dentaire

Premier cycle
Université (4 ans)

Médecine et santé

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	487	490	501	521	544
Pourcentage de diplômés féminins	17,0	23,1	31,1	33,3	38,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	14
Ne se sont pas joints à la population active	4	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	20
Se sont joints à la population active	94	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	9	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé
(97 %)
- Dentistes (87 %)
- Hygiénistes et assistants dentaires (10 %)

Enseignement
(3 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (3 %)

Médecine et santé

Art dentaire

Premier cycle
Université (4 ans)

Les étudiants qui intègrent cette discipline acquièrent une formation professionnelle dans les domaines de la chirurgie dentaire, de l'hygiène dentaire, de la chirurgie buccale et de l'orthodontie. Ce programme n'accueille qu'un nombre limité de candidats, et les normes régissant l'accès à la profession sont très rigides. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires ou, pour ceux qui poursuivent leurs études au Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). De plus, ils doivent avoir fait deux années d'études préparatoires en médecine ou en art dentaire à l'université et obtenu de bonnes notes en biologie, en chimie, en physique et en mathématiques. La majorité des universités exigent des candidats qu'ils leur présentent des lettres de recommandation, passent une entrevue et se soumettent à un test d'aptitudes conçu par l'Association dentaire canadienne. Ce programme, d'une durée habituelle de quatre ans, est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. En 1987, les femmes constituaient 31 p. 100 de l'effectif des diplômés, par rapport à 17 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de personnes qui obtiendront leur diplôme dans cette discipline sera d'environ 5 p. 100 supérieur, entre 1989 et 1995, à ce qu'il a été au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Pratiquement aucun des détenteurs d'un diplôme en art dentaire n'a fait ses études à temps partiel, essentiellement en raison du degré de difficulté du programme. De plus, un nombre restreint de diplômés ont choisi de parfaire leur éducation. Plus de 90 p. 100 des diplômés se sont plutôt lancés à la recherche d'un emploi, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. La majorité des dentistes travaillent à leur propre compte; c'est pourquoi, en moyenne, ces diplômés connaissent beaucoup plus de succès que d'autres à trouver du travail. Ces diplômés dénichent un emploi à plein temps dans une proportion largement supérieure à la moyenne (90 %), alors que la plupart des autres trouvent du travail à temps partiel. Le taux de chômage des détenteurs d'un diplôme en art dentaire n'est que d'environ 2 p. 100.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en art dentaire œuvrent pratiquement tous dans le secteur de la santé, à titre de dentiste praticien. Ils ne font face qu'à la concurrence de leurs pairs pour les postes disponibles dans le domaine. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme en art dentaire, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Par ailleurs, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne. Aucun des détenteurs d'un diplôme en art dentaire n'a quitté la profession entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

La grande majorité des diplômés en art dentaire se sont déclarés satisfaits de leur emploi, ce qui traduit le fait qu'ils aient presque tous trouvé un emploi relié à la formation reçue et qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. En outre, ces diplômés semblent passablement satisfaits de la formation reçue, car 75 p. 100 d'entre eux choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. De plus, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des détenteurs d'un diplôme en art dentaire s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et du salaire.

Art dentaire

Médecine et santé

Maîtrise
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	33	45	47	48	45
Pourcentage de diplômés féminins	12,1	20,0	14,9	15,2	15,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	6
Ne se sont pas joints à la population active	0	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	16	33
Se sont joints à la population active	67	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	100	0	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé
(100 %)
- Dentistes (68 %)
- Médecins et chirurgiens (17 %)
- Hygiénistes dentaires (15 %)

Médecine et santé

Art dentaire

Maîtrise
Université (3 ans)

Les personnes qui poursuivent des études au niveau de la maîtrise se spécialisent dans des domaines tels la biologie buccale, la chirurgie buccale, l'orthodontie et la périodontie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle en art dentaire. La plupart des universités exigent que les candidats passent une entrevue, présentent des lettres de recommandation et subissent des examens d'entrée. Au niveau de la maîtrise, ce programme est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, et peut normalement être complété en trois ans, parfois dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Quelques universités offrent un programme d'une durée plus courte, menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, et destiné aux candidats qui détiennent un diplôme de premier cycle. En général, ceux qui s'inscrivent à ce programme détiennent déjà un diplôme de premier cycle et sont titulaires d'une licence de pratique dentaire. Les femmes comptaient pour 15 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée presque constante, de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés issus de ce programme devrait être à peu près le même, de 1989 à 1995, que de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Parmi les détenteurs d'un diplôme en art dentaire, une proportion nettement inférieure à la moyenne ont fait leurs études à temps partiel, comparativement à l'ensemble des détenteurs de maîtrise. Par ailleurs, une proportion supérieure à la moyenne ont décidé de parfaire leur éducation après avoir obtenu leur diplôme. Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, les détenteurs d'une maîtrise en art dentaire étaient plus enclins à se lancer à la recherche d'un emploi dès l'obtention de leur diplôme, et c'est avec plus de facilité qu'ils ont déniché un emploi à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme dentiste dans le secteur de la santé et des services sociaux, alors qu'un plus petit nombre sont employés comme médecin et chirurgien (docteur en chirurgie dentaire). Quelle que soit la profession, les diplômés de 1986 gagnaient environ 65 p. 100 de plus en 1988 que la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise. Les diplômés de ce programme concurrencent normalement les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en art dentaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion nettement supérieure à la moyenne des détenteurs d'un diplôme en art dentaire (95 %) choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Ceci pourrait résulter des salaires supérieurs à la moyenne qu'ils touchent, bien qu'un nombre légèrement inférieur à la moyenne qui se disent satisfaits de leur emploi.

Cette situation est demeurée stable de 1984 à 1987, bien qu'en 1987, un pourcentage plus élevé s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient.

Hygiène dentaire et technologies de soutien

Médecine et santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (13 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	513	572	556	505
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	7
Ne se sont pas joints à la population active	7	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	4
Se sont joints à la population active	90	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	10	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé
(88 %)
- Hygiénistes et assistants dentaires (86 %)
- Techniciens dentaires de laboratoire (2 %)

Emplois de bureau
(6 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (6 %)

Autres
(6 %)

Médecine et santé

Hygiène dentaire et technologies de soutien

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (13 mois)

Les étudiants inscrits à ce programme acquièrent des compétences en hygiène dentaire, en assistance dentaire en clinique et en denturothérapie. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage), la maison d'enseignement et la province, bien que les candidats ayant complété avec succès leurs études secondaires ou l'équivalent soient favorisés. Ce programme, d'une durée moyenne de 13 mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Le nombre de diplômés est passé de 513, en 1984 à 572 en 1987, ce qui traduit une augmentation de la popularité relative du programme. Si la conjoncture se maintient, le nombre d'étudiants inscrits à ce programme devrait demeurer le même au cours des prochaines années.

Destination des diplômés

Une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés ont intégré la population active au terme de leurs études, et c'est sans difficulté qu'ils ont déniché un emploi à plein temps. Par conséquent, le taux de chômage dans ce groupe était largement inférieur à celui d'autres diplômés de programmes de formation professionnelle.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des emplois d'hygiéniste dentaire ou d'assistant dentaire dans le secteur des services de la santé, alors qu'un petit nombre occupent des postes de technicien dentaire de laboratoire, de réceptionniste ou de préposé aux renseignements dans les cliniques dentaires. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 gagnaient environ 5 p. 100 de moins que la moyenne des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Les diplômés issus de ce programme doivent concurrencer les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de niveau collégial, ou d'un diplôme de premier cycle avec spécialisation en soins de la santé ou en art dentaire. Quelque 80 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, optant généralement pour des postes d'assistant en hygiène dentaire, de réceptionniste ou de préposé aux renseignements. Au cours de cette période, le salaire des assistants en hygiène dentaire a augmenté un peu moins rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

C'est dans une proportion supérieure à la moyenne (75 %) que ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. La satisfaction au travail dans ce domaine est élevée, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et qu'une proportion largement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Selon les données d'enquête, cette situation est demeurée inchangée entre 1984 et 1987.

Hygiène dentaire et technologies de soutien

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (1 an)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	295	360	418	405	399
Pourcentage de diplômés féminins	94.6	96.4	96.9	96.4	95.0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	94	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	10	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Santé
(93 %)
- Hygiénistes et assistants dentaires (89 %)
- Techniciens dentaires de laboratoire (4 %)

Autres
(7 %)
- Emplois de bureau (6 %)
- Services (1 %)

Médecine et santé

Hygiène dentaire et technologies de soutien

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (1 an)

Ceux qui optent pour cette discipline reçoivent une formation portant sur des spécialités telles la denturothérapie, l'hygiène dentaire, la technologie des soins médicaux et dentaires, et la gestion d'un cabinet de dentiste. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours au niveau du secondaire en mathématiques, en biologie, en chimie et en français (ou en anglais). En outre, ils doivent avoir une certaine connaissance de l'utilisation d'un clavier. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, se soumettent à un test de dextérité, rédigent une dissertation, subissent un examen médical et détiennent un certificat valide de réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les candidats à l'accréditation en hygiène dentaire doivent être détenteurs d'un certificat d'assistant dentaire. Ce programme, d'une durée habituelle d'un an, n'est offert qu'au Québec, en Ontario et en Saskatchewan, et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Cette discipline compte un nombre prépondérant de femmes, lesquelles formaient 97 p. 100 de l'effectif des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes issus de ce programme sont d'environ 5 p. 100 supérieur de 1989 à 1995 à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

À l'instar de la plupart de ceux qui étudient dans le domaine de la santé, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés choisissent de parfaire leur formation dès l'obtention de leur diplôme, alors qu'une proportion largement supérieure à la moyenne optent plutôt pour la recherche d'un emploi. Aucun de ces diplômés n'a étudié à temps partiel, ce qui porte à croire que le programme nécessite une participation à plein temps de la part des étudiants. Une proportion supérieure à la moyenne (92 %) de ces diplômés parviennent à trouver un emploi, et seule une proportion inférieure à la moyenne travaillent à temps partiel. De plus, à mesure que s'écoulent les années qui suivent l'obtention du diplôme, on observe une baisse du taux de chômage chez ces diplômés, alors que la proportion de ceux qui occupent un poste à temps partiel fait presque le double.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés trouvent du travail en tant qu'hygiéniste dentaire ou assistant dentaire dans le secteur des services de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, un plus petit nombre y dénichent des postes de réceptionniste. En général, les diplômés issus de ce programme disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme d'études en formation professionnelle ayant suivi une formation similaire.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des hygiénistes dentaires et des assistants dentaires s'est accru à peu près au même rythme que celui de l'ensemble des détenteurs d'un diplôme collégial. Au cours de cette période, une proportion nettement inférieure à la moyenne (15 %) ont changé d'emploi, quittant habituellement des postes d'hygiéniste dentaire ou d'assistant dentaire, pour l'exercice d'une profession dans le domaine de la santé, tels un poste de technicien de laboratoire dentaire ou de denturologiste.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail semble avoir été réussi, comme en fait foi la proportion supérieure à la moyenne qui se disent satisfaits de leur emploi. Ceci découle sans doute du fait que leur travail correspond pratiquement toujours à la formation reçue, qu'un plus petit nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que les salaires qu'ils touchent soient supérieurs à la moyenne. Cependant, il est étonnant de constater que, si c'était à refaire, à peine trois diplômés de 1986 sur cinq choisiraient de nouveau le programme d'études en hygiène dentaire et en technologies de soutien. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés ont tendance à être déçus de leur emploi, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent augmente de façon considérable, et qu'un plus petit nombre jugent que leur emploi correspond à la formation reçue ou se disent satisfaits de leur formation.

Technologies de laboratoire médical

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	948	934	916	888	875
Pourcentage de diplômés féminins	88.1	86.4	84.3	83.1	79.7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel jouissant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	91	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	79	17	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Santé (92 %)
- Technologues de laboratoire médical (78 %)
- Techniciens en troubles respiratoires (11 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (4 %)
- Biologistes et scientifiques assimilés (3 %)

Autres (4 %)
- Services (3 %)
- Enseignement (1 %)

Médecine et santé

Technologies de laboratoire médical

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline reçoivent une formation de base portant sur la chimie clinique, la microbiologie clinique, l'hématologie, les techniques d'histologie et l'hématologie immunitaire. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de niveau secondaire en mathématiques, en biologie, en chimie, en physique et en français (ou en anglais). La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, se soumettent à un examen médical et rédigent une dissertation. Ce programme, d'une durée moyenne de trois ans, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La majorité des diplômés sont des femmes, lesquelles composaient 84 p. 100 de l'effectif en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a connu un léger recul entre 1981 et 1984, mais elle s'est stabilisée depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômés issus de ce programme soit d'environ 5 p. 100 inférieur, de 1989 à 1995, à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

À l'instar de la plupart de ceux qui étudient dans le domaine de la santé, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés choisissent de parfaire leur formation dès l'obtention de leur diplôme, alors qu'une proportion largement supérieure à la moyenne optent plutôt pour la recherche d'un emploi. Par ailleurs, c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés étudient à temps partiel, ce qui porte à croire que la réussite du programme nécessite habituellement une participation à plein temps de la part des étudiants. Bien que pratiquement tous les diplômés réussissent à trouver un emploi, une proportion supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. À mesure que s'écoulent les années suivant l'obtention du diplôme, les diplômés en chômage ont tendance à accepter des emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en technologies de laboratoire médical dénichent un poste de technologue de laboratoire médical dans le secteur des soins de santé. Par ailleurs, un plus petit nombre se consacrent à la prestation de soins para-médicaux connexes. Bien qu'il leur faille acquérir une formation d'appoint, certains technologues de laboratoire médical détiennent un diplôme universitaire en biologie, en chimie, en sciences médicales de base, ou encore dans un autre secteur du domaine de la santé.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui d'autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, leur salaire moyen a augmenté moins rapidement que celui des autres détenteurs d'un diplôme collégial. Au cours de cette période, une proportion nettement inférieure à la moyenne (10 %) ont changé d'emploi, quittant habituellement un poste dans un laboratoire médical pour exercer une autre profession dans le domaine de la santé, de l'enseignement ou des services communautaires.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail semble avoir été réussi, comme en témoigne le nombre considérable qui se disent satisfaits de leur emploi, par rapport aux autres détenteurs d'un diplôme collégial. Ceci découle sans doute du fait que pratiquement tous les diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, qu'un nombre inférieur s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que les salaires qu'ils touchent soient supérieurs à la moyenne. Si c'était à refaire, quatre diplômés de 1986 sur cinq choisiraient de nouveau le programme d'études en technologies de laboratoire médical. Par ailleurs, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, un plus grand nombre de ces diplômés jugent que leur emploi est relié à la formation reçue ou se disent satisfaits de leur formation, bien qu'une plus grande proportion s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent.

Spécialités médicales et chirurgicales

Médecine et santé

Maîtrise
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	135	216	213	216	205
Pourcentage de diplômés féminins	28,9	47,2	41,8	42,5	42,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	1,3	1,2	1,2	1,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	12	6
Ne se sont pas joints à la population active	6	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	33
Se sont joints à la population active	62	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	81	18	1
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (87 %)
- Médecins et chirurgiens (67 %)
- Ergothérapeutes (5 %)
- Technologues de laboratoire médical (5 %)
- Dentistes (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (7 %)
- Biologistes (7 %)

Autres (6 %)

Médecine et santé

Spécialités médicales et chirurgicales

Maîtrise
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour la maîtrise dans ce domaine peuvent se spécialiser en cardiologie, en anesthésiologie, en dermatologie, en médecine générale, en médecine interne, en chirurgie du cerveau, en chirurgie cardiaque, en neurochirurgie, en obstétrique et en gynécologie, en ophtalmologie, et en chirurgie plastique. La plupart des individus qui s'inscrivent à ce programme peuvent pratiquer la médecine après avoir obtenu leur diplôme médical de premier cycle auprès d'une école de médecine accréditée, complété une ou deux années d'internat (en médecine générale), et réussi aux examens requis pour la pratique médicale. Ces différents programmes n'accueillent qu'un nombre limité de candidats et les critères d'admission sont très rigides. Ces critères varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle en médecine. La plupart des universités exigent aussi que les candidats se soumettent à un examen médical, qu'ils passent une entrevue, qu'ils fournissent des lettres de recommandation et qu'ils réussissent aux examens d'entrée au deuxième cycle en médecine. Le programme au niveau de la maîtrise est offert au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, et sa durée moyenne est de trois ans. La plupart des universités offrent des programmes abrégés menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de deuxième cycle, mais ceux-ci nécessitent néanmoins des candidats la détention d'un diplôme en médecine. Les hommes forment la majorité des diplômés, bien que la représentation des femmes ait augmenté récemment, passant de 29 p. 100 en 1981 à 43 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue, entre 1981 et 1984, et est demeurée constante depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce qu'il y ait environ 100 diplômés de plus entre 1989 et 1995 qu'entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Une proportion inférieure à la moyenne de ces diplômés étudient à temps partiel. Cependant, une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Même s'ils ont une plus forte tendance que d'autres diplômés à chercher un emploi dès l'obtention de leur maîtrise, la proportion de ceux qui trouvent du travail à plein temps n'est pas plus élevée que la moyenne. La proportion de ceux qui travaillent à temps partiel est deux fois supérieure à la moyenne, ce qui contribue à réduire le taux de chômage de ce groupe à un niveau pratiquement nul.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des postes de médecin ou de chirurgien dans le secteur des services de santé, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme physiothérapeute ou thérapeute de l'élocution. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire largement supérieur à la moyenne, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté quatre fois plus vite que celui des autres diplômés de même niveau. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en médecine.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de détenteurs d'une maîtrise en spécialités médicales et chirurgicales qui choisiraient le même programme, si c'était à refaire, est considérablement supérieure à la moyenne (90 %). Ceci est sans doute attribuable à leurs excellentes conditions de travail, notamment aux chapitres des salaires, des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail, et du fait qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation est demeurée assez stable, entre 1984 et 1987.

Médecine

Premier cycle
Université (4 ans)

Médecine et santé

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 765	1 773	1 776	1 728	1 725
Pourcentage de diplômés féminins	33,0	36,8	42,0	44,4	43,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,8	1,6	1,5	1,4	1,3

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)*	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	98	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	20
Se sont joints à la population active	98	61

* Les pourcentages ne totalisent pas 100 p. 100, étant donné que les détenteurs d'un diplôme d'études médicales qui poursuivent leurs études le font tout en travaillant.

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	98	0	2
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (98 %)
- Médecins et chirurgiens (98 %)

Autres (2 %)

Médecine et santé

Médecine
Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine permet à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle en médecine. Les inscriptions sont limitées et les critères d'admission rigoureux. Les critères varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété deux années d'études universitaires et obtenu d'excellents résultats en biologie, en chimie, en chimie organique, en physique et en mathématiques. Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en sciences de la santé avant d'entreprendre leurs études universitaires. Pratiquement toutes les universités exigent des candidats qu'ils fournissent des lettres de recommandation, qu'ils passent une entrevue et qu'ils réussissent le test d'admission au Collège des médecins. Les diplômés du programme professionnel en médecine ne peuvent pratiquer la médecine sans y être autorisés par un organisme provincial de réglementation. Les critères d'autorisation varient selon la réglementation provinciale ainsi que le niveau et le champ de spécialisation choisis par le candidat. Le processus peut prendre aussi peu qu'un ou deux ans, dans le cas de la médecine générale, ou jusqu'à quatre ou cinq ans ou plus, dans le cas de spécialités telles la psychiatrie. Le programme professionnel en médecine, d'une durée moyenne de trois à cinq ans, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Les femmes constituaient 42 p. 100 des diplômés de 1987, alors qu'elles n'en représentaient que 33 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. En raison des ressources limitées des écoles de médecine et du contingentement imposé par les organismes provinciaux de réglementation, le nombre de diplômes décernés au Canada est demeuré le même depuis 1981. Ceci ne comprend que les étudiants inscrits aux programmes professionnels en médecine, et non les diplômés qui poursuivent des études postdoctorales. Si les inscriptions restaient au niveau actuel, environ 1 725 étudiants devraient obtenir leur diplôme de premier cycle en 1995. Cependant, les restrictions touchant les admissions risquent d'être plus limitées, de sorte que ce nombre pourrait chuter.

Destination des diplômés

Puisque l'autorisation de pratiquer la médecine ne peut être obtenue qu'avec une formation supplémentaire, pratiquement tous les détenteurs d'un diplôme en médecine professionnelle poursuivent leurs études suite à l'obtention de leur diplôme. Environ la moitié optent pour des études de spécialisation qui requièrent au moins quatre années supplémentaires d'apprentissage intensif en milieu hospitalier.

Une fois intégrés dans la population active, presque tous les diplômés trouvent du travail à plein temps, soit dans une proportion nettement supérieure à la moyenne. Une proportion inférieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel, et ce, habituellement par choix.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en médecine dénichent des postes dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, à titre de médecin ou de chirurgien. Ils se disputent entre eux les emplois disponibles. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement supérieur à la moyenne. De plus, la moyenne salariale des diplômés de 1982 s'est accrue à un rythme beaucoup plus rapide que celle d'autres diplômés, entre 1984 et 1987. Seulement quelques détenteurs d'un diplôme en médecine ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième années de leur carrière, quittant généralement la pratique médicale pour l'administration dans les domaines de la médecine ou de la santé.

Coup d'oeil rétrospectif

Presque tous ces diplômés se disent satisfaits de leur emploi, en partie à cause des défis posés par la nature de leur travail, de la haute considération dont ils jouissent dans la communauté, et de leur salaire élevé. De plus, presque tous ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés est considérablement inférieure à la moyenne. Par conséquent, plus de 80 p. 100 choisiraient le même programme, si c'était à refaire, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des diplômés de même niveau. En général, les conditions de travail de ces diplômés se sont améliorées de façon significative, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, en ce qui a trait aux possibilités d'emploi, à la satisfaction au travail et au salaire.

Sciences infirmières (aide-infirmiers et préposés de salle d'hôpital)

Médecine et santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	3 513	3 048	2 965	2 691
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	6.9	6.2	6.2	6.2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	4
Se sont joints à la population active	83	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	58	35	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (86 %)	Autres (14 %)
• Infirmiers auxilaires autorisés (39 %)	
• Préposés aux malades (26 %)	
• Infirmiers autorisés (9 %)	
• Soins infirmiers thérapeutiques (7 %)	

Médecine et santé

Sciences infirmières (aide-infirmiers et préposés de salle d'hôpital)

Formation professionnelle

École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Ce domaine d'études permet d'acquérir une formation d'aide en soins de santé, de préposé de salle d'hôpital, d'infirmier auxiliaire, d'infirmier de clinique ou de préposé de salle de clinique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Ce programme de formation professionnelle, d'une durée moyenne de cinq mois, est offert dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, où il existe plutôt un programme au niveau de l'école secondaire. Les femmes dominent ce domaine, comptant pour 89 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a connu une baisse, le nombre de diplômes décernés étant passé de 3 513 en 1984 à 3 048 en 1987. Si la conjoncture se maintient, environ 15 p. 100 moins de diplômes devraient être décernés chaque année comparativement aux années passées.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement supérieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel, alors qu'une proportion égale à la moyenne se joignent à la population active suite à l'obtention de leur diplôme. Une proportion supérieure à la moyenne dénichent un emploi, mais la proportion de diplômés qui ne travaillent qu'à temps partiel est nettement supérieure à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés trouvent des postes à titre d'infirmier auxiliaire autorisé, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme préposé aux malades et préposé de salle d'hôpital. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur à la moyenne, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux diplômés de collèges communautaires ou des cégeps détenant un diplôme ou un certificat en soins infirmiers (sciences infirmières). Environ 75 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant surtout des postes d'infirmier auxiliaire autorisé pour des postes d'infirmier autorisé ou de préposé aux malades. Entre 1984 et 1987, le salaire de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui de la moyenne de tous les diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion de diplômés supérieure à la moyenne, soit 70 p. 100, choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne trouvent un poste relié à la formation reçue et qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Une proportion supérieure à la moyenne se disent satisfaits du poste qu'ils occupent.

Sciences infirmières

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	6 452	6 748	6 952	6 740	6 629
Pourcentage de diplômés féminins	95,5	94,3	92,7	91,1	86,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	13,3	11,4	11,9	11,9	11,9

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	7
Se sont joints à la population active	92	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	15	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Professions dans le domaine de la santé (100 %)

- Infirmiers (99 %)
- Surveillants : sciences infirmières (1 %)

Médecine et santé

Sciences infirmières

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Cette discipline regroupe des programmes menant soit au diplôme professionnel qui accorde le statut d'infirmier autorisé, soit au diplôme de techniques en sciences infirmières. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement et la province mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en français (ou en anglais), en biologie, en chimie et en mathématiques. L'entrevue, l'examen médical, les lettres de recommandation et un certificat de premiers soins valide font aussi partie des critères de sélection. Ce programme est offert dans les cégeps, les collèges communautaires et les écoles de sciences infirmières de toutes les provinces canadiennes, et sa durée moyenne est de deux ou trois ans. Tous les programmes en sciences infirmières exigent la participation des étudiants à un stage en milieu de travail. En 1987, les femmes représentaient 93 p. 100 des diplômés de ce programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué, entre 1981 et 1984, mais elle s'est accrue depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de détenteurs d'un diplôme entre 1989 et 1995 devrait être comparable à celui relevé au cours de la période de 1981 à 1987. Cependant, le nombre réel des diplômes décernés dépendra des résultats de la réévaluation actuelle des critères conventionnels du programme en sciences infirmières et de la démarche qui consiste à favoriser, à l'intérieur de ces professions, les détenteurs d'un diplôme universitaire.

Destination des diplômés

Une proportion largement supérieure à la moyenne de ces diplômés décident de chercher du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Bien qu'ils réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés de même niveau à dénicher un emploi, ils ne trouvent que du travail à temps partiel dans une proportion supérieure à la moyenne. Après l'obtention de leur diplôme, seulement 6 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières choisissent de parfaire leur éducation.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La grande majorité de ces diplômés travaillent à titre d'infirmier dans le secteur des sciences de la santé et des services sociaux. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat en sciences infirmières. Seulement 10 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi au cours des cinq premières années de leur carrière, alors que la majorité d'entre eux quittaient les soins infirmiers au profit de la direction, de l'administration médicale ou de l'enseignement. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui des autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion inférieure à la moyenne (60 %). Paradoxalement, le taux de chômage de ce groupe est négligeable et les salaires sont supérieurs à la moyenne de ceux qui travaillent dans le même domaine. Cette situation est sans doute attribuable aux conditions de travail difficiles et au niveau élevé de stress avec lesquels ces diplômés doivent composer au cours de leur carrière, ainsi qu'aux salaires inférieurs à ceux des autres professionnels de la santé.

Sciences infirmières

Médecine et santé

Premier cycle
Université (4-5 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 784	2 885	3 638	3 707	3 818
Pourcentage de diplômés féminins	95,0	96,5	95,4	95,9	96,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,8	2,7	3,0	3,0	3,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	29	20
Se sont joints à la population active	66	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	17	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Professions dans les domaines de la médecine et de la santé (90 %)
- Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation (81 %)
- Surveillants : sciences infirmières, services thérapeutiques et travailleurs assimilés (6 %)
- Préposés aux malades (2 %)

Sciences sociales (4 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (2 %)
- Travailleurs sociaux (1 %)

Enseignement et professions connexes (3 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (2 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (1 %)

Autres (3 %)

Médecine et santé

Sciences infirmières

Premier cycle
Université (4-5 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation intensive en soins infirmiers, regroupant la santé publique et les sciences infirmières communautaires, les soins intensifs, les soins obstétriques, ainsi que les soins psychiatriques. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bons résultats en mathématiques, en chimie, en biologie, en physique et en français (ou en anglais). Par ailleurs, les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). De nombreuses universités limitent le nombre d'inscriptions à ce programme. L'entrevue, l'examen médical et la lettre de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Toutes les provinces canadiennes offrent des programmes universitaires menant à l'obtention d'une licence ou d'un diplôme en sciences infirmières, dont la durée moyenne est de quatre à cinq ans. Les infirmiers autorisés ayant terminé un stage dans un collège communautaire ou un cégep ainsi que les infirmiers praticiens peuvent généralement s'inscrire à des programmes accélérés afin d'améliorer leurs compétences; ces derniers sont offerts par la majorité des universités. En 1987, les femmes représentaient 96 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme s'est accrue, au cours des années 1980, le nombre des détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières passant de 1 784 en 1981 à 3 638 en 1987. L'effectif des diplômés est constitué en grande partie d'infirmiers ayant déjà intégré la population active et désireux d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Cette situation est attribuable au fait que les individus exerçant des fonctions dans le domaine des sciences infirmières sont fortement encouragés à entreprendre une formation universitaire. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 35 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui ont déjà intégré la population active et qui poursuivent des études à temps partiel est légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. Un nombre limité de ces diplômés décident de parfaire leur éducation après l'obtention de leur diplôme, ce qui porte à croire qu'un diplôme d'études supérieures dans ce domaine n'améliore pas grandement les perspectives de carrière sur le marché du travail, où la demande d'infirmières est déjà très forte et où de nombreuses régions souffrent d'une grande pénurie de ce genre de professionnels. Au terme de leurs études, ces diplômés ont un peu plus tendance à chercher du travail que les autres diplômés de premier cycle et, lorsqu'ils se joignent à la population active, ils ont généralement plus de facilité à trouver un emploi relié à la formation reçue. En effet, 80 p. 100 d'entre eux décrochent un poste à plein temps, alors que les autres trouvent un emploi à temps partiel. Par conséquent, le taux de chômage de ce groupe est nettement inférieur à celui des autres diplômés (3 %).

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières travaillent à titre d'infirmier autorisé ou d'infirmier surveillant dans le secteur des services de la santé et des services sociaux. Sur le marché du travail, ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme spécialisé en administration pour les postes de surveillant dans le secteur des services de la santé, et doivent disputer les postes d'infirmier autorisé ou de préposé aux soins infirmiers, aux détenteurs d'un diplôme de niveau collégial. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, un nombre considérable de ces diplômés changent d'emploi, quittant les soins infirmiers au profit de l'enseignement, du travail social, ou de la direction et de l'administration. Cette situation est partiellement attribuable à l'environnement très stressant dans lequel les infirmiers doivent évoluer, ainsi qu'à la faible progression de leurs salaires.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières semblent passablement satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, ils choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne (70 %). De plus, un nombre considérable de ces diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, en raison de la forte demande pour des infirmiers et de leur formation professionnelle spécifique. D'autre part, la proportion d'infirmiers qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement supérieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. Néanmoins, 90 p. 100 de ces diplômés jugent leur travail satisfaisant. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés demeurent relativement stables aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Sciences infirmières

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	96	78	164	162	154
Pourcentage de diplômés féminins	95,8	97,4	98,2	99,4	99,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,5	0,9	0,9	0,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	6
Ne se sont pas joints à la population active	2	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	33
Se sont joints à la population active	69	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	9	1
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (49 %)
- Infirmiers (42 %)
- Surveillants : sciences infirmières (3 %)

Enseignement (31 %)
- Professeurs d'université (12 %)
- Professeurs de niveau postsecondaire (8 %)
- Instructeurs et agents de formation (4 %)

Directeurs et administrateurs (20 %)
- Administrateurs, médecine et santé (13 %)
- Directeurs généraux (7 %)

Médecine et santé

Autres sciences infirmières

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées aux fonctions d'aide-infirmier et de préposé de salle d'hôpital, d'infirmier auxiliaire autorisé, ainsi que d'infirmier de la santé mentale et d'infirmier aux soins psychiatriques dans le secteur de la santé publique, de la dentisterie ou d'autres secteurs spécialisés des sciences de la santé. Les critères d'admission varient selon le programme, la maison d'enseignement et la province mais, en général, les candidats doivent passer une entrevue, subir un examen médical, fournir une lettre de recommandation et avoir réussi des cours de niveau secondaire en français (ou en anglais), en mathématiques, en biologie et en chimie. De plus, ils doivent généralement passer des tests de classification en français (ou en anglais) et en mathématiques et détenir un certificat de premiers soins. Certains programmes plus spécialisés exigent des candidats qu'ils détiennent un diplôme d'infirmier autorisé. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ces programmes sont offerts dans toutes les provinces et leur durée moyenne est de deux ans. En outre, il est possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 90 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 95 p. 100 en 1981. L'âge moyen de ces diplômés (27 ans) est considérablement plus élevé que celui d'autres diplômés de niveau collégial (23 ans) ainsi que celui d'autres détenteurs d'un diplôme collégial en sciences de la santé (24 ans).

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a augmenté de façon continue, entre 1981 et 1987, et le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre des personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 20 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Au terme de leurs études, un nombre très restreint de ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation, alors qu'une proportion largement supérieure à la moyenne préfèrent se mettre à la recherche d'un emploi; cette situation est assez caractéristique des étudiants dans le domaine de la santé. Ces diplômés poursuivent leurs études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne. Même si la presque totalité de ces diplômés réussissent à dénicher un emploi (98 %), une proportion supérieure à celle des autres diplômés de même niveau ne travaillent qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre d'infirmier dans le secteur des services de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'infirmier auxiliaire, d'aide-infirmier et de préposé de salle d'hôpital. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en sciences infirmières.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau. De plus, comme la proportion de ces diplômés travaillant à temps partiel s'accroît en fonction du temps écoulé après l'obtention du diplôme, leur salaire moyen augmente deux fois moins rapidement que celui des autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, une proportion nettement inférieure à la moyenne (10 %) changent d'emploi, quittant généralement les soins infirmiers au profit de postes de surveillant, et les postes de surveillant au profit d'emplois d'administrateur dans le domaine de la médecine et de la santé.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés, comme en témoigne un nombre relativement élevé d'entre eux qui se disent satisfaits de leur travail. Cette situation est sans doute attribuable au nombre considérable de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, à la proportion nettement inférieure à la moyenne qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et aux salaires supérieurs à la moyenne qu'ils touchent. Si c'était à refaire, les deux tiers de ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le nombre de diplômés qui se disent satisfaits de leur travail ou qui choisiraient de nouveau cette discipline diminue, alors que la proportion de ceux qui se considèrent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent augmente.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	324	538	554	537	528
Pourcentage de diplômés féminins	79,6	77,5	82,9	91,1	100,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	54	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	7
Se sont joints à la population active	36	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	59	16	25
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (25 %)
- Infirmiers (6 %)
- Préposés aux malades (5 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (18 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (6 %)
- Analystes de systèmes (5 %)
- Biologistes (5 %)

Services (15 %)
- Services de protection (5 %)
- Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons, et services connexes (4 %)

Sciences sociales et services (11 %)
- Travailleurs sociaux (5 %)

Autres (31 %)
- Gestion et administration (6 %)
- Emplois de bureau (6 %)
- Fabrication de produits (6 %)
- Métiers de la construction (6 %)

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient de cours spécialisés tels le soutien aux soins de santé (porteur d'hôpital, technicien en salle d'opération), les sciences biologiques (technicien de laboratoire biologique, génie biomédical), l'hygiène publique et environnementale (inspecteur sanitaire) et l'éducation en soins de santé. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en chimie, en biologie, en physique et en français (ou en anglais). L'entrevue et l'examen médical font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, des collèges communautaires de toutes les provinces (et les cégeps, au Québec) offrent ces programmes, dont la durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 83 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté, entre 1981 et 1984, et est demeurée constante depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui décident de parfaire leur éducation correspond à plus du double de la moyenne et, par conséquent, une proportion largement inférieure à la moyenne se mettent à la recherche d'un emploi après l'obtention de leur diplôme. Le nombre d'étudiants qui poursuivent le programme à temps partiel est comparable à la moyenne. Le taux de chômage de ces diplômés est très élevé, et une proportion largement supérieure à la moyenne ne travaillent qu'à temps partiel. Cependant, le taux de chômage diminue lentement avec le temps, en raison de l'augmentation des emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Un nombre considérable de diplômés reprennent les études immédiatement après l'obtention du diplôme. Cette situation est sans doute attribuable aux perspectives d'emploi défavorables auxquelles ils font face au terme de leurs études. De plus, en raison de la diversité des programmes dans cette discipline, bon nombre de diplômés occupent un emploi qui n'est pas directement relié à la formation reçue. La majorité de ces diplômés travaillent à titre de technologue ou de technicien en sciences de la vie ou de préposé aux malades dans le secteur des services de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, un nombre considérable de diplômés acceptent un emploi non relié à la formation reçue dans l'attente d'un travail plus approprié; en général, ils occupent des postes de réceptionniste, d'analyste de systèmes, d'éducateur de personnes inadaptées, ou ils travaillent dans le secteur des services.

Une proportion relativement élevée des diplômés est constituée de personnes désireuses d'améliorer leurs compétences (p. ex., infirmiers). Pour accéder aux postes de technologue ou de technicien en sciences de la vie, ces diplômés doivent généralement concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme collégial dans ce domaine, ou en agriculture et en foresterie, ainsi que les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en biologie ou en foresterie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés augmente beaucoup moins rapidement que celui des autres diplômés de niveau collégial. Au cours de la même période, une proportion inférieure à la moyenne changent d'emploi, quittant généralement des emplois non reliés à la formation reçue (p. ex., réceptionniste) au profit de postes de préposé aux malades ou bien de technologue ou de technicien en sciences de la vie, ou encore quittant des postes reliés à la formation reçue pour devenir directeur ou administrateur.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience assez positive pour ces diplômés, comme en témoigne un nombre relativement élevé d'entre eux qui se considèrent satisfaits de leur travail. Paradoxalement, un nombre assez restreint de diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et leurs salaires sont comparables à ceux de la moyenne. Si c'était à refaire, 70 p. 100 de ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la proportion de diplômés se considérant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent augmente, alors que la proportion de diplômés qui occupent un emploi relié à la formation reçue ou qui se disent satisfaits de la formation reçue diminue. Toutefois, le taux de la satisfaction au travail était beaucoup plus élevé en 1987 qu'en 1984.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Premier cycle
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	504	558	782	780	790
Pourcentage de diplômés féminins	67,7	65,4	64,5	64,8	65,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,5	0,7	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	14
Ne se sont pas joints à la population active	3	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	63	20
Se sont joints à la population active	33	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	72	24	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (60 %)
- Infirmiers (20 %)
- Hygiénistes et assistants dentaires (14 %)
- Optométristes (7 %)
- Technologues et techniciens de laboratoire médical (7 %)
- Opticiens d'ordonnance (5 %)
- Surveillants : sciences infirmières et services thérapeutiques (3 %)

Directeurs et administrateurs (13 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (7 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (2 %)

Emplois de bureau (9 %)
- Secrétaires et sténographes (4 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (3 %)

Autres (18 %)
- Métiers de la construction (7 %)
- Sciences sociales (5 %)
- Enseignement (5 %)

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Premier cycle
Université (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation très variée touchant différentes spécialités du domaine de la santé. On y retrouve, entre autres, l'hygiène dentaire ainsi que des domaines plus spécialisés des sciences médicales, tels la microbiologie, la médecine sociale et préventive, l'optométrie, l'immunologie et les techniques de laboratoire médical. Les critères d'admission varient selon le programme et l'université; ils sont cependant rigoureux et le nombre d'inscriptions est très limité. Certains programmes, tel celui de l'optométrie, exigent des candidats qu'ils aient complété deux années d'études universitaires et obtenu des notes supérieures à la moyenne. D'autres spécialisations peuvent exiger soit un diplôme d'études secondaires, soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), dans le cas des étudiants provenant du Québec, soit même un diplôme universitaire de premier cycle en sciences, avec des résultats nettement supérieurs à la moyenne. La majorité des universités retiennent comme critères de sélection les lettres de recommandation, les entrevues et les tests d'aptitudes. Les programmes spécialisés de la santé sont offerts par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Il faut habituellement deux ans pour compléter ces cours, qui, dans certaines maisons d'enseignement, peuvent être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La durée du programme varie selon la discipline; ainsi, les programmes d'optométrie peuvent durer jusqu'à cinq ans. Dans ce domaine, la majorité des diplômés sont des femmes : en 1987, elles représentaient 65 p. 100 de l'effectif.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ce programme est demeurée stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre d'étudiants qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait connaître une augmentation d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Dans ce domaine, la majorité des étudiants (soit une proportion trois fois supérieure à la moyenne) ont obtenu leur diplôme après avoir suivi le programme à temps partiel. Il y a donc lieu de croire que plusieurs personnes acquièrent cette formation afin d'améliorer leurs compétences et devenir plus concurrentielles sur le marché du travail. Pratiquement personne poursuit ses études après l'obtention de ce diplôme, ce qui représente une proportion nettement inférieure à la moyenne. Par conséquent, dans l'ensemble, ces diplômés n'en sont pas à leur première expérience sur le marché du travail. Les détenteurs d'un diplôme qui sont à la recherche d'un emploi sont plus susceptibles d'y parvenir que d'autres diplômés, bien qu'environ sept étudiants seulement sur dix dénichent un emploi à plein temps, ce qui représente une proportion inférieure à la moyenne. Les autres trouvent du travail à temps partiel. Dans ce groupe, le taux de chômage est pratiquement deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des disciplines.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés trouvent un emploi dans le secteur de la santé et des services sociaux, à titre d'infirmier spécialisé, d'hygiéniste dentaire, de technicien ou de technologue de laboratoire médical, d'optométriste, d'opticien d'ordonnance ou d'infirmier surveillant. Leurs principaux concurrents sur le marché du travail sont leurs confrères ainsi que les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires provenant de disciplines connexes, telles l'hygiène dentaire ou les sciences infirmières. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire légèrement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De 1984 à 1987, les diplômés de 1982 ont vu leur salaire augmenter beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne des diplômés, bien que l'échelle salariale varie beaucoup. Peu de diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Près de 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme dans les autres sciences de la santé se disent satisfaits de leur emploi, ce qui correspond assez bien à la moyenne de l'ensemble des diplômés d'autres disciplines. La proportion des diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue est équivalente à la moyenne. Cependant, un nombre considérable s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La plupart des diplômés issus de cette discipline se disent assez satisfaits de leur formation : si c'était à refaire, environ 70 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Selon les données d'enquête, les conditions de travail se sont quelque peu améliorées, en termes de la disponibilité des emplois et de la satisfaction au travail. L'enquête souligne également une augmentation appréciable des salaires, entre la troisième et la cinquième année de la carrière.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	198	268	335	335	318
Pourcentage de diplômés féminins	49,5	57,5	61,5	62,6	62,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,6	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	10	6
Ne se sont pas joints à la population active	7	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	23	33
Se sont joints à la population active	60	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	7	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (53 %)
- Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (18 %)
- Médecins et chirurgiens (13 %)
- Infirmiers (6 %)
- Physiothérapeutes (4 %)
- Ergothérapeutes (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (15 %)
- Biologistes (9 %)
- Chimistes (4 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Administrateurs, enseignement (8 %)
- Administrateurs, médecine et santé (2 %)
- Administrateurs gouvernementaux (2 %)

Autres (18 %)

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline comprend la microbiologie, l'immunologie, la pathologie, l'optométrie, l'hygiène et la médecine communautaires, la santé publique, la médecine préventive, les sciences et les technologies de laboratoire médical, ainsi que la radiotechnologie. Le nombre de places dans ce programme est limité. Les critères d'admission sont très rigoureux et varient selon la maison d'enseignement; en général, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle dans un domaine étroitement relié. En outre, la plupart des universités exigent que les candidats se soumettent à un examen médical, qu'ils passent une entrevue et qu'ils présentent des lettres de recommandation. Au niveau de la maîtrise, ce programme est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Il faut normalement deux ans pour compléter ce programme, qui peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Bon nombre d'universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, lesquels exigent malgré tout des candidats qu'ils détiennent un diplôme de premier cycle. En 1987, les femmes représentaient 62 p. 100 des diplômés issus de ce programme alors qu'en 1981, cette proportion s'élevait à 50 p. 100.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue progressivement, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer de 15 p. 100 entre 1989 et 1995 par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés ont suivi le programme à temps partiel. Par ailleurs, après l'obtention du diplôme, c'est dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils choisissent de parfaire leur éducation. Les diplômés de ce domaine sont plus portés à intégrer le marché du travail que les autres détenteurs d'une maîtrise, et ils parviennent avec un peu plus de facilité à trouver un emploi à plein temps. Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, c'est dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne qu'ils occupent un poste à temps partiel ou se retrouvent sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Plusieurs de ces diplômés trouvent du travail à titre d'audiologiste ou de thérapeute de l'élocution dans un secteur relié aux domaine de la santé et de la médecine, tandis qu'un nombre plus restreint occupent des postes d'infirmier, de physiothérapeute ou de médecin (ces derniers doivent auparavant être détenteurs d'un diplôme d'études médicales). Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire moyen d'environ 15 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Par ailleurs, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru plus rapidement, entre 1984 et 1987, que celui des autres diplômés de même niveau. Environ 75 p. 100 des diplômés issus de ce programme changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière : en général, ils quittent des postes d'administrateur dans le domaine de la médecine et de la santé pour des postes de direction, en travail social et dans des domaines connexes. Ces diplômés disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'une maîtrise en médecine de réadaptation et aux détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent très satisfaits de la formation reçue et, si c'était à refaire, environ 80 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. Leur satisfaction au travail est élevée, situation attribuable au fait qu'une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue, qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et que les salaires soient supérieurs à la moyenne. D'autres données d'enquête indiquent que les possibilités d'emploi et les salaires qui s'offrent à ces diplômés s'améliorent entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Pharmacologie

Médecine et santé

Premier cycle
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	646	654	691	718	751
Pourcentage de diplômés féminins	65,5	62,5	66,4	66,8	67,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	14
Ne se sont pas joints à la population active	1	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	20
Se sont joints à la population active	85	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	94	5	1
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (86 %)
- Pharmaciens (86 %)

Vente (6 %)
- Vendeurs-techniciens (3 %)
- Voyageurs de commerce (3 %)

Directeurs et administrateurs (6 %)
- Directeurs des ventes (4 %)
- Administrateurs, médecine et santé (2 %)

Autres (2 %)

Médecine et santé

Pharmacologie

Premier cycle
Université (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation professionnelle dans plusieurs domaines reliés à la pharmacie, notamment les pharmacies de vente au détail et la pharmacologie communautaire, hospitalière ou industrielle. Les critères d'admission à ces programmes sont très rigoureux et le nombre d'inscriptions est limité. En effet, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires, complété une année d'études universitaires en sciences, et obtenu de bons résultats en chimie, en physique, en mathématiques et en biologie. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). La plupart des universités demandent aux candidats de se soumettre à une entrevue, de fournir une lettre de recommandation, et de passer l'examen d'entrée du Collège de pharmacologie. À l'exception des universités de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, la majorité des universités offre le programme de pharmacologie, dont la durée moyenne est de quatre ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 66 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, ce programme a retenu une cote de popularité relativement stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre d'étudiants qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Contrairement à la norme, pratiquement aucun des détenteurs d'un diplôme en pharmacologie n'a poursuivi d'études à temps partiel, ce qui signifie que des études à plein temps favorisent le succès dans cette discipline. La proportion des étudiants qui poursuivent des études de niveau supérieur se situe dans la moyenne, ce qui porte à croire qu'en pharmacologie, l'augmentation du niveau de scolarité accroît les perspectives professionnelles.

Plus de 90 p. 100 des diplômés de 1986 ont déniché un emploi à plein temps, ce qui reflète un taux de réussite nettement supérieur à celui des autres diplômés. À défaut d'un travail à plein temps, ils trouvent un emploi à temps partiel. Par ailleurs, il existe une pénurie de pharmaciens au Canada; en effet, le taux de chômage chez les détenteurs de diplôme en pharmacologie est inférieur à la moitié de la moyenne de tous les diplômés de ce niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail dans les secteurs des services de la santé et des services sociaux, ainsi que dans celui de la vente au détail de produits pharmaceutiques. Plusieurs d'entre eux deviennent pharmaciens et travaillent à leur propre compte, tandis qu'un nombre plus faible exercent leur profession à titre d'administrateur dans le domaine de la santé, de professeur d'université, de gérant, de vendeur ou de chercheur dans l'industrie de la pharmacologie. Sur le marché du travail, la principale concurrence provient de leurs confrères qui aspirent aux postes de pharmacien, alors que les autres diplômés universitaires (plus particulièrement ceux en commerce) convoitent aussi les postes de vendeur. Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient généralement un salaire nettement supérieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu moins rapidement que celui d'autres diplômés. Plusieurs d'entre eux changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant la pharmacologie pour la gestion des ventes ou la vente comme telle dans ce même domaine.

Coup d'oeil rétrospectif

Tous les diplômés se disent satisfaits de leur emploi. Cette situation peut être attribuable au fait qu'ils bénéficient de salaires relativement élevés et d'emplois correspondant à la formation reçue. Un nombre très faible de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Si c'était à refaire, 90 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme, ce qui représente une proportion largement supérieure à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés considèrent que leurs conditions de travail s'améliorent aux chapitres de la satisfaction au travail, des possibilités d'emplois et du salaire.

Médecine de réadaptation

Médecine et santé

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	849	857	988	1 023	1 065
Pourcentage de diplômés féminins	89,6	90,7	85,9	86,4	87,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	14
Ne se sont pas joints à la population active	1	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	20
Se sont joints à la population active	84	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	7	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (100 %)
- Physiothérapeutes (71 %)
- Ergothérapeutes (24 %)
- Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (3 %)

Médecine et santé

Médecine de réadaptation

Premier cycle
Université (3 ans)

Cette discipline regroupe l'ergothérapie, la physiothérapie, la thérapie de l'élocution et l'audiologie. Les critères d'admission à ce programme sont très rigoureux et le nombre d'inscriptions est limité. Les critères varient selon la maison d'enseignement et la spécialisation mais, en général, les candidats doivent avoir complété une année d'études universitaires et obtenu de bons résultats en biologie, en chimie, en physique et en mathématiques. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). L'entrevue, la lettre de recommandation et l'examen médical font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, les principales universités de toutes les provinces offrent ces programmes, dont la durée moyenne est de trois ou quatre ans. Les femmes représentent la majorité des étudiants inscrits en médecine de réadaptation.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ces cours est demeurée passablement stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 20 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La plupart des programmes en médecine de réadaptation nécessitent la participation à plein temps des étudiants. Après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation dans une proportion nettement inférieure à la moyenne; cette situation est grandement attribuable à la forte demande de personnel dans le domaine de la santé. Par conséquent, ces diplômés sont beaucoup plus enclins que d'autres à chercher du travail dès l'obtention du diplôme, et ils réussissent davantage dans cette démarche que la moyenne de tous les diplômés. Une proportion largement supérieure à la moyenne occupent un emploi à plein temps (90 %), alors que la plupart des autres diplômés travaillent à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe est quelque peu inférieur à la moitié de celui de la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'un diplôme en médecine de réadaptation travaillent dans le secteur des services de la santé et des services sociaux à titre de physiothérapeute, d'ergothérapeute, d'audiologiste ou de thérapeute de l'élocution. Les audiologistes et les thérapeutes de l'élocution doivent généralement détenir un diplôme d'études supérieures. Sur le marché du travail, ces diplômés se concurrencent entre eux pour la plupart des emplois offerts dans les différentes spécialisations en médecine de réadaptation. Cependant, en raison de la nature très spécialisée de leur formation, ces diplômés sont contraints à travailler dans leur domaine respectif. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, d'importants écarts de salaire sont observées entre les diverses spécialisations. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bon nombre de ces diplômés changent d'emploi et deviennent administrateur dans le domaine de la santé.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en médecine de réadaptation jugent leur travail satisfaisant dans une proportion comparable à la moyenne (90 %). Cette situation est attribuable en partie au fait qu'ils occupent tous un emploi relié à la formation reçue. De plus, une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Il en résulte que ces diplômés semblent très satisfaits de la formation reçue, comme en témoigne le nombre élevé d'entre eux qui choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire (80 %). Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, l'ensemble des conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Médecine de réadaptation

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	104	135	112	111	105
Pourcentage de diplômés féminins	88,5	84,4	85,7	87,3	86,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	6
Ne se sont pas joints à la population active	2	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	33
Se sont joints à la population active	90	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	98	2	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (91 %)
- Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (88 %)

Enseignement (6 %)
- Professeurs d'université (3 %)

Directeurs et administrateurs (3 %)
- Administrateurs, médecine et santé (3 %)

Médecine et santé

Médecine de réadaptation

Maîtrise
Université (2 ans)

Les étudiants de deuxième cycle dans ce domaine se spécialisent en pathologie de l'élocution, en audiologie, en ergothérapie, en physiothérapie (thérapie physique) et en sciences de la réhabilitation. Le nombre d'inscriptions est limité et les critères d'admission sont très rigoureux. Les critères varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle dans ce domaine ou dans un domaine connexe. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils se soumettent à un examen médical et à une entrevue, qu'ils fournissent des lettres de recommandation et qu'ils subissent un examen d'entrée. Ce programme, d'une durée moyenne de deux ans, est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Aucun programme d'audiologie et de pathologie de l'élocution n'est offert en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique. La majorité des diplômés de 1987 étaient des femmes.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Le nombre de diplômés est passé de 104 en 1981 à 112 en 1987, et ce, bien que la popularité relative du domaine ait connu une légère baisse. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait demeurer sensiblement le même qu'entre 1981 et 1987. Cependant, ces chiffres pourraient être révisés à la hausse si les pénuries actuelles sur le marché du travail devaient influencer le nombre de places dans ces programmes.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui suivent ces cours à temps partiel est nettement inférieure à la moyenne. Il en est de même pour celle des diplômés qui poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Non seulement ces diplômés sont-ils plus à même de se retrouver dans la population active que d'autres détenteurs d'une maîtrise, ils réussissent davantage à trouver de l'emploi. Presque tous travaillent à plein temps, alors que les autres travaillent à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des postes d'audiologiste ou de thérapeute de l'élocution dans le secteur des services de la santé et des services sociaux; un plus petit nombre travaillent à titre de directeur dans les domaines des services médicaux et de la santé. La plupart des ergothérapeutes et des physiothérapeutes détenant un diplôme de deuxième cycle travaillent dans le milieu universitaire. Quelle que soit la profession, ces diplômés touchaient, en 1988, un salaire comparable à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise. Habituellement, ces diplômés font face à la concurrence de leurs pairs pour les nombreux postes disponibles dans ce domaine.

Environ 90 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, quittant généralement la physiothérapie pour un poste de direction dans les domaines des services médicaux ou de la santé. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu plus lentement que la moyenne des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion des détenteurs d'un diplôme en médecine de réhabilitation qui choisiraient ce même programme si c'était à refaire est largement supérieure à la moyenne. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'une proportion supérieure à la moyenne aient trouvé un poste relié à la formation reçue et qu'ils se disent satisfaits de leur travail. Très peu s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La situation des diplômés de 1982 face au marché du travail a peu changé entre 1984 et 1987.

Rayons X, radiologie et technologies de la médecine nucléaire

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	494	636	637	618	607
Pourcentage de diplômés féminins	86,4	84,6	80,4	79,5	77,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	25
Ne se sont pas joints à la population active	6	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	7
Se sont joints à la population active	87	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	71	23	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Santé
(92 %)
- Technologues en radiologie (74%)

Autres
(8 %)
- Sciences sociales et domaines connexes (6 %)
- Sciences naturelles, génie et mathématiques (1 %)
- Emplois de bureau (1 %)

Médecine et santé

Rayons X, radiologie et technologies de la médecine nucléaire

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation dans diverses technologies touchant la radiologie médicale, telles la radiographie (la technologie du rayon X), la médecine nucléaire et la thérapie par radiation. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de niveau secondaire en mathématiques, en chimie, en biologie, en physique et en français (ou en anglais). L'entrevue et la lettre de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. Les programmes de radiographie et de technologie de la médecine nucléaire sont offerts par des collèges communautaires et des cégeps de toutes les provinces, alors que le programme de thérapie par la radiation est enseigné dans les hôpitaux. La durée moyenne de ces programmes est de deux ans, et comprend la formation théorique et pratique. Les femmes constituent la majorité des diplômés : en effet, en 1987, elles représentaient 80 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 86 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ces cours est demeurée assez stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Après l'obtention du diplôme, un nombre infime de ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation, alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne préfèrent se lancer à la recherche d'un emploi; cette situation est assez caractéristique des diplômés dans les domaines reliés à la santé. Pratiquement aucun diplômé ne poursuit d'études à temps partiel, ce qui indique que des études à plein temps favorisent le succès dans cette discipline. Même si un nombre relativement élevé de ces diplômés réussissent à trouver du travail, une proportion deux fois plus élevée que la moyenne ne dénichent qu'un emploi à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de radiotechnologue dans le secteur de la santé et des services sociaux. Sur le marché du travail, ils ne doivent habituellement faire face à la concurrence que de leurs collègues.

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Au cours de cette période, une proportion nettement inférieure à la moyenne ont changé d'emploi (30 %).

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés, comme en témoigne le nombre relativement élevé de ceux qui jugent leur travail satisfaisant. Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue, qu'un nombre restreint de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et que les salaires soient supérieurs à la moyenne. Paradoxalement, seuls un peu plus de la moitié des diplômés de 1986 choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, un nombre croissant de diplômés se disent déçus de leur travail, comme en témoignent l'augmentation de la proportion des diplômés s'estimant surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et la diminution du nombre de diplômés travaillant dans un domaine relié à la formation reçue ou se disant satisfaits des études collégiales complétées.

Agriculture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	556	699	680	607
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,1	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	84	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	70	9	21
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (33 %)
- Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés (18 %)
- Éleveurs de bovins de boucherie (3 %)
- Exploitants agricoles (3 %)
- Autres : exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (3 %)

Directeurs et administrateurs (10 %)
- Directeurs d'exploitations agricole (3 %)
- Directeurs et administrateurs (3 %)
- Directeurs des services (2 %)

Emplois de bureau (9 %)
- Commis à l'expédition et à la réception (2 %)
- Commis à la production (1 %)
- Caissiers (1 %)

Services (9 %)
- Chefs et cuisiniers (3 %)
- Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes (2 %)

Autres (39 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Les étudiants qui s'inscrivent à ce programme acquièrent une formation dans le domaine de la technologie agricole, du commerce agricole, de la phytotechnie, des cultures et de l'horticulture, du paysagisme et de la zootechnie. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement, mais la plupart des candidats détiennent un diplôme d'études secondaires au moment de l'inscription. Ce programme, dont la durée moyenne est de cinq mois, est offert dans des écoles publiques de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Traduisant une hausse légère de la popularité relative de ce programme, le nombre de diplômés est passé de 556 en 1984 à 699 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre annuel d'étudiants qui compléteront ces cours devrait être supérieur d'environ 5 p. 100 à ce qu'il était par le passé.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres diplômés de programmes de formation professionnelle, les étudiants en agriculture suivent le programme à temps partiel dans une proportion correspondant à la moyenne. Ils cherchent du travail dans la même proportion, mais éprouvent un peu plus de difficulté à trouver un emploi à plein temps que d'autres diplômés de ce niveau. En raison du nombre comparable à la moyenne, de ceux qui ne travaillent qu'à temps partiel, le taux de chômage de ces diplômés est supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent un emploi de pépiniériste ou un poste connexe dans l'industrie agricole; par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme exploitant agricole, directeur d'exploitations agricoles et scientifique en agrologie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 5 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Ces diplômés doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme d'études collégiales en agriculture ou les diplômés de domaines d'études connexes. Près de 80 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, occupant différents emplois dans le domaine de l'agriculture ou quittant ce secteur pour un poste dans le domaine de la gestion ou de l'enseignement. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des autres diplômés de ce niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion supérieure à la moyenne (75 %). Paradoxalement, une proportion inférieure à la moyenne considèrent que l'emploi qu'ils occupent correspond à la formation reçue, une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, les salaires sont comparativement bas et le taux de chômage, comparativement élevé.

La situation s'est toutefois améliorée, entre 1984 et 1987. En effet, le pourcentage des diplômés travaillant à plein temps a augmenté, de même que le pourcentage de ceux qui se disent satisfaits du poste qu'ils occupent et qui ont déniché un emploi directement lié à leur formation. De plus, ces diplômés on connu, au cours de cette période, une diminution considérable du nombre de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, ainsi qu'une baisse de leur taux de chômage.

Agriculture

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 307	1 334	1 415	1 372	1 349
Pourcentage de diplômés féminins	43,6	43,9	48,8	52,1	61,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,7	2,3	2,4	2,4	2,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	87	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	4	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (31 %)
- Pépiniéristes (8 %)
- Éleveurs de bovins de boucherie (4 %)
- Ouvriers agricoles de l'élevage (2 %)
- Travailleurs oeuvrant dans l'exploitation de cultures de plein champ (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (14 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (7 %)
- Agronomes (3 %)

Médecine et santé (13 %)
- Autres professions dans le domaine de la santé (9 %)
- Vétérinaires (2 %)
- Techniciens et technologues de laboratoires médicales (2 %)

Gestion et administration (8 %)
- Directeurs d'exploitation agricole (2 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)
- Inspecteurs chargés de l'application des règlements gouvernementaux (1 %)

Autres (34 %)
- Emplois de bureau (7 %)
- Services (5 %)
- Métiers de la construction (5 %)
- Vente (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation regroupant la technologie agricole, le commerce agricole, la biologie, la phytotechnie et la zootechnie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de niveau secondaire en mathématiques et en français (ou en anglais) et réussi un test d'aptitudes en mathématiques. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable que les étudiants aient également réussi des cours secondaires en biologie, en chimie et en physique. À l'exception de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, les collèges communautaires de toutes les provinces (et les cégeps, au Québec) offrent ce programme, dont la durée moyenne est de deux ans. Il est aussi possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, les femmes représentaient 49 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 44 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué, entre 1981 et 1984, mais elle s'est accrue de façon considérable depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Après l'obtention du diplôme, une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne décident de parfaire leur éducation, alors que la grande majorité se mettent à la recherche d'un emploi. Un nombre très restreint de diplômés font leurs études à temps partiel, ce qui porte à croire que les études à plein temps favorisent le succès dans cette discipline. Ces diplômés réussissent à trouver du travail dans une proportion supérieure à la moyenne (92 %), et la plupart d'entre eux occupent un emploi à plein temps. Le taux de chômage de ce groupe diminue lentement avec le temps, principalement en raison de la faible hausse du nombre d'emplois à temps partiel disponibles.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de pépiniériste ou bien de technologue ou de technicien en sciences de la vie dans le secteur agricole ou dans un secteur connexe. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'exploitant agricole, de scientifique en agrologie, de directeur d'exploitation agricole ou d'inspecteur chargé de l'application des règlements gouvernementaux. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme collégial et les diplômés de formation professionnelle spécialisés dans cette discipline ou dans une discipline connexe, ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle en biologie ou en sciences de l'agronomie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 5 p. 100 inférieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme en agriculture augmente plus rapidement que celui des autres diplômés de niveau collégial. Au cours de cette période, une proportion supérieure à la moyenne (55 %) changent d'emploi, troquant généralement des postes d'exploitant agricole, de technologue ou de technicien en sciences de la vie, de directeur d'exploitation agricole et de vendeur.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés, comme en témoigne un nombre relativement élevé d'entre eux qui se considèrent satisfaits de leur emploi. Cette situation est sans doute attribuable au nombre considérable de ces diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue et au taux de chômage relativement faible de ce groupe. D'autre part, une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et leur salaire moyen est inférieur à celui des autres détenteurs d'un diplôme collégial. Si c'était à refaire, les diplômés de 1986 choisiraient ces cours dans une proportion comparable à la moyenne (65 %). Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les détenteurs d'un diplôme en agriculture deviennent moins satisfaits de leur travail, car un plus grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et un nombre plus restreint considèrent que leur travail est relié à la formation reçue ou feraient ce même choix, si c'était à refaire.

Agriculture (zootechnie et phytotechnie)

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	513	431	506	524	545
Pourcentage de diplômés féminins	36,5	43,4	47,6	47,9	48,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	21	14
Ne se sont pas joints à la population active	9	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	20
Se sont joints à la population active	60	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	2	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (21 %)
- Travailleurs œuvrant dans l'exploitation de cultures de plein champ (7 %)
- Contremaîtres : exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (4 %)
- Éleveurs de bovins de boucherie (3 %)

Enseignement (18 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (14 %)
- Professeurs au niveau secondaire (4 %)

Sciences naturelles (17 %)
- Agronomes et scientifiques assimilés (14 %)
- Chimistes (3 %)

Directeurs et administrateurs (13 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (3 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (3 %)

Autres (31 %)
- Vente (7 %)
- Emplois de bureau (4 %)
- Arts et littérature (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture (zootechnie et phytotechnie)

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'études permet à l'étudiant de se spécialiser en aviculture, en génétique avicole, en protection des plantes, en physiologie des plantes ou en horticulture. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en biologie, en chimie et en physique. Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ce programme est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick; d'une durée moyenne de quatre ans, il peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 36 p. 100 en 1981 à 48 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours est demeurée assez constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel. Une proportion supérieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études suite à l'obtention de leur diplôme, principalement en raison des possibilités d'emplois restreintes dans ce domaine. Ces diplômés se joignent à la population active dès l'obtention de leur diplôme dans une proportion comparable à la moyenne, mais ils ont un peu moins de succès dans la recherche d'un emploi. La proportion de ceux qui dénichent un poste à plein temps est légèrement supérieure à la moyenne, mais la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel lui est nettement inférieure. Il en résulte un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne pour cette catégorie de diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des emplois de scientifique en agrologie, d'enseignant, de chimiste, d'inspecteur et d'agent-contrôleur chargé de l'application des règlements gouvernementaux dans le secteur de l'éducation ou dans l'industrie agricole. Ils disputent les postes d'enseignant aux détenteurs d'un diplôme universitaire en éducation et en sciences, alors que pour les autres postes, ils doivent concurrencer les diplômés de niveau collégial et universitaire ayant fait leurs études dans d'autres disciplines agricoles, en biologie ou en chimie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchaient un salaire nettement inférieur à la moyenne des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne. Un petit nombre de ces diplômés ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail représente une expérience positive pour ces diplômés. En effet, la proportion de ceux qui se disent satisfaits de leur travail est nettement supérieure à la moyenne, et un nombre relativement élevé de diplômés occupent un poste correspondant à la formation reçue. Toutefois, une proportion largement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi, les salaires sont inférieurs à la moyenne, et le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne. Seuls les deux tiers de ces diplômés choisiraient ce même programme si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le taux de satisfaction au travail des diplômés demeure relativement stable, bien qu'une proportion moindre s'estiment surqualifiés et qu'un nombre un peu plus élevé considèrent le poste occupé comme étant relié à la formation reçue.

Agriculture (zootechnie et phytotechnie)

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	107	131	109	108	103
Pourcentage de diplômés féminins	33,6	35,1	41,3	42,0	41,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	16	6
Ne se sont pas joints à la population active	14	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	28	33
Se sont joints à la population active	42	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	10	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (63 %)
- Scientifiques en agrologie (29 %)
- Biologistes (7 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (7 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (7 %)

Enseignement (14 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (14 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Directeurs, sciences naturelles et génie (7 %)

Autres (16 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture (zootechnie et phytotechnie)

Maîtrise
Université (2 ans)

Les étudiants qui intègrent cette discipline au niveau de la maîtrise se spécialisent dans des domaines tels la zootechnie, l'aviculture, la science culturale, l'horticulture, la protection des plantes et la science des mauvaises herbes. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans cette discipline ou dans une discipline connexe (p. ex., la biologie). Dans la plupart des cas, les postulants doivent se présenter à une entrevue, fournir des lettres de recommandation et être reçus à des examens d'entrée. Ce programme, que les étudiants complètent normalement en deux ans, est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception des provinces de l'Atlantique. Certaines universités offrent des programmes spéciaux d'une durée moindre menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, mais pour lesquels un diplôme de premier cycle est quand même exigé. Les hommes forment la majorité de ces diplômés; toutefois, la représentation des femmes est passée de 34 p. 100 en 1981 à 41 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée assez stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 10 p. 100 inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres détenteurs de maîtrise, ces diplômés suivent ces cours à temps partiel et se joignent à la population active dès la fin de leurs études dans une proportion inférieure à la moyenne. Par conséquent, une proportion nettement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études à un niveau supérieur. Bien que ces diplômés aient moins tendance à chercher un emploi dès l'obtention de leur diplôme, ceux qui intègrent la population active ont autant de facilité à dénicher un emploi, à temps plein ou à temps partiel, que d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail comme scientifique en agrologie dans le secteur des services publics provinciaux ou territoriaux. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme professeur d'université, biologiste, technicien ou technologue en sciences de la vie ou en sciences physiques. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat universitaire en agriculture, ainsi que les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales en agriculture ou dans une discipline connexe.

Entre 1984 et 1987, environ 45 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, quittant pour la plupart des postes de technologue ou de technicien pour travailler comme biologiste. Au cours de cette période, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus lentement que celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion inférieure à la moyenne (70 %). Cela tient peut-être du fait que leurs salaires sont comparativement bas, puisque tous trouvent un emploi correspondant à leur formation. Puisqu'une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, il n'est pas étonnant que ces diplômés se disent satisfaits de leur emploi dans une proportion supérieure à la moyenne. Cette situation est demeurée stable entre 1984 et 1987, bien qu'un plus grand nombre s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient.

Autres disciplines agricoles

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	459	452	448	456	470
Pourcentage de diplômés féminins	29,2	34,7	34,2	34,3	34,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	18	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	e	20
Se sont joints à la population active	70	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	85	7	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (20 %)
- Soins des animaux, inspection et expérimentation (10 %)
- Exploitants agricoles (4 %)
- Travailleurs oeuvrant dans l'exploitation de cultures de plein champ (3 %)
- Éleveurs de bovins de boucherie (2 %)

Sciences naturelles (18 %)
- Agronomes et scientifiques assimilés (10 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (3 %)
- Ingénieurs agronomes (2 %)

Directeurs et administrateurs (14 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (6 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (2 %)

Vente (11 %)
- Voyageurs de commerce (8 %)
- Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés (3 %)

Autres (37 %)
- Enseignement universitaire et professions connexes (7 %)
- Usinage et domaines connexes (7 %)
- Technologues et techniciens de laboratoire médical (6 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Autres disciplines agricoles

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'études porte sur les sciences de l'agronomie, du secteur laitier, de l'alimentation et des sols. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en chimie, en biologie et en physique. Les étudiants du Québec doivent posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick; ils sont d'une durée moyenne de trois ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes d'une durée d'un ou deux ans, menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle. La plupart des diplômés sont des hommes, mais la représentation des femmes est passée de 29 p. 100 en 1981 à 34 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée assez constante entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmente d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion nettement inférieure à la moyenne de diplômés suivent les programmes en agriculture à temps partiel. De plus, une proportion légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, ce qui porte à croire que les études supérieures améliorent les perspectives d'emploi et les salaires, dans ce domaine. Une proportion supérieure à la moyenne se lancent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Sur le marché du travail, les diplômés des programmes en agriculture ont un peu plus de succès que la moyenne à dénicher des emplois. Ils sont aussi plus nombreux que d'autres diplômés à trouver un poste à plein temps, bien qu'ils soient un peu moins nombreux à trouver un emploi à temps partiel. Par conséquent, ce groupe détient un taux de chômage quelque peu inférieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les diplômés ayant étudié dans les disciplines agricoles dénichent généralement des postes de scientifique en agrologie ou des postes connexes, ainsi que des emplois d'exploitant agricole, de technologue ou de technicien agricole. Par ailleurs, certains œuvrent dans les domaines de l'horticulture et de la zootechnie, au sein des services de la santé et des services sociaux, des services aux entreprises, au sein des gouvernements provinciaux ou dans l'administration municipale. Ils disputent les emplois disponibles dans ce domaine aux détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire en zootechnie et en phytotechnie, en biologie ou en chimie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchaient un salaire nettement inférieur à la moyenne, quelle que soit la profession. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne. Plusieurs changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant le travail de ferme pour la direction d'exploitation agricole ou l'inspection des animaux et des récoltes dans la fonction publique.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés semblent moins satisfaits que d'autres de leur cheminement scolaire, puisqu'une proportion largement inférieure à la moyenne choisiraient ce même programme si c'était à refaire. La proportion de ceux qui considèrent que leur poste est relié à la formation reçue est légèrement inférieure à la moyenne; il en est de même pour ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Bien que ces diplômés touchent des salaires inférieurs à la moyenne, près de 90 p. 100 d'entre eux se disent satisfaits de leur emploi, ce qui correspond à la moyenne. Entre la troisième et le cinquième année de leur carrière, les conditions de travail en général s'améliorent quelque peu en ce qui a trait aux possibilités d'emploi et les salaires augmentent de façon considérable.

Autres disciplines agricoles

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	84	83	69	68	65
Pourcentage de diplômés féminins	29,8	33,7	29,0	29,5	29,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	6
Ne se sont pas joints à la population active	10	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	33
Se sont joints à la population active	60	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	3	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (50 %)
- Agronomes (41 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (9 %)

Enseignement (28 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (16 %)
- Autres professeurs au niveau postsecondaire (12 %)

Directeurs et administrateurs (22 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (10 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Autres disciplines agricoles

Maîtrise
Université (2 ans)

Dans cette discipline, les spécialités au niveau de la maîtrise comprennent la physique du sol, la chimie du sol, l'entomologie agricole, la microbiologie agricole, la parasitologie et la virologie agricoles, l'agriculture et la science laitière. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans le domaine ou dans un domaine connexe (biologie ou chimie). La plupart des universités exigent aussi que les candidats passent une entrevue, qu'ils leur fournissent des lettres de recommandation et qu'ils réussissent l'examen d'admission au deuxième cycle. Ce programme est offert partout au Canada, sauf dans les provinces maritimes. D'une durée moyenne de deux ans, il peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La plupart des diplômés sont des hommes, alors que les femmes comptaient pour 29 p. 100 des finissants de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une baisse de 15 p. 100 du nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à la moyenne, une proportion moindre de ces diplômés ont suivi le programme à temps partiel ou ont poursuivi leurs études dès l'obtention de leur diplôme. Bien qu'ils soient davantage portés à intégrer la population active, ces diplômés ont eu moins de succès que d'autres à trouver un emploi, comme le démontre le taux de chômage de ce groupe, qui est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des postes d'agronome au sein de l'administration publique des provinces ou des territoires. Un plus petit nombre travaillent dans le milieu universitaire, à titre de professeur au niveau postsecondaire et de technicien ou de technologue des sciences de la vie, ou occupent des postes de direction dans le domaine des sciences naturelles. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. Habituellement, ils disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat en agriculture ou dans une discipline connexe.

Environ 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, la plupart troquant les postes disponibles en agriculture, en biologie et en chimie. Leur salaire moyen a augmenté moins rapidement que celui de la moyenne, entre 1984 et 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Par rapport aux autres détenteurs d'une maîtrise, un nombre considérable de ces diplômés (80 %) choisiraient le même programme, si c'était à refaire. Ceci est attribuable au fait qu'une proportion supérieure à la moyenne se disent satisfaits de leur poste, bien qu'une proportion inférieure à la moyenne aient trouvé un emploi relié à la formation reçue et qu'un nombre relativement élevé s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La situation de ces diplômés n'a guère évolué entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Biologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 442	2 316	3 427	3 559	3 716
Pourcentage de diplômés féminins	45,2	49,1	51,2	51,5	52,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,5	2,1	2,9	2,9	2,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	42	14
Ne se sont pas joints à la population active	12	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	20
Se sont joints à la population active	36	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	67	15	18
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (22 %)
- Professeurs au niveau secondaire (10 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (9 %)
- Professeurs au niveau primaire (2 %)

Directeurs et administrateurs (17 %)
- Directeurs des services (3 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)

Emplois de bureau (14 %)
- Surveillants : teneurs de livres et commis en comptabilité (2 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (2 %)
- Commis d'approvisionnement (2 %)

Sciences naturelles (11 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (5 %)
- Biologistes et scientifiques assimilés (3 %)

Autres (36 %)
- Voyageurs de commerce (4 %)
- Autres : médecine et santé (3 %)
- Guides (3 %)
- Serveurs d'aliments et de boissons (3 %)
- Technologues et techniciens de laboratoire médical (2 %)
- Commis-vendeurs (2 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie
Premier cycle
Université (3 ans)

Les étudiants qui s'inscrivent à ce programme acquièrent une formation dans différents domaines de la biologie, dont la microbiologie, la biologie cellulaire, la botanique, la zoologie, la biologie marine, la génétique, l'écologie et l'évolution. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bonnes notes en mathématiques, en chimie, en physique et en biologie. Au Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) est exigé. Ce programme est offert dans toutes les provinces et peut être complété en trois ou quatre ans, parfois dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. La représentation des femmes parmi ces diplômés est passée de 45 p. 100 en 1981 à 51 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué entre 1981 et 1984, mais s'est accrue depuis cette période pour dépasser le niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 40 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres étudiants de même niveau, deux fois moins d'étudiants en biologie suivent le programme à temps partiel. Toutefois, une proportion nettement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, ce qui démontre que des études supérieures améliorent les perspectives d'emploi et les conditions salariales dans le domaine. Par conséquent, ces diplômés ont beaucoup moins tendance à chercher du travail dès l'obtention de leur baccalauréat; ils en trouvent d'ailleurs beaucoup moins facilement que d'autres diplômés. Une proportion nettement inférieure à la moyenne dénichent un emploi à plein temps, et une proportion supérieure à la moyenne trouvent du travail à temps partiel. Par ailleurs, le taux de chômage est presque deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des détenteurs d'un baccalauréat.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Pour la plupart, les détenteurs d'un baccalauréat en biologie trouvent un emploi comme professeur au niveau secondaire ou comme technologue ou technicien en sciences de la vie dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, dans le secteur des services aux entreprises, ou au sein de la fonction publique. Pour pouvoir occuper un poste d'enseignant, ces diplômés doivent obtenir une licence en éducation et concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme universitaire, particulièrement ceux du domaine des sciences. Pour les postes de technologue ou de technicien en sciences de la vie, ils doivent faire face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans les domaines reliées à la biologie et aux sciences de l'agronomie. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les détenteurs d'un diplôme en biologie touchaient un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme un peu plus rapide que celui de l'ensemble des détenteurs de baccalauréat. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bon nombre ont changé d'emploi, quittant le plus souvent un poste d'adjoint à un professeur d'université, un emploi de bureau ou un poste dans le domaine de la vente, pour un poste dans les domaines de l'enseignement, des sciences de la vie, des technologies de la santé ou de la gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent plutôt déçus de leur cheminement scolaire; en effet, une proportion nettement inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Cette insatisfaction pourrait refléter dans une certaine mesure le fait que bon nombre de ces diplômés se voient refuser l'admission en médecine. Par surcroît, la proportion de diplômés de 1986 qui ont trouvé un emploi correspondant à leur formation était largement inférieure à la moyenne, alors que la proportion de ceux qui s'estimaient surqualifiés pour leur emploi était supérieure à la moyenne. Néanmoins, environ 85 p. 100 se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent malgré le fait qu'ils touchent des salaires nettement inférieurs à la moyenne. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement, notamment en ce qui a trait au nombre de postes disponibles, au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi occupé et au salaire touché.

Biologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	208	205	312	309	294
Pourcentage de diplômés féminins	38,0	37,1	43,9	44,7	44,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,3	1,8	1,8	1,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	32	6
Ne se sont pas joints à la population active	19	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	33
Se sont joints à la population active	36	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	70	18	12
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (44 %)
- Biologistes (36 %)
- Technologues en science physique (3 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (2 %)

Enseignement (25 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (15 %)
- Autres professeurs aux niveaux primaire et secondaire (5 %)
- Professeurs au niveau secondaire (3 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (3 %)

Médecine et santé (14 %)
- Technologues de laboratoire médical (8 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Administrateurs, enseignement (3 %)
- Directeurs, sciences naturelles (2 %)

Autres (10 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie
Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes de biologie portent sur la microbiologie, la génétique, la biologie cellulaire, la physiologie animale, la botanique et l'écologie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, le candidat doit détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en biologie ou dans une discipline connexe. La majorité des universités exigent des candidats qu'ils leur fournissent des lettres de recommandation. Le programme de maîtrise en biologie est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement deux ans pour compléter ces cours, et certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de le suivre dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En général, la maîtrise en biologie est obtenue en effectuant un travail de recherche qui comporte la rédaction d'une thèse. Cependant, certains programmes n'exigent pas la thèse. La proportion de diplômés de sexe féminin est passé de 38 p. 100 en 1981 à 44 p. 100 en 1987. La présence des femmes au niveau de la maîtrise en biologie devrait augmenter au cours des années à venir.

Tendances et projections

Entre 1981 et 1984, la popularité relative de ce programme a légèrement diminué, mais depuis cette période, elle s'est accrue et a dépassé le niveau de 1981.

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 20 p. 100, au cours de la période de 1989 à 1995, par rapport à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion nettement inférieure à la moyenne étudient à temps partiel. La proportion d'universitaires qui poursuivent des études après l'obtention de leur maîtrise en biologie est de quatre fois supérieure à la moyenne. Ceci reflète bien la valeur, ou même le besoin d'un doctorat dans ce domaine, qui permet au détenteur d'être concurrentiel lors de la recherche d'un emploi. Comme l'indiquent les taux élevés de chômage et la proportion importante des travailleurs à temps partiel, les détenteurs d'une maîtrise en biologie sont moins susceptibles d'intégrer le marché du travail et d'occuper un emploi à plein temps que d'autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre de biologiste dans le secteur des services de l'enseignement. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent un poste de professeur aux niveaux primaire, secondaire ou universitaire, ou bien un emploi de technologue ou technicien dans un laboratoire médical. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Ces diplômés doivent généralement concurrencer les diplômés de premier cycle ou les détenteurs d'un doctorat en biologie ou en sciences reliées à l'agriculture et à la biologie, ainsi que les diplômés de collèges communautaires et des cégeps détenant un diplôme ou un certificat dans un autre domaine de la santé, ou dans une discipline connexe.

Quelque 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, et la majorité d'entre eux ont quitté la biologie et les domaines connexes pour la gestion ou l'agriculture. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion comparable à la moyenne (80 %). Cette situation peut être attribuable au fait qu'ils ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et se disent satisfaits de leur travail dans une proportion également comparable à la moyenne. Les étudiants semblent accorder davantage d'importance à ces facteurs qu'au salaire inférieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés.

Selon les données d'enquête, cette situation est demeurée sensiblement la même, entre 1984 et 1987, malgré un accroissement du nombre de diplômés qui travaillent à plein temps.

Biologie
Doctorat
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	70	81	129	144	143
Pourcentage de diplômés féminins	15,7	24,7	31,8	32,4	32,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,9	4,3	5,4	5,4	5,4

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	3
Ne se sont pas joints à la population active	7	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	11	20
Se sont joints à la population active	76	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	97	0	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (47 %)
- Biologistes et scientifiques assimilés (27 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (6 %)
- Agronomes et scientifiques assimilés (5 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (5 %)

Enseignement et professions connexes (44 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (33 %)
- Professeurs d'université (11 %)

Autres (9 %)
- Sciences sociales (4 %)
- Emplois de bureau (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie
Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, les étudiants en biologie se spécialisent dans différents domaines, dont la microbiologie, la génétique, la biologie cellulaire, la physiologie animale, la botanique et l'écologie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement; toutefois, seuls les candidats qui détiennent une maîtrise ou l'équivalent et qui ont obtenu de très bonnes notes sont admissibles à ce programme. Dans la plupart des universités, les candidats doivent présenter des lettres de recommandation et démontrer qu'ils ont de bonnes aptitudes pour la recherche. Le programme de doctorat en biologie, qui dure généralement de trois à quatre ans, est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. La représentation féminine dans cette discipline est passée de 15 p. 100 en 1981 à 32 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme a augmenté au cours de la période de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours de la période de 1989 à 1995 devrait être près du double de ce qu'il était de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des étudiants au doctorat en biologie qui étudient à temps partiel correspond à la moitié de la moyenne d'autres étudiants au doctorat. Toutefois, la proportion des détenteurs d'un doctorat en biologie qui poursuivent des recherches postdoctorales est deux fois plus élevée que la moyenne, ce qui indique qu'une telle spécialisation améliore les possibilités d'emploi dans certaines disciplines de la biologie. Une proportion correspondant à la moyenne cherchent un emploi dès la fin de leurs études. Non seulement trouvent-ils facilement un emploi relié à la formation reçue, mais la plupart travaillent à plein temps. Le taux de chômage de ce groupe est quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en biologie trouvent habituellement un emploi comme professeur d'université ou comme chercheur, scientifique en agrologie, biologiste, technologue ou technicien en sciences de la vie. Ils se disputent entre eux presque tous les postes de professeur d'université; cependant, pour les autres postes d'enseignant, ils doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en biologie et les détenteurs d'un diplôme dans un domaine connexe. Deux ans après l'obtention de leur doctorat, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement inférieur à celui de l'ensemble des autres détenteurs d'un doctorat. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bon nombre changent d'emploi, choisissant généralement de devenir professeur d'université après avoir occupé un poste connexe dans une université, ou de faire carrière comme biologiste après avoir occupé un poste dans le domaine de l'agriculture.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour les détenteurs d'un doctorat en biologie, le passage de l'école au marché du travail semble réussir assez bien. En effet, pratiquement tous les diplômés de 1986 se sont dits satisfaits de leur emploi, malgré un salaire relativement bas. Presque tous ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et une proportion inférieure à la moyenne s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Si c'était à refaire, les détenteurs d'un doctorat en biologie choisiraient de nouveau ce cheminement dans une proportion presque identique à celle de l'ensemble des autres détenteurs d'un doctorat. En général, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le niveau de satisfaction de ces diplômés par rapport à l'emploi occupé demeure assez stable et les conditions salariales s'améliorent considérablement. Par contre, les emplois se font de plus en plus rares.

Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	564	573	615	596	586
Pourcentage de diplômés féminins	31,7	28,6	19,7	15,2	7,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	16	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	7
Se sont joints à la population active	78	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	81	3	16
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (38 %)
- Technologues et techniciens en génie (9 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (7 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (6 %)

Services (13 %)
- Gardiens et préposés à des services de sécurité (6 %)

Autres (49 %)
- Direction et administration (7 %)
- Agriculture (7 %)
- Métiers de la construction (7 %)
- Emplois de bureau (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce domaine d'études permet à l'étudiant d'acquérir une formation dans une variété de spécialités telles le contrôle de la pollution, les ressources de la terre, la protection de la faune et des forêts, les sciences de l'eau et la purification de l'air. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de niveau secondaire en français (ou en anglais), en mathématiques ainsi qu'au moins deux cours de sciences, et puis se soumettre à un test d'aptitudes en mathématiques. Ce programme est offert dans les collèges communautaires et les cégeps de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve. D'une durée moyenne de deux ans, il peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 32 p. 100 en 1981 à 20 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a chuté entre 1981 et 1984, mais elle s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une baisse de 5 p. 100 du nombre de diplômes décernés, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, les autres optant plutôt pour la recherche d'un emploi. En outre, une proportion légèrement inférieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel; la participation à plein temps est donc recommandée. Bien qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne trouvent du travail, il s'agit dans presque tous les cas de postes à plein temps. Chez ces diplômés, le taux de chômage diminue avec le temps, surtout en raison de la croissance du nombre d'emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des postes de technologue ou de technicien du génie dans les secteurs des services aux entreprises et des services professionnels ou au sein des gouvernements provinciaux. Un plus petit nombre travaillent comme technicien ou technologue en sciences physiques ou en sciences de la vie. Ils disputent généralement les emplois disponibles aux diplômés de programmes de formation professionnelle, aux détenteurs d'un diplôme collégial en technologies du génie, de même qu'aux détenteurs d'un diplôme universitaire en génie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 supérieur à celui de la moyenne, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui de la moyenne. Au cours de la même période, 60 p. 100 ont changé d'emploi, ce qui correspond à un taux nettement supérieur à la moyenne. Ils quittent généralement des postes de technicien ou de technologue du génie pour des postes d'inspecteur chargé de l'application des règlements gouvernementaux, ou des postes dans les services de protection pour un travail spécialisé dans la conservation des forêts.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail ne semble pas représenter une expérience très positive. En effet, la proportion de diplômés qui se disent satisfaits du poste qu'ils occupent est légèrement inférieure à la moyenne. Cette situation est sans doute attribuable au fait que leur emploi ne corresponde pas beaucoup à la formation reçue, qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi et qu'ils éprouvent de la difficulté à trouver un emploi dans ce domaine. À peine la moitié des diplômés de 1986 ont affirmé qu'ils choisiraient ce même programme si c'était à refaire. Ces diplômés ont tendance à être encore plus déçus de leur emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors qu'une plus forte proportion s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, qu'un nombre beaucoup plus restreint se disent satisfaits de la formation reçue. Toutefois, par rapport à 1984, une plus grande proportion de diplômés jugent le poste qu'ils occupent en 1987 comme étant relié à leur formation.

Sciences alimentaires et domestiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	823	795	950	986	1 029
Pourcentage de diplômés féminins	97,2	96,0	95,1	95,5	96,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	22	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	7	20
Se sont joints à la population active	64	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	77	12	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (33 %)
- Diététistes et nutritionnistes (31 %)

Directeurs et administrateurs (22 %)
- Directeurs généraux (4 %)
- Vente et publicité (4 %)
- Directeurs des services (2 %)
- Directeurs de production (2 %)
- Administrateurs, médecine et santé (2 %)
- Directeurs financiers (2 %)

Enseignement et professions connexes (11 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (4 %)
- Professeurs au niveau secondaire (2 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (2 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et secondaire et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (34 %)
- Sciences sociales (7 %)
- Sciences naturelles (5 %)
- Domaine des services (5 %)
- Vente (4 %)
- Arts, littérature et loisirs (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Sciences alimentaires et domestiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Cette discipline permet à ceux qui y accèdent d'étudier les principes de la nutrition, des sciences alimentaires, des sciences domestiques, des études familiales et des études en consommation. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu des notes supérieures à la moyenne en mathématiques, en chimie, en biologie et en physique. Les étudiants provenant du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ce programme de premier cycle, d'une durée moyenne de quatre ans, est offert dans des universités de toutes les provinces, et peut parfois être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités du Québec offrent des programmes de certificat ou de diplôme en sciences alimentaires et en sciences domestiques, d'une durée plus courte. On ne retrouve pratiquement que des femmes dans cette discipline; du total des diplômés de 1987, 95 p. 100 étaient de sexe féminin.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt constante de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une augmentation d'environ 20 p. 100 du nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de détenteurs d'un diplôme en sciences alimentaires et domestiques qui ont fait leurs études à temps partiel représente environ un tiers de la moyenne pour tous les diplômés de même niveau. Ceci porte à croire qu'il est plus facile de compléter ce programme en étudiant à plein temps. La proportion de diplômés qui choisissent de parfaire leur éducation dès l'obtention du diplôme est nettement supérieure à la moyenne; on peut donc conclure qu'un niveau de scolarité plus élevé améliore les perspectives d'emploi et de salaire dans ce domaine. Ces diplômés sont tout aussi portés que les autres diplômés de même niveau à chercher du travail dès l'obtention du diplôme. Ils y parviennent d'ailleurs avec autant de succès, bien qu'une plus grande proportion n'aient déniché que des postes à temps partiel. Le taux de chômage dans ce groupe est comparable à celui de l'ensemble diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de diététiste ou de nutritionniste et, dans une plus faible proportion, à titre de professeur d'université ou professeur au niveau secondaire, de consultant en gestion, de directeur de la publicité et des ventes, ainsi que de directeur général oeuvrant dans l'un de plusieurs secteurs. Pour décrocher un poste d'enseignant, ces diplômés doivent d'abord obtenir un diplôme en éducation, puis concurrencer les diplômés universitaires issus des divers domaines, en particulier ceux issus des programmes scientifiques. Quant aux postes de diététiste et de nutritionniste, ils les disputent surtout à leurs pairs, et concurrencent parfois les diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur dans un collège communautaire, un cégep ou une université. Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement inférieur à celui de la moyenne des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme quelque peu inférieur à celui des autres, entre 1984 et 1987. Un faible nombre de détenteurs d'un diplôme en sciences domestiques changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. Ceux qui le font quittent habituellement un poste de surveillant dans le secteur des aliments et boissons pour un poste de direction.

Coup d'oeil rétrospectif

Environ 90 p. 100 des diplômés de 1986 ayant fait leurs études dans ce domaine se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. La proportion qui trouvent un emploi relié à leur formation de premier cycle est quelque peu supérieure à la moyenne, alors que la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement inférieure à la moyenne. Néanmoins, si c'était à refaire, ces diplômés ne choisiraient le même programme que dans une proportion inférieure à la moyenne. Ceci semble indiquer qu'ils sont plutôt insatisfaits de la formation reçue. Néanmoins, on observe une amélioration marquée des conditions de travail entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en ce qui concerne les perspectives d'emploi, le taux de satisfaction face au travail et le salaire.

Technologies du traitement des aliments

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	817	714	695	620
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.6	1.4	1.4	1.4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	7
Ne se sont pas joints à la population active	3	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	1	4
Se sont joints à la population active	94	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	79	6	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Traitement des aliments et boissons (56 %)
- Boucherie, moulage, fumage et empaquetage de viande (49 %)

Directeurs et administrateurs (9 %)
- Directeurs des ventes (6 %)

Services (8 %)
- Chefs et cuisiniers (3 %)

Vente (6 %)
- Vendeurs (5 %)

Autres (21 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies du traitement des aliments

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Cette discipline permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées à la préparation de la viande, des produits de la mer, des produits laitiers et d'autres aliments. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement. Cependant, la plupart des postulants ont complété leurs études secondaires. Ces cours, d'une durée moyenne de cinq mois, sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Le nombre de diplômés a chuté de 817 en 1984 à 714 en 1987, ce qui démontre bien la baisse de la popularité relative de ce programme. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait connaître une baisse annuelle de 15 p. 100.

Destination des diplômés

La proportion des personnes qui étudient à temps partiel dans le cadre de ce programme est inférieure à la moyenne, alors que dès l'obtention de leur diplôme, ces diplômés intègrent la population active dans une proportion supérieure à la moyenne et ont un peu plus de succès que la moyenne à trouver du travail à plein temps, comme le démontre le taux de chômage inférieur à la moyenne dans ce groupe.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés trouvent du travail en boucherie et à titre de monteur, de fumeur et d'empaqueteur de viande dans le secteur des aliments, alors qu'une plus faible proportion travaillent en tant que directeur des ventes, commis-vendeur, ou chef ou cuisinier. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable au salaire moyen des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine se disputent généralement les emplois avec les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial en technologies de la transformation des ressources. Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, dans la plupart des cas quittant la boucherie pour la direction des ventes. Entre 1984 et 1987, leur salaire moyen a augmenté pratiquement aussi rapidement que celui des autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de diplômés qui choisiraient le même programme si c'était à refaire se situe dans la moyenne (70 %), bien qu'une proportion inférieure à la moyenne trouvent un emploi relié à la formation reçue et qu'une proportion supérieure à la moyenne se disent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. De 1984 à 1987, la proportion des diplômés de 1982 travaillant à plein temps s'est accrue.

Foresterie

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	386	388	400	412	427
Pourcentage de diplômés féminins	19,2	19,3	12,8	12,8	12,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	25	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	20
Se sont joints à la population active	63	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	5	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (54 %)
- Ingénieurs forestiers (21 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (15 %)
- Travailleurs spécialisés en sciences de la vie (5 %)
- Chimistes (4 %)

Directeurs et administrateurs (19 %)
- Directeurs de production industrielle et manufacturière (6 %)

Foresterie et abattage (9 %)
- Contremaîtres : foresterie et abattage (4 %)
- Conservation des forêts (4 %)

Fabrication de produits (7 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles et agricoles (7 %)

Autres (11 %)
- Exploitants agricoles et travailleurs assimilés (6 %)
- Enseignants et travailleurs assimilés (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Foresterie

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une formation reliée à tous les aspects de la foresterie, tels l'écologie, la récolte, la gestion des ressources, la faune, la science du bois et l'économie des forêts. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires, obtenu des résultats supérieurs à la moyenne et acquis une base solide en mathématiques, en chimie, en biologie et en physique. Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Les principales universités du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent ce programme, qui peut être complété en moins de quatre ans. Certaines universités du Québec et de l'Ontario offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Ce domaine continue d'attirer surtout les hommes, les femmes ne représentant que 13 p. 100 des diplômés de 1987; en 1981, elles constituaient 10 p. 100 de l'effectif.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme est demeurée stable, entre 1981 et 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait connaître une augmentation d'environ 5 p. 100, de 1989 à 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés ont fait des études à temps partiel dans une proportion d'un quart de la moyenne de l'ensemble des diplômés de ce niveau. De plus, un pourcentage élevé des détenteurs d'un diplôme en foresterie choisissent de parfaire leur éducation après l'obtention de leur diplôme. Ceci porte à croire que dans ce domaine, un diplôme universitaire de deuxième cycle améliore les perspectives professionnelles et les probabilités de toucher un salaire plus important. Les détenteurs d'un diplôme en foresterie se mettent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention du diplôme dans une proportion égale à celle des autres étudiants de même niveau, et leur taux de réussite est comparable. Cependant, les diplômés en foresterie ont plus de facilité à dénicher un travail à plein temps. Le taux de chômage des détenteurs d'un diplôme en foresterie correspond au taux moyen de l'ensemble des autres diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre d'ingénieur forestier, de technologue ou de technicien en sciences de la vie ou de directeur de la production forestière. On retrouve habituellement ces postes dans les secteurs de la lutte contre les incendies, des services provinciaux et territoriaux de protection des forêts, des services aux entreprises, des forêts, et de l'industrie de l'abattage. Les détenteurs d'un diplôme en foresterie doivent concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme universitaire en génie pour les postes d'ingénieur professionnel, ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire en chimie pour les postes de chimiste dans le domaine forestier. Pour l'obtention des postes de technologue en sciences de la vie, ils doivent rivaliser avec les détenteurs d'un diplôme en biologie ou en géographie provenant d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'une université. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen légèrement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. De plus, la croissance du salaire des diplômés de 1982 a été nettement inférieure à la moyenne, entre 1984 et 1987. Bon nombre de détenteurs d'un diplôme en foresterie changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, se dirigeant vers un poste de surveillant ou de directeur dans l'industrie de l'abattage ou des pâtes et papiers.

Coup d'oeil rétrospectif

Selon les données d'enquête, la majorité des diplômés jugent leur emploi satisfaisant, reflétant le fait qu'ils occupent pour la plupart un poste relié à la formation reçue. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cependant, les données d'enquête indiquent que ces diplômés sont moins satisfaits de leur formation que d'autres détenteurs d'un diplôme de premier cycle. En effet, une proportion inférieure à la moyenne choisirait ce même programme, si c'était à refaire. Alors que les conditions de travail s'améliorent et que la satisfaction à l'égard de l'emploi croît de façon significative, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la hausse salariale n'est que minime.

Foresterie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	53	65	70	69	66
Pourcentage de diplômés féminins	18,9	20,0	21,4	21,8	21,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	9	6
Ne se sont pas joints à la population active	11	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	34	33
Se sont joints à la population active	46	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	85	7	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (62 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (17 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (16 %)
- Professions dans le domaine du génie (15 %)

Enseignement (20 %)
- Professeurs d'université (20 %)

Foresterie et abattage (18 %)
- Foresterie et abattage (18 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Foresterie

Maîtrise
Université (2 ans)

Les programmes d'études en foresterie offrent des spécialisations dans différentes disciplines telles la dendrologie, l'écologie forestière, la récolte forestière et la gestion des forêts et de la faune. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, le candidat doit détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en foresterie ou dans une discipline connexe (c.-à-d. en biologie ou en chimie). La majorité des universités demandent au candidat de se présenter à une entrevue, de remettre une lettre de recommandation et de subir des tests d'aptitudes. Le programme de maîtrise en foresterie est offert au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Deux années sont normalement requises pour compléter ces cours, et certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de les suivre dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce domaine attire surtout les hommes; en 1987, les femmes représentaient seulement 21 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme est demeurée stable, de 1981 à 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 20 p. 100, au cours de la période de 1989 à 1995, par rapport à celle de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Un nombre comparable à la moyenne d'autres diplômés étudient à temps partiel. La proportion des diplômés choisissant de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme correspond à la moyenne, tout comme la proportion de ceux qui se mettent à la recherche d'un emploi. En outre, ces diplômés réussissent aussi bien que d'autres diplômés à trouver un emploi, que ce soit à temps partiel ou à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail à titre de professeur d'université dans le secteur des services de l'enseignement. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes dans le domaine de la foresterie, comme analyste de systèmes ou comme technicien ou technologue en sciences physiques. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire comparable à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les autres diplômés de même niveau dans une discipline connexe.

Quelque 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987. La majorité d'entre eux ont quitté soit un poste de technicien ou de technologue en sciences physiques pour un travail en biologie, soit un poste de technologue ou de technicien en sciences de la vie pour un emploi de contrôleur, de trieur, de mesureur de billes ou de travailleur associé. De 1984 à 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté moins rapidement que celui des autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion nettement inférieure à la moyenne (60 %). Cette constatation est surprenante, compte tenu du fait qu'une proportion de diplômés comparable à la moyenne ont trouvé un emploi correspondant à la formation reçue, qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et que pratiquement tous les diplômés se disent satisfaits de leur emploi. De plus, le nombre de diplômés travaillant à plein temps augmente entre la deuxième et cinquième année de leur carrière.

Technologies forestières

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	729	756	538	522	513
Pourcentage de diplômés féminins	16.3	16.1	14.3	13.8	12.5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.5	1.3	0.9	0.9	0.9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	15	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	7
Se sont joints à la population active	79	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	2	24
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (33 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (25 %)
- Arpenteurs-géomètres (4 %)
- Technologues et techniciens en génie (2 %)

Foresterie (21 %)
- Conservation des forêts (10 %)
- Contremaîtres : foresterie et abattage (6 %)
- Manoeuvres : foresterie et abattage (3 %)
- Contrôleurs de billes (2 %)

Métiers de la construction (10 %)
- Monteurs et réparateurs d'équipement d'alimentation électrique, d'éclairage et de téléphonie (4 %)

Autres (36 %)
- Services (7 %)
- Pépiniéristes (6 %)
- Professions dans les industries du traitement (6 %)
- Fabrication de produits (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies forestières

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce domaine d'études comprend la gestion des forêts, la recherche forestière, la foresterie et la sylviculture. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais le candidat doit généralement avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en français (ou en anglais), et deux cours en sciences. Les programmes en foresterie sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et de la Saskatchewan; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les hommes sont plus nombreux dans ce domaine, alors que les femmes ne constituaient que 14 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu une baisse constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés diminuera d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion supérieure à la moyenne que ces diplômés décident de se lancer immédiatement à la recherche d'un emploi après l'obtention de leur diplôme; une proportion inférieure à la moyenne choisissent plutôt de poursuivre leurs études. Par ailleurs, une proportion légèrement inférieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel, ce qui porte à croire que la participation à plein temps est recommandée pour ces cours. Bien qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne aient trouvé de l'emploi, ceux qui travaillaient le faisaient généralement à plein temps. Le taux de chômage de ces diplômés est demeuré assez stable, les pertes d'emplois à plein temps ayant été compensées par un plus grand nombre d'emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés du programme de technologies forestières dénichent des postes de technologue ou de technicien en sciences de la vie au sein des administrations publiques provinciales et dans le secteur des forêts, ainsi que dans l'industrie de l'abattage. Un plus petit nombre deviennent travailleur spécialisé dans la conservation des forêts, contremaître en foresterie et dans l'industrie de l'abattage, ou pépiniéristes. Les diplômés issus de ce programme doivent généralement concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial dans ce domaine ou en agriculture, ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire en foresterie ou en biologie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 5 p. 100 supérieur à celui de la moyenne des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. Leur salaire augmente à un rythme comparable à la moyenne entre la troisième et la cinquième année de leur carrière. Au cours de la même période, une proportion supérieure à la moyenne changent d'emploi, quittant généralement les sciences de la vie pour la foresterie, l'abattage ou l'agriculture, ou délaissant des postes de pépiniériste au profit d'emplois en foresterie ou dans le domaine de l'abattage.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage de l'école au marché du travail semble représenter une expérience positive, pour ces diplômés. En effet, le nombre de diplômés qui se disent satisfaits de leur poste est comparable à la moyenne. Ceci est sans doute attribuable au fait qu'un nombre relativement élevé trouvent un emploi relié à la formation reçue et que leur salaire soit élevé par rapport à la moyenne, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cependant, à peine la moitié des diplômés de 1986 choisiraient ce même programme si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés semblaient déçus de leur travail, un plus grand nombre s'estimant surqualifiés et un moins grand nombre se disant satisfaits de leur formation. Ce manque d'enthousiasme est probablement le reflet, d'une part, de la difficulté à trouver un premier emploi et d'autre part, des périodes de chômage que plusieurs de ces diplômés connaissent au cours de leur carrière. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, le taux de chômage des diplômés de 1982 était trois fois plus élevé que celui de la moyenne de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps pour la même année.

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	235	138	134	122
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	7
Ne se sont pas joints à la population active	1	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	3	4
Se sont joints à la population active	96	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	73	0	27
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Mines et carrières, y compris les champs de pétrole et de gaz naturel (47 %)
- Coupeurs, manutentionnaires et chargeurs dans le secteur des mines et carrières (26 %)
- Forage de la pierre et de la terre (8 %)
- Manoeuvres dans le secteur des mines et carrières (8 %)

Foresterie et abattage (11 %)
- Manoeuvres : foresterie et abattage (6 %)
- Coupe de bois et emplois connexes (5 %)

Manutention de matériel (10 %)
- Opérateurs d'équipement de manutention de matériel (7 %)
- Opérateurs de monte-charge (3 %)

Pêche, piégeage et activités connexes (9 %)
- Chasse, piégeage et pêche à la ligne (9 %)

Autres (23 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Ce programme de formation regroupe les techniques de prospection, les technologies de l'extraction et les technologies de la pêche. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement, mais la majorité des candidats ont déjà complété leurs études secondaires. Des programmes propres à cette discipline, d'une durée approximative de quatre mois, sont offerts dans des maisons d'enseignements de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a récemment diminué, le nombre de diplômés ayant passé de 235 en 1984 à 138 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait diminuer d'environ 30 p. 100 par année.

Destination des diplômés

Un nombre comparable à celui de la moyenne des diplômés ont fait leurs études à temps partiel, tandis qu'une proportion supérieure à la moyenne se sont joints à la population active après avoir obtenu leur diplôme. Dans ce secteur, le taux de chômage est élevé; en effet, même si un pourcentage comparable à la moyenne trouvent un travail à plein temps, seulement un nombre très restreint de diplômés occupent des postes à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail dans le secteur des mines et carrières à titre de coupeur, de manutentionnaire ou de chargeur. Les autres travaillent dans les secteurs du forage de la pierre et de la terre, des mines et carrières, de la chasse, du piégeage et de la pêche à la ligne, ou en tant que ouvriers dans les secteurs de la foresterie et de la coupe du bois. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 50 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés d'autres programmes de formation professionnelle et les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales en technologies du bâtiment ou certaines autres technologies primaires, telles que la géologie ou la prospection. Quelque 40 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la majorité d'entre eux quittant le forage de la pierre et de la terre pour le secteur des mines et carrières, ou un emploi de dynamiteur. Au cours de cette même période, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion comparable à la moyenne (70 %). Une proportion inférieure à la moyenne des diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, tandis qu'un pourcentage relativement élevé s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Une proportion équivalente à celle de la moyenne jugeaient leur emploi satisfaisant. Les données d'enquête indiquent qu'entre 1984 et 1987, la satisfaction au travail s'est accrue et le taux de chômage a diminué parmi ces diplômés.

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	369	591	366	355	349
Pourcentage de diplômés féminins	11.4	12.5	11.5	13.1	19.7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.8	1.0	0.6	0.6	0.6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	23	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	4	7
Se sont joints à la population active	72	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	79	1	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (56 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (14 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (10 %)
- Dessinateurs (9 %)
- Arpenteurs-géomètres (7 %)
- Géologues (6 %)

Industries des mines (10 %)
- Coupeurs, manutentionnaires et chargeurs (4 %)
- Manoeuvres (4 %)

Fabrication de produits (5 %)
- Mécaniciens et réparateurs de machines de construction (4 %)

Autres (29 %)
- Direction et administration (5 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Opérateurs d'équipement (4 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une formation dans un éventail d'activités telles la géologie et les techniques de prospection, le forage et l'extraction, les technologies de l'exploitation minière et des ressources pétrolières, la pêche, la chasse et le piégeage. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de mathématiques, de chimie, de physique, de biologie et de français (ou d'anglais) de niveau secondaire et obtenu de bons résultats. Ce programme est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. D'une durée moyenne de deux ans, il peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Cette discipline attire surtout les hommes, les femmes ne comptant que pour 11 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue entre 1981 et 1984, mais elle a chuté depuis pour se situer en dessous du niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés sera d'environ 25 p. 100 inférieur, entre 1989 et 1995, à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Environ le quart des diplômés poursuivent leurs études immédiatement après l'obtention de leur diplôme, alors qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne optent plutôt pour la recherche d'un emploi. La proportion des diplômés qui suivent ce programme à temps partiel est légèrement inférieure à la moyenne, ce qui reflète l'importance d'une participation à plein temps afin de pouvoir compléter le cours avec succès. Une proportion inférieure à la moyenne sont parvenus à trouver du travail, mais dans tous les cas ils ont déniché un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés occupent des postes de technicien ou de technologue en sciences physiques dans le secteur des services aux entreprises et des services professionnels ou dans le secteur minier, alors qu'un plus petit nombre travaillent comme technologue ou technicien en sciences de la vie, ou bien occupent un emploi relié au secteur minier. Ils disputent les emplois disponibles aux autres détenteurs d'un diplôme collégial en technologies chimiques et aux détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle en chimie ou en géologie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 supérieur à celui de la moyenne de tous les diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. La proportion des diplômés de 1982 qui étaient sans emploi a augmenté de façon considérable avec le temps, en raison des difficultés qu'a connues le secteur minier. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés s'est accru à un rythme inférieur à celui de la moyenne. Au cours de cette période, une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi, troquant habituellement des postes entre les technologies des sciences de la vie et les technologies des sciences physiques ou se dirigeant vers le secteur minier. Environ 40 p. 100 des diplômés de 1982 qui occupaient un poste de technicien ou technologue en sciences physiques en 1984 étaient devenus contremaîtres dans l'industrie minière en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

C'est dans une proportion égale à la moyenne que ces diplômés se disent satisfaits du poste qu'ils occupent, ce qui semble indiquer que le passage des études au marché du travail ait représenté pour eux un expérience positive. Ceci est sans doute attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et que le salaire moyen soit nettement supérieur à la moyenne. En 1988, une proportion inférieure à la moyenne des diplômés de 1986 jugeaient leur emploi relié à la formation reçue; il n'est donc pas étonnant que la proportion de ceux qui choisiraient ce même programme, si c'était à refaire, se situait également bien au-dessous de la moyenne. Les conditions de travail de ces diplômés se sont améliorées entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en ce qui a trait au salaire, au taux de satisfaction au travail et au nombre qui ont trouvé un emploi correspondant à leur formation. Toutefois, le nombre de diplômés de 1982 qui auraient de nouveau choisi ce programme si c'était à refaire a diminué en 1987, par rapport à celui de 1984.

Technologies de la transformation des ressources

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	223	176	193	187	184
Pourcentage de diplômés féminins	28,7	31,3	39,4	61,7	100,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	5	7
Se sont joints à la population active	87	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	1	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Transformation des ressources (31 %)
- Boucherie, moulage et empaquetage de viande (16 %)
- Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs d'aliments et de boissons (5 %)
- Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des traitements des métaux (3 %)
- Industrie de la fabrication du papier (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (30 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (14 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (5 %)

Emplois de bureau (10 %)
- Secrétaires (3 %)
- Opérateurs sur matériel mécano-graphique électronique (3 %)

Autres (29 %)
- Vente (4 %)
- Métiers de la construction (4 %)
- Opérateurs d'équipement (4 %)
- Domaine de l'usinage (3 %)
- Direction et administration (3 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies de la transformation des ressources

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir la formation nécessaire dans une variété d'activités, telles le traitement des pâtes et papier et des produits du bois, la fabrication métallique, le raffinage du pétrole et le traitement des aliments. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de niveau secondaire en mathématiques, en chimie, en biologie, en physique et en français (ou en anglais) et se soumettre à un test d'aptitudes en mathématiques. Ce programme, d'une durée moyenne de deux ans, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. Il peut aussi être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes dans ce domaine s'est accrue, étant passée de 29 p. 100 en 1981 à 39 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu une légère baisse entre 1981 et 1984, mais elle s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit qu'autant de diplômes dans cette discipline seront décernés, entre 1989 et 1995, qu'entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme; la plupart optent plutôt pour la recherche immédiate d'un emploi. Seule une proportion inférieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel; une participation à plein temps est donc recommandée. La proportion de ceux qui ont déniché un emploi est supérieure à la moyenne, et, dans la plupart des cas, il s'agissait d'un poste à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en technologies de la transformation des ressources occupent des postes dans l'abattage et la coupe de la viande ou à titre de mouleur, fumeur et empaqueteur de viande dans le secteur des aliments. Un plus petit nombre travaillent en tant que technologue ou technicien spécialiste en science physique, ou comme vérificateur de produits alimentaires. Sur le marché du travail, ces diplômés font face à la concurrence de leurs pairs et rivalisent également avec les diplômés de programmes de formation professionnelle en technologies de la transformation des aliments.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi, troquant surtout les postes reliés aux technologies des sciences physiques, à la coupe de la viande, à l'abattage et à la vérification.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail n'a pas semblé représenter une expérience favorable pour ces diplômés, puisqu'une proportion inférieure à la moyenne se sont dits satisfaits de leur emploi. Cela résulte peut-être du fait que souvent, l'emploi correspond peu à la formation reçue et qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Seuls trois diplômés de 1986 sur cinq choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés deviennent encore plus déçus de leur travail; une plus grande proportion s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et un nombre plus restreint jugent leur emploi relié à la formation reçue. De plus, un nombre plus restreint se disent satisfaits de leur formation.

Médecine et sciences vétérinaires

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	247	247	262	272	285
Pourcentage de diplômés féminins	43,3	52,2	57,6	57,9	58,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	14
Ne se sont pas joints à la population active	4	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	0	20
Se sont joints à la population active	90	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	8	4
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Médecine et santé (85 %)
- Vétérinaires (85 %)

Emplois de bureau (12 %)

Autres (3 %)

Sciences naturelles et industries primaires

Médecine et sciences vétérinaires

Premier cycle
Université (4 ans)

Les étudiants qui choisissent ce programme reçoivent une formation reliée aux concepts et aux principes de la médecine vétérinaire. Les inscriptions sont limitées et les critères d'admission très rigoureux. Les critères varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en biologie et en physique. Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). La plupart des universités exigent des candidats qu'ils présentent des lettres de recommandation, subissent un examen médical, passent une entrevue et réussissent un examen d'entrée en médecine vétérinaire. La priorité est accordée aux personnes ayant déjà travaillé avec des animaux. Ce programme, d'une durée moyenne de quatre ans, est offert au Québec, en Ontario et en Saskatchewan. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 43 p. 100 en 1981 à 58 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre de diplômes décernés augmente d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Pratiquement aucun détenteur d'un diplôme en médecine vétérinaire n'a suivi ce programme à temps partiel; la participation à plein temps est donc essentielle pour compléter ces cours avec succès. De plus, la proportion de ceux qui décident de poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme est nettement inférieure à la moyenne, ce qui reflète une forte demande pour ces diplômés sur le marché du travail. Par conséquent, ces derniers ont tendance à chercher du travail immédiatement après avoir obtenu leur diplôme et parviennent plus facilement que la moyenne à en trouver. Une proportion largement supérieure à la moyenne travaillent à plein temps, et le taux de chômage dans ce domaine est de deux fois moins élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Presque tous les détenteurs d'un diplôme en médecine vétérinaire dénichent des postes de vétérinaire dans l'industrie agricole ou au sein des gouvernements provinciaux. Ils ne se disputent les emplois disponibles qu'à leurs pairs. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement supérieur à celui de la moyenne de tous les diplômés de même niveau. De plus, de 1984 à 1987, le revenu des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la moyenne. Pratiquement aucun diplômé n'a changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en médecine vétérinaire semblent assez satisfaits de la formation reçue, puisqu'une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même programme, si c'était à refaire. Pratiquement tous les diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement inférieure à la moyenne. Par conséquent, environ 90 p. 100 d'entre eux se disent satisfaits de leur emploi. En général, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en ce qui a trait au taux de satisfaction au travail et au salaire.

Chimie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	786	712	1 040	1 077	1 123
Pourcentage de diplômés féminins	30,3	31,9	37,5	37,7	38,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,7	0,9	0,9	0,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	32	14
Ne se sont pas joints à la population active	10	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	20
Se sont joints à la population active	48	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	80	5	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (45 %)
- Chimistes (26 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (15 %)
- Agronomes et scientifiques assimilés (3 %)

Autres (28 %)
- Autres opérateurs d'installations et de matériel (7 %)
- Direction et administration (5 %)
- Emplois de bureau (5 %)
- Fabrication de produits (5 %)

Vente (11 %)
- Vendeurs d'assurances (8 %)
- Voyageurs de commerce (3 %)

Médecine et santé (9 %)
- Techniciens et technologues de laboratoire médical (7 %)

Enseignement (7 %)
- Professeurs au niveau secondaire (5 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)

Sciences physiques

Chimie

Premier cycle
Université (3 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation en chimie organique, en chimie inorganique, en chimie physique, en chimie quantique et en chimie analytique. Les critères de sélection varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en chimie, en physique et en biologie. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Les principales universités de toutes les provinces canadiennes offrent ce programme, dont la durée moyenne est de trois ans. Il est également possible de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. De plus, certaines maisons d'enseignement offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. En 1987, les femmes représentaient 38 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme, comparativement à 30 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

De 1981 à 1987, la popularité relative de ces cours est demeurée passablement stable. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 35 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui font leurs études à temps partiel est deux fois moins élevée que la moyenne. Après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation dans une proportion largement supérieure à la moyenne (32 %), ce qui porte à croire que les études supérieures améliorent les perspectives de carrière dans cette discipline. Par conséquent, les détenteurs d'un diplôme en chimie sont beaucoup moins enclins que la moyenne à chercher du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Une fois sur le marché du travail, ils réussissent moins bien que les autres à décrocher un emploi, comme en témoigne le taux de chômage de 15 p. 100 de ce groupe.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de chimiste, de technologue ou de technicien en sciences physiques, de scientifique agricole, de professeur au niveau secondaire, ou de technologue ou de technicien de laboratoire médical. Ces étudiants se répartissent entre plusieurs domaines d'activité, notamment les industries chimiques, le secteur des services de la santé et des services sociaux, la fonction publique fédérale, l'industrie de l'impression et de la publication, ainsi que le réseau de l'éducation. Pour accéder aux postes de professeur, les détenteurs d'un diplôme en chimie doivent obtenir un brevet d'enseignement, puis concurrencer des diplômés universitaires provenant de toutes les disciplines, plus particulièrement des domaines scientifiques. Les postes de chimiste sont réservés aux détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat en chimie, tandis que les postes de technologue en sciences physiques suscitent la concurrence des détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en sciences physiques. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des détenteurs d'un diplôme de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que la moyenne, entre 1984 et 1987. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bon nombre de ces diplômés changent d'emploi, quittant généralement la technologie en sciences physiques et l'enseignement au niveau universitaire au profit de postes de chimiste, les chimistes quittant leurs fonctions pour des postes de directeur.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en chimie sont passablement insatisfaits de la formation reçue. En effet, si c'était à refaire, une proportion nettement inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. La proportion de diplômés qui trouvent un travail relié à la formation reçue ou qui s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent est comparable à la moyenne. Néanmoins, plus de 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en chimie jugent leur travail satisfaisant en dépit de salaires légèrement inférieurs à la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires.

Chimie

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	109	126	176	174	166
Pourcentage de diplômés féminins	22,0	28,6	31,8	32,4	32,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	55	6
Ne se sont pas joints à la population active	17	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	33
Se sont joints à la population active	22	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	69	20	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (38 %)
- Chimistes (25 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (8 %)
- Ingénieurs civils (5 %)

Enseignement (37 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (37 %)

Directeurs et administrateurs (20 %)
- Comptables et vérificateurs (10 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (5 %)

Autres (5 %)

Sciences physiques

Chimie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants en chimie se spécialisent dans différents domaines, tels la chimie organique, la chimie inorganique, la chimie quantique, la chimie analytique, la biochimie et la radiochimie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat en chimie ou dans une discipline connexe (p. ex., la biochimie ou la chimie physique). Dans la plupart des cas, les postulants doivent passer une entrevue, fournir des lettres de recommandation et être reçus à des examens d'entrée. Ce programme, que les étudiants complètent normalement en deux ans, est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Certaines universités offrent des programmes d'une durée moindre menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, mais pour lesquels un diplôme de premier cycle est quand même exigé. Les hommes forment la majorité de ces diplômés; toutefois, la représentation des femmes est passée de 22 p. 100 en 1981 à 32 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante, entre 1981 et 1984, et s'est légèrement accrue depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplôms décernés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 20 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Une proportion nettement inférieure à la moyenne des étudiants à la maîtrise en chimie suivent ces cours à temps partiel, et une proportion largement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur maîtrise. Non seulement ces diplômés ont-ils moins tendance que les autres à se joindre à la population active, mais ils éprouvent plus de difficulté à trouver un emploi à plein temps et risquent davantage de se retrouver sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés trouvent du travail comme professeur d'université; un plus petit nombre travaillent comme chimiste, technologue ou technicien en sciences physiques ou ingénieur civil. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 35 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, environ 65 p. 100 changent d'emploi, quittant habituellement des emplois de chimiste au profit de postes de surveillant dans la transformation des produits chimiques, du caoutchouc, des plastiques et d'autres produits de ce genre. Ces diplômés doivent généralement concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat en chimie, en génie chimique ou dans les technologies de la chimie.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion légèrement inférieure à la moyenne de ces diplômés choisiraient de nouveau ce programme. Cela reflète peut-être le fait qu'ils connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne, que leurs salaires sont plus bas et qu'une proportion inférieure à la moyenne trouvent un emploi qui correspond à leur formation. Toutefois, une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et une proportion supérieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Cette situation est demeurée stable, entre 1984 et 1987, bien que les perspectives d'emploi se soient améliorées au cours de cette période.

Chimie

Sciences physiques

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	135	152	178	198	198
Pourcentage de diplômés féminins	11,1	15,8	16,3	16,6	16,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	7,4	8,1	7,5	7,5	7,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	16	20
Se sont joints à la population active	83	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	97	0	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles (58 %)
- Chimistes (35 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (9 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (6 %)
- Technologues et techniciens en sciences de la vie (3 %)

Enseignement (30 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (21 %)
- Professeurs d'université (6 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (3 %)

Autres (12 %)
- Gestion et administration (6 %)

Sciences physiques

Chimie

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, cette discipline regroupe des spécialités telles la chimie organique, la chimie inorganique, la chimie quantique, la chimie analytique, la biochimie et la radiochimie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir une maîtrise en chimie ou dans un domaine connexe. L'entrevue, la lettre de recommandation et l'aptitude pour la recherche font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, ce programme est offert par les principales universités de toutes les provinces, et sa durée moyenne est de quatre ans. En 1987, les femmes ont reçu 16 p. 100 des doctorats décernés, comparativement à 11 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours s'est accrue entre 1981 et 1984, pour ensuite revenir au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter de 400, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat que ces diplômés font leurs études à temps partiel (déjà dans la population active), ce qui porte à croire que ce programme nécessite une participation assidue de la part des étudiants. Après l'obtention du doctorat, pratiquement aucun diplômé n'entreprend de formation postdoctorale; en effet, une telle option n'améliore pas les perspectives de carrière des docteurs en chimie. Un nombre relativement élevé de ces diplômés se lancent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et ils réussissent généralement très bien à trouver du travail. Presque tous dénichent un emploi à plein temps (dans une proportion nettement supérieure à la moyenne), et le taux de chômage de ce groupe est inférieur à la moyenne. Il semble que le travail à temps partiel soit très limité dans ce domaine.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent dans le milieu universitaire, occupant soit un poste de professeur ou un poste ne relevant pas de l'enseignement. Ils travaillent également à titre de chimiste, de technologue ou de technicien en sciences physiques, d'analyste de systèmes ou de programmeur en informatique. Les détenteurs d'un doctorat en chimie se répartissent dans plusieurs domaines d'activité, notamment le réseau de l'éducation, les administrations publiques provinciales et fédérales, l'industrie chimique, le secteur de l'électricité, le secteur des services publics et le secteur des travaux de génie. Par ailleurs, ils ne font face qu'à une concurrence très limitée de la part des diplômés de même niveau pour l'obtention des postes de professeur d'université, alors qu'ils doivent disputer les postes hors université à l'ensemble des détenteurs d'un diplôme universitaire en génie, en chimie et en informatique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire un peu moins élevé que celui de la moyenne. Cependant, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté pratiquement au même rythme que la moyenne au cours de la période de 1984 à 1987. Seule une minorité de diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement l'enseignement au niveau universitaire ou les secteurs reliés à l'industrie chimique au profit de la direction dans les domaines reliés à la chimie.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail est relativement facile pour ces diplômés; en effet, la très grande majorité se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Pratiquement tous les diplômés trouvent un travail relié à la formation reçue, et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent correspond à peine au tiers de la moyenne pour les diplômés de même niveau. Néanmoins, ces diplômés semblent quelque peu insatisfaits de leur formation, comme en témoigne la proportion relativement faible qui choisiraient de nouveau ce programme, si c'était à refaire. Toutefois, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, aux chapitres des salaires, de le satisfaction au travail et des possibilités d'emploi.

Informatique

Sciences physiques

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (13 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	811	754	733	666
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	1,5	1,5	1,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	5	7
Ne se sont pas joints à la population active	3	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	90	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	78	8	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Emplois de bureau (36 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (12 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (6 %)
- Secrétaires (4 %)
- Réceptionnistes (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (24 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (21 %)

Fabrication de produits (11 %)
- Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe (5 %)

Gestion et administration (10 %)
- Agents financiers (4 %)

Autres (19 %)
- Vente (5 %)
- Métiers de la construction (4 %)
- Domaine de l'usinage (3 %)

Sciences physiques

Informatique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (13 mois)

Cette discipline offre des cours spécialisés en programmation d'ordinateurs, en conception et en analyse de systèmes, en technologie des ordinateurs et en traitement des données. Les critères d'admission varient selon le programme, la maison d'enseignement et la province, mais la plupart des candidats détiennent un diplôme d'études collégiales. Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, et sont d'une durée moyenne de treize mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative du programme a connu une baisse, ces dernières années, le nombre de diplômés ayant passé de 811 en 1984 à 754 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait connaître une baisse annuelle de 5 p. 100.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement inférieure à la moyenne des détenteurs d'un diplôme en mathématiques et en informatique étudient à temps partiel ou poursuivent leurs études suite à l'obtention de leur diplôme. Par conséquent, une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés intègrent la population active, et ils réussissent davantage que l'ensemble des diplômés de même niveau à trouver du travail à plein temps. Le taux de chômage ainsi que la proportion des diplômés travaillant à temps partiel sont inférieurs à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés trouvent du travail à titre d'analyste de systèmes, de programmeur en informatique et d'opérateur sur matériel mécanographique électronique dans le secteur des services aux entreprises. Une proportion moins importante dénichent un emploi à titre d'agent financier, de teneur de livres et commis en comptabilité, de secrétaire et sténographe ou d'agent de bureau. Les détenteurs d'un diplôme en mathématiques et en informatique touchent un salaire moyen de 10 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de ce niveau, quel'e que soit la profession. Les diplômés de ce programme disputent généralement les emplois aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat en informatique provenant des cégeps, des collèges communautaires et des universités. Environ 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant généralement des postes d'analyste de systèmes ou d'opérateur de matériel mécanographique électronique pour des postes d'instructeur et d'agent financier. Au cours de cette période, le salaire moyen de ces diplômés s'est accru plus rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion d'étudiants qui choisiraient ce même programme si c'était à refaire se situe dans la moyenne. Ceci s'explique par leur salaire supérieur à la moyenne, par la proportion supérieure à la moyenne de ceux qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, par le nombre restreint d'entre eux qui se disent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et par le taux de satisfaction au travail comparable à celui de la moyenne. La situation n'a guère évolué, entre 1984 et 1987, si ce n'est qu'un plus grand nombre avaient trouvé du travail et étaient satisfaits de leur emploi en 1987 qu'en 1984.

Informatique

Sciences physiques

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 763	4 645	3 577	3 468	3 411
Pourcentage de diplômés féminins	46,3	47,8	35,8	29,3	16,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,6	7,9	6,1	6,1	6,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	25
Ne se sont pas joints à la population active	2	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	7
Se sont joints à la population active	84	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	89	4	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (59 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (56 %)
- Technologues et techniciens en génie (3 %)

Emplois de bureau (18 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (10 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (2 %)
- Commis généraux de bureau (2 %)

Direction et administration (8 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (2 %)
- Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques (2 %)

Autres (15 %)
- Fabricants, monteurs, installateurs et réparateurs d'équipement électronique (4 %)
- Vente (3 %)

Sciences physiques

Informatique

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (3 ans)

Ce programme permet d'étudier les différents langages de programmation, le matériel informatique, et l'application aux domaines scientifique et commercial de certains logiciels, tels les logiciels de traitement des données, de gestion de bases de données et de traitement de textes. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de mathématiques et de français (ou d'anglais) de niveau secondaire, et avoir une connaissance de base de l'utilisation d'un clavier. On accorde la priorité aux étudiants ayant complété des cours en administration et en informatique. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent également que les candidats se soumettent à des examens de mathématiques et de français (ou d'anglais) et des tests d'aptitudes en informatique ainsi qu'à une entrevue. Les programmes en informatique sont offerts dans toutes les provinces; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation de femmes, qui était de 48 p. 100 en 1984, est passée à 36 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours s'était considérablement accrue entre 1981 et 1984, mais elle a quelque peu chuté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre de diplômes décernés soit d'environ 5 p. 100 inférieur, entre 1989 et 1995, à ce qu'il a été entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La plupart de ces diplômés cherchent du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme; seule une proportion nettement inférieure à la moyenne poursuivent des études supérieures. Ce comportement est caractéristique des diplômés dans les domaines reliés à l'administration. Une proportion comparable à la moyenne complètent leurs études à temps partiel, et une proportion supérieure à la moyenne parviennent à trouver des emplois, surtout des emplois à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en informatique dénichent des postes d'analyste de systèmes et de programmeur en informatique dans le secteur des services aux entreprises et des services professionnels. Un plus petit nombre travaillent en tant qu'opérateur sur matériel mécanographique électronique ou fabricant, monteur, installateur ou réparateur de matériel informatique. Sur le marché du travail, ces diplômés rivalisent avec leurs pairs et concurrencent les détenteurs d'un diplôme universitaire en informatique, en mathématiques ou en commerce.

Quelle que soit la profession, deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne une salaire de 10 p. 100 supérieur à celui des autres diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés s'est accru à un rythme comparable à la moyenne de tous les diplômés. Au cours de la même période, seule une proportion inférieure à la moyenne ont changé d'emploi, quittant habituellement des postes d'analyste de systèmes pour des postes en gestion. Environ 80 p. 100 des diplômés de 1982 qui étaient analystes de systèmes en 1984 l'étaient encore en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail semble représenter une expérience positive pour la plupart de ces diplômés, puisque ceux-ci s'estiment satisfaits de leur emploi dans une proportion supérieure à la moyenne. Ceci est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés qui occupent un poste correspondant à la formation reçue; en effet, peu s'estiment surqualifiés, le salaire touché est supérieur à la moyenne et le taux de chômage, inférieur à la moyenne. Les trois quarts des diplômés de 1986 ont affirmé qu'ils choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les diplômés de 1982 semblaient avoir perdu certaines illusions face à leur emploi, une plus grande proportion se jugeant surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, et un moins grand nombre exprimant leur satisfaction face à la formation reçue. Malgré tout, en 1987, une plus grande proportion se disaient satisfaits de leur emploi qu'en 1984, et un plus grand nombre considéraient que la formation reçue correspondait au poste qu'ils occupaient.

Informatique

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 370	3 115	3 482	3 589	3 727
Pourcentage de diplômés féminins	28,6	26,2	26,5	26,6	26,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	2,9	2,9	2,9	2,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	24	20
Se sont joints à la population active	71	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	91	3	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles et génie (77 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (75 %)

Directeurs et administrateurs (11 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (4 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (1 %)

Autres (12 %)
- Emplois de bureau et emplois connexes (4 %)
- Enseignement et professions connexes (3 %)
- Vente (2 %)

Sciences physiques

Informatique

Premier cycle
Université (3 ans)

Cette discipline permet aux étudiants d'acquérir des compétences reliées au matériel informatique, aux logiciels et à la programmation, à la théorie informatique, aux applications scientifiques et commerciales, ainsi qu'à la gestion de l'information commerciale. Les critères d'admission varient selon la maison enseignement mais, en général, les postulants doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu des résultats supérieurs à la moyenne en mathématiques, en chimie, en physique et en français (ou en anglais). Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ces programmes, d'une durée moyenne de trois ans, sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines maisons d'enseignement offrent des programmes d'une durée plus courte que les programmes réguliers de premier cycle, qui mènent à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat en informatique. Au cours du premier cycle, les étudiants combinent habituellement l'informatique et les mathématiques, le commerce ou l'économie afin d'obtenir un diplôme spécialisé dans deux domaines. En 1987, les femmes représentaient 26 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est fortement accrue, entre 1981 et 1984, et s'est stabilisée par la suite. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on s'attend à ce que le nombre de diplômés connaisse une hausse d'environ 30 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau que les étudiants en informatique étudient à temps partiel et suivent ces cours en étant déjà sur le marché du travail. Par ailleurs, un nombre très restreint poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, ce qui démontre que leurs compétences sont très en demande. Par conséquent, après l'obtention de leur diplôme ces diplômés cherchent et trouvent du travail dans une proportion plus forte que les autres diplômés de ce niveau. En effet, près de 90 p. 100 des diplômés trouvent du travail à plein temps, ce qui représente une proportion nettement supérieure à la moyenne, et une proportion inférieure à la moyenne trouvent du travail à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe est de 50 p. 100 inférieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de ce niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en informatique trouvent du travail à titre d'analyste de systèmes et de programmeur en informatique. Par ailleurs, un plus petit nombre trouvent des emplois en comptabilité, en vérification, en finance ou dans des domaines reliés à la gestion. Ils sont particulièrement présents dans les secteurs des services aux entreprises, des services de l'enseignement, de l'assurance, des services bancaires, de même qu'au sein des administrations fédérale et provinciale. Ils disputent les postes de programmeur en informatique et d'analyste de systèmes aux détenteurs d'un diplôme en mathématiques, en commerce ou en informatique venant d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'une université. Pour ce qui est des postes de direction et des postes reliés à la gestion, la concurrence provient surtout des détenteurs d'un diplôme en commerce et en économie issus des collèges communautaires, des cégeps et des universités. Par ailleurs, les données d'enquête démontrent que, deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchaient un salaire un peu plus élevé que la moyenne de tous les diplômés de ce niveau, quelle que soit la profession. Le taux de croissance du salaire moyen dans ce groupe se situe dans la moyenne. En outre, plusieurs changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant généralement des postes de programmeur en informatique, d'analyste de systèmes et des postes en gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

Les données d'enquête démontrent que les détenteurs d'un diplôme en informatique sont généralement assez satisfaits de leur formation, puisqu'ils feraient de nouveau ce choix dans une proportion largement supérieure à la moyenne. De plus, la proportion de ceux qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est considérablement supérieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés de ce niveau, tandis que la proportion de ceux qui se disent surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est nettement inférieure à la moyenne. Par conséquent, plus de 90 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en informatique se disent satisfaits de leur emploi, représentant une proportion quelque peu supérieure à la moyenne de tous les diplômés. En général, on observe une amélioration considérable des conditions de travail entre la troisième et la cinquième année de carrière en ce qui a trait aux disponibilités d'emploi, à la satisfaction au travail et au salaire.

Informatique

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	155	230	338	335	318
Pourcentage de diplômés féminins	11,6	18,3	21,0	21,4	21,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,1	1,4	1,9	1,9	1,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	8	6
Ne se sont pas joints à la population active	5	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	29	33
Se sont joints à la population active	58	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	92	5	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (72 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (62 %)
- Ingénieurs mécaniciens (4 %)
- Ingénieurs électriciens (4 %)

Enseignement (11 %)
- Université (6 %)
- École secondaire (2 %)

Directeurs et administrateurs (8 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (2 %)
- Directeurs des services (2 %)
- Directeurs généraux (2 %)

Emplois de bureau (2 %)
- Traitement sur matériel mécanographique électronique (2 %)

Autres (7 %)

Sciences physiques

Informatique

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants en informatique peuvent se spécialiser dans différentes disciplines, telles la théorie de l'informatique, les systèmes de gestion de bases de données, les applications scientifiques et commerciales, la programmation, ainsi que la conception d'ordinateurs et de logiciels. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, le candidat doit détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en informatique ou dans une discipline connexe (p. ex., les mathématiques ou le génie). Dans la plupart des cas, les candidats doivent se présenter à une entrevue, fournir des lettres de recommandation et être reçu à des examens d'entrée. Ce programme, d'une durée moyenne de deux ans, est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Québec est la seule province où l'on offre à la fois des programmes menant à l'obtention d'une licence ou d'un certificat de deuxième cycle et d'autres programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme. Depuis le début des années 1980, ce programme attire de plus en plus les femmes; en effet, leur représentation parmi les diplômés est passée de 12 p. 100 en 1981 à 21 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme n'a cessé de s'accroître, de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours de la période de 1989 à 1995 devrait être d'environ 30 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à d'autres détenteurs d'une maîtrise, les étudiants en informatique suivent ce programme à temps partiel dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne. Une proportion correspondant à peu près à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur maîtrise. Ces diplômés ont davantage tendance à intégrer la population active que d'autres détenteurs d'une maîtrise; en outre, ils dénichent plus souvent que ceux-ci un emploi à plein temps et beaucoup moins demeurent sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des détenteurs d'une maîtrise en informatique travaillent comme analyste de systèmes ou programmeur en informatique dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent un poste en génie électrique ou en génie mécanique (c'est le cas notamment de ceux qui détiennent déjà un diplôme de premier cycle dans l'une de ces disciplines) ou deviennent professeur d'université. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen de presque 5 p. 100 supérieur à celui de l'ensemble des autres diplômés de ce niveau. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, près de 70 p. 100 de ces diplômés ont changé d'emploi, quittant habituellement un poste d'analyste de systèmes ou de programmeur en informatique pour un poste dans le domaine de la gestion. Les détenteurs d'une maîtrise en informatique doivent généralement disputer les emplois disponibles aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme universitaire de premier cycle ou d'un certificat en informatique, ainsi d'aux détenteurs d'un diplôme d'études collégiales en informatique.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent satisfaits de la formation reçue, comme en témoigne le fait qu'environ 85 p. 100 choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Ils trouvent d'ailleurs très facilement un emploi à plein temps et leurs salaires sont comparativement élevés, bien qu'une proportion correspondant à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation demeure stable entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Géologie

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	475	929	679	705	736
Pourcentage de diplômés féminins	19.4	19.9	21.8	21.9	22.1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.5	0.9	0.6	0.6	0.6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	19	14
Ne se sont pas joints à la population active	3	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	15	20
Se sont joints à la population active	63	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	76	4	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (64 %)
- Géologues (38 %)
- Technologues et techniciens en sciences physiques (11 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (9 %)
- Dessin (3 %)

Enseignement et professions connexes (12 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (9 %)
- Professeurs au niveau secondaire (3 %)

Directeurs et administrateurs (6 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (4 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (2 %)

Autres (18 %)
- Vente (7 %)
- Exploitations agricoles et travailleurs assimilés (4 %)
- Fabrication de produits (4 %)

Sciences physiques

Géologie

Premier cycle
Université (4 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation en géologie, en géochimie, en minéralogie, en géodynamique et en cristallographie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques, en physique et en chimie. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, toutes les provinces canadiennes offrent ce programme universitaire, dont la durée moyenne est de quatre ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce domaine continue d'attirer surtout les hommes : en 1987, les femmes représentaient seulement 22 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours s'est accrue entre 1981 et 1984, pour ensuite revenir au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui font leurs études à temps partiel alors qu'ils ont déjà intégré la population active est inférieure à la moyenne. Après l'obtention du diplôme, bon nombre de ces diplômés décident de parfaire leur éducation, ce qui porte à croire qu'en géologie, les études de niveau supérieur améliorent les perspectives de carrière. Une proportion comparable à la moyenne cherchent du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme; cependant, ils éprouvent plus de difficultés que d'autres à décrocher un emploi. Les détenteurs d'un diplôme en géologie trouvent un travail à plein temps dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne (75 %), alors qu'un nombre très restreint occupent un emploi à temps partiel. C'est pourquoi le taux de chômage de ces diplômés est le double de celui de la moyenne des diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de géologue, de technologue ou de technicien en sciences physiques, d'analyste de systèmes, de programmeur en informatique, d'aide-enseignant au niveau universitaire, ou de gestionnaire dans le domaine des sciences naturelles ou du génie. Les détenteurs d'un diplôme en géologie se répartissent dans plusieurs domaines d'activité, notamment l'industrie du pétrole et du gaz naturel, l'industrie minière et d'autres industries d'extraction, le domaine de l'éducation, le secteur des services aux entreprises, et au sein de l'administration publique provinciale. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en géologie de tous les niveaux, pour les postes de géologue. Pour les postes de technologue en sciences physiques, ils font face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme universitaire en génie, en physique ou en sciences agricoles. Enfin, ils disputent les postes d'analyste de systèmes et de programmeur en informatique aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en informatique, en mathématiques ou en commerce.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement, entre 1984 et 1987, que celui de la moyenne. Bon nombre de ces diplômés changent d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant un poste de géologue au profit d'un travail de technologue en sciences physiques ou d'une autre profession reliée au domaine des sciences physiques.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en géologie se disent satisfaits de leur travail dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne (80 %). Ils réussissent aussi bien que d'autres diplômés à trouver un emploi relié à la formation reçue, et s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent dans une proportion inférieure à la moyenne. De plus, ces diplômés jugent leur emploi passablement insatisfaisant : si c'était à refaire, ils choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion nettement inférieure à la moyenne. Cette situation est sans doute attribuable au fait que les perspectives de carrière et l'échelle salariale ne répondent pas aux attentes des détenteurs d'un diplôme en géologie. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement au chapitre des salaires, mais demeurent plutôt stables en ce qui concerne les possibilités d'emploi et la satisfaction au travail.

Géologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	137	206	222	220	209
Pourcentage de diplômés féminins	16,1	19,4	27,5	28,0	27,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,3	1,3	1,3	1,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	26	6
Ne se sont pas joints à la population active	12	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	16	33
Se sont joints à la population active	46	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	79	7	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (90 %)
- Géologues (70 %)

Directeurs et administrateurs (10 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (3 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (3 %)

Sciences physiques

Géologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Le programme de maîtrise en géologie permet aux étudiants de se spécialiser en cristallographie, en géochimie, en géomorphologie, en pétrologie et en minéralogie. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle en géologie ou dans un domaine connexe, tel la physique ou les mathématiques. La plupart des universités exigent également que les candidats présentent des lettres de recommandation et subissent un examen d'entrée. Ces programmes sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et sont d'une durée moyenne de deux ans. Ils peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, lesquels exigent néanmoins que les candidats détiennent un diplôme de premier cycle. La plupart des diplômés sont des hommes; la proportion de femmes s'est cependant accrue, passant de 16 p. 100 en 1981 à 27 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative du programme s'est accrue, entre 1981 et 1984, mais est demeurée stable depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait être d'environ 15 p. 100 supérieur à ce qu'il a été de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne suivent ces cours à temps partiel, et une proportion quatre fois plus élevé que la moyenne poursuivent des études après l'obtention de leur maîtrise. Ceci souligne l'avantage que confère le doctorat dans la recherche d'un emploi dans ce domaine. Non seulement ces diplômés ont-ils moins tendance que la moyenne à chercher du travail, mais ceux qui le font connaissent également un peu moins de succès dans leur recherche. Le taux de chômage dans ce domaine est donc deux fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des postes de géologue dans l'industrie pétrolière et l'industrie du gaz naturel; un plus petit nombre travaillent en tant qu'ingénieur professionnel. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, le salaire des diplômés de 1982 s'est accru au même rythme que celui de la moyenne. Environ les trois quarts de ces diplômés ont changé d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement un poste en géologie pour un poste en météorologie ou en direction. La principale source de concurrence de ces diplômés provient des détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en géologie.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de diplômés qui choisiraient ce même programme si c'était à refaire se situe dans la moyenne. Une proportion supérieure à la moyenne ont trouvé un poste relié à la formation reçue, et le salaire touché était quelque peu inférieur à celui de la moyenne. Une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi, et tous se disent satisfaits du poste qu'ils occupent. Cette situation n'a pas beaucoup changé entre la troisième et la cinquième année de la carrière de ces diplômés, sauf que le nombre travaillant à plein temps a chuté quelque peu.

Mathématiques

Sciences physiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 453	1 774	2 332	2 422	2 529
Pourcentage de diplômés féminins	39,3	35,6	36,0	36,2	36,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,6	1,9	2,0	2,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	20
Se sont joints à la population active	65	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	6	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles et génie (42 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (27 %)
- Mathématiciens, statisticiens et actuaires (12 %)

Directeurs et administrateurs (21 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (15 %)

Enseignement et professions connexes (14 %)
- Professeurs au niveau secondaire (6 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (4 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (2 %)

Autres (23 %)
- Emplois de bureau (8 %)
- Vente (5 %)
- Métiers de la construction (3 %)

Sciences physiques

Mathématiques
Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'études permet aux étudiants d'apprendre les concepts et les principes des sciences mathématiques, y compris les mathématiques appliquées, les mathématiques actuarielles et les statistiques. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires appuyé par des cours de chimie, de biologie, de mathématiques et de physique, et avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne. Pour les étudiants du Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) est exigé. Ce programme de mathématiques, qui dure en général quatre ans, est offert dans toutes les provinces et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Le domaine attire surtout les hommes, bien que les femmes aient constitué 36 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté légèrement entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 35 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui suivent le programme en étudiant à temps partiel (c.-à-d., ceux qui sont déjà sur le marché du travail) se situe environ aux deux tiers de la moyenne de l'ensemble des autres diplômés de même niveau. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, ce qui semble indiquer qu'un diplôme de niveau supérieur est nécessaire pour réussir à trouver un emploi dans le domaine. Ceux qui choisissent d'intégrer la population active réussissent un peu mieux que la moyenne à trouver du travail. Parmi les diplômés de 1986, environ neuf sur dix ont déniché un emploi à plein temps, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. Parmi les autres détenteurs d'un diplôme en mathématiques, une proportion inférieure à la moyenne ont trouvé un emploi à temps partiel. Enfin, le taux de chômage chez ces diplômés était quelque peu supérieur à la moitié de la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en mathématiques trouvent du travail comme analyste de systèmes, programmeur en informatique, mathématicien, statisticien, actuaire, professeur aux niveaux primaire et secondaire, comptable, vérificateur et autres genres d'agent financier dans la plupart des secteurs de services, mais on les retrouve plus particulièrement dans les domaines de l'éducation, des services à l'entreprise, des assurances, des opérations bancaires, de même qu'au sein de la fonction publique fédérale. Pour accéder aux postes de professeur, ils doivent obtenir une licence en éducation et concurrencer les autres détenteurs d'un diplôme universitaire, plus particulièrement ceux du domaine des sciences. Quant aux postes de mathématicien, de statisticien, d'actuaire et d'analyste de systèmes, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire dans les domaines du commerce et de l'informatique. Ils disputent les postes de comptable et de vérificateur aux diplômés des niveaux collégial et universitaire dans les domaines du commerce et de l'économie. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient à peu près le même salaire que l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de l'ensemble des détenteurs d'un diplôme de premier cycle. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, bon nombre changent d'emploi, la plupart quittant des postes d'analyste de systèmes, de programmeur en informatique ou d'enseignant, pour des postes dans le domaine de la gestion, particulièrement en comptabilité, en vérification et dans d'autres secteurs de la gestion financière.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent plutôt déçus de leur cheminement scolaire; en effet, une proportion inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme si c'était à refaire. Par surcroît, seule une proportion moyenne trouvent un emploi correspondant à leur formation, tandis qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, plus de 90 p. 100, soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne, se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions d'emploi de ces diplômés s'améliorent considérablement, notamment en ce qui a trait au nombre de postes disponibles, au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi occupé et aux salaires touchés.

Mathématiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	131	205	191	189	180
Pourcentage de diplômés féminins	23,7	24,4	27,2	27,7	27,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	1,3	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	26	6
Ne se sont pas joints à la population active	15	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	17	33
Se sont joints à la population active	42	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	65	28	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques
(63 %)
- Mathématiciens (38 %)
- Météorologues (8 %)
- Ingénieurs en organisation industrielle (8 %)

Enseignement
(37 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (17 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (15 %)
- Professeurs au niveau postsecondaire (5 %)

Sciences physiques

Mathématiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Les étudiants à la maîtrise en mathématiques se spécialisent dans différents domaines, dont les probabilités et statistiques, les mathématiques actuarielles, les logiciels et la programmation mathématiques, la théorie analytique et la programmation linéaire. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat en mathématiques ou dans une discipline connexe (p. ex., la physique ou l'informatique). Dans la plupart des cas, les candidats doivent se présenter à une entrevue, fournir des lettres de recommandation et être reçus à des examens d'entrée. Ce programme, d'une durée moyenne de deux ans, est offert dans la plupart des universités canadiennes, à l'exception de celles de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Ce programme attire surtout les hommes; en effet, les femmes constituaient seulement 27 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté, entre 1981 et 1984, mais est depuis revenue pratiquement à son niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, entre 1989 et 1995, le nombre de diplômés de ce domaine devrait être comparable à celui de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion nettement inférieure à la moyenne suivent ce programme à temps partiel, et une proportion largement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Par rapport aux autres détenteurs d'une maîtrise, ces diplômés ont non seulement moins tendance à se joindre à la population active, mais ceux qui le font trouvent moins facilement un emploi à plein temps et ont trois fois plus de chances de ne travailler qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'une maîtrise en mathématiques travaillent pour la plupart comme mathématicien; un plus petit nombre travaillent comme professeur aux niveaux collégial ou universitaire, ingénieur industriel et météorologue. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1988 touchaient un salaire moyen d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Par surcroît, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme plus lent que la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, près de 70 p. 100 de ces diplômés changent d'emploi, quittant généralement des postes d'analyste de systèmes et de programmeur en informatique au profit d'emplois de mathématicien, de statisticien, d'actuaire et de gestionnaire.

Les diplômés dans ce domaine se disputent les emplois avec les détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat en mathématiques ou en commerce.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'une maîtrise en mathématiques choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion inférieure à la moyenne. Cela reflète peut-être le fait que les salaires touchés sont inférieurs à la moyenne et qu'un nombre relativement élevé s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, une proportion supérieure à la moyenne trouvent un emploi qui correspond à la formation reçue, et tous se disent satisfaits de leur emploi. Cette situation a peu changé entre 1984 et 1987, si ce n'est que les perspectives d'emploi se sont améliorées.

Mathématiques

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	61	55	81	90	90
Pourcentage de diplômés féminins	11,5	12,7	13,6	13,8	13,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,4	2,9	3,4	3,4	3,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	10	20
Se sont joints à la population active	90	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	5	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (91 %)
- Professeurs d'université (75 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (16 %)

Autres (9 %)
- Sciences naturelles, génie et mathématiques (9 %)

Sciences physiques

Mathématiques

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, le domaine des mathématiques comprend les mathématiques appliquées, la statistique appliquée et l'actuariat. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir une maîtrise en mathématiques ou l'équivalent, avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne, démontrer des aptitudes pour la recherche en mathématiques et être en mesure de lire des articles traitant des mathématiques, et ce, dans plus d'une langue (anglais, allemand ou russe). Ce programme de doctorat est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan. Il faut normalement quatre ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. L'effectif est composé principalement d'hommes; en effet, les femmes ne constituaient que 14 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a diminué entre 1981 et 1984, mais a remonté depuis au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit former 230 diplômés de plus entre 1989 et 1995 que l'on ne l'a fait au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui complètent le programme en étudiant à temps partiel (plus particulièrement ceux qui sont déjà sur le marché du travail) est deux fois moins élevée que pour l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, indiquant que ce programme est d'une telle difficulté que les candidats doivent se consacrer presque entièrement aux études. Pratiquement aucun diplômé ne poursuit d'études postdoctorales, ce qui démontre que de telles études n'améliorent pas réellement les perspectives d'emploi. Par conséquent, la proportion des diplômés qui cherchent un emploi dès la fin de leurs études est beaucoup plus élevée que celle de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat.

Les détenteurs d'un doctorat en mathématiques trouvent assez facilement du travail; par rapport aux diplômés des autres domaines, une proportion légèrement supérieure à la moyenne (neuf sur dix) occupent un poste à plein temps. Néanmoins, certains échouent dans leur recherche, ce qui explique un taux de chômage comparable à celui des diplômés d'autres domaines.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en mathématiques travaillent comme professeur d'université ou occupent un poste connexe en enseignement non-didactique dans le secteur de l'éducation. Ils entrent rarement en concurrence directe avec les détenteurs d'un doctorat dans un autre domaine pour les postes de professeur d'université. En 1988, le salaire moyen des diplômés de 1986 était nettement inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté à un taux légèrement supérieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Un nombre restreint de ces diplômés changent d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant habituellement un poste de professeur d'université pour travailler comme mathématicien ou statisticien.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, le passage des études au marché du travail ne semble pas très bien réussi; en effet, une proportion inférieure à la moyenne se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Cette situation est sans doute attribuable à la nature de leur travail et aux salaires, qui ne correspondent pas à leurs aspirations professionnelles, car, dans l'ensemble, les autres données d'enquête étaient positives. Tous trouvent un emploi correspondant à leur formation, et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Somme toute, les détenteurs d'un doctorat en mathématiques semblent plutôt satisfaits de leur cheminement scolaire et choisiraient de nouveau ce programme dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, si c'était à refaire. En outre, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement, notamment en ce qui a trait au salaire touché, au nombre d'emplois disponibles et au niveau de satisfaction par rapport à l'emploi occupé.

Physique

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	366	538	682	707	738
Pourcentage de diplômés féminins	11,2	12,5	12,8	12,8	12,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	47	13
Ne se sont pas joints à la population active	8	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	20
Se sont joints à la population active	32	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	67	19	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (28 %)
- Analyste des systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs connexes (12 %)
- Technologues et techniciens en génie (4 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (4 %)

Enseignement (22 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (9 %)
- Professeurs au niveau secondaire (9 %)
- Autres professeurs au niveau postsecondaire (4 %)

Directeurs et administrateurs (16 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (9 %)
- Administrateurs, médecine et santé (4 %)

Emplois de bureau (11 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (9 %)

Vente (10 %)
- Montage et installation de produits électriques et électroniques (7 %)

Autres (13 %)

Sciences physiques

Physique
Premier cycle
Université (4 ans)

Les personnes inscrites au programme de baccalauréat en physique sont appelées à étudier un vaste éventail de matières, dont la physique mathématique, l'astronomie, l'astrophysique, la thermodynamique, la mécanique et les propriétés de la matière, le mouvement des vagues et l'optique, l'électricité et le magnétisme, ainsi que la mécanique quantique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu d'excellentes notes en mathématiques, en physique, en chimie et en biologie. Pour les étudiants du Québec, un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) est exigé. Ce programme, qui dure habituellement quatre ans, est offert dans toutes les provinces. La proportion des femmes dans cette discipline est passée de 11 p. 100 en 1981 à 13 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours a augmenté très légèrement entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 35 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion des étudiants en physique qui poursuivent leurs études dès l'obtention de leur baccalauréat est presque trois fois plus élevée que la moyenne; cela indique que ceux qui obtiennent un diplôme de niveau supérieur sont avantagés par rapport aux autres lorsqu'ils cherchent un emploi dans ce domaine. Une proportion nettement inférieure à la moyenne suivent ces cours à temps partiel. Ces diplômés se joignent à la population active dans une proportion largement inférieure à la moyenne. En outre, bien qu'une proportion à peu près égale à la moyenne trouvent un emploi, une proportion inférieure à la moyenne travaillent à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Un vaste éventail d'emplois s'offrent aux détenteurs d'un baccalauréat en physique; ils travaillent comme analyste de systèmes, professeur aux niveaux secondaire et universitaire, technologue ou technicien en sciences de la vie et en génie, météorologue, ou directeur des ventes et de la publicité. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, les diplômés de ce domaine d'études doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales, d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en informatique, en physique ou dans une discipline connexe. Entre 1984 et 1987, près de 55 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, quittant habituellement l'enseignement au profit de postes de météorologue ou de gestionnaire dans le domaine des sciences naturelles. Au cours de cette période, leur salaire moyen a augmenté plus lentement que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion inférieure à la moyenne (60 %) choisiraient de nouveau ce programme. Cela s'explique par le fait qu'une proportion inférieure à la moyenne trouvent un emploi correspondant à leur formation ou se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, et par le fait qu'ils touchent un salaire inférieur à la moyenne. Toutefois, une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Les conditions de travail des diplômés de 1982 se sont améliorées entre la troisième et la cinquième année de leur carrière; en effet, un plus grand nombre se sont dits satisfaits de leur emploi, travaillaient à plein temps ou occupaient un poste relié à la formation reçue. Toutefois, la proportion de ceux qui s'estimaient surqualifiés pour leur emploi était encore plus faible.

Physique

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	149	174	197	195	185
Pourcentage de diplômés féminins	10,7	6,9	11,7	11,9	11,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	53	6
Ne se sont pas joints à la population active	18	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	8	33
Se sont joints à la population active	21	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	63	16	21
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (61 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (13 %)
- Météorologues (10 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (9 %)
- Ingénieurs électriciens (6 %)
- Physiciens (5 %)

Enseignement (28 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (14 %)
- Autres professeurs au niveau postsecondaire (5 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (5 %)

Directeurs et administrateurs (11 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (6 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (5 %)

Sciences physiques

Physique
Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants en physique se spécialisent dans différents domaines, dont l'astronomie, la mécanique quantique, la biophysique aéronautique, la microphysique et la géophysique, ainsi que la physique optique, mathématique, médicale, moléculaire, nucléaire et la physique des particules, des plasmas et de l'espace. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un baccalauréat en physique ou dans un domaine d'études connexe (p. ex., les mathématiques ou le génie). Dans la plupart des cas, les postulants doivent passer une entrevue, fournir des lettres de recommandation et être reçus à des examens d'entrée. Ce programme de maîtrise est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut normalement deux ans pour compléter ces cours, qui peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes d'une durée moindre menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures, mais pour lesquels un diplôme de premier cycle est quand même exigé. La proportion de femmes dans ce domaine était de 12 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue très légèrement entre 1981 et 1984, mais s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 10 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

La proportion des étudiants en physique qui poursuivent leurs études après l'obtention de leur maîtrise est neuf fois plus élevée que celle des autres étudiants à la maîtrise, et une proportion nettement inférieure à la moyenne suivent les cours à temps partiel. Par conséquent, très peu de détenteurs d'une maîtrise en physique ont tendance à se joindre à la population active. Le taux de chômage de ceux qui cherchent effectivement du travail est supérieur à la moyenne de celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés trouvent un emploi dans le domaine des sciences naturelles ou comme professeur d'université. Par ailleurs, un plus petit nombre travaillent comme professeur au niveau postsecondaire, analyste de systèmes, programmeur en informatique, météorologue, technicien ou technologue en sciences physiques, ou occupent des postes de directeur ou d'administrateur. Deux ans après l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 30 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, près de 45 p. 100 de ces diplômés changent d'emploi, troquant des postes dans le domaine de la physique et des sciences de la vie ou quittant des postes d'analyste de systèmes pour devenir professeur d'université. Les diplômés de ce programme doivent généralement concurrencer d'autres détenteurs d'une maîtrise dans cette discipline ou dans une discipline connexe.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion presque identique à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. Cela traduit peut-être le fait qu'une proportion comparable à la moyenne trouvent un emploi qui correspond à leur formation, qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et qu'une proportion comparable à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Entre la deuxième et la cinquième année de leur carrière, cette situation s'améliore légèrement. En effet, on observe une hausse de la proportion de ceux qui choisiraient de nouveau ces cours et de la proportion de ceux qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, ainsi qu'une baisse de la proportion qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi.

Physique

Sciences physiques

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	78	85	101	112	112
Pourcentage de diplômés féminins	7,7	8,2	5,0	5,0	5,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,3	4,5	4,2	4,2	4,2

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	0	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	6	20
Se sont joints à la population active	94	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	94	3	3
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (48 %)
- Physiciens (12 %)
- Chimistes (10 %)
- Ingénieurs en sciences nucléaires (10 %)

Enseignement (42 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (42 %)

Directeurs et administrateurs (10 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (5 %)

Sciences physiques

Physique
Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, ces étudiants se spécialisent dans différents domaines, dont l'astronomie, l'aéronautique, la mécanique quantique, la biophysique, la microphysique, la physique optique, mathématique, médicale, moléculaire et nucléaire, ainsi que la physique des particules, du plasma et de l'espace. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en physique ou en génie, ou l'équivalent. Dans la plupart des cas, les postulants doivent se présenter à une entrevue, fournir des lettres de recommandation et démontrer de bonnes aptitudes en recherche. Ce programme, d'une durée moyenne de quatre ans, est offert par les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1987, les femmes ne constituaient que 5 p. 100 de ces diplômés; toutefois, leurs représentation devrait s'accroître durant les prochaines années, car les programmes de premier cycle universitaire en physique attirent de plus en plus les femmes.

Tendances et projections

La popularité relative du cours a augmenté entre 1981 et 1984 mais depuis ce temps-là, elle a chuté pour se situer près du niveau de 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés au cours des années 1989 à 1995 devrait être d'environ 35 p. 100 supérieur à ce qu'il était entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres détenteurs d'un doctorat, les détenteurs d'un diplôme en physique se joignent à la population active dès l'obtention de leur doctorat dans une proportion supérieure à la moyenne et réussissent plus facilement à obtenir un emploi à plein temps. Ils connaissent d'ailleurs un taux de chômage inférieur à la moyenne. Par ailleurs, une proportion nettement inférieure à la moyenne étudient à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent un emploi comme professeur d'université ou physicien dans une maison d'enseignement; un plus petit nombre travaillent comme chimiste, technologue ou technicien en sciences physiques, ou comme ingénieur nucléaire. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 10 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise qui possèdent une licence, un diplôme ou un certificat en génie ou en physique. Entre 1984 et 1987, près de 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, quittant généralement un poste d'analyste de systèmes ou un emploi connexe pour un poste de professeur d'université. Au cours de la même période, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté plus lentement que celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion supérieure à la moyenne (80 %) choisiraient de nouveau ce programme. Paradoxalement, une proportion comparable à la moyenne trouvent un emploi relié à leur domaine d'études, un plus grand nombre s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et un plus petit nombre se disent satisfaits de leur emploi. En général, les salaires touchés sont moins élevés. Cette situation n'a pas changé entre 1984 et 1987, sauf que le pourcentage de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent a connu une baisse considérable.

Sciences économiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 443	3 508	4 114	4 272	4 461
Pourcentage de diplômés féminins	27,9	30,9	32,2	32,3	32,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,5	3,2	3,4	3,5	3,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	14
Ne se sont pas joints à la population active	5	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	20
Se sont joints à la population active	58	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	81	6	13
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (44 %)
- Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (18 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (4 %)
- Directeurs financiers (4 %)

Emplois de bureau (22 %)
- Commis d'assurances, de banque et autres commis financiers (5 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (4 %)
- Autres emplois de bureau (3 %)
- Secrétaires et sténographes (2 %)

Vente (12 %)
- Surveillants : vente (3 %)
- Courtiers en valeurs (2 %)
- Commis-vendeurs et vendeurs de marchandise (2 %)

Sciences sociales (6 %)
- Économistes (6 %)

Autres (16 %)

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Cette discipline traite de l'étude de la répartition de ressources limitées en regard de la satisfaction des besoins humains. Elle regroupe l'économie commerciale, l'économie de la consommation, l'économie du travail, les opérations bancaires et le système monétaire, le commerce international, l'économie agricole, l'économie mathématique, et l'économétrie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats, particulièrement en français (ou en anglais) et en mathématiques. Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). De nombreuses universités canadiennes offrent des programmes menant à l'obtention d'un diplôme en économie, dont la durée moyenne est de trois ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. De plus, quelques universités proposent des programmes spéciaux de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. En 1987, les femmes représentaient 32 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a augmenté de façon considérable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Ces diplômés font leurs études à temps partiel dans une proportion comparable à la moyenne, et ils choisissent de parfaire leur éducation dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Ils sont un peu moins enclins que d'autres diplômés à chercher du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme. En outre, ils réussissent aussi bien que d'autres diplômés à dénicher un emploi à plein temps, et un nombre très restreint d'entre eux occupent un poste à temps partiel; par conséquent, le taux de chômage parmi ces diplômés est légèrement supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de gestionnaire dans les domaines de la comptabilité, de la direction des ventes et de la publicité, de la finance et la tenue de livres, ou occupent des emplois de bureau dans le domaine de l'assurance ou des finances. Les détenteurs d'un diplôme en économie trouvent du travail dans toutes les sphères d'activité, et plus particulièrement dans les domaines des opérations bancaires et du services des affaires et au sein du gouvernement fédéral. Cependant, un nombre restreint de détenteurs d'un diplôme de premier cycle en économie obtiennent un poste d'économiste.

En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en commerce, en mathématiques ou en informatique. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire légèrement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement entre 1984 et 1987 que la moyenne. Un nombre considérable de ces diplômés changent d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, troquant différents postes des domaines de la finance et de la direction, ou quittant les ventes au profit de la direction.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en économie se disent relativement insatisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, seulement 50 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme, ce qui représente un pourcentage nettement inférieur à la moyenne. De plus, la proportion des diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est largement inférieure à la moyenne, et un nombre relativement élevé de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, en raison des salaires supérieurs à la moyenne, environ 90 p. 100 de ces diplômés jugent leur travail satisfaisant; ce pourcentage correspond sensiblement à la moyenne. En outre, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, notamment aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Sciences économiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	373	361	431	427	405
Pourcentage de diplômés féminins	22,8	26,9	29,7	30,2	30,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,6	2,2	2,4	2,4	2,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	6
Ne se sont pas joints à la population active	7	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	18	33
Se sont joints à la population active	62	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	83	7	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (40 %)
- Économistes (38 %)

Directeurs et administrateurs (33 %)
- Comptables et vérificateurs (16 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (6 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (3 %)
- Directeurs : sciences sociales (3 %)

Enseignement (11 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (6 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (2 %)
- Niveaux primaire et secondaire (2 %)

Autres (16 %)

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe des spécialités telles l'économétrie, l'économie du travail, l'organisation industrielle, l'économie du système monétaire, la théorie du commerce international, les finances publiques, et la fiscalité. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en économie ou dans une discipline connexe (p. ex., les mathématiques ou l'informatique). L'entrevue, les tests d'aptitudes et les lettres de recommandation font aussi partie des critères adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, les principales universités de toutes les provinces offrent des programmes d'études supérieures en économie, dont la durée moyenne est de deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à un certificat ou à un diplôme d'études supérieures mais, pour s'y inscrire, les étudiants doivent tout de même détenir un diplôme de premier cycle. En 1987, les femmes représentaient 30 p. 100 des diplômés, comparativement à 23 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué entre 1981 et 1984, mais elle s'est accrue depuis ce temps-là. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Comparativement aux autres détenteurs d'une maîtrise, un nombre infime de ces diplômés font leurs études à temps partiel. La proportion des diplômés qui choisissent de poursuivre leurs études après l'obtention de leur maîtrise ou qui intègrent la population active est supérieure à la moyenne.

En dépit d'un taux de chômage relativement élevé, le profil d'emploi de ces diplômés est similaire à celui des autres détenteurs d'une maîtrise.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillaient à titre d'économiste au sein de la fonction publique, alors qu'un plus petit nombre occupent des postes de comptable, de vérificateur, de professeur d'université ou d'analyste de l'organisation et des méthodes. Quelle que soit la profession, les détenteurs d'un diplôme en économie touchent des salaires légèrement inférieurs à ceux des autres détenteurs d'une maîtrise. En général, ils doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en commerce ou en économie pour les emplois dans le domaine. Quelque 45 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la majorité quittant un poste d'économiste au profit d'un emploi de professeur d'université ou d'agent de finance. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'une maîtrise en économie choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne (65 %). Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne de diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue ou jugent leur emploi satisfaisant, et que les salaires soient inférieurs à ceux de la moyenne. Cependant, une proportion nettement inférieure à la moyenne de diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Par ailleurs, cette situation évolue entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors que le taux de chômage de ce groupe diminue considérablement et qu'un nombre encore plus restreint s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent.

Sciences économiques

Doctorat
Université (5 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	61	58	62	69	69
Pourcentage de diplômés féminins	11,5	8,6	19,4	19,7	19,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,4	3,1	2,6	2,6	2,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	23	20
Se sont joints à la population active	75	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	95	5	0
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (100 %)
- Professeurs d'université (100 %)

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Doctorat
Université (5 ans)

Ceux qui font des études de doctorat dans ce domaine peuvent se spécialiser en économétrie, en économie du travail, en organisation industrielle, en économie monétaire, en théorie du commerce international, en finances publiques, ou en fiscalité. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en économie et faire preuve de compétence en recherche économique. La plupart des universités exigent également que les candidats passent une entrevue et présentent des lettres de recommandation. Ces programmes, d'une durée moyenne de cinq ans, sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Les femmes représentaient 19 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu une diminution constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995 devrait être d'environ 20 p. 100 supérieur à celui observé au cours de la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement supérieure à la moyenne de diplômés suivent le programme à temps partiel. Suite à l'obtention du doctorat, la plupart se retrouvent sur le marché du travail, alors qu'un très petit nombre poursuivent des études postdoctorales. Presque tous se trouvent de l'emploi, dont 90 p. 100 sont des postes à plein temps.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en économie dénichent surtout des emplois de professeur d'université, qu'ils disputent presque exclusivement avec leurs pairs. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ils touchent un salaire comparable à celui de la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Cependant, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de la moyenne entre 1984 et 1987. Pratiquement aucun diplômé n'a changé d'emploi, entre 1984 et 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés sont très satisfaits de la formation reçue, puisqu'à peu près 90 p. 100 d'entre eux choisiraient ce même programme, si c'était à refaire, ce qui est largement supérieur à la moyenne. Tous ont trouvé un emploi relié à la formation reçue et seule une proportion largement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, la proportion de ces diplômés qui se disent satisfaits de leur emploi n'est pas plus élevée que la moyenne. En général, les conditions de travail des détenteurs d'un doctorat, qui étaient déjà bonnes, se sont quelque peu améliorées, entre 1984 et 1987, en ce qui a trait aux possibilités d'emploi et au salaire; cependant, le taux de satisfaction au travail s'est quelque peu détérioré.

Géographie

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1991	1994	1997	1999	1995
Nombre de diplômés	1 643	1 561	1 669	1 734	1 812
Pourcentage de diplômés féminins	37,7	37,5	36,2	36,4	36,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,7	1,4	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	19	14
Ne se sont pas joints à la population active	8	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	17	20
Se sont joints à la population active	56	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	82	8	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (15 %)
- Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux (4 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)
- Directeurs généraux et autres cadres supérieurs (2 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (2 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (14 %)
- Biologistes et scientifiques assimilés (3 %)
- Techniciens et technologues en sciences physiques (2 %)
- Techniciens et technologues en sciences de la vie (2 %)

Enseignement et professions connexes (12 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (5 %)
- Professeurs au niveau secondaire (5 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (2 %)

Autres (59 %)
- Emplois de bureau (18 %)
- Vente (12 %)
- Services (7 %)
- Métiers de la construction (2 %)

Sciences sociales et services

Géographie

Premier cycle
Université (4 ans)

Cette discipline regroupe la biogéographie, la cartographie, la géographie culturelle et historique, la géographie environnementale, et la géographie physique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en sciences sociales, en mathématiques et en français (ou en anglais). Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, toutes les provinces offrent ces programmes universitaires, dont la durée moyenne est de quatre ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Quelques universités, notamment celles du Québec, offrent un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un certificat. En 1987, les femmes représentaient 36 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a diminué entre 1981 et 1984, mais elle s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de diplômés qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, la proportion de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement supérieure à la moyenne de ces diplômés poursuivent leur études après l'obtention de leur diplôme. Cette situation est sans doute attribuable au fait que par le passé, les détenteurs d'un diplôme en géographie ont éprouvé de la difficulté à trouver un emploi relié à la formation reçue. Par ailleurs, un nombre légèrement inférieur à la moyenne font leurs études à temps partiel. Dès l'obtention de leur diplôme, ces diplômés sont un peu moins enclins que d'autres à chercher du travail, mais ceux qui décident d'intégrer la population active réussissent aussi bien que les autres diplômés. Un nombre relativement élevé occupent un poste à plein temps, alors que la proportion de diplômés travaillant à temps partiel est légèrement inférieure à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En général, ces diplômés travaillent à titre de professeur aux niveaux primaire ou secondaire, d'inspecteur et de régulateur chargé de l'inspection des règlements gouvernementaux, de directeur financier, et de directeur de publicité et des ventes. Afin d'avoir accès aux postes de professeur, les diplômés en géographie doivent détenir un certificat ou un brevet d'enseignement et concurrencer les diplômés universitaires provenant de toutes les disciplines. Par ailleurs, ils disputent les postes de gestionnaire au sein de la fonction publique ou dans le secteur privé, aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en commerce, en économie ou en informatique. Un nombre considérable de détenteurs d'un diplôme en géographie n'obtiennent qu'un emploi de bureau ou un emploi connexe, ce qui reflète, dans une certaine mesure, la faible demande pour les détenteurs d'un diplôme en géographie à ce niveau. Cependant, ces derniers quittent généralement ces emplois de bureau aussitôt qu'un travail relié à la formation reçue se présente, ou retournent à l'université en vue de parfaire leur éducation. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire moyen des diplômés de 1986 était comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Toutefois, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui de la moyenne. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, de nombreux diplômés changent d'emploi, quittant l'urbanisme et d'autres professions reliées aux sciences sociales au profit de l'administration au sein de la fonction publique, de l'enseignement ou de la direction.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en géographie sont relativement insatisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, une proportion inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme. De plus, une proportion de diplômés nettement supérieure à la moyenne ne réussissent pas à trouver un emploi relié à la formation reçue ou s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, une proportion comparable à la moyenne jugent leur travail satisfaisant (90 %). Cette situation est sans doute attribuable au fait que ces diplômés touchent un salaire comparable à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau. De 1984 à 1987, les conditions de travail des détenteurs d'un diplôme en géographie se sont améliorées considérablement aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et des salaires.

Géographie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	180	184	184	182	173
Pourcentage de diplômés féminins	32,2	32,1	33,7	34,3	34,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	17	6
Ne se sont pas joints à la population active	12	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	12	33
Se sont joints à la population active	59	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	72	8	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (51 %)
- Directeurs et administrateurs (17 %)
- Directeurs : sciences naturelles et génie (12 %)
- Relations avec le personnel et relations industrielles (8 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (8 %)
- Directeurs généraux (5 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (19 %)
- Spécialistes en aménagement urbain et régional (16 %)

Enseignement (17 %)
- Autres : professeurs au niveau postsecondaire (9 %)
- Professeurs d'université (8 %)

Autres (13 %)

Sciences sociales et services

Géographie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, le domaine de la géographie englobe la cartographie, l'analyse de terrain, l'hydrologie, la géomorphologie et la direction générale de l'étude de l'environnement. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle en géographie ou dans un domaine connexe (tel les mathématiques). Des lettres de recommandation, une entrevue et des tests d'aptitudes font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ce programme est offert par les principales universités de toutes les provinces, et sa durée moyenne est de deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de le suivre dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, les femmes représentaient 34 p. 100 des diplômés.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a diminué de façon régulière, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait diminuer d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion d'étudiants nettement inférieure à la moyenne entreprennent leur formation à temps partiel. Un nombre relativement élevé de diplômés décident de poursuivre leurs études après l'obtention de leur maîtrise, ce qui porte à croire qu'en géographie, le doctorat accroît les perspectives de carrière. Même si un nombre légèrement supérieur à la moyenne intègrent la population active, un nombre plus restreint de diplômés trouvent un travail à plein temps en raison du taux de chômage très élevé dans ce domaine.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés travaillent à titre d'urbaniste dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes de directeur ou d'administrateur, d'analyste de l'organisation et des méthodes ou de professeur au niveau postsecondaire. Deux ans suivant l'obtention de leur maîtrise, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire de premier cycle en commerce, en planification et gestion des ressources et en économie. Environ deux tiers des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, mais la plupart d'entre eux n'ont pas changé de genre de travail. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

La majorité des diplômés de ce domaine se disent un peu moins satisfaits de leur formation que d'autres détenteurs d'une maîtrise. Si c'était à refaire, environ 70 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en géographie choisiraient de nouveau ce programme. Cette situation est sans doute attribuable au fait qu'une proportion inférieure à la moyenne aient trouvé un emploi relié à la formation reçue ou jugent leur travail satisfaisant. De plus, le salaire moyen est inférieur à la moyenne, et un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Cette situation est demeurée assez stable entre la troisième et la cinquième année de la carrière de ces diplômés.

Géographie

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	29	30	31	34	34
Pourcentage de diplômés féminins	3,4	16,7	22,6	23,0	22,9
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,6	1,6	1,3	1,3	1,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	3	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	30	20
Se sont joints à la population active	67	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	70	12	18
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (83 %)
- Professeurs d'université (83 %)

Sciences sociales (17 %)
- Économistes (11 %)

Sciences sociales et services

Géographie
Doctorat
Université (4 ans)

Le programme de doctorat en géographie permet aux étudiants de se spécialiser en théorie cartographique, en analyse de terrain, en hydrologie, en géomorphologie ou en gestion de l'environnement. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise et démontrer des aptitudes pour la recherche. La plupart des universités exigent que les candidats se soumettent à une entrevue et leur fournissent des lettres de recommandation. Ce programme, d'une durée moyenne de quatre ans, est offert au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 3 p. 100 en 1981 à 23 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée constante, entre 1981 et 1984, mais a quelque peu chuté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 25 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion largement supérieure à la moyenne de ces diplômés ont suivi leur formation à temps partiel, puisque plusieurs candidats occupaient déjà un poste lors de leur adhésion au programme. Après l'obtention de leur diplôme, seulement quelques-uns ont poursuivi des études postdoctorales. Une proportion inférieure à la moyenne se retrouvaient sur le marché du travail pour la première fois, et ils ont éprouvé plus de difficulté que d'autres détenteurs d'un doctorat à trouver un emploi. Seulement 70 p. 100 ont trouvé des postes à plein temps. Néanmoins, la proportion de ceux qui ont trouvé du travail à temps partiel est le double de la moyenne. Le taux de chômage de ce groupe est trois fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un doctorat en géographie dénichent habituellement des postes de professeur d'université, alors que d'autres travaillent en tant que recherchiste dans la fonction publique. Ils ne sont pas sujets à la concurrence directe des détenteurs d'un doctorat dans d'autres domaines pour les postes de professeur d'université; par contre, ils disputent les postes de recherchiste au sein du gouvernement aux détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire nettement inférieur à celui de la moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu plus rapidement que la moyenne, entre 1984 et 1987. Pratiquement aucun diplômé n'a changé d'emploi au cours de cette période.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en géographie ne semblent pas très satisfaits de leur formation, puisque seulement la moitié d'entre eux choisiraient ce même programme si c'était à refaire. Cette proportion est nettement inférieur à la moyenne. Néanmoins, ceux qui ont réussi à dénicher un emploi le jugent relié à la formation reçue, et une proportion inférieure à la moyenne se considèrent surqualifiés pour leur poste. Tous se disent satisfaits du poste qu'ils occupent, et leurs conditions de travail s'améliorent quelque peu en ce qui a trait aux possibilités d'emploi, à la satisfaction au travail et au salaire, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Droit

Premier cycle
Université (3-4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	3 129	3 216	3 329	3 451	3 599
Pourcentage de diplômés féminins	35,4	41,8	46,6	46,9	47,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,2	3,0	2,8	2,8	2,8

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	21	14
Ne se sont pas joints à la population active	1	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	11	20
Se sont joints à la population active	67	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	3	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (87 %)
- Avocats et notaires (78 %)
- Professions dans le domaine du droit (7 %)
- Bibliothécaires, archivistes et conservateurs (2 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (2 %)

Autres (6 %)

Sciences sociales et services

Droit

Premier cycle
Université (3-4 ans)

Les étudiants inscrits dans cette discipline bénéficient d'une formation regroupant plusieurs matières reliées au droit, notamment les infractions pénales, le droit commercial, le droit fiscal, le droit du travail, le droit bancaire et les libertés fondamentales. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en sciences humaines, en sciences sociales et en français (ou en anglais). Les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent des programmes de premier cycle en droit, dont la durée moyenne est de trois ans. Les critères d'admission à ces programmes sont très rigoureux et le nombre de places, limité. En effet, les candidats doivent avoir complété au moins deux années d'études universitaires et obtenu des notes supérieures à la moyenne. L'entrevue, les lettres de recommandation et certains tests d'admission propres à la faculté de droit font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. De plus, avant d'accéder à la pratique du droit, les étudiants doivent généralement faire un stage d'au moins un an, suivre un cours d'admission au barreau d'une durée de six mois, et passer un examen provincial du barreau. Au Québec, les détenteurs d'un diplôme en droit doivent suivre un cours d'admission au barreau d'une durée de huit mois, passer l'examen du barreau, puis faire un stage de six mois chez un avocat. Chez les femmes, la proportion des diplômés s'est accrue récemment, étant passée de 35 p. 100 en 1981 à 47 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a légèrement diminué, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombres de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Le nombre des diplômés qui font leurs études à temps partiel est largement inférieur à la moyenne, ce qui souligne la nécessité d'une participation à plein temps de l'étudiant dans cette discipline. Après l'obtention de leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés choisissent de parfaire leur éducation ou de chercher du travail. Ils réussissent mieux que d'autres diplômés à trouver un emploi, comme en témoigne un taux de chômage relativement bas dans ce groupe.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme avocat ou exercent des professions reliées au droit. Les postes qu'ils occupent sont partagés entre le secteur des services aux entreprises et la fonction publique fédérale. Ces diplômés doivent concurrencer principalement les détenteurs d'un diplôme d'études supérieures en droit et, dans une moindre mesure, les diplômés en sciences politiques. Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, les détenteurs d'un diplôme en droit touchaient un salaire nettement supérieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. De plus, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté deux fois plus rapidement que la moyenne, entre 1984 et 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés en droit sont passablement satisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, une proportion largement supérieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce programme (80 %). Un nombre considérable de ces diplômés trouvent un emploi relié à la formation reçue, et une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. De plus, il n'est pas surprenant qu'en raison des salaires supérieurs à la moyenne, environ 95 p. 100 d'entre eux jugent leur travail satisfaisant. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des diplômés de 1982 se sont améliorées de façon considérable aux chapitres des possibilités d'emploi, des salaires et de la satisfaction au travail.

Planification et gestion des ressources

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	562	693	736	757	784
Pourcentage de diplômés féminins	32.6	32.6	39.0	39.2	39.5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	18	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	20
Se sont joints à la population active	56	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	74	6	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (27 %)
- Comptables, vérificateurs et autres directeurs financiers (12 %)
- Cadres administratifs et travailleurs assimilés (12 %)
- Directeurs des travaux de construction (3 %)

Sciences naturelles (24 %)
- Spécialistes en aménagement urbain et régional (15 %)
- Dessin (6 %)
- Météorologues (3 %)

Enseignement et professions connexes (15 %)
- Professeurs au niveau primaire (12 %)
- Instructeurs et agents de formation (3 %)

Vente (13 %)
- Superviseurs : vendeurs dans le domaine des services (5 %)
- Agents immobiliers (5 %)
- Vendeurs-techniciens (3 %)

Autres (21 %)
- Emplois de bureau et professions connexes (7 %)
- Sciences sociales (4 %)
- Arts, littérature et loisirs (4 %)
- Exploitations agricoles et zootechnie (4 %)

Sciences sociales et services

Planification et gestion des ressources

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'études comprend la conception environnementale, le perfectionnement des ressources, les sciences économiques de l'aménagement urbain, la planification des réseaux de transport et la conception de plans d'urbanisme rural et urbain. Les critères d'admission varient selon l'université, mais le candidat doit généralement avoir complété ses études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques et en français (ou en anglais). Les étudiants du Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ces cours sont offerts en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan; ils sont d'une durée moyenne de trois ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 32 p. 100 en 1981 à 39 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômés augmente d'environ 15 p. 100 entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion égale à la moyenne que les étudiants en planification et en gestion des ressources étudient à temps partiel, et un nombre supérieur à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Ces diplômés se joignent à la population active et réussissent à dénicher un emploi dans une proportion inférieure à la moyenne. Le taux de chômage de ce groupe est deux fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Ces diplômés occupent des postes d'urbaniste spécialisé en aménagement urbain et régional, de directeur des travaux de construction, de dessinateur, de comptable, de gestionnaire en finance, et d'instituteur au niveau primaire. Ces emplois sont répartis entre les administrations publiques provinciales et municipales, le secteur de la construction, les secteurs de l'immeuble et des services aux entreprises, et le réseau de l'éducation. Pour obtenir un poste d'urbaniste ou de directeur des travaux de construction, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en sciences politiques ou en génie civil de tous les niveaux. Par ailleurs, ils disputent surtout les postes de comptable et les postes en gestion financière aux détenteurs d'un diplôme universitaire en commerce et en économie. Pour accéder à un poste d'instituteur au niveau primaire, ils doivent d'abord obtenir un brevet d'enseignement, puis disputer les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme universitaire dans tous les domaines. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le salaire des diplômés de 1986 était quelque peu inférieur à celui de la moyenne de tous les diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne, entre 1984 et 1987. Nombreux sont ceux qui ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant soit des postes d'urbaniste pour l'administration au sein de la fonction publique ou des postes en gestion financière pour l'urbanisme.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion inférieure à la moyenne de diplômés choisiraient ce même programme si c'était à refaire, ce qui reflète leur insatisfaction face à la formation reçue. Ainsi, un nombre nettement inférieur à la moyenne jugent que leur emploi est relié à leur formation, et la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent est largement supérieure à la moyenne. De plus, le salaire touché était relativement bas; il n'est donc guère surprenant qu'à peine 78 p. 100 des diplômés se disaient satisfaits de leur emploi, soit une proportion nettement inférieure à la moyenne. Cependant, en général, les conditions de travail de ces diplômés se sont améliorées de façon importante entre la troisième et la cinquième année de leur carrière en ce qui a trait à la satisfaction au travail et au salaire.

Planification et gestion des ressources

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	267	316	356	353	335
Pourcentage de diplômés féminins	33,0	35,4	35,7	36,3	36,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	6
Ne se sont pas joints à la population active	2	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	32	33
Se sont joints à la population active	65	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	90	2	8
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences naturelles, génie et mathématiques (37 %)
- Spécialistes en aménagement urbain et régional (16 %)
- Architectes (5 %)
- Ingénieurs professionnels (5 %)

Directeurs et administrateurs (24 %)
- Autres directeurs et administrateurs (11 %)
- Autres administrateurs gouvernementaux (4 %)
- Directeurs financiers (3 %)
- Comptables et vérificateurs (3 %)

Sciences sociales (24 %)
- Économistes (13 %)

Autres (15 %)

Sciences sociales et services

Planification et gestion des ressources

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline regroupe des spécialités telles la planification rurale et urbaine, la conception et l'élaboration de systèmes de transport, le développement des communautaires, les études de l'environnement et la gestion des ressources. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans leur domaine de spécialisation ou dans un domaine connexe (p. ex., en économie ou en géographie). Une entrevue, des tests d'aptitudes et des lettres de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, les principales universités de toutes les provinces offrent ces programmes, et leur durée moyenne est de deux ans. Certaines maisons d'enseignement offrent la possibilité de suivre ce cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Par ailleurs, quelques universités offrent des programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études supérieures de plus courte durée, et les étudiants peuvent s'y inscrire après avoir obtenu un diplôme de premier cycle. Les hommes constituent la majorité des diplômés dans ce domaine : en effet, en 1987, les femmes représentaient seulement 36 p. 100 des étudiants ayant réussi le programme.

Tendances et projections

La popularité relative de ce cours est demeurée stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômés devrait augmenter d'environ 5 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion comparable à la moyenne d'autres diplômés étudient à temps partiel, et un nombre inférieur à la moyenne choisissent de parfaire leur éducation après l'obtention de la maîtrise. Un plus grand nombre que la moyenne de ces diplômés se mettent à la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention de leur maîtrise et réussissent très bien à trouver du travail à plein temps. Le taux de chômage dans ce groupe est comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, et un petit nombre seulement occupent des postes à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre d'urbaniste spécialisé en aménagement urbain et régional dans le secteur des services aux entreprises. Par ailleurs, un plus petit nombre occupent des postes d'économiste, de directeur ou d'administrateur. En 1988, ces diplômés touchaient un salaire moyen d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une licence, d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle en planification et en gestion des ressources, en géographie ou en économie. Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, troquant généralement des emplois d'urbaniste spécialisé en aménagement urbain et régional, d'économiste et d'administrateur gouvernemental. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté au même rythme que celui d'autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en planification et gestion des ressources se disent un peu moins satisfaits de leur formation que d'autres diplômés de même niveau. Si c'était à refaire, près de 70 p. 100 d'entre eux choisiraient de nouveau ce programme. La proportion des diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation ou qui jugent leur emploi satisfaisant correspond à la moyenne. Cependant, un nombre supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et les salaires sont quelque peu inférieurs à ceux d'autres diplômés de même niveau. La proportion de diplômés qui jugent leur travail satisfaisant augmente de façon considérable, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors que les autres conditions de travail varient très peu durant cette période.

Sciences politiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 771	2 075	2 969	3 082	3 217
Pourcentage de diplômés féminins	36,0	39,0	41,0	41,2	41,6
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,8	1,9	2,5	2,5	2,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	39	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	14	20
Se sont joints à la population active	41	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	66	10	24
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (29 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (9 %)
- Cadres administratifs et travailleurs assimilés (5 %)
- Administrateurs gouvernementaux (4 %)
- Directeurs des services (4 %)

Vente (15 %)
- Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises (5 %)
- Voyageurs de commerce (3 %)
- Vendeurs d'assurances (3 %)

Emplois de bureau et professions connexes (14 %)
- Commis généraux de bureau (4 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (2 %)
- Commis d'assurances, de banque et autres commis financiers (2 %)

Arts, littérature et loisirs (12 %)
- Entraîneurs et moniteurs des sports et loisirs (3 %)
- Préposés dans le secteur des sports et loisirs (2 %)
- Arts du spectacle et de l'audio-visuel (2 %)
- Surveillants : sports et loisirs (2 %)

Autres (30 %)
- Sciences sociales (8 %)
- Enseignement (5 %)
- Services (5 %)

Sciences sociales et services

Sciences politiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce programme se penche notamment sur les questions du pouvoir, des conflits et de la résolution de conflits, de la théorie et la méthodologie politique, des politiques comparées, des relations internationales, des groupes d'intérêt, des structures gouvernementales et des systèmes juridiques. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu de bons résultats. Les étudiants du Québec doivent posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ces cours, d'une durée moyenne de trois ans, sont offerts par les principales universités de toutes les provinces et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 36 p. 100 en 1981 à 41 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée assez stable, entre 1981 et 1984, mais elle a beaucoup augmenté depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit une augmentation de 40 p. 100 du nombre de diplômes décernés entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement inférieure à la moyenne suivent ces cours à temps partiel, alors qu'une proportion largement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme. Ceci porte à croire que des études plus poussées améliorent les perspectives d'emploi dans ce domaine. Après avoir obtenu leur diplôme, ces diplômés intègrent la population active dans une proportion moindre que d'autres diplômés de même niveau. Ceux qui se lancent à la recherche d'un emploi connaissent moins de succès que la moyenne à trouver du travail, que ce soit à plein temps ou à temps partiel. Par conséquent, le taux de chômage des détenteurs d'un diplôme en sciences politiques est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des diplômés de même niveau.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en sciences politiques dénichent des emplois dans différents domaines, par exemple, des postes de directeur au sein de la fonction publique, des emplois dans le secteur des services, la vente et la publicité, ou des postes d'administrateur juridique ou de vendeur. Leur principale source de concurrence provient des autres diplômés universitaires. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de l'ensemble des autres diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la moyenne, entre 1984 et 1987. Plusieurs de ces diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant surtout la vente pour la gestion des ventes.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés sont assez mécontents de leur formation : une proportion nettement inférieure à la moyenne choisiraient ce même programme si c'était à refaire. La proportion qui ont trouvé un poste relié à leur formation était largement inférieure à la moyenne. De plus, la proportion de ceux qui s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient était nettement supérieure à la moyenne. Par conséquent, quelque 80 p. 100 se sont dits satisfaits de leur emploi, un taux qui est largement inférieur à la moyenne. En général, les conditions de travail de ces diplômés se sont améliorées de manière importante en ce qui a trait aux possibilités d'emploi, à la satisfaction au travail et au salaire touché entre la troisième et la cinquième année de leur carrière.

Sciences politiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	293	303	360	357	339
Pourcentage de diplômés féminins	25,3	27,7	31,1	31,7	31,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	15	6
Ne se sont pas joints à la population active	7	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	25	33
Se sont joints à la population active	53	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	64	15	21
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (36 %)
- Autres directeurs et administrateurs (13 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (7 %)
- Directeurs dans le domaine des sciences naturelles (4 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (3 %)
- Administrateurs, enseignement (3 %)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (14 %)
- Analystes de systèmes et programmeurs en informatique (4 %)

Enseignement (11 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (5 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (4 %)
- Niveaux primaire et secondaire (2 %)

Sciences sociales (10 %)
- Travail social et domaines connexes (8 %)

Autres (29 %)

Sciences sociales et services

Sciences politiques
Maîtrise
Université (2 ans)

Ce programme de deuxième cycle permet aux étudiants de se spécialiser en politique comparée, en administration publique, en relations internationales ou en théorie politique. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans ce domaine ou dans un domaine connexe (p. ex., en économie, en sociologie ou en géographie). La plupart des universités exigent aussi que les candidats passent une entrevue, réussissent l'examen d'entrée et présentent des lettres de recommandation. Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent des programmes de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, lesquels requièrent également des candidats qu'ils détiennent un diplôme de premier cycle. La proportion de femmes dans ce domaine est passée de 26 p. 100 en 1981 à 31 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programmme est demeuré constante entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 10 p. 100 entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de ces diplômés qui font leurs études à temps partiel est légèrement inférieure à la moyenne. Par ailleurs, une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, ce qui semble indiquer que le doctorat améliore les perspectives d'emploi dans ce domaine. La proportion de ceux qui décident de se joindre à la population active se situe dans la moyenne, mais ces individus connaissent moins de succès que d'autres dans la recherche d'un emploi. Une proportion nettement inférieure à la moyenne dénichent un emploi à plein temps, et le taux de chômage dans ce domaine est trois fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des postes de directeur ou d'administrateur au sein de la fonction publique; un plus petit nombre travaillent à titre d'écrivain et de rédacteur, d'analyste de l'organisation et des méthodes, d'agent de recherche dans des professions reliées à la sécurité sociale, et de professeur au niveau postsecondaire. Quelle que soit la profession, les diplômés de 1986 touchaient, en 1988, un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur à celui de la moyenne de tous les détenteurs d'une maîtrise.

Ces diplômés disputent généralement les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme de niveau collégial, aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de niveau universitaire en commerce ou dans une discipline connexe, aux détenteurs d'une maîtrise avec spécialisation en administration, et aux détenteurs d'un diplôme en communication de masse provenant des collèges communautaires ou des cégeps. Environ 40 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, troquant surtout des postes en direction et en administration ou des emplois de rédaction et de révision. Entre la troisième et la cinquième de leur carrière, le salaire de ces diplômés a augmenté plus rapidement que celui de la moyenne.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion légèrement inférieure à la moyenne de ces diplômés (75 %) choisiraient ce même programme, si c'était à refaire, ce qui reflète bien les mauvaises conditions du marché du travail dans ce domaine. En effet, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils trouvent un poste à plein temps ou un poste relié à la formation reçue. Leur taux de satisfaction au travail ainsi que les salaires qu'ils touchent sont inférieurs de la moyenne. De plus, une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Peu de changements ont été notés entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, si ce n'est que la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel a augmenté de façon importante et que la proportion des sans-emploi a chuté de manière considérable.

Sciences politiques

Doctorat
Université (5 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	27	34	38	42	42
Pourcentage de diplômés féminins	37.0	20.6	7.9	8.0	8.0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1.5	1.8	1.6	1.6	1.6

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	3
Ne se sont pas joints à la population active	0	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	42	20
Se sont joints à la population active	56	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	11	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement (40 %)
- Professeurs d'université (40 %)

Directeurs et administrateurs (40 %)
- Administrateurs gouvernementaux (20 %)
- Administrateurs, enseignement et domaines connexes (20 %)

Autres (20 %)

Sciences sociales et services

Sciences politiques

Doctorat
Université (5 ans)

Le doctorat en sciences politiques permet aux étudiants de se spécialiser en politique comparée, en administration publique, en relations internationales et en théorie politique. Les critères d'admission varient selon l'université, mais tous les candidats doivent détenir une maîtrise en sciences politiques et avoir obtenu de bons résultats. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue et leur fournissent des lettres de recommandation. Les principales universités de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique décernent des doctorats en sciences politiques; ces cours sont d'une durée moyenne de cinq ans. La proportion de femmes qui détiennent un doctorat dans cette discipline est passée de 37 p. 100 en 1981 à seulement 8 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue de façon minime entre 1981 et 1984, mais elle a chuté depuis pour revenir au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 35 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés nettement supérieure à la moyenne ont obtenu leur doctorat en étudiant à temps partiel (plusieurs candidats occupant déjà un emploi). Après l'obtention de leur diplôme, un nombre légèrement inférieur à la moyenne ont poursuivi des études postdoctorales, et une proportion inférieure à la moyenne se sont immédiatement joints à la population active. Ils ont eu autant de facilité que d'autres diplômés de même niveau à dénicher un emploi, alors que plus de 80 p. 100 d'entre eux ont trouvé un emploi à plein temps et près de 10 p. 100 ont décroché un poste à temps partiel. Le taux de chômage des détenteurs d'un doctorat en sciences politiques est comparable à celui de la moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Ces diplômés travaillent généralement à titre de professeur d'université, d'administrateur gouvernemental ou d'administrateur dans le domaine de l'éducation. Pour les postes de professeur d'université, ils n'ont pas à faire face à la concurrence directe des détenteurs de doctorat dans d'autres domaines mais, pour l'obtention des postes d'administrateur gouvernemental, ils doivent concurrencer des diplômés universitaires de tous les niveaux et de tous les domaines, plus particulièrement ceux ayant fait des études en planification et en gestion des ressources ou en histoire. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de la moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat. Le salaire des diplômés de 1982 s'est accru à un rythme bien plus lent que celui de la moyenne entre 1984 et 1987. Presque aucun de ces diplômés n'a changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Dans l'ensemble, les détenteurs d'un doctorat en sciences politiques sont assez satisfaits de la formation reçue. C'est dans une proportion égale à la moyenne qu'ils choisiraient le même domaine d'étude, si c'était à refaire. La proportion de ceux qui trouvent un emploi relié à la formation reçue est légèrement inférieure à la moyenne, et plus de la moitié s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Tous se sont dits satisfaits de leur emploi; cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail des diplômés de 1982 se sont quelque peu détériorées en ce qui a trait à la satisfaction au travail, mais elles se sont améliorées quelque peu en ce qui a trait au salaire.

Services correctionnels et de protection

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 408	1 837	2 298	2 228	2 191
Pourcentage de diplômés féminins	34,7	39,6	37,5	36,4	33,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,9	3,1	3,9	3,9	3,9

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	13	25
Ne se sont pas joints à la population active	1	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	11	7
Se sont joints à la population active	75	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	87	6	7
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Services (62 %)
- Policiers et détectives gouvernementaux (34 %)
- Gardiens de sécurité (17 %)

Sciences sociales (10 %)
- Domaine du droit (5 %)

Gestion et administration (9 %)
- Inspecteurs et agents de réglementation (3 %)
- Enquêteurs privés (2 %)

Autres (19 %)
- Emplois de bureau (7 %)
- Métiers de la construction (5 %)
- Vente (2 %)

Sciences sociales et services

Services correctionnels et de protection

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir une formation en techniques policières, en technologie de la sécurité et de la protection, en technologie des services correctionnels pénaux, en techniques parajuridiques, et en assistance juridique. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété des cours de mathématiques et de français (ou d'anglais) de niveau secondaire et acquis une expérience de travail pertinente. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent également que les candidats se soumettent à un examen médical, à des tests d'aptitudes en mathématiques et en français (ou en anglais) ainsi qu'à une entrevue, et qu'ils leur fournissent des lettres de recommandation. Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme CODP, alliant travail et études. La plupart des diplômés sont des hommes, mais les femmes représentaient 37 p. 100 du total des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours a connu une croissance constante, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 20 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme est deux fois plus faible que la moyenne, alors qu'une proportion beaucoup plus importante ont décidé de chercher du travail. Une proportion supérieure à la moyenne ont fait leurs études à temps partiel, sans doute dans le but d'accroître leurs compétences ou de réorienter leur carrière. Ces diplômés ont connu plus de succès que d'autres à dénicher un emploi, et la plupart ont trouvé du travail à plein temps. Par ailleurs, le taux de chômage de ce groupe diminue de manière importante au fil des ans.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des diplômés de programmes de services correctionnels et de protection dénichent des postes de policier ou de détective au sein des administrations publiques, alors qu'un plus petit nombre travaillent en tant que gardien de sécurité, détective privé ou technicien parajuridique. Ces diplômés disputent généralement les emplois disponibles à leurs pairs, en plus de concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en sociologie ou en criminologie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 supérieur à celui de la moyenne des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, l'évolution de leur salaire a été comparable à celle de la moyenne. Pendant cette même période, un nombre comparable à la moyenne ont changé d'emploi, troquant habituellement des postes de policier, de détective et de gardien de sécurité. Environ 95 p. 100 des diplômés qui exerçaient des fonctions de policier ou de détective en 1984 n'avaient pas changé d'emploi en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail semble représenter une expérience positive pour ces diplômés. En effet, la proportion de ceux qui se disent satisfaits de leur travail est comparable à la moyenne. Ce résultat est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés qui trouvent un emploi relié à la formation reçue, aux salaires élevés qui dépassent la moyenne, et d'un taux de chômage inférieur à la moyenne. D'autre part, en 1988, les deux tiers des diplômés de 1986 s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, et si c'était à refaire, 70 p. 100 choisiraient de nouveau ce programme. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les diplômés de 1982 ont semblé déçus de leur emploi, alors qu'un nombre croissant s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient et un nombre plus restreint se déclaraient satisfaits de leur choix en matière d'éducation. Cependant, en 1987, une plus grande proportion qu'en 1984 se disaient satisfaits de leur poste et considéraient que leur travail était relié à la formation reçue.

Psychologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	4 423	5 243	7 116	7 334	7 617
Pourcentage de diplômés féminins	70,1	74,4	75,3	75,7	76,4
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,5	4,9	5,9	5,9	5,9

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	18	14
Ne se sont pas joints à la population active	7	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	23	20
Se sont joints à la population active	52	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	69	16	15
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Enseignement (24 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (15 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (3 %)
- Professeurs aux niveaux secondaire et primaire et travailleurs assimilés (2 %)
- Professeurs au niveau secondaire (1 %)

Emplois de bureau (23 %)
- Réceptionnistes et commis à l'information (2 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (2 %)
- Opérateurs sur matériel mécanographique électronique (2 %)

Sciences sociales (21 %)
- Travailleurs sociaux (12 %)
- Personnel des services sociaux et communautaires (4 %)

Directeurs et administrateurs (11 %)
- Directeurs des services (4 %)
- Agents du personnel et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (21 %)
- Services (6 %)
- Vente (5 %)
- Médecine et santé (5 %)

Sciences sociales et services

Psychologie
Premier cycle
Université (3 ans)

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le domaine du comportement humain, notamment les réactions des individus au stress et aux pressions. Il aborde différents aspects du problème, tels la psychologie sociale, le processus cognitif et l'apprentissage, la personnalité, les drogues et la toxicomanie, la neuroscience comportementale, le comportement criminel et le développement de l'enfant. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et obtenu de bons résultats en mathématiques et en français (ou en anglais). Les étudiants québécois doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Le programme de premier cycle en psychologie est offert dans toutes les provinces et sa durée moyenne est de trois ans. Certaines universités offrent la possibilité de suivre ces cours dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Ce domaine continue d'attirer surtout les femmes; en effet, en 1987, elles représentaient 75 p. 100 des diplômés, comparativement à 70 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. La popularité relative de ce programme s'est accru de façon considérable entre 1981 et 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 35 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui étudient à temps partiel est légèrement supérieure à la moyenne des diplômés de même niveau. De plus, un nombre légèrement supérieur à la moyenne décident de poursuivre des études supérieures, ceci est sans doute attribuable aux difficultés qu'éprouvent les détenteurs d'un diplôme en psychologie de ce niveau à trouver du travail. Par conséquent, la proportion de ces étudiants intégrant la population active dès l'obtention de leur diplôme est inférieure à la moyenne. En outre, les détenteurs d'un diplôme en psychologie réussissent moins bien que les autres à décrocher un emploi : ils ne trouvent du travail à plein temps que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, et un nombre relativement élevé de diplômés ne travaillent qu'à temps partiel. Aussi, le taux de chômage dans ce groupe est beaucoup plus élevé que chez d'autres diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En majorité, ces diplômés trouvent du travail dans l'enseignement au niveau primaire, en travail social, en consultation à l'aide sociale, dans les services communautaires, en gestion des ressources humaines et en gestion du secteur des services, principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, au sein des gouvernements locaux et provinciaux, et dans le secteur des services aux entreprises. Un diplôme en éducation est requis pour les diplômés intéressés à poursuivre une carrière dans l'enseignement. Ils doivent alors concurrencer d'autres diplômés des divers domaines de l'éducation proviennent des disciplines des sciences sociales et des sciences humaines. Dans le secteur du travail social, les détenteurs d'un diplôme en psychologie doivent faire face à la concurrence des détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire de domaines connexes. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchaient en moyenne un salaire largement inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. De plus, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté deux fois moins rapidement que celui de la moyenne des diplômés de même niveau. Bon nombre de ces diplômés ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, la majorité d'entre eux quittant la psychologie au profit de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, du travail social, de la consultation en éducation et de la consultation en orientation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en psychologie semblent que[illegible] que peu insatisfaits de leur formation car, si c'était à refaire, une proportion inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce cours. La proportion de ces diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue est légèrement inférieure à la moyenne, et la proportion s'estimant surqualifiés est nettement supérieure à la moyenne. Néanmoins, sans doute à cause de la nature de leur travail, 85 p. 100 des détenteurs d'un diplôme en psychologie se disent satisfaits de leur travail, ce qui représente un nombre légèrement inférieur à la moyenne de tous les diplômés. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail aux chapitres des possibilités d'emploi et de la satisfaction au travail se sont améliorées de façon considérable.

Psychologie
Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	540	515	541	536	509
Pourcentage de diplômés féminins	52,6	64,5	68,2	69,4	69,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,8	3,1	3,1	3,1	3,1

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	19	6
Ne se sont pas joints à la population active	8	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	33
Se sont joints à la population active	53	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	67	23	10
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (74 %)
- Psychologues (48 %)
- Travailleurs sociaux (11 %)
- Services sociaux et communautaires (4 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (3 %)

Enseignement (10 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (6 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (3 %)
- Niveaux primaire et secondaire (1 %)

Directeurs et administrateurs (6 %)
- Administrateurs, enseignement (2 %)
- Administrateurs, médecine et santé (2 %)

Autres (10 %)

Sciences sociales et services

Psychologie
Maîtrise
Université (2 ans)

Le programme de maîtrise en psychologie permet aux étudiants de se spécialiser en psychopathologie, en psychologie pathologique, en psychologie sociale ou en psychologie clinique. Le programme comprend également des cours sur le comportement de l'enfant et sur le processus cognitif et l'apprentissage. Les critères d'admission varient selon l'université mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle en psychologie ou dans un domaine connexe. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, qu'ils réussissent aux examens d'entrée et qu'ils leur fournissent des lettres de recommandation. Le programme de deuxième cycle en psychologie est offert dans tous les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard; il est d'une durée moyenne de deux ans et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Certaines universités offrent également un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat, pour lequel les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle. La représentation des femmes dans ce domaine est passée de 53 p. 100 en 1981 à 68 p. 100 en 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu une baisse, entre 1981 et 1984, mais elle s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit qu'il y aura environ 5 p. 100 moins de diplômes décernés entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui ont suivi ce programme à temps partiel est largement inférieure à la moyenne. Par ailleurs, la proportion de ceux qui poursuivent leurs études dès l'obtention de leur diplôme est nettement supérieure à la moyenne; on considère donc que le doctorat améliore les perspectives d'emploi dans ce domaine. Une proportion comparable à la moyenne se joignent à la population active, mais ils y connaissent cependant un peu moins de succès que d'autres détenteurs d'une maîtrise dans la recherche d'un emploi, une proportion beaucoup plus faible que la moyenne décrochant un poste à plein temps, une proportion nettement supérieure à la moyenne travaillant à temps partiel, et une proportion légèrement supérieure à la moyenne se retrouvant sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés dénichent des postes de psychologue dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, alors qu'un plus petit nombre deviennent travailleur social, professeur au niveau postsecondaire ou travaillent dans le domaine de la médecine. En 1988, les détenteurs d'une maîtrise en psychologie touchaient un salaire d'environ 25 p. 100 inférieur à celui de la moyenne de tous les détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. Ils disputent généralement les emplois disponibles aux détenteurs d'un doctorat en psychologie de même qu'aux détenteurs d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle dans des domaines reliés à l'enseignement.

Environ 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant habituellement des postes de psychologue pour des postes de travailleur social ou d'administrateur des services de santé et des services médicaux. Entre 1984 et 1987, leur salaire a augmenté un peu plus lentement que la moyenne.

Coup d'oeil rétrospectif

Quatre vingt pour cent de ces diplômés choisiraient le même programme si c'était à refaire, soit une proportion comparable à la moyenne. Ceci est sans doute attribuable à la proportion qui ont déniché un emploi relié à la formation reçue et de celle qui se disent satisfaits du poste qu'ils occupent, qui sont également comparable à la moyenne. C'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Cette situation a peu changé, entre 1984 et 1987, si ce n'est qu'un nombre beaucoup plus restreint se trouvaient sans emploi en 1987 qu'en 1984, et qu'une proportion beaucoup plus faible s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient.

Psychologie

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	185	171	198	220	220
Pourcentage de diplômés féminins	36,2	46,2	53,0	54,0	53,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	10,2	9,1	8,3	8,3	8,3

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	3
Ne se sont pas joints à la population active	2	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	20	20
Se sont joints à la population active	74	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	11	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (49 %)
- Psychologues (44 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (2 %)
- Travailleurs sociaux (2 %)

Enseignement (30 %)
- Professeurs d'université (25 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (3 %)

Directeurs et administrateurs (7 %)
- Analystes de l'organisation et des méthodes (6 %)

Autres (14 %)
- Médecine et santé (5 %)

Sciences sociales et services

Psychologie

Doctorat
Université (4 ans)

Les disciplines offertes, au niveau du doctorat, sont la psychologie pathologique, la psychopathologie, le comportement des enfants, le processus cognitif et l'apprentissage, la psychologie sociale et la psychologie clinique. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir une maîtrise (ou, dans certains cas, un baccalauréat en psychologie clinique) et démontrer des aptitudes pour la recherche. Une entrevue et des lettres de recommandation font aussi partie des critères de sélection adoptés par la majorité des universités. À l'exception de celles de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, les principales universités des provinces offrent le programme de doctorat en psychologie, qui peut généralement être complété en moins de quatre ans. En 1987, les femmes représentaient 53 p. 100 des diplômés, comparativement à 36 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité de ce programme a diminué considérablement entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 25 p. 100 entre 1989 et 1995, par rapport à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Puisque bon nombre d'étudiants dans ce domaine occupaient déjà un emploi, la proportion des diplômés qui font des études à temps partiel est comparable à la moyenne de l'ensemble d'autres diplômés de même niveau. Le nombre de diplômés qui entreprennent des études postdoctorales ou qui se mettent à la recherche d'un emploi après l'obtention de leur diplôme correspond également à la moyenne. Ces diplômés connaissent autant de succès que d'autres détenteurs de doctorat lors de la recherche d'un emploi. Un nombre légèrement inférieur à la moyenne trouvent du travail à plein temps, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne ne décrochent qu'un emploi à temps partiel, que ce soit par choix ou par nécessité. Il en résulte que le taux de chômage de ces diplômés est comparable à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés trouvent du travail à titre de psychologue, de professeur d'université, ou dans une profession reliée au domaine de l'éducation, et de la santé et du bien-être. En général, ces diplômés doivent faire face à une concurrence très limitée de la part d'autres détenteurs d'un doctorat pour les postes d'enseignement, mais doivent parfois concurrencer les détenteurs d'un doctorat en éducation et en éducation physique pour des emplois de psychologue scolaire. Deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, ces diplômés touchaient un salaire comparable à celui de la moyenne d'autres diplômés de même niveau. Cependant, entre 1984 et 1987, le salaire moyen des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement que celui d'autres détenteurs d'un doctorat. Un nombre considérable de diplômés changent d'emploi, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant généralement la pratique directe de la psychologie au profit de l'orientation scolaire, de la consultation en gestion, ou de l'enseignement.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés se disent insatisfaits de leur formation. En effet, si c'était à refaire, les détenteurs d'un doctorat en psychologie choisiraient de nouveau ce cours dans une proportion inférieure à la moyenne (70 %). Paradoxalement, la majorité de ces diplômés ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et un nombre inférieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. De plus, la majorité des diplômés jugent leur emploi satisfaisant dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Chez les diplômés de 1982, les conditions salariales et le degré de satisfaction au travail se sont améliorés quelque peu, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, alors que les possibilités d'emploi sont demeurées assez stables.

Technologies du secteur des services

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	424	835	795	771	758
Pourcentage de diplômés féminins	60,8	56,2	56,2	58,3	65,1
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,9	1,4	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	11	25
Ne se sont pas joints à la population active	3	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	7
Se sont joints à la population active	84	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	7	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Services (57 %)
- Chefs et cuisiniers (20 %)
- Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons (17 %)
- Directeurs de funérailles (13 %)
- Serveurs d'aliments et de boissons (4 %)

Emplois de bureau (19 %)
- Commis d'hôtel (4 %)
- Caissiers (4 %)
- Réceptionnistes (3 %)
- Commis d'agence de voyage (2 %)

Gestion et administration (16 %)
- Directeurs des services (8 %)
- Agents financiers (4 %)

Autres (8 %)
- Vente (2 %)
- Professions dans le domaine des arts (2 %)
- Métiers de la construction (2 %)

Sciences sociales et services

Technologies du secteur des services

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce domaine d'études comprend les activités reliées à la pâtisserie et à la boulangerie, à la cuisine, au service aux tables, à l'économie domestique, au blanchissage et au nettoyage à sec, au secteur de l'hôtellerie et du tourisme ou au service de pompes funèbres. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais les candidats doivent généralement posséder une certaine expérience et avoir complété des cours de niveau secondaire en mathématiques et en français (ou en anglais), et parfois en chimie. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent que les candidats se soumettent à un test d'aptitudes en français (ou en anglais), à une entrevue, et parfois à un examen médical. Ces cours sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes représentaient 56 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme s'est accrue entre 1981 et 1984 et s'est stabilisée depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 10 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Parmi ces diplômés, une proportion nettement inférieure à la moyenne poursuivent des études après l'obtention de leur diplôme, la plupart choisissant plutôt de chercher immédiatement du travail. Ceci est caractéristique chez les diplômés de cette discipline. Une proportion inférieure à la moyenne étudient à temps partiel, indiquant que la participation à plein temps est habituellement nécessaire pour compléter ce programme. La proportion de diplômés de 1986 qui ont déniché un emploi était supérieure à la moyenne, et ne peu travaillaient qu'à temps partiel. De plus, la proportion de sans-emploi s'amenuise avec le temps, alors que plusieurs finissent par trouver des postes à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en technologies du secteur des services dénichent des postes de chef ou de cuisinier dans le secteur des aliments et des boissons; un plus petit nombre travaillent à titre de surveillant dans le secteur des aliments et des boissons, de directeur de pompes funèbres ou de directeur des services. Ils doivent généralement concurrencer les autres diplômés de collèges communautaires et de cégeps, ou ceux d'écoles de métiers qui ont fait des études en cuisine. Deux après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire des détenteurs d'un diplôme en technologies du secteur des services a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des diplômés. Au cours de la même période, une proportion supérieure à la moyenne ont changé d'emploi, troquant généralement des postes de surveillant dans le secteur des aliments et des boissons, de directeur des services, de chef et de cuisinier.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail n'a pas représenté une expérience positive pour les détenteurs d'un diplôme en technologies du secteur des services, puisqu'une proportion inférieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Ceci peut s'expliquer par le nombre supérieur à la moyenne qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent et par le salaire inférieur à la moyenne qu'ils touchent. Seulement trois diplômés sur cinq qui ont complété le programme en 1986 le choisiraient à nouveau, si c'était à refaire. Cependant, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les diplômés de 1982 considéraient que leur situation s'était améliorée, alors qu'un plus grand nombre jugeaient que leur poste était relié à la formation reçue, qu'un plus grand nombre se disaient satisfaits de leur choix professionnel, que les salaires augmentaient plus rapidement que la moyenne, bien qu'une plus grande proportion s'estimaient surqualifiés pour leur poste en 1987 par rapport à 1984.

Technologies du secteur des services (cuisine)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	2 233	2 727	2 653	2 408
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	4,4	5,5	5,5	5,5

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	5	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	87	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	71	9	20
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Services (74 %)
- Chefs et cuisiniers (61 %)
- Surveillants : préparation des aliments et boissons (5 %)

Emplois de bureau (6 %)

Traitement des aliments et boissons (5 %)
- Boulangers, bonbonniers et travailleurs assimilés (4 %)

Autres (15 %)

Sciences sociales et services

Technologies du secteur des services (cuisine)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Ce programme vise à préparer les étudiants aux emplois de cuisiniers ou de chefs. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement; par ailleurs, la majorité des candidats ont déjà terminé leurs études secondaires. Les programmes de cuisine sont offerts dans certaines maisons d'enseignement de toutes les provinces, et leur durée moyenne est de six mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. En effet, la popularité relative du programme s'est récemment accrue, le nombre de diplômés ayant passé de 2 233 en 1984 à 2 727 en 1987. Si la conjoncture se maintient, un nombre comparable d'étudiants suivront cette formation au cours de la période de 1989 à 1995.

Destination des diplômés

Comparativement à d'autres diplômés de ce niveau, la proportion d'étudiants qui fait des études à temps partiel se situe dans la moyenne. De plus, un nombre comparable à la moyenne d'entre eux intègrent la population active au terme de leurs études et dénichent un emploi à plein temps. Cependant, une proportion relativement élevée de ces diplômés se retrouvent sans travail.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés embauchés le sont à titre de chef et de cuisinier dans le secteur des aliments et des boissons. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent des emplois de boulanger ou de surveillant dans la préparation des aliments et des boissons. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient en moyenne un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau. En général, ces diplômés doivent concurrencer ceux de ce programme ou d'autres programmes de formation professionnelle connexes, ainsi que les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales en technologie des industries de service. Quelque 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987. En général, ils quittent des postes de chef et de cuisinier pour occuper des emplois de surveillant dans la préparation des aliments et des boissons ainsi que des emplois de service dans des secteurs connexes. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté moins rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion comparable à la moyenne (70 %). Ceci reflète bien le fait que la proportion des diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue était supérieure à la moyenne, et qu'une proportion comparable à la moyenne jugeaient leur travail satisfaisant. D'autre part, un nombre relativement élevé de diplômés s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Entre 1984 et 1987, cette situation a peu changé, sauf qu'en 1987, un plus grand nombre de diplômés travaillaient à plein temps.

Technologies du secteur des services (autres technologies de préparation des aliments)

Sciences sociales et services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	391	556	541	491
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0.8	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	7
Ne se sont pas joints à la population active	9	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	83	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	61	20	19
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Traitement des aliments et boissons (39 %)
- Boulangers, bonbonniers et travailleurs assimilés (34 %)

Services (25 %)
- Chefs et cuisiniers (13 %)
- Préposés au service des boissons (5 %)
- Serveurs : industrie des aliments et boissons (3 %)

Directeurs et administrateurs (10 %)
- Directeurs de la production : industrie des aliments et boissons (4 %)
- Directeurs des aliments et boissons (3 %)

Fabrication, montage et réparation de produits (9 %)
- Inspection, vérification, triage et échantillonnage de produits métalliques (3 %)

Autres (17 %)

Sciences sociales et services

Technologies du secteur des services (autres technologies de préparation des aliments)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Cette discipline regroupe les programmes de formation en pâtisserie et boulangerie, en service des boissons, et en administration des services de diététique. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement, mais la majorité des candidats détiennent déjà un diplôme d'études secondaires. Ce programme est offert dans des maisons d'enseignement de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, et sa durée moyenne est de sept mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. En effet, la popularité relative du programme s'est récemment accrue, le nombre de diplômés ayant passé de 391 en 1984 à 556 en 1987. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés devrait augmenter d'environ 10 p. 100 par année.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui ont fait des études à temps partiel est équivalente à la moyenne, comme l'est celle des diplômés ayant intégré la population active à la fin de leurs études. Cependant, un nombre supérieur à la moyenne d'entre eux ne travaillaient qu'à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité des diplômés embauchés le sont à titre de boulanger dans le secteur des aliments et des boissons ainsi que dans le domaine des produits pharmaceutiques. Par ailleurs, un plus petit nombre dénichent un emploi de chef ou de cuisinier, de préposé au service des boissons, de serveur ou de directeur de la production des services alimentaires et des services de la boisson. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 20 p. 100 inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés doivent concurrencer d'autres diplômés de programmes de formation professionnelle qui sont détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme en cuisine. Quelque 60 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant généralement des postes de préposé au service des boissons (parfois un emploi transitoire) et de boulanger pour des emplois en gestion des aliments et des boissons, ou en enseignement au sein d'un établissement professionnel ou collégial. De 1984 à 1987, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté pratiquement aussi rapidement que celui des diplômés d'autres programmes de formation professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, les détenteurs d'un diplôme dans ce domaine choisiraient de nouveau ces cours dans une proportion comparable à la moyenne (65 %). Bien qu'une proportion de diplômés inférieure à la moyenne aient trouvé un emploi relié à la formation reçue et qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, leur niveau de satisfaction au travail est supérieur à la moyenne. Les possibilités d'emploi pour ces diplômés se sont améliorées entre 1984 et 1987.

Autres technologies du secteur des services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	206	550	535	486
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	0,4	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	9	7
Ne se sont pas joints à la population active	4	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	2	4
Se sont joints à la population active	85	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	68	13	18
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Services (58 %)
- Service des aliments et boissons (23 %)
- Concierges et employés des services domestiques et du nettoyage (17 %)
- Chefs et cuisiniers (8 %)
- Préposés au service des boissons (5 %)

Emplois de bureau (15 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (9 %)

Directeurs et administrateurs (10 %)

Exploitations agricoles, horticulture et zootechnie (8 %)

Autres (9 %)

Sciences sociales et services

Autres technologies du secteur des services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Les étudiants qui choisissent ces programmes reçoivent une formation portant sur le services des aliments, l'hôtellerie, les services aux touristes, le travail de concierge, la direction des pompes funèbres et l'embaumement, ou le nettoyage à sec et le blanchissage. Les critères d'admission varient selon le type de programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou programme de recyclage) et la maison d'enseignement, mais la plupart des candidats ont complété leurs études secondaires avant de s'y inscrire. Les divers programmes se rapportant à l'industrie des services sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve; ils sont d'une durée moyenne de trois mois.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Le nombre de diplômés, qui est passé de 206 en 1984 à 550 en 1987, reflète aussi l'augmentation de la popularité relative de ce cours. Si la conjoncture se maintient, environ deux fois plus d'étudiants devraient compléter ce programme chaque année que par le passé.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés suivent le programme à temps partiel. Alors qu'une proportion comparable à la moyenne se sont joints à la population active, un nombre inférieur à la moyenne ont réussi à dénicher un poste à plein temps. Le taux de chômage de ces diplômés est comparable à celui des autres diplômés.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart de ces diplômés travaillent dans des postes de service dans le secteur des aliments et des boissons. Un plus petit nombre dénichent des postes de chef ou de cuisinier, de préposé au service des boissons, de teneur de livres et de commis en comptabilité, ainsi que de concierge. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 10 p. 100 inférieur à celui de la moyenne de tous les diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. En général, ils disputent les emplois disponibles aux diplômés d'écoles de formation professionnelle et de collèges, détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme dans ce domaine ou dans un domaine connexe. Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, quittant surtout le service des aliments et des boissons pour des postes de directeur des services ou de surveillant dans le secteur des aliments et des boissons. Au cours de cette période, le salaire moyen de ces diplômés a augmenté pratiquement aussi rapidement que celui de la moyenne.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, ces diplômés choisiraient le même programme dans une proportion inférieure à la moyenne. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'une proportion inférieure à la moyenne aient déniché un poste relié à la formation reçue et qu'un nombre supérieur à la moyenne s'estimaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, et ce, en dépit du fait qu'une proportion comparable à la moyenne se disaient satisfaits de leur emploi. Entre 1984 et 1987, le nombre de ceux qui travaillaient à plein temps ainsi que de ceux qui se disaient satisfaits de leur emploi a augmenté.

Services sociaux

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	716	521	507	460
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,4	1,1	1,1	1,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	4	7
Ne se sont pas joints à la population active	6	4
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	13	4
Se sont joints à la population active	77	85

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	62	27	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	74	9	17

Travailleurs à plein temps

Services (28 %)
- Services personnels (12 %)
- Soins des enfants (10 %)
- Service des aliments et boissons (4 %)

Sciences sociales et domaines connexes (26 %)
- Services sociaux et communautaires (13 %)

Médecine et santé (23 %)
- Préposés aux malades (19 %)

Enseignement (11 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (7 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (4 %)

Autres (12 %)

Sciences sociales et services

Services sociaux
Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Ce programme, offert par les écoles publiques de métiers, permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires reliées aux soins des enfants et des personnes âgées, ainsi qu'aux services sociaux et de bien-être. Les critères d'admission varient selon le programme (cours d'initiation à la vie professionnelle ou recyclage) et la maison d'enseignement, mais plusieurs étudiants qui s'y inscrivent ont déjà complété leurs études secondaires. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, offrent des cours de base en services sociaux, dont la plupart sont d'une durée approximative de trois mois.

Tendances et projections

Compte tenu des fluctuations, le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Cependant, conformément à la baisse de la popularité relative de cette discipline (probablement en raison des normes d'embauche devenues plus rigoureuse), le nombre de diplômés est passé de 716 en 1984 à 521 en 1986. Si la conjoncture se maintient, le nombre de diplômes décernés annuellement devrait diminuer d'environ 20 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Destination des diplômés

Ces diplômés font des études à temps partiel dans une proportion nettement supérieure à la moyenne. Par ailleurs, un nombre inférieur à la moyenne intègrent la population active dès l'obtention de leur diplôme. Bien qu'un nombre supérieur à la moyenne dénichent un emploi, trois fois plus de la moyenne de ces diplômés ne travaillent qu'à temps partiel. Le taux de chômage chez ces diplômés est inférieur à la moyenne de l'ensemble des autres diplômés de même niveau, en raison principalement de la tendance de ces étudiants à opter pour un emploi à temps partiel plutôt que de se retrouver sans emploi.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent comme préposé aux malades dans les secteurs des services de la santé et des services sociaux, alors qu'un plus petit nombre oeuvrent dans les domaines des services d'aide sociale ou communautaires et des services personnels, ou travaillent comme réceptionniste, préposé aux renseignements ou comme auxiliaire aux soins des enfants. Quelle que soit la profession, les diplômés de 1986 touchaient un salaire moyen d'environ 15 p. 100 inférieur à celui des diplômés de 1988. Les détenteurs d'un diplôme dans cette discipline concurrencent généralement les diplômés d'autres programmes de formation professionnelle qui détiennent un diplôme ou un certificat infirmier auxiliaire ou de préposé de salle d'hôpital, ainsi que les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme collégial dans des domaines reliés aux sciences infirmières. Environ 65 p. 100 des diplômés de 1982 ont changé d'emploi, entre 1984 et 1987, troquant différents postes dans les secteurs des services personnels, des services de l'aide sociale et des services communautaires. Le salaire moyen de ce groupe a augmenté moins rapidement au cours de cette période que celui d'autres diplômés de même niveau.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, une proportion supérieure à la moyenne (75 %) des détenteurs d'un diplôme en services sociaux choisiraient ce même programme. Cette situation traduit le fait qu'une proportion de diplômés supérieure à la moyenne aient trouvé un emploi relié à la formation reçue, qu'une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, et qu'un grand nombre sont satisfaits de leur emploi. La situation est demeurée stable, entre 1984 et 1987, bien qu'une plus forte proportion ne travaillaient qu'à temps partiel, en 1987 qu'en 1984.

Services sociaux

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 628	1 921	1 965	1 905	1 874
Pourcentage de diplômés féminins	86,7	86,5	85,2	85,9	87,8
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4

Activité des diplômés

	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	7	25
Ne se sont pas joints à la population active	4	3
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	12	7
Se sont joints à la population active	77	65

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	76	15	9
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	75	12	13

Travailleurs à plein temps

Services sociaux (31 %)
- Travailleurs sociaux (16 %)
- Travailleurs dans le domaine des services sociaux et communautaires (3 %)
- Conseillers en orientation pédagogique (3 %)
- Psychologues (3 %)

Services (24 %)
- Auxiliaires aux soins des enfants exceptionnels (19 %)
- Serveurs d'aliments et de boissons (2 %)

Enseignement (18 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (11 %)
- Éducateurs de personnes inadaptées (5 %)

Autres (27 %)
- Emplois de bureau (7 %)
- Médecine et santé (6 %)
- Vente (2 %)

Sciences sociales et services

Services sociaux

Formation professionnelle
Collège communautaire / cégep (2 ans)

Ce domaine d'études comprend les soins des enfants, les services à la jeunesse, la gérontologie, les soins aux handicapés et les arts ménagers. Les critères d'admission varient selon le programme et la maison d'enseignement, mais les candidats doivent généralement avoir complété des études de niveau secondaire en mathématiques et en français (ou en anglais) et avoir une certaine expérience de travail reliée au domaine. La priorité est accordée aux étudiants ayant réussi des cours de niveau secondaire en histoire, en géographie et dans d'autres sciences sociales. La plupart des collèges communautaires et des cégeps exigent également que les candidats passent une entrevue et se soumettent à un test d'aptitudes en français (ou en anglais), en plus de leur fournir des lettres de recommandation. Ces programmes sont offerts dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick; ils sont d'une durée moyenne de deux ans et peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Les femmes représentent la majorité de l'effectif, constituant 85 p. 100 des diplômés de 1987.

Tendances et projections

La popularité relative de ces cours est demeurée constante de 1981 à 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit que le nombre de diplômes décernés augmentera d'environ 5 p. 100, entre 1989 et 1995, comparativement à la période de 1981 à 1987.

Destination des diplômés

Une proportion largement inférieure à la moyenne ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme, la plupart choisissant plutôt de se lancer immédiatement à la recherche d'un emploi. La proportion de diplômés ayant complété ce programme à temps partiel est supérieure à la moyenne, ce qui porte à croire que plusieurs choisissent ces cours pour se recycler ou pour améliorer leurs compétences tout en travaillant. C'est dans une proportion supérieure à la moyenne que ces diplômés ont déniché des emplois, mais ils étaient aussi plus nombreux à ne travailler qu'à temps partiel. Le taux de chômage de ce groupe s'amenuise avec le temps, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en services sociaux dénichent un poste d'auxiliaire aux soins des enfants dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, alors qu'un plus petit nombre œuvrent à titre de travailleur social ou de professeur aux niveaux primaire et préscolaire. Ils disputent généralement les emplois disponibles à leurs pairs et concurrencent les détenteurs d'un diplôme de niveau collégial en éducation ou en services d'orientation et les détenteurs d'un diplôme universitaire en éducation (non professorale), en sociologie et en psychologie.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 5 p. 100 inférieur à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, le salaire de ces diplômés a augmenté moins rapidement que la moyenne. Au cours de la même période, une proportion légèrement supérieure à la moyenne ont changé d'emploi, troquant habituellement des postes de soins des enfants dans le secteur de la santé et des services sociaux, et des postes d'enseignant. Environ 55 p. 100 des diplômés de 1982 qui étaient auxiliaire aux soins des enfants en 1984 l'étaient encore en 1987.

Coup d'oeil rétrospectif

Le passage des études au marché du travail semble bien réussi pour ces diplômés, puisqu'une proportion supérieure à la moyenne se disaient satisfaits de leur emploi. Cette situation est sans doute attribuable au nombre relativement élevé de diplômés ayant trouvé un emploi relié à la formation reçue, à la proportion inférieure à la moyenne s'estimant surqualifiés pour leur emploi et au taux de chômage inférieur à la moyenne. Les deux tiers des diplômés de 1986 choisiraient le même programme si c'était à refaire. Entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés étaient portés à perdre de l'enthousiasme envers leur emploi; un plus grand nombre s'estimaient surqualifiés, un moins grand nombre se disaient satisfaits de leur choix en matière d'éducation, et en 1987, un nombre supérieur à celui de 1984 jugeaient que leur poste était relié à la formation reçue.

Travail social et services sociaux

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	1 503	1 561	1 724	1 774	1 841
Pourcentage de diplômés féminins	78,1	80,8	80,4	80,8	81,5
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	6	14
Ne se sont pas joints à la population active	2	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	22	20
Se sont joints à la population active	70	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	88	7	5
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (81 %)
- Travailleurs sociaux (50 %)
- Personnel des services sociaux et communautaires (20 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (7 %)
- Autres : sciences sociales et domaines connexes (3 %)

Services (6 %)

Emplois de bureau (4 %)

Autres (9 %)

Sciences sociales et services

Travail social et services sociaux

Premier cycle
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline reçoivent une formation axée sur la résolution des conflits et des problèmes d'ordre social ou personnel. En général, les critères d'admission sont rigoureux et le nombre d'inscriptions limité. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires ou, dans le cas des étudiants québécois, obtenu un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). De plus, ils doivent avoir obtenu de bonnes notes en mathématiques et en français (ou en anglais). Dans plusieurs cas, les candidats qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires mais qui possèdent une vaste expérience de travail pertinente pourront être considérés. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue et se soumettent à des tests d'aptitudes. Le programme de premier cycle en travail social est offert dans des universités de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les cours, d'une durée moyenne de trois ans, peuvent être suivis dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. En 1987, 80 p. 100 des diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable, entre 1981 et 1987. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit pour la période de 1989 à 1995 une hausse d'environ 15 p. 100 du nombre de diplômés qui compléteront ce programme, par rapport à celui noté entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne que ces diplômés étudient à temps partiel, et dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils choisissent de parfaire leur éducation dès l'obtention de leur diplôme. Par conséquent, ils sont plus portés que d'autres diplômés de même niveau à se lancer à la recherche d'un emploi, ce à quoi ils parviennent avec beaucoup plus de succès que la moyenne. La proportion de ceux qui décrochent un poste à plein temps est largement supérieure à la moyenne, alors qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne trouvent un emploi à temps partiel. Le taux de chômage chez ces diplômés est environ deux fois moins élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La plupart des détenteurs d'un diplôme en travail social dénichent un poste de travailleur social ou un poste relié à la sécurité sociale et aux services communautaires, ou bien travaillent à titre de conseiller en orientation scolaire et professionnelle dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation ou auprès de l'administration publique, au niveau provincial ou municipal. Ils disputent les postes de travailleur social et les postes connexes aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en psychologie, en sociologie et, dans une moindre mesure, les diplômés en sciences infirmières.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, ces diplômés touchaient un salaire comparable à celui de la moyenne de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté beaucoup moins rapidement que la moyenne. Plusieurs diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, la plupart troquant des postes dans le domaine du travail social ou dans un domaine connexe et des postes de conseiller en orientation pédagogique et professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en travail social semblent assez satisfaits de la formation reçue, puisque c'est dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils choisiraient le même programme, si c'était à refaire. Par ailleurs, une proportion nettement supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, alors qu'une proportion largement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Environ 90 p. 100 des diplômés se disent satisfaits de leur emploi, ce qui représent une proportion comparable à la moyenne. En général, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, ces diplômés profitent d'une amélioration appréciable de leurs conditions de travail aux chapitres des possibilités d'emploi et des salaires; cependant, leur degré de satisfaction au travail demeure plutôt stable.

Travail social et services sociaux

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	391	446	526	521	495
Pourcentage de diplômés féminins	67,3	73,8	78,1	79,6	79,2
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,7	2,7	3,0	3,0	3,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	1	6
Ne se sont pas joints à la population active	2	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	33	33
Se sont joints à la population active	64	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	84	10	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Sciences sociales (66 %)
- Travailleurs sociaux (54 %)
- Services sociaux et communautaires (6 %)
- Conseillers en orientation pédagogique et professionnelle (3 %)

Directeurs et administrateurs (15 %)
- Directeurs des ressources humaines et travailleurs assimilés (6 %)
- Directeurs généraux (4 %)
- Directeurs dans le domaine des sciences sociales (3 %)

Enseignement (6 %)
- Université (3 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (3 %)

Autres (13 %)

Sciences sociales et services

Travail social et services sociaux

Maîtrise
Université (2 ans)

Ceux qui optent pour des études supérieures dans cette discipline se penchent sur les questions touchant les services de consultation en toxicomanie et les services de consultation familiale et maritale. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans cette discipline ou dans une discipline connexe, telle la psychologie ou la sociologie. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, se soumettent à un examen d'entrée et leur fournissent des lettres de recommandation. La préférence est accordée aux candidats possédant une expérience de travail pertinente. Le programme d'études supérieures en sciences sociales, d'une durée moyenne de deux ans, est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Un nombre restreint d'universités offrent un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures. En 1987, 78 p. 100 des diplômés étaient des femmes, comparativement à 67 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable de 1981 à 1984, mais elle s'est accrue depuis. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit entre 1989 et 1995 une hausse d'environ 10 p. 100 du nombre de diplômés qui compléteront ce programme, par rapport au nombre noté entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

Par rapport à l'ensemble des diplômés de même niveau, une forte proportion des détenteurs d'une maîtrise en travail social intègrent le marché du travail dès l'obtention de leur diplôme, alors qu'une proportion nettement plus faible choisissent plutôt de parfaire leur éducation. Par ailleurs, c'est dans une proportion comparable à la moyenne qu'ils complètent le programme à temps partiel. Bien qu'une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés soient portés à intégrer la population active, ils parviennent dans une mesure comparable à la moyenne à trouver un emploi à plein temps. Le taux de chômage dans ce groupe se situe quelque peu au-dessous de la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés dénichent des postes de travailleur social dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, alors qu'un plus petit nombre trouvent un emploi dans le domaine des services sociaux et communautaires, ou occupent des postes d'agent du personnel ou de travailleurs assimilés. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui des autres détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux autres détenteurs d'une maîtrise dans cette discipline.

En 1987, environ 70 p. 100 des diplômés de 1982 avaient changé d'emploi, quittant pour la plupart du travail social au profit de la gestion. De 1984 à 1987, leur salaire a augmenté à un rythme semblable à celui des autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

C'est dans une proportion comparable à la moyenne (75 %) que les détenteurs d'une maîtrise dans cette discipline choisiraient le même programme, si c'était à refaire. Bien qu'ils touchent des salaires légèrement inférieurs à ceux de la moyenne, ils dénichent des emplois reliés à la formation reçue dans une proportion supérieure à la moyenne et c'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent.

La situation de ces diplômés a peu évolué, de 1984 à 1987, si ce n'est de l'augmentation de la proportion de ceux qui se disent satisfaits du poste qu'ils occupent ou de celle dont l'emploi est relié à la formation reçue.

Sociologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	3 007	2 936	3 542	3 655	3 799
Pourcentage de diplômés féminins	62,6	68,9	69,1	69,4	70,0
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	3,0	2,7	3,0	3,0	3,0

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	14	14
Ne se sont pas joints à la population active	6	5
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	22	20
Se sont joints à la population active	58	61

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	77	12	11
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	80	10	10

Travailleurs à plein temps

Directeurs et administrateurs (21 %)
- Directeurs des ventes et de la publicité (6 %)
- Autres directeurs et administrateurs (4 %)
- Cadres administratifs et travailleurs assimilés (3 %)
- Directeurs généraux et autres cadres (2 %)

Emplois de bureau (20 %)
- Teneurs de livres et commis en comptabilité (5 %)
- Secrétaires et sténographes (4 %)
- Caissiers (2 %)
- Autres emplois de bureau (2 %)

Sciences sociales (19 %)
- Travailleurs sociaux (9 %)
- Travailleurs sociaux et emplois connexes (2 %)

Enseignement (14 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (6 %)
- Professeurs au niveau secondaire (4 %)
- Professeurs aux niveaux primaire et secondaire et travailleurs assimilés (2 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (2 %)

Autres (26 %)
- Services (14 %)
- Vente (8 %)

Sciences sociales et services

Sociologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Ceux qui optent pour cette discipline appliquent les principes de la recherche sociologique dans des domaines tels les relations entre groupes ethniques, la psychologie sociale, les institutions familiales et le mariage, les études démographiques, la criminologie, ainsi que les liens entre la religion et la société. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent avoir complété leurs études secondaires et obtenu de bonnes notes, surtout en sciences humaines, en sciences sociales et en mathématiques. Pour leur part, ceux qui ont fait leurs études au Québec doivent détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Ce programme, d'une durée moyenne de trois ans, est offert dans les principales universités canadiennes. En 1987, 70 p. 100 des diplômés étaient des femmes, comparativement à 63 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu un léger recul, de 1981 à 1984, mais elle est revenue depuis au niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit entre 1989 et 1995 une hausse d'environ 15 p. 100 du nombre de diplômés qui compléteront ce programme, par rapport au nombre observé entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne que les détenteurs d'un diplôme en sociologie complètent le programme à temps partiel, et dans une proportion comparable à la moyenne qu'ils choisissent ensuite de parfaire leur éducation. Une proportion inférieure à la moyenne optent pour la recherche d'un emploi dès l'obtention de leur diplôme; parmi ceux-ci, une proportion légèrement inférieure à la moyenne trouvent un emploi à plein temps, et une proportion légèrement supérieure à la moyenne, un emploi à temps partiel. Le taux de chômage chez ces diplômés n'est que légèrement supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

Les détenteurs d'un diplôme en sociologie dénichent différents genres d'emplois, notamment des postes de travailleur social, de professeur aux niveaux primaire et secondaire, de directeur de la publicité et des ventes, de secrétaire et de sténographe. On les retrouve dans le secteur des services de la santé et des services sociaux, dans le réseau de l'éducation, dans les administrations publiques fédérales et provinciales, et dans le secteur des services aux entreprises. Pour décrocher un poste de professeur, ces diplômés doivent obtenir un brevet d'enseignement, puis disputer les emplois disponibles aux diplômés universitaires issus de tous les domaines. Pour les postes dans le domaine du travail social, il leur faut concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire de tous les niveaux en psychologie et en travail social. Enfin, c'est surtout aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire en commerce qu'ils disputent les emplois du domaine de la gestion.

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire comparable à celui de l'ensemble des diplômés de même niveau, quelle que soit la profession. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté un peu moins rapidement à celui de la moyenne. Plusieurs diplômés ont changé d'emploi entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, quittant des emplois de bureau pour des postes d'instituteur au niveau primaire ou dans le secteur de l'administration publique ou celui de la vente.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en sociologie sont quelque peu déçus de la formation reçue, puisque c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils choisiraient le même programme, si c'était à refaire. De plus, une proportion largement inférieure à la moyenne ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Bien que leur salaire soit comparable à celui de la moyenne, à peine 75 p. 100 environ des détenteurs d'un diplôme en sociologie se disent satisfaits de leur emploi, ce qui représente une proportion nettement inférieure à la moyenne. Toutefois, dans l'ensemble, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent considérablement entre la troisième et la cinquième année de leur carrière aux chapitres des possibilités d'emploi, de la satisfaction au travail et de la rémunération.

Sociologie

Maîtrise
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	215	242	293	291	277
Pourcentage de diplômés féminins	41,9	54,1	65,9	67,1	66,7
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	1,5	1,5	1,7	1,7	1,7

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	14	6
Ne se sont pas joints à la population active	7	6
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	26	33
Se sont joints à la population active	53	55

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	71	15	14
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	84	9	7

Travailleurs à plein temps

Enseignement (23 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (18 %)
- Collèges communautaires, cégeps et écoles professionnelles (5 %)

Sciences sociales (21 %)
- Travailleurs sociaux (11 %)
- Sociologues (5 %)
- Travail social et domaines connexes (5 %)

Directeurs et administrateurs (15 %)
- Autres directeurs et administrateurs (10 %)
- Directeurs dans le domaine des sciences sociales (5 %)

Arts, littérature et loisirs (8 %)
- Écrivains et rédacteurs (8 %)

Autres (33 %)

Sciences sociales et services

Sociologie
Maîtrise
Université (3 ans)

Au niveau de la maîtrise, les étudiants peuvent se spécialiser dans différents domaines, notamment la théorie sociale, la sociologie de l'industrie, la sociologie du travail, les structures sociales et la criminologie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement mais, en général, les candidats doivent détenir un diplôme spécialisé de premier cycle dans cette discipline ou dans une discipline connexe. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue, se soumettent à un examen d'entrée et leur présentent des lettres de recommandation. Ce programme, d'une durée habituelle de deux ans, est offert dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et peut être suivi dans le cadre d'un programme COOP, alliant travail et études. Un nombre restreint d'universités offrent un programme de plus courte durée menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat d'études supérieures. En 1987, 66 p. 100 des diplômés étaient des femmes, comparativement à 42 p. 100 en 1981.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme est demeurée plutôt stable de 1981 à 1984, mais elle a connu une légère hausse depuis cette période. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit entre 1989 et 1995 une hausse d'environ 15 p. 100 du nombre de diplômés qui compléteront ce programme, par rapport au nombre observé entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que les détenteurs d'une maîtrise en sociologie complètent le programme à temps partiel, et dans une proportion supérieure à la moyenne qu'ils choisissent de parfaire leur éducation dès l'obtention de leur diplôme, soulignant ainsi que la détention du doctorat améliore les perspectives de carrière dans cette discipline. Parmi les diplômés qui intègrent le marché du travail, une proportion supérieure à la moyenne dénichent des emplois à temps partiel, et une proportion inférieure à la moyenne, des emplois à plein temps. Le taux de chômage chez ces diplômés est deux fois plus élevé que la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

La majorité de ces diplômés travaillent à titre de professeur d'université, alors qu'un plus petit nombre occupent un poste de sociologue, de travailleur social, de professeur au niveau collégial, d'écrivain ou de rédacteur. En 1988, les diplômés de 1986 touchaient un salaire d'environ 15 p. 100 inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, quelle que soit la profession. En général, ces diplômés disputent les emplois disponibles aux détenteurs d'un diplôme de premier cycle ou d'un doctorat en sociologie.

Environ 50 p. 100 des diplômés de 1982 ayant fait des études dans cette discipline ont changé d'emploi entre 1984 et 1987, la plupart ayant quitté le travail social pour les domaines de la gestion et de l'administration. Le salaire moyen de ces diplômés a augmenté un peu plus rapidement entre 1984 et 1987 que celui des autres détenteurs d'une maîtrise.

Coup d'oeil rétrospectif

Si c'était à refaire, c'est dans une proportion comparable à la moyenne que les détenteurs d'une maîtrise en sociologie choisiraient le même programme. Ceci reflète peut-être le fait qu'ils soient, dans une certaine mesure, plus aptes que la moyenne à trouver un emploi relié à la formation reçue, qu'ils affichent un niveau relativement élevé de satisfaction au travail, et que seule une proportion légèrement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. La situation de ces diplômés a peu évolué de 1984 à 1987, si ce n'est d'une augmentation considérable du pourcentage de ceux qui se disent satisfaits de leur emploi ou qui occupent un poste correspondant à la formation reçue.

Sociologie

Doctorat
Université (5 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections	1981	1984	1987	1989	1995
Nombre de diplômés	41	47	49	55	55
Pourcentage de diplômés féminins	36,6	38,3	38,8	39,5	39,3
Pourcentage de tous les diplômés de ce niveau	2,3	2,5	2,1	2,1	2,1

Activité des diplômés	Diplômés de ce programme (%)	Tous diplômés de ce niveau (%)
Ont immédiatement poursuivi leurs études	2	3
Ne se sont pas joints à la population active	4	2
Étudiants à temps partiel faisant déjà partie de la population active	19	20
Se sont joints à la population active	75	75

Diplômés qui se sont joints à la population active	Travailleurs à plein temps (%)	Travailleurs à temps partiel (%)	En chômage (%)
Ce domaine d'études seulement	86	8	6
Moyenne pour tous les domaines d'études de ce niveau	88	7	5

Travailleurs à plein temps

Enseignement et professions connexes (72 %)
- Professeurs d'université (43 %)
- Professeurs d'université et travailleurs assimilés (22 %)
- Professeurs des collèges communautaires, des cégeps et des écoles professionnelles (7 %)

Directeurs et administrateurs (21 %)
- Directeurs financiers (7 %)
- Directeurs des services (7 %)

Emplois de bureau (7 %)

Sciences sociales et services

Sociologie

Doctorat
Université (5 ans)

Ceux qui optent pour le programme de doctorat en sociologie se spécialisent dans des domaines tels la théorie sociale, la sociologie de l'industrie et du travail, les structures sociales et la criminologie. Les critères d'admission varient selon la maison d'enseignement, mais la plupart des candidats doivent détenir une maîtrise et avoir obtenu de bonnes notes. La plupart des universités exigent des candidats qu'ils passent une entrevue et leur présentent des lettres de recommandation. Ce programme, d'une durée moyenne de cinq ans, est offert dans les principales universités de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Saskatchewan. Trente neuf pour cent des doctorats décernés en 1987 l'ont été à des femmes.

Tendances et projections

La popularité relative de ce programme a connu une très légère hausse de 1981 à 1984, mais elle a chuté depuis cette période pour se situer au-dessous du niveau atteint en 1981. Le nombre de diplômes décernés reflète bien le nombre de personnes qui se disputeront les emplois dans ce domaine. Si la conjoncture se maintient, on prévoit entre 1989 et 1995 une hausse d'environ 20 p. 100 du nombre de diplômés qui compléteront ce programme, par rapport au nombre observé entre 1981 et 1987.

Destination des diplômés

C'est dans une proportion comparable à la moyenne que les détenteurs d'un doctorat en sociologie complètent le programme à temps partiel, en ayant déjà intégré le marché du travail. Seul un petit nombre poursuivent des études postdoctorales, et la proportion de ceux qui optent pour la recherche d'un emploi dès l'obtention de leur diplôme est comparable à la moyenne. Près de 90 p. 100 de ces diplômés dénichent un poste à plein temps, alors que la majorité des autres trouvent un emploi à temps partiel. Le taux de chômage chez ces diplômés est de 6 p. 100, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne.

Diplômés qui se sont joints à la population active

En général, les détenteurs d'un doctorat en sociologie trouvent de l'emploi à titre de professeur d'université, de professeur au niveau collégial, de professeur au sein d'une école de formation professionnelle, de directeur financier ou de directeur d'un service au sein de l'administration publique aux paliers provincial ou local. Il ne font face pratiquement à aucune concurrence directe provenant de détenteurs d'un doctorat dans d'autres domaines pour les postes de professeur d'université; toutefois, ces diplômés doivent disputer les emplois disponibles au sein de l'administration publique aux détenteurs d'un diplôme universitaire dans d'autres disciplines, surtout ceux en droit ou en histoire. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés de 1986 touchaient un salaire quelque peu supérieur à celui des autres. Cependant, de 1984 à 1987, le salaire des diplômés de 1982 a augmenté à un rythme quelque peu supérieur à celui de la moyenne. Presque aucun de ces diplômés n'a changé de profession, entre la troisième et la cinquième année de sa carrière.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un doctorat en sociologie semblent plutôt insatisfaits de la formation reçue, car c'est dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils choisiraient ce même programme, si c'était à refaire. En effet, c'est dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils ont trouvé un emploi relié à la formation reçue, et dans une proportion largement supérieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Néanmoins, 90 p. 100 d'entre eux se disent satisfaits de leur emploi. En général, entre la troisième et la cinquième année de leur carrière, les conditions de travail de ces diplômés s'améliorent quelque peu aux chapitres des possibilités d'emploi et de la rémunération, mais se détériorent au plan de la satisfaction face à l'emploi.

Index des sujets

Les disciplines apparaissent en caractères gras

A

Administration de galeries d'arts 194
Administration des affaires 26 - 29
Administration des services de diététique 358
Administration des soins de santé 66
Administration hôtelière 36
Administration spécialisée 64 - 67
Établissements hôteliers
Restaurants
Soins de santé
Aéronautique 318 - 321
Affaires, commerce, gestion et administration 24 - 67
Agents de voyage et conseillers 88
Agents des parcs et de la faune 88
Agriculture 254 - 257
Horticulture
Paysagisme
Zootechnie et phytotechnie
Agriculture (autres) 262 - 265
Analyse de systèmes 298
Anatomie 210
Architecture 104 - 107
Mesures de contrôle de l'environnement
Art architectural 94
Art commercial 4 - 7
Modélisme
Publicité
Art dentaire 214 - 217
Artisanat 12
Arts 2 - 23
Arts appliqués 3
Arts graphiques
Céramique
Décoration d'intérieur
Dessin
Dessin de mode
Dessin industriel
Photographie
Arts audio-visuels 14 - 17
Arts de conception 8 - 11
Arts de création et de conception 8 - 11
Arts de la mode
Décoration d'intérieur
Arts de la mode 8 - 11
Arts de la promotion 4 - 7
Arts graphiques 2
Arts graphiques et audio-visuels 14 - 17
Impression
Photographie
Production d'enregistrements musicaux
Publication
Arts industriels 68
Astronomie 316 - 321
Astrophysique 316
Audiologie 248 - 251
Aviculture 260

B

Beaux-arts **12**
Artisanat
Danse
Interprétation
Musique
Peinture
Sculpture
Bibliothéconomie et archivage **194**
Administration de galeries d'arts
Conservation des oeuvres d'art
Muséologie
Tenue des archives
Biochimie 210 - 213, 294 - 297
Biologie **266 - 271**
Biologie cellulaire
Biologie marine
Botanique
Écologie
Génétique
Microbiologie
Physiologie animale
Biologie cellulaire 266 - 271
Biologie marine 266
Biophysique 210, 320
Botanique 266 - 271
Boulangerie 358

C

Calcul de structure 118
Cartographie 168 - 171, 328
Céramique 2
Chaleur et thermodynamique 316
Chauffage et isolation 98, 102
Chefs 356
Chimie **292 - 297**
Biochimie
Chimie analytique
Chimie inorganique
Chimie organique
Physico-chimie
Quantique mécanique
Radiochimie
Chimie analytique 292 - 297
Chimie inorganique 292 - 297
Chimie organique 292 - 297
Chimie photographique 114
Chimie quantique 292 - 297
Cinématographie 200 - 203
Cinétique 84
Circuits intégrés 132
Climatisation et chauffage 132 - 135
Coiffure pour femmes 22
Coiffure pour hommes 22
Commerce (administration des affaires) **24 - 29**
Comptabilité
Finance
Gestion des ressources humaines
Marketing
Relations industrielles
Communications de masse **200 - 203**
Cinématographie
Journalisme
Production de film
Radio-télédiffusion
Relations publiques

Commutation électronique 132
Comptabilité 24 - 33, 48
Conception de modèles environnementaux 336
Conception de structure 118
Conception de systèmes 298, 146
Conseils matrimoniaux 68
Conservation des oeuvres d'art 174
Construction de chaussées 118
Construction de ponts 122
Construction de routes 122
Conversion de l'énergie électrique 118 - 121
Cristallographie 306
Cuisiniers 356

D

Danse 12
Débosselage **150**
Décoration d'intérieur 2, 8 - 11
Dendrologie 280
Dessin 96, 168 - 171
Dessin d'architecture 94
Dessin de mode 2
Dessin industriel 2
Développement communautaire 338
Direction des études de l'environnement 328 - 333
Droit 334

E

Écologie 266 - 271, 278
Économie des forêts 278
Éducation 68 - 93
Éducation (enseignement non didactique) **70 - 75**
Administration
Bibliothéconomie
Mesure et évaluation de l'enseignement
Psychologie
Services d'orientation
Éducation physique **82 - 87**
Cinétique
Kinanthropologie
Kinésiologie
Récréologie
Électricité industrielle 132
Électrodynamique 132
Embryologie 210
Endocrinologie 210
Enseignement (autres) **90 - 93**
Maternelle
Enseignement (niveaux primaire et secondaire) **76 - 81**
Enseignement aux adultes et éducation permanente
Formation professionnelle
Enseignement à la maternelle 92
Enseignement à la petite enfance 68
Enseignement aux adultes 68, 76 - 81
Ergothérapie 248 - 251
Étude du bois 278
Études anglaises **176 - 181**
Langues
Littérature
Oeuvre créatrice littéraire
Études de l'environnement 338
Études en consommation 274
Études familiales 274

Études françaises **182 - 187**
Langues
Littérature
Oeuvre créatrice littéraire
Études religieuses et théologiques **204 - 209**
Évaluation immobilière 34

F

Finance 26 - 29
Finition intérieure 98, 102
Foresterie **278 - 281**
Dendrologie
Écologie
Économie des forêts
Étude du bois
Gestion de la faune
Gestion des ressources
Récoltes
Formation professionnelle 76

G

Génétique 210, 266 - 271
Génie (autres) **158 - 163**
Génie aéronautique
Génie biomédical
Génie du pétrole
Génie géologique
Génie industriel
Génie informatique
Génie métallurgique
Génie minier
Génie aéronautique 158, 160 - 163
Génie biomédical 160 - 163
Génie chimique **108 - 113**
Génie chimique des polymères
Génie des pâtes et papiers
Génie pétrochimique
Génie chimique des polymères 110 - 113
Génie civil **116 - 121**
Calcul de structure
Conception de structure
Construction de chaussées
Conversion de l'énergie électrique
Génie géotechnique
Gestion des projets de construction
Services de génie municipaux
Génie des structures 124
Génie du pétrole 160 - 163
Génie électrique **126 - 131**
Génie et technologies du génie 94 - 175
Génie géologique 160 - 163
Génie géotechnique 118 - 121
Génie industriel 158 - 163
Génie informatique 158

Génie mécanique **142 - 147**
Conception de systèmes
Systèmes de rétroaction
Thermodynamique
Génie métallurgique 158
Génie minier 158 - 163
Génie pétrochimique 110 - 113
Géochimie 306
Géodynamique 306
Géographie **328 - 333**
Cartographie
Direction des études de l'environnement
Géomorphologie
Hydrologie
Géologie **306 - 309**
Cristallographie
Géochimie
Géodynamique
Minéralogie
Géomorphologie 330 - 333
Gérontologie 364

H I J

Haute coiffure 22
Histoire **188 - 193**
Horticulture 254, 258 - 261
Hydroélectricité 132
Hydrologie 330 - 333
Hygiène dentaire et technologies de soutien **218 - 221**

Immunologie 242 - 245
Impression 14 - 17

Gestion d'hôtel et de centre de villégiature 36
Gestion de la faune 278
Gestion de restaurant 66
Gestion des institutions **36**
Établissements hôteliers et centres de villégiature
Hôpitaux
Gestion des placements 34
Gestion des projets de construction 118
Gestion des ressources forestières 278
Gestion des ressources humaines 24
Gestion et administration (affaires et commerce) **38 - 41**
Gestion financière (autres) **34**
Évaluation immobilière
Gestion des placements
Gestion immobilière
Opérations bancaires
Gestion financière (comptabilité) **30 - 33**
Gestion hospitalière 36
Gestion immobilière 34

Informatique **298 - 305**
Analyse de systèmes
Conception de systèmes
Logiciel
Matériel
Programmation
Traitement des données
Inspection des installations électriques 132
Installations électriques commerciales 132
Instrumentation **164**
Interprétation 12
Interprétation et traduction 198

Journalisme 200

K L

Kinanthropologie 82 - 87
Kinésiologie 82 - 87
Levés aériens 166
Linguistique, traduction et interprétation 196 - 199

M

Maçonnerie 98, 102
Marketing 42
Marketing 24 - 29, 42
Mathématiques 310 - 315
Mathématiques actuarielles
Statistique
Mathématiques actuarielles 310 - 315
Mécanique 148, 154 - 157, 316
Mécanique automobile 152
Mécanique d'embarcations maritimes 156
Mécanique de matériel lourd 154
Mécanique des aéronefs 156
Mécanique des petits moteurs 156
Mécanique du matériel agricole 156
Mécanique quantique 316 - 321
Médecine 226
Médecine communautaire 244
Médecine de réadaptation 248 - 251
Audiologie
Ergothérapie
Physiothérapie
Sciences de la réadaptation
Thérapie de l'élocution
Thérapies physiques
Médecine et santé 210 - 253
Médecine et sciences vétérinaires 290
Menuiserie 98, 102
Mesures de contrôle de l'environnement 104 - 107
Métiers spécialisés du secteur manufacturier 140
Microbiologie 242 - 245, 266 - 269
Minéralogie 306
Modélisme 4 - 7
Muséologie 174
Musique 18 - 21

N O

Nutrition 274
Oeuvre créatrice littéraire 178 - 181, 184 - 187
Opérations bancaires 34
Optométrie 242 - 245

P Q

Pathologies 244
Pâtes et papiers 110 - 113
Paysagisme 254
Peinture 12
Pharmacologie 246
Pharmacologie 210
Photographie 2, 14 - 17
Physico-chimie 292
Physiologie 210
Physiologie animale 266 - 271
Physiothérapie 248
Physique 316 - 321
Aéronautique
Astronomie
Astrophysique
Chaleur et thermodynamique
Physique mathématique
Physique mécanique
Quantique mécanique
Physique mathématique 316
Planification et gestion des ressources 336 - 339
Conception de modèles environnementaux
Élaboration de plans communautaires
Études de l'environnement
Systèmes de transport
Plâtrage 98, 102
Plomberie 98, 102
Production d'enregistrements musicaux 14 - 17
Production de film 200 - 203
Professeurs d'éducation physique 88
Protection des plantes 260
Psychologie 348 - 353
Comportement de l'enfant
Psychologie clinique
Psychologie sociale
Psychopathologie
Théorie cognitive
Psychologie clinique 350
Psychologie du comportement de l'enfant 350
Psychologie sociale 350
Psychopathologie 350
Publication 14 - 17
Publicité 4 - 7

R

Radiochimie 294 - 297
Radiotechnologie 244
Radio-télédiffusion 200 - 203
Rayons X, radiologie et technologies de la médecine nucléaire 252
Récoltes 278
Récréologie 88
Agents de voyage et conseillers
Agents des parcs et de la faune
Professeurs d'éducation physique
Récréologie 82 - 85
Réfrigération 132 - 135
Relations industrielles 24 - 29
Relations publiques 202
Relevés de gravité 166
Relevés de magnétomètre 166
Relevés hydrographiques 166
Relevés sismiques 166

S

Santé publique 244
Sciences alimentaires 274
Sciences alimentaires et domestiques 274
Études en consommation
Études familiales
Nutrition
Sciences alimentaires
Sciences domestique
Science culturale 260
Sciences de la réadaptation 250
Sciences de la santé (autres) 240 - 245
Hygiène dentaire
Immunologie
Médecine communautaire
Médecine préventive
Microbiologie
Optométrie
Pathologie
Radiotechnologie
Santé publique
Sciences domestiques 274
Sciences économiques 322 - 327
Sciences humaines 176 - 209
Sciences infirmières 230 - 235
Santé publique
Soins de pédiatrie
Soins des personnes âgées
Soins intensifs
Soins médicaux et chirurgicaux
Soins obstétriques
Soins psychiatriques
Sciences infirmières (aide-infirmiers et préposés de salle d'hôpital) 228
Sciences infirmières (autres) 236 - 239
Santé publique
Soins dentaires
Soins psychiatriques
Sciences médicales de base 210 - 213
Anatomie
Biochimie
Biophysique
Embryologie
Endocrinologie
Génétique
Pharmacologie
Physiologie
Sciences naturelles et industries primaires 254 - 291
Sciences physiques 292 - 321
Sciences politiques 340 - 345
Sciences sociales et services 322 - 375
Sculpture 12
Secrétariat (comptabilité et tenue de livres) 48
Secrétariat (traitement de textes) 62
Secrétariat général 50 - 53
Secrétariat juridique 54 - 57
Secrétariat médical 58 - 61
Service des boissons 358
Services à la jeunesse 364
Services correctionnels et de protection 346
Services d'orientation 70 - 75
Services de conseils financiers 68
Services de conseils matrimoniaux 68
Services de génie municipaux 118 - 121, 124

Services pédagogiques et d'orientation **68**
Arts industriels
Consultation auprès des toxicomanes
Enseignement à la petite enfance
Enseignement aux adultes
Formation des maîtres
Services de conseils financiers
Services de conseils matrimoniaux
Services personnels **22**
Coiffure pour femmes
Coiffure pour hommes
Haute coiffure
Soins de beauté
Soins esthétiques des mains
Services sociaux **362 - 365**
Gérontologie
Services à la jeunesse
Soins des enfants
Sociologie **370 - 375**
Soins de beauté 22
Soins dentaires infirmiers 236
Soins des enfants 362 - 365
Soins des personnes âgées 362 - 365
Soins esthétiques des mains 22
Soins infirmiers aux personnes âgées 234
Soins infirmiers d'hygiène publique 234 - 237
Soins infirmiers intensifs 234
Soins infirmiers médicaux et chirurgicaux 234
Soins infirmiers obstétriques 234
Soins infirmiers psychiatriques 234 - 237
Soudure 100 - 103
Soudure d'acier de charpente 100
Soudure de chantier maritime 100
Soudure de pipelines 100
Soudure de produits électriques 100
Spécialités chirurgicales 224
Spécialités médicales et chirurgicales **224**
Statistique 310 - 315
Systèmes de rétroaction 146
Systèmes de transport 338

T

Techniques civiles 166
Technologies biochimiques 114
Technologies d'architecture et du bâtiment (autres) **102**
Chauffage et isolation
Électricité
Finition intérieure
Maçonnerie
Menuiserie
Panneaux muraux secs
Plomberie
Soudure
Travail des métaux
Travail du bois
Technologies de l'avionique 134
Technologies de l'extraction 284
Technologies de la pêche 284
Technologies de la soudure **100**
Acier de charpente
Chantiers maritimes
Pipelines
Produits électriques
Technologies de la transformation des ressources **288**
Technologies de la tuyauterie 122
Technologies de laboratoire médical **222**
Technologies de prospection 284
Technologies des circuits 134

Technologies des transports 174
Navigation maritime
Transport aérien
Transport ferroviaire
Transport routier
Technologies du bâtiment 98
Chauffage et isolation
Finition intérieure
Maçonnerie
Menuiserie
Plâtrage
Plomberie
Travail des métaux
Travail du bois
Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation 272
Technologies du dessin d'architecture 94 - 97
Art architectural
Dessin
Dessin d'architecture
Technologies du génie civil
Technologies du génie structurel
Technologies du génie (autres) 168
Dessin
Technologies du génie (arpentage) 166
Levés aériens
Relevés de gravité
Relevés de magnétomètre
Relevés hydrographiques
Relevés sismiques
Techniques civiles
Technologies du génie (dessin) 170
Cartographie
Dessin
Technologies du génie (transports) 172
Technologies du génie chimique 114
Biochimie
Chimie industrielle (textiles et plastiques)
Chimie photographique
Technologies du génie civil 122 - 125
Aménagement des routes
Construction de ponts
Génie civil
Génie des structures
Services de génie municipaux
Tuyauterie
Technologies du génie électrique et électronique 132 - 135
Avionique
Circuits
Circuits intégrés
Climatisation et chauffage
Commutation électronique
Électricité industrielle
Électrodynamique
Hydroélectricité
Inspection des installations électriques
Installations électriques commerciales
Réfrigération
Technologies maritimes
Transistors électroniques
Technologies du génie industriel 136
Technologies du génie industriel (fabrication) 140
Technologies du génie industriel (usinage) 138
Technologies du génie mécanique 148
Technologies du génie mécanique (autres) 156
Aéronefs
Embarcations maritimes
Matériel agricole
Petits moteurs
Technologies du génie structurel 94
Technologies du secteur des services 354

Technologies du secteur des services (autres) **360**
Technologies du secteur des services (autres technologies de préparation des aliments) **358**
Administration des services de diététique
Boulangerie
Service des boissons
Technologies du secteur des services (cuisine) **356**
Chefs
Cuisiniers
Technologies du traitement des aliments **276**
Technologies du transport aérien 174
Technologies du transport ferroviaire 174
Technologies du transport maritime 174
Technologies du transport routier 174
Technologies forestières **282**
Technologies maritimes 134
Technologies primaires (autres) **284 - 287**
Exploration
Extraction
Pêche
Tenue de livres 48
Tenue des archives 194
Théorie cognitive 350
Thérapie de l'élocution 248 - 251
Thérapies physiques 250
Thermodynamique 146
Traduction et interprétation 198
Traitement des données 298
Transistors électroniques 132
Travail des métaux 98, 102
Travail du bois 98 - 103
Travail social et services sociaux **366 - 369**
Travaux électriques de construction 102
Usinage 138

U V W X Y Z

Vente au détail **44 - 47**
Zootechnie et phytotechnie **258 - 261**
Aviculture
Horticulture
Protection des plantes
Science culturale
Zootechnie

ISBN 0-17-602794-7

9 780176 027940

Nelson Canada